

LES LIVRES

D'ESDRAS

ET DE

NEHEMIE

Clarens Pâques 2016
v.7.41 pol 14

Gabriel Leuenberger

Cahiers dans cette collection

Le Règne animal dans la Bible (avec 5 cahiers)

- Cahier 1 : Les Animaux dans la Bible, suivi de Les Anges (141 p.)
- Cahier 2 : L'être Humain : Un couple (113 p.)
- Cahiers 3 et 4: L'être humain une unité : Chair, Ame, Esprit, Corps (177 p.)
- Cahier 5 : L'Existence humaine : Naissance, vie, mort. Et avant ? Et après ? (140 p.)

Le Règne végétal dans la Bible (200 p.)

Le Règne minéral dans la Bible (183 p.)

Les Langues de la Bible (52 p.)

L'Évangile en espérance (Ézéchiel 36 : 16-38) (67 p.)

Le livre d'Esdras (77 p.)

Le livre de Néhémie (59 p.)

Les livres d'Esdras et de Néhémie (revu et augmenté) (197 p.)

Deux Psaumes (45 et 36) (22 p.)

Le ministère pastoral : un service particulier (247 p.)

Les LEULEU 1930 – 1955, Un quart de siècle de souvenirs (176 p.)

Le livre d'Esther (55 p.)

Table des matières

BIBLIOGRAPHIE.....	5
PROLOGUE.....	7
COUP D'ŒIL SUR LA SITUATION GEOPOLITIQUE.....	11
Egypte.....	11
Assyrie.....	12
Médie.....	13
Babylone, empire néo-babylonien.....	13
Perse.....	14
Dynastie davidique.....	17
Les rois du royaume du Nord ou d'Israël.....	21
Quelques dates.....	22
Impacts de cette géopolitique sur Israël.....	23
IMBRICATION DES LIVRES D'ESDRAS ET DE NÉHÉMIE TRAVAIL D'UN SCRIBE- REDACTEUR.....	29
LE LIVRE D'ESDRAS.....	35
CONTENU DU LIVRE D'ESDRAS.....	39
Cyrus – Sheshbaçar (chapitre 1).....	39
Recensement (chapitre 2).....	41
L'autel et le Temple (chapitre 3).....	43
Arrêt des travaux (chapitre 4).....	47
Nouvelles difficultés (chapitre 5).....	51
L'ordre du roi - achèvement et dédicace du Temple (chapitre 6).....	53
Esdras – mandat royal (chapitre 7).....	57
Arrivée d'Esdras (chapitre 8).....	61
Grande prière (chapitre 9).....	65
Obligation de divorcer (chapitre 10).....	69
CONCLUSION.....	73
LE LIVRE DE NEHEMIE.....	79
INTRODUCTION.....	79
CONTENU DU LIVRE DE NEHEMIE.....	81
Suse (chapitre 1).....	81
Conversation royale – Jérusalem (chapitre 2).....	87
La muraille (chapitre 3).....	91
Menaces extérieures (chapitre 4).....	95
(Versions Segond et Synodale : dès 4 :7).....	95
Problèmes sociaux (chapitre 5).....	99

Tentative d'assassinat	105
Achèvement de la muraille (chapitre 6)	105
Sécurité – Recensement (chapitre 7)	109
Proclamation de la Loi (chapitre 8)	111
(plus exactement : 7 :72b – 9 :5)	111
Le problème de Néhémie 8	111
La Grande prière (chapitre 9)	115
Le document scellé (chapitre 10)	121
Résumé	121
Repeuplement de Jérusalem (chapitres 11 :1 à 12 :26)	123
Résumé	123
La Dédicace (chapitre 12 :27-43)	127
Second séjour - Réformes (chapitre 13)	131
La personnalité de Néhémie	139
La personnalité d'Esdras	141
CONCLUSION	142
QUELQUES REFLEXIONS	147
Les déportations	147
Les exilés	151
L'Exil – La Diaspora – Les Indigènes	155
Samaritains et samaritains	159
Le « Nom »	165
Le reste	169
Le Temple	173
Personnages	179
La prière	181
La confiance	182
Nos projets	182
Autorité de la Bible	183
Une histoire du retour d'exil ?	185
Le Troisième Esaïe	189

BIBLIOGRAPHIE

- *** TOB. Traduction œcuménique de la Bible. 2010
- *** Bible du Centenaire. Sté Biblique de Paris 4 vol. 1928-1947
- R.Kittel Biblia hebraica
- A. Ralfs Septuaginta
- W. Gesenius Hebräisches und aramäisches Handwörterbuch 1949
- *** Vocabulaire biblique. Delachaux et Niestlé 1954
- F. Michaeli Commentaire de l'Ancien Testament XVI. Delachaux et Niestlé 1967
- S. Amsler Commentaire de l'Ancien Testament XIc. Delachaux et Niestlé 1981
- M. Noth Histoire d'Israël. Payot Paris 1954
- G. von Rad Théologie de l'Ancien Testament I. Labor et Fides 1963
- G. von Rad Théologie de l'Ancien Testament II. Labor et Fides 1967
- Edm. Jacob Théologie de l'Ancien Testament. Delachaux et Niestlé 1955
- A. Lods Les Prophètes d'Israël. Albin Michel 1950
- A. Parrot Ninive et l'Ancien Testament. Cahier d'archéologie biblique 3. Delachaux et Niestlé 1955
- Le Temple de Jérusalem. Cahier d'archéologie biblique 5. Delachaux et Niestlé 1954
- Th. Römer Introduction à l'Ancien Testament. Labor et Fides 2004
- J,-D. Macchi Les Samaritains : Histoire d'une légende. Labor et Fides 1994
- G. Pidoux Du portique à l'autel. Delachaux et Niestlé 1959
- J. Calvin Institution chrétienne, Sté calviniste de France. Labor et Fides
- J.-D. Benoit Calvin, Directeur d'âmes. Oberlin 1947
- *** Le Temple de Jérusalem. Le monde de la Bible N° 13. 1980
- *** Ougarit. Le monde de la Bible N°48. 1987
- *** סדור עבודת הקדש Rituel des prières (traduction Durlacher) Bâle 1945.
- Dupont-Sommer Les Manuscrits de la Mer Morte. Coll. L'Orient ancien, vol.4 (1950) et 5 (1953).
- Dupont Sommer Les Ecrits esséniens 3^e éd. Payot Paris 1960
- *** Ecrits intertestamentaires. Ed. La Pléiade, Gallimard 1987

Attention : La numérotation des versets n'est pas toujours la même dans la TOB et les versions Segond ou Synodale. Il faut donc en tenir compte dans la recherche des références proposées.

Je serais reconnaissant à tout lecteur de me communiquer les éventuelles fautes et les corrections ou compléments à apporter à ce texte. Toutes remarques seront les bienvenues.

Doc : Théologie/LES LIVRES D'ESDRAS ET DE NÉHÉMIE v.7.41 pol 14

PROLOGUE

Ce que j'ai écrit dans les pages suivantes n'est rien de nouveau par rapport à ce que les théologiens qui m'ont précédé ont écrit. J'ai repris des idées du Prof. F. Michali que j'ai souvent résumées ; si je l'ai le plus souvent suivi dans ses conclusions, je m'en suis parfois écarté à cause des progrès de la science biblique au cours de ces 70 dernières années. Mon étude m'a permis, à moi le premier, de mieux entrer dans ces pages, ces chapitres de l'Écriture sainte, qui expriment, à leur manière, la Parole de Dieu qui est toujours nouvelle et qui nous surprend par son côté inattendu.

J'ai cité des textes dans la traduction de la TOB, mais j'ai toujours traduit le "Nom" de Dieu YHWH (יהוה) (qui se dit en hébreu classique Yahvéh ou Yahouh ou Yahoh) par *l'Éternel*. On a donc mis des voyelles aux quatre consonnes hébraïques pour pouvoir le prononcer. D'où vient ce mot ? Il faut se reporter à la vision du buisson ardent (Ex 3 :13-15) : Moïse dit à Dieu : *Si je vais vers les enfants d'Israël et que je leur dise « Le Dieu de vos pères m'envoie vers vous » et qu'ils me disent « Quel est son nom ? », que leur répondre ? Dieu lui dit "Je suis celui qui suis ; tu leur diras « Celui qui s'appelle JE SUIS m'a envoyé vers vous ».* JE SUIS, nom mystérieux ; le mot YHWH est mis en relation avec le verbe être (היה). Dans sa réponse à Moïse, Dieu se révèle et en même temps se cache. Dire "Je suis qui je suis", est-ce une manière de dire "peu t'importe mon nom, tu n'as pas à en savoir plus" ou, plus simplement : "Cela ne te regarde pas" ; ou bien alors "Je suis qui suis, toujours, hier, aujourd'hui, demain, éternellement ; je suis en dehors du temps, au-delà du temps, puisque j'ai créé le temps au premier jour de la création". Quand nous lisons dans la Bible les deux mots JE SUIS, nous sommes dans un contexte où la proximité de Dieu est tangible ; par exemple *Je suis le chemin, la vérité et la vie, je suis la porte, je suis le vrai berger ; etc.* Tous ces JE SUIS indiquent cette proximité ; Jésus est le Fils de YHVH, la *Parole faite chair* (Jn 1 :14). La présence de Jésus qui dit JE SUIS nous met donc en présence de Dieu lui-même. D'où la traduction, ou mieux l'interprétation de ce nom mystérieux, imprononçable puisqu'il n'a que des consonnes, par *l'Éternel*, comme l'a fait Olivétan au XVI^e s., afin de sauvegarder le mystère et d'utiliser un vocable qui ne peut pas être endossé par quelqu'un d'autre. Dieu est unique, son nom est unique et ne convient qu'à lui. La réflexion d'Olivétan a été profonde ; le mot choisi ne peut s'appliquer qu'à Dieu, le Seigneur du ciel et de la terre, le Créateur de toute chose y compris le temps et l'espace, afin que les mots *Seigneur* et *Dieu* gardent leur véritable sens et n'interfèrent pas avec le mot hébreu YHWH (יהוה). Le terme *l'Éternel* ne peut s'appliquer qu'au Roi des rois, au Dieu des dieux et au Seigneur des seigneurs (Dt 10 :17 ; 1 Tm 6 :15 ; Ap 17 :14).

La Bible de Jérusalem a traduit le tétragramme par *Yahvé*, ce qui peut être choquant pour le judaïsme. La Bible du Centenaire en avait fait autant dans la première moitié du XX^e s., mais c'est plutôt une Bible d'étude. Dans le cadre de mes études et de mon travail de recherche théologique, dans ma lecture de l'hébreu de l'Ancien

Testament, je lis toujours le tétragramme et le prononce *Yahvé*, ce que je ne fais jamais dans la prédication et le cadre du culte. Le *Rituel des Prières* des communautés israélites en Alsace et en Suisse, édité après la guerre, en 1945, a repris le mot *Eternel* pour traduire le tétragramme divin. Les protestants, qui l'emploient aussi, sont donc en bonne et fraternelle compagnie¹. Le judaïsme moderne remplace toujours le Nom divin par *Adonai* (אֲדֹנָי) qui signifie *Seigneur*, exactement *Monseigneur* ou par *Elohim* (אֱלֹהִים) *Dieu*. Ainsi, l'*Eternel Dieu* se dit *Adonai Elohim* ; le *Seigneur l'Eternel* se dit *Adonai Elohim* ; une fois le mot *Eternel* (Yahvé) (יהוה) est traduit par *Adonai* et une fois par *Elohim*. La solution utilisée par Chouraqui consistait à ne pas traduire, mais à reprendre le mot hébreu *Elohim* ou *Adonai* selon une typographie très spéciale : il incluait dans le mot *Yhwh* les voyelles des mots *Adonai* ou *Elohim* en fonction de la prononciation liturgique : (Y^{ah}donw^{ai}h ou Y^{eh}ohw^{im}h). Le lecteur peut donc savoir comment prononcer le Nom divin. La TOB a, elle aussi, utilisé un moyen typographique pour que le lecteur puisse savoir de quel mot original il s'agit : SEIGNEUR ou DIEU (en majuscules) transcrit le tétragramme ; il n'y a pas de confusion avec les mots *Seigneur* (*Adonai*) et *Dieu* (*Elohim*) (en minuscules). Une lecture fondamentaliste rigoureuse, comme cela a été le cas dans un certain piétisme des XVIII^e et XIX^e s. où on a considéré que les lettres elles-mêmes étaient inspirées, on a épilé ce mot : *Jéhovah*, en reprenant les consonnes de *Yhwh* avec les voyelles du mot *Adonai*. Les Témoins de Jéhovah y tiennent absolument. Le judaïsme se contente de voir le mot *YHWH* et de prononcer *Adonai* (ou *Elohim*) ou de dire *le Nom*, en sachant que c'est un euphémisme de respect.

Je sais bien qu'en anglais, le mot *YHWH* (*Eternel*) se traduit par *Lord*, en allemand par *Herr* et en grec de la Septante par *Kurios* (κύριος = *Seigneur*), repris par le Nouveau Testament sous l'influence de la Septante qui était la référence canonique des premiers chrétiens pour l'Ancien Testament. C'est pourquoi, je suppose que la TOB a voulu s'aligner sur ces autres langues. Mais le mot *seigneur* est un titre de noblesse, ou simplement une manière très polie de dire *Monsieur* (Esd 10 :3 ; Ne 3 :5) ; ce n'est pas un nom propre. De même le mot *Dieu* n'est pas non plus un nom propre, alors que le mot hébreu *YHWH* (יהוה) est un nom propre. Le résultat est qu'on peut lire ceci par exemple dans la TOB :

SEIGNEUR, notre Seigneur, que ton nom est magnifique sur toute la terre (Ps 8 :1)
au lieu de : *Eternel, notre Seigneur, que ton nom est magnifique sur toute la terre.*

Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi, dit Ezéchiel,
au lieu de : *une parole de l'Eternel* (Ez 14 :12).

¹ L'interdiction de prononcer le nom divin par crainte de le profaner date du judaïsme, dont Esdras est l'un des premiers représentants ; dans tout l'Ancien Testament, le nom *Yahvé*, prononcé peut-être *Yahou* et traduit par l'*Eternel*, était dans la bouche de tous les Israélites. L'utiliser en conformité avec tout l'Ancien Testament est donc absolument licite.

Ainsi parle le Seigneur DIEU au lieu de *Ainsi parle le Seigneur l'Eternel*, expression très fréquente chez Ezéchiel (Ez 14 :21). *L'Eternel Dieu planta un jardin en Eden* (Gn 2 :8) devient *Le SEIGNEUR Dieu planta un jardin* (expression dès Gn 2 :4 à 3 :23).

La traduction de ce Nom ne doit pas pouvoir être appliquée à un homme ; il concerne une Personne unique *qui est, qui était et qui vient* (Ap 1 :8), ce qu'on peut mettre en parallèle avec cette confession de foi *Jésus est le même hier, aujourd'hui, éternellement* (He 13 :8). Le mot *Eternel* est devenu un Nom propre correspondant à cette Personne unique qui est notre Seigneur et notre Dieu. Il faut donc trois mots différents pour respecter le texte de la Sainte Ecriture.

Lors d'une conversation avec le ministre officiant de la synagogue à Fribourg, je lui ai posé la question de savoir quel mot il utilisait pour parler de Dieu ; il m'a répondu immédiatement "Mais je dis : l'Eternel !" Pour lui, cela allait de soi. Cette caractéristique française est donc solidement fondée.

Si le judaïsme a banni la prononciation du mot Yahvé pour utiliser des périphrases (le Nom, le Béni (Mc 14 :61) ; etc.) ou a prononcé un autre mot que celui qui était écrit (Adonai ou Elohim au lieu de Yahvé), afin de ne pas le prononcer en vain (cf. le Décalogue Ex 20), il n'en était pas de même avant l'exil. Une quantité de noms de personnes sont des noms théophores : Josué ou Jésus (c'est le même mot) veut dire littéralement *Yahvé sauve* ; Néhémie = *Yahvé console* ; Tobiyah = *Yahvé est mon bien* ; Yehohanan = *Yahvé fait grâce* (d'où vient le prénom Jean) ; etc.

Lors d'une conférence donnée par un ancien Rabbín de Montreux, celui-ci n'avait pas de mot assez fort pour critiquer le mot *Dieu* appliqué à l'Eternel. Selon lui, ce mot *Dieu* (Θεός) trouve son origine grecque dans le nom du dieu Zeus (Ζεύς au nominatif, Διός au génitif), le grand dieu de l'Olympe, mot passé en latin (Deus), donc mot éminemment païen, appartenant à la mythologie et qui ne peut en aucun cas s'appliquer à Celui qui s'est révélé à travers toute la Bible ; Dieu et Zeus sont incompatibles !

Il faut encore remarquer que le mot hébreu *Elohim* (Dieu) est un mot pluriel, souvent traduit dans l'Ancien Testament, et selon le contexte, par *les dieux*, terme collectif pour désigner la cour céleste, terme provenant des religions avoisinantes, également païennes. Alors, comment traduire : *Les fils d'elohim (des dieux)* ou *les fils d'Elohim (de Dieu)* (Gn 6 :2 ; Jb 1 :6) ? L'hébreu n'a pas de majuscule ; une traduction rigoureuse peut tout aussi bien être *les fils des dieux* que *les fils de Dieu*. Dans le contexte de Gn 6 :2, à mon avis, la traduction serait plutôt favorable à *des dieux*, laissant entendre que nous ne sommes par là en compagnie de la famille de Dieu, mais d'êtres célestes plus ou moins mythiques. Du reste, Dieu n'a qu'un Fils, ne l'oublions pas ! Le contexte de Gn 6 :2 nous rapporte un épisode mythologique polythéiste où les dieux s'unissent aux filles des humains, mélangeant les mondes divin et humain, ce qui est l'un des motifs justifiant le Déluge. Traduire Gn 6 :1-4 en imprimant *Dieu* avec une majuscule ne me semble pas correct, ni respectueux à l'égard de Dieu. Dans le livre de Job 1 :6, Satan fait partie des *fils de Dieu*, c'est-à-dire des s e r v i t e u r s de Dieu qui n'ont de pouvoir que dans la mesure où Dieu

leur en donne. L'unicité du Dieu trois fois saint n'est pas du tout mise en cause dans le pluriel du mot *Elohim*, ni avec cette traduction plurielle *les dieux* qui ne le concerne pas ; de plus la majesté de Dieu en est grandie, si nous traduisons *des dieux*, puisque Dieu est hors de cause.

C'est dire la sensibilité tant juive que chrétienne, touchant au nom et à la personne du Créateur du ciel et de la terre, du Père de notre Seigneur Jésus-Christ. Que son Nom soit sanctifié tant par les juifs que par les chrétiens.

COUP D'ŒIL SUR LA SITUATION GEOPOLITIQUE

Le Proche-Orient comprend une vaste région qui s'étend des confins de l'Afghanistan et de l'Inde à l'Est, de l'Égypte, voire la Nubie au Sud, aux montagnes du Caucase et la mer Caspienne au Nord, et l'Asie Mineure et la mer Egée à l'Ouest. En 3000 av. JC, l'écriture était connue ; les hiéroglyphes égyptiens et les clous de l'écriture cunéiforme ont inscrit dans la pierre et dans l'argile l'histoire d'un monde qui nous tient à cœur, car au milieu de ce Proche-Orient, il y a le pays de Canaan, devenu le pays d'Israël, devenu la Judée-Samarie du temps de l'empire d'Alexandre, devenu la Palestine (du mot *Philistin*) dans l'empire romain et jusqu'au XX^e s., pays minuscule, sans importance, et qui pourtant a bouleversé la pensée mondiale. Ce pays est situé entre la Méditerranée et le fleuve du Jourdain et la Mer Morte, d'une largeur d'environ de 65 km au Nord et 85 km au Sud et d'une longueur d'environ 120 à 170 km selon les époques. Cette bande de terre est le passage obligé entre le Nord et le Sud de cette région, reliant l'Afrique, l'Asie et l'Europe. C'est donc un point stratégique de première importance et les grandes puissances de l'Antiquité ont tout fait pour se l'approprier. Les armées des grandes nations ont piétiné ce passage tant du Sud au Nord que du Nord au Sud en fonction de leur esprit de conquête et de domination.

Voici tout d'abord un aperçu des monarques de ces différents pays :

Égypte

19^e et 20^e dynasties.

Ramsès II (~1301-1234) combat les Hittites (puissance d'Asie Mineure qui a dominé l'Égypte) à Qadesh (près de Hamat sur l'Oronte en Syrie).

Ramsès III (~1197–1165) combat les « peuples de la mer », sans doute les Philistins qui s'installent sur la côte méditerranéenne à peu près en même temps que les Hébreux nomades s'installaient dans le pays de Canaan.

26^e dynastie.

Psammétik I (663-609) réussit à se libérer du protectorat d'Assarhaddon (Assyrie) qui occupait le Delta du Nil. Il conquiert toute l'Égypte² et fonde la 26^e dynastie.

Nékaos II (609-594) tue le roi de Juda, Josias, à la bataille de Megiddo en 609, alors qu'il va soutenir le roi assyrien, Assur-Uballit, assiégé à Haran. Il espère ainsi conforter sa puissance au Nord et, en passant, il met la main sur le royaume de Juda qui doit payer tribut (2 R 23 :33)

Psammétik II (594-588)

Apriès (589-570)

² La Basse et la Haute Égypte. Les pharaons ont donc deux insignes sur leur tiare, le faucon et le cobra représentant la Haute et la Basse Égypte.

Amasis (570-526)

Psammétik III (526-525) vaincu à la bataille de Péluse (à l'Est du Delta) en 525 par Cambyse qui le met à mort. L'Égypte est alors dominée par la Perse jusqu'à la conquête d'Alexandre le Grand (333).

Assyrie

L'Assyrie (capitale Ninive) est un Etat militaire aux méthodes brutales. Esaïe (5 :26-29) décrit cet Etat guerrier à son apogée, tandis que Nahoum (2 :4-3 :7) se réjouit de son déclin et de sa chute sous les coups de Babylone. L'armée assyrienne n'hésite pas à empaler ou à écorcher vif quelques vaincus pour terroriser la population. Les divinités des peuples vaincus ne sont pas respectées : les temples sont rasés, leurs statues sont emportées à Ninive ou brisées, ce qui provoque la haine des populations. C'est un royaume avec des hauts et des bas, selon la force ou la faiblesse du maître du pays ; c'est donc un empire assez fragile. A la mort du souverain, l'empire se disloque, chaque nation essaie de reprendre son indépendance et le successeur du souverain défunt doit presque reconquérir le royaume. Comme l'Assyrie n'a pas de frontières naturelles, son armée de professionnels est toujours en déplacement soit pour se défendre, soit surtout pour attaquer. Elle est redoutable et les petits royaumes de la région proche orientale la craignent. Le VIII^e s. est l'apogée de l'empire avec Tiglat Piléser III.

Parfois, des rois font appel aux Assyriens pour se protéger de leurs voisins ennemis, comme Achaz, roi de Juda, pour se protéger des Syriens et des Israélites, ce que le prophète Esaïe déconseilla et qui coûta fort cher au royaume de Juda (Es 7 :1-9 ; 2 R 16). La stratégie de l'armée est simple ; elle comporte trois stades : 1^o) elle fait des incursions tous azimuts, pille, mais laisse le gouvernement en place. 2^o) Si une nation soumise a tendance à se révolter, le roi d'Assyrie intervient, y met un roi de son choix pris parmi la famille royale ou un noble du pays et le pays doit payer un tribut ; 3^o) s'il se révolte encore, il est quasi détruit, les villes brûlées, les arbres fruitiers coupés et une partie de la population est déportée en divers endroits de l'empire, alors que d'autres sont transplantées à leur place ; la nation vaincue est transformée en province avec un gouverneur assyrien et la royauté supprimée comme ce fut le cas d'Osée, roi d'Israël en 725-720 (2 R 17 :1-6). Ce système terroriste évite de nouvelles révoltes.

Le but politique de l'Assyrie a été d'essayer d'établir une liaison avec l'Égypte en vue du commerce et peut-être d'une domination sur le pays du Nil. Ce brassage de populations a fini par détruire le sentiment national des peuples et favorisa la naissance des grands empires babylonien, perse, grec et romain.

Dès de XII^e s. l'Assyrie apparaît sur la scène de l'histoire

Tiglat Piléser I (~ 1115-1077)

...

Assurbanipal II (~883-859)

Salmanasar III (~859-824)

Adad-Nirari III (~810-783)

Salmanasar IV (~772)

Assurdan (~775-765)

Tiglat-Phalassar III (745-727) (2 R 15 :29 ; 16 :7) appelé Poul en 2R 15 :19

Salmanasar V (727-722) campagne contre le royaume d'Israël (2 R 18 :9-12)

Sargon II (~721-705) met fin au royaume d'Israël, en 722, et détruit Samarie après trois ans de siège (2 R 17 :2-6) organise la région en plusieurs provinces : Damas, Qarnaïm, Megiddo, Galaad, Samarie, Dor, Ashdod.

Babylone puis la Perse garderont cette organisation provinciale.

Sennachérib (704-681) assiège Jérusalem au temps du roi Ezéchias et du prophète Esaïe, mais il ne réussit pas à prendre la ville (2 R 18-19 ; Es 36-39)

Asarhaddon (680-669) (Esd 4 :2,10)

Assurbanipal (668-626) la décadence de l'empire commence

Assur-Etililam

Sinsariskun (mort en 612)

Assur-Uballit II (612-609) vaincu par les Babyloniens à Haran.

Fin de l'empire assyrien.

Médie

Dans la partie Nord, des tribus iraniennes ont formé un empire important, le royaume de Médie, situé dans le Caucase et au Sud du Caucase, en Arménie, dans les montagnes de l'Asie mineure avec le Mt Ararat et jusqu'au fleuve Halys (qui passe près de Kaisery et à l'Est d'Ankara pour se jeter dans la Mer Noire) ; capitale : Ecbatane. En 614, les Mèdes détruisent Assur ; en 612 ils s'emparent de Ninive avec l'aide de Nabopolassar roi de Babylone. Ils prennent encore l'Elam.

Babylone, empire néo-babylonien

Nabopolassar (mort en août 605) Gouverneur de Babylone, se révolte contre le pouvoir assyrien, se proclame roi avec l'aide des Mèdes (Cyaxare) et des Scythes (614-612) et fonde la dynastie néo-babylonienne.

Nabucadnetsar II (graphie hébraïque) ou Nabucodonosor (graphie de la LXX) (605-562) est le fils de Nabopolassar. Après la bataille de Karkémish sur l'Euphrate, Nabucadnetsar devient roi le 06.09.605 (vraisemblablement) et s'empresse de conquérir la Syrie-Juda et l'Égypte. Prise de Jérusalem en 597 et 587 avec deux déportations ; il emmène Yoyakin en 597 à Babylone (2 R 24 :12), puis Sédécias en 586 (Jr 39 :7).

Evil-Mérodach, fils de Nabucodonosor né en 581 (562-560)

Nergal-Sharetser (gendre de Nabucodonosor) (560-556) (Jr 39 :3,13)

Labashi-Marduk

Nabonide (556-539) attaque le pays d'Edom (Dedan et Témán).

Vaincu par Cyrus le Perse en octobre 539. Fin du royaume néo-babylonien (cf. Es 47).

Nabucodonosor III essaie de se révolter contre les Perses. Darius I mâte la rébellion en 522.

Nabuchodonosor IV (521), est tué sur l'ordre de Darius I.

La fin de Babylone

La décadence de Babylone³ est imputable aux dissensions et à la faiblesse du royaume. Les nations voisines en profitèrent. La plus habile fut la Perse avec Cyrus qui réussit à battre toutes les puissances voisines, et pour finir, Babylone tomba également. Ce nouvel empire s'étend de l'Afghanistan à la côte ouest de l'Asie mineure, du Caucase au golfe persique et à l'Égypte. Les territoires de la Syrie, de Samarie et de Judée sont donc englobés dans cet immense ensemble.

Perse

Au VI^e s. les Achéménides provoquent la chute de la Médie ; Cyrus II renverse Astyage avec l'aide de la cavalerie mède révoltée contre son suzerain ! Cyrus devient le roi des Mèdes et des Perses. Cyrus prend encore la Lydie du roi Crésus (capitale : Sardes) et son empire s'étend jusque sur les bords de la mer Egée (546). Babylone s'affaiblit sous la royauté de Nabonide et tombe (539) aux mains de Cyrus qui devient le maître du monde proche-oriental. A l'Est, il fait campagne jusqu'aux confins de l'Afghanistan. Son fils Cambyse part pour l'Égypte qu'il transforme en satrapie (province perse) (528). Cambyse avait un frère, Smerdis, qui lui faisait ombre. Il le fait assassiner. A sa mort, Cambyse n'a pas d'héritier, mais un mage, Gaumata, proclame qu'il est, lui, Smerdis ressuscité et il réussit à prendre le pouvoir, ce qui crée un grand désordre dans tout l'empire, jusqu'à ce que Darius I prenne le pouvoir, rétablisse l'ordre d'une main de fer dans un empire qui va de l'Arabie à la mer Egée, de la Caspienne au Nil. Il mâte toute velléité d'insurrection ; le calme revient... pour quelque temps.

Cyrus II imagina une politique toute nouvelle en Orient. Il ne se présente pas comme un vainqueur, mais comme un **libérateur** des populations sujettes. Il respecte les coutumes des différentes populations, leurs divinités, leur administration dans leurs provinces. Il prévoit que chaque nation aura sa loi religieuse propre ; d'une certaine manière, on peut dire que le pouvoir perse favorise et promeut la rédaction du Pentateuque, ces cinq livres placés sous l'autorité de Moïse reconnu par toutes les tendances religieuses qui existent à cette époque dans les milieux juifs et samaritains, avec les traditions patriarcales (Abraham, Isaac, Jacob), des lois sa-

³ D'après A. Lods, *Les Prophètes d'Israël* p. 203 ss.

cerdotales, civiles, pénales, avec une diversification et des compromis qui permettent aux uns et aux autres de trouver un consensus. Cette politique libérale s'étend donc aux juifs qui peuvent retourner dans le pays de leurs ancêtres. De plus, ceux qui reviennent ne reviennent pas les mains vides, mais avec tous les ustensiles du culte emportés précédemment par Nabucadnetsar.

L'édit de Cyrus II en faveur des juifs n'est pas une faveur spéciale pour eux seulement. Ce libéralisme est appliqué à tous les déportés par les Babyloniens ; d'autres édits du même genre on dû être rédigés en faveur des autres peuples. Les récits bibliques insistent naturellement sur ce qui s'est passé pour les juifs, mais ce n'est qu'une vue partielle de l'événement créé par la politique du nouveau maître du monde oriental. L'édit de Cyrus en faveur des juifs et du Temple de Jérusalem est sans doute une réalité historique, mais nous ne connaissons pas le texte exact de cet édit. Esd 1 :2-4 est une interprétation juive. Es 44 :28 en donne un résumé dont les termes pourraient être très proches du texte authentique ; il y a encore Esd 5 :13-15 (bon résumé officiel). Es 61 :3-5 en est une évocation. Dans tous les cas, l'arrivée de Sheshbazar, puis de Zorobabel et de Josué s'inscrivent parfaitement dans le sens de l'édit et par conséquent, les fondations du Temple sont posées solennellement (Esd 3 :8-13) ; le Temple lui-même ne sera bâti que 18 ans plus tard, en 520-515 (Ag 2 :15-18). Il est difficile de se faire une idée sur le déroulement de cette construction. Selon Esd 5 :14-16, Sheshbazar avait reçu le mandat de construire "la Maison de Dieu" à Jérusalem. Mais ce Gouverneur envoyé par Cyrus (Esd 1 :8) disparaît du récit après avoir posé les fondations (Esd 5 :16). Selon Esd 4 :24, les travaux ont été interrompus jusqu'à la deuxième année de Darius I^{er}.

Cyrus I (mort en 600) fondateur de la dynastie des Achéménides

Cyrus II le Grand (558-528)

victoire sur Astyage et les Mèdes (550) (capitale Ecbatane). Fin du royaume mède

victoire sur Crésus et la Lydie (547/546) (capitale Sardes. cf. Ap 3 :1-6). Fin du royaume de Lydie

conquêtes jusqu'aux confins de l'Afghanistan

victoire sur Nabonide et Babylone (539). Fin de l'empire néo-babylonien

Edit de libération pour les juifs (Esd 1 :1 ; 6 :3-5 ; Es 44-45) et pour d'autres peuples

Cambyse I (528-522) conquiert l'Egypte et en fait une satrapie

Gaumata Un mage, appelé le faux Smerdis (Smerdis avait été assassiné par son frère Cambyse et Gaumata prétend être **Smerdis** ressuscité) (522-521). Dans son *Histoire* (3 :68), nous dit qu'il devait avoir les oreilles coupées ; c'est pourquoi, il refusait les audiences, même avec les nobles. Darius l'élimine.

Darius 1^{er} (521-486) (Esd 4-6; Ag 1:2; 2:11; Za 1:1; 7:1)

Xerxès (486-465) vaincu par les Grecs à Salamine (île près du Pirée à l'ouest d'Athènes) en 480

Artaxerxès 1^{er} (465-424) envoie Néhémie à Jérusalem (Ne 2 :1-8)

Darius II (424-404)

Artaxerxès II (404-359) envoie Esdras à Jérusalem (Esd 7)

Artaxerxès III (359-338)

Arsès (338-336)

Darius III (336-331) vaincu par Alexandre le Grand en 333 à Issus (situé près de Tarse), ce qui met fin à l'empire perse.

Dynastie davidique

1 et 2 Rois donnent beaucoup d'indications chronologiques, mais elles sont difficiles à exploiter à cause de ses incohérences. Par exemple. Le règne de Pégah n'a pas duré 20 ans (2 R 15 :27), mais 4 ans, si l'on tient compte des indications assyriennes. Il faut dire que les années troubles avant 722 (2 R 15 :8 - 17 :6) ont rendu difficile le travail des scribes à Samarie. Les rois de Juda sont corrélés à ceux d'Israël. Là aussi, il y a des problèmes : Azarias a eu un très long règne, 52 ans (2 R 15 :5), mais son fils Yotam a gouverné à sa place à cause de la maladie de son père ; donc les années de Yotam ne sont pas à ajouter à celles d'Azarias qui est nommé Ozias dans Es 1 :1,6,7 ; 2 Ch 26-27.

A partir d'Ezéchias, la chronologie semble exacte jusqu'à la ruine de Jérusalem.

Il faut donc beaucoup de prudence pour aborder la chronologie de David et de ses successeurs. Ce qui importe, c'est la liste de la dynastie, en sachant que certains noms sont parfois remplacés par d'autres, par exemple :

Yoyakim porte le nom que le pharaon Néko lui a donné, alors qu'il se nommait Eliakim (2 R 23 :34). On remarque que le *El-* (Dieu) est changé en *Yo-* (Yahvé) ; dans les deux appellations, le nom reste théophore.

Yoyakin est nommé Jéconias dans 1 Ch 3 :16 ; Jr 22 :24 ; 24 :1 ; 28 :4 ; 37 :1 ; Mt 1 :11. Le texte hébreu lui donne aussi la forme Konya (כְּנִיָּהוּ) (Jr 22 :24,26).

Les rédacteurs des livres des Chroniques ont relu les traditions historiques des livres des Rois et les ont adaptées à leur conception théologique ; par exemple, ils ignorent superbement toute la tradition concernant le royaume du Nord, Israël, et se bornent au royaume de Juda avec la dynastie de David, Jérusalem et le Temple, qu'ils commentent abondamment. Une liste dynastique nous est donnée en 1 Ch 3 :9-16 et développée dans les versets suivants 17-24.

Les livres des Prophètes sont remplis d'allusions à la situation politique de leur temps et ces porte-Parole de l'Eternel, le Seigneur Dieu, prennent hardiment des positions politiques souvent contraires à celles des rois et à celles du peuple ; Esaïe et Jérémie en sont les illustres témoins à Jérusalem. Esaïe parle au roi d'égal à égal, à Ozias, à Achaz, à Ezéchias ; Jérémie est persécuté, emprisonné, torturé par la hiérarchie militaire qui dicte au faible roi Sédécias sa ligne de conduite et demande la mise à mort du prophète (Jr 38 :4). On ne peut pas comprendre leur prédication sans une certaine connaissance des événements nationaux et internationaux de leur époque. Il en va de même pour Ezéchiel, l'un des déportés à Babylone ; malgré la distance, il suit attentivement tout ce qui se passe à Jérusalem et il apparaît comme un homme particulièrement bien renseigné.

L'Evangile selon Matthieu commence par une généalogie (Mt 1 :1-16), qui n'est pas la même que celle de l'Evangile selon Luc (3 :23-38), parce que ces deux évangélistes n'ont pas l'intention de rapporter une généalogie historique, mais théologique : *filis d'Abraham*, donc quelqu'un qui fait partie du peuple de Dieu, selon

Matthieu ; *fils d'Adam, fils de Dieu* dira le troisième évangile, avec une intention évidente, car Jésus est le Fils de Dieu et sa venue concerne toute l'humanité issue d'*Adam*. Tous les deux veulent pourtant rappeler que Jésus est *fils de David*, qu'il entre dans la dynastie davidique ; il est donc roi.

C'est pourquoi, les données bibliques ne sont pas toujours cohérentes entre elles. On peut admettre, avec ces réserves, la chronologie suivante :

David	fils d'Isaï	(1 S 16 :1-13 ; 1 Ch 2 :12-15 ; Rt 4 :21-22)	
	à 30 ans,	il règne 40 ans : 7 à Hébron, 33 à Jérusalem	(1 R 2 :11
		(1 S 16-31 ; 2 S 1-24 ; 1 Ch 10-29)	(~1010-~970)
Salomon	fils de David	il règne 40 ans	(~970- ~932) (1 R 1-11 ; 2 Ch 1-9)
		Schisme et naissance de deux royaumes : Israël au Nord avec Jéroboam, Juda au Sud avec Roboam (1 R 12).	
Roboam	fils de Salomon	à 41 ans, règne 17 ans	(~932-916) (1 R 14 :21-30 ; 2 Ch 10-12)
Abyam	fils de Roboam	il règne 3 ans	(915-913) (1 R 15 :1-8 ; 2 Ch 13)
Asa	fils d'Abyam	il règne 41 ans	(912-871) (1 R 15 :9-23)
Josaphat	fils d'Asa	à 35 ans, règne 25 ans	(870-846) (1 R 22 :41-51))
Yoram	fils de Josaphat	à 32 ans, règne 8 ans	(848-841) (2 R 8 :16-24)
Achazias	fils de Yoram	à 22 ans, règne 1 an	(841) (2 R 8 :23-29 ; 9 :27-29)
	Athalie prend le pouvoir		(841-835) (2 R 11 :1-16)
Joas	fils d'Achazias	à 7 ans, règne 40 ans	(835-796) (2 R 11 :17 – 12 :21)
Amasias	fils de Joas	à 25 ans, règne 29 ans	(811-782) (2 R 14 :1-20)
Azarias	fils d'Amasias	à 16 ans, règne 16 ans	(780-740) (2 R 14 :21 ; 15 :1-7)
		(il est aussi nommé Ozias Es 1 :1)	
Yotam	fils d'Azarias	à 25 ans, règne 16 ans	(740-735) (2 R 15 :32-38)
Achas	fils de Yotam	à 20 ans, règne 16 ans	(735-~716) (2 R 16 ; Es 7)
Ezéchias	fils d'Achas	à 25 ans, règne 29 ans	(~716-687) (2 R 18-20 ; Es 36-38)
Manassé	fils d'Ezéchias	à 12 ans, règne 55 ans	(687-642) (2 R 21 :1-18)
Amon	fils de Manassé	à 22 ans, règne 2 ans	(642-640) (2 R 21 :19-26)
Josias	fils d'Amnon	à 8 ans, règne 31 ans	(640-609) (2 R 22 :1-23 :30)
		tué par le Pharaon Néko à Méguiddo	
Yoakhas	fils de Josias	à 23 ans, règne 3 mois	(609) (2 R 23 :31-33)
		sujet du Pharaon qui le détrône, l'emène en Egypte et le remplace par son frère Eliakim , fils de Josias et dont il change le nom en Yoyakim	
Yoyakim	fils de Josias	à 25 ans, règne 11 ans	(609-598) (2 R 23 :34-24 :5)
		sujet du Pharaon, puis de Nabucadnetsar, roi de Babylone	
Yoyakin	fils de Yoyakim	à 18 ans, règne 3 mois	(598-597) (2 R 24 :8-16)
		(ou Jéchonias). Emmené à Babylone comme prisonnier et Nabucadnetsar le remplace par Mattania , le frère de Yoyakim, qui est donc le fils de Josias. Il change son nom en Sédécias .	

Sédécias fils de Josias à 21 ans, règne 11 ans (597-587) (2 R 24 :17-25 :7 ; Jr 1 :1-3 ; Jr 26-31 ; Jr 52 :1) emmené captif à Babylone.

Les révoltes du royaume de Juda et l'Exil qui en sont la conséquence provoquent un bouleversement de la dynastie, mais pas son extinction. Si, au temps de Josias, le Pharaon d'Égypte est encore puissant et domine sur Juda et sa région (2 R 23 :29-30, 33-34), Babylone prend de l'importance et son autorité va s'étendre jusqu'aux frontières de l'Égypte (2 R 24 :7) ; donc Juda va être soumis aux Babylo-niens.

Le roi **Josias**, grand réformateur du culte, s'est opposé au Pharaon Néko qui l'a tué dans la bataille à Meguido ; ses trois premiers fils, Yohanan (= Yoakhas), Yoyakim (= Eliakim), Mattanya (= Sédécias), mais pas le quatrième Shallum (1 Ch 3 :2-15), se sont succédé sur le trône de Jérusalem, soumis à la volonté de l'Égypte d'abord, puis de Babylone. Tous les trois se sont révoltés contre ces puissances étrangères sans pouvoir, évidemment, résister à leur Suserain. L'Exil en est la conséquence.

Yoyakin/Jéchonias, est emmené à Babylone où il est prisonnier. Selon Jr 52 :31-34 et 2 R 25 :27-30, après 27 ans d'emprisonnement, le successeur de Nabucadnetsar le libère et l'admet "à la table du roi" ; on est en 561 av. JC. Il a plusieurs enfants : Shaltiel, Malkiram, Pedaya, Shènaçar, Yeqamya, Hoshama, Nedabya (1 Ch 3 :17). Dans les versets suivants, la liste continue et les noms cités sont intéressants, parce que plusieurs d'entre eux se retrouvent dans les livres d'Esdras et de Néhémie, sans qu'on puisse, du reste, assurer qu'il s'agisse des mêmes personnes ; la dynastie continue donc d'une manière plus ou moins cahotante :

Shèshbaçar est *prince de Juda* (שִׁשְׁבָצָר de la racine *être élevé*) (Esd 1 :7-8 ; 5 :14-16) ; c'est un titre royal et Cyrus lui confie de grandes valeurs à porter à Jérusalem, dont il devient Gouverneur (פְּחָה) (Esd 5 :14)⁴ avec la tâche officielle de rebâtir *la Maison de Dieu*. Nous n'avons pas de détails sur ses origines, mais son titre est prestigieux. Il ne faut en tout cas pas le confondre avec Zorobabel : ces deux noms babylo-niens ne peuvent pas désigner une seule et même personne. Il y a une hypothèse intéressante⁵ : Un fils de Yoyakim se nomme Shènaçar (1 Ch 3 :18) ; s'il s'agit du même personnage, Sheshbaçar serait l'oncle de Zorobabel, fils de Shaltiel, qui est aussi nommé petit fils de Jéchonias (1 Ch 3 :19), ce qui justifierait son titre et la succession des deux hommes dans le livre d'Esdras ; je le note en passant, sans pouvoir avec certitude l'inclure dans la dynastie davidique, mais ce n'est qu'une hypothèse, non soutenue par le livre d'Esdras qui ne lui donne pas cette filiation (intentionnellement ?) Brusquement il disparaît sans qu'on sache pourquoi, alors qu'il n'a que rétabli l'autel et posé les fondations du Temple à reconstruire.

⁴ Néhémie aussi reçut le titre et la fonction de *Gouverneur* pendant 12 ans (Ne 5 :14 ; 10 :2 ; 12 :26).

⁵ A, Lods p. 213,

Zorobabel pourrait être le neveu de Sheshbaçar ; il lui succède comme Gouverneur de Juda. Il est le fils de Shaltiel qui est fils de Yoyakin/Jéchonias, selon le prophète Aggée (Ag 1 :1, 12, 14 ; 2 :2,23) et le rédacteur du livre d'Esdras (Esd 3 :2,5 ; 5 :2 ; etc.) ; mais, selon le livre des Chroniques, il serait le fils de Pedaya (1 Ch 3 :17) ; il y a une hésitation sur le nom de son père. Les livres des Chroniques sont l'œuvre de rédacteurs qui ont à disposition des listes de noms ; Aggée au contraire connaît personnellement Zorobabel ; serait-il mieux renseigné que les auteurs des Chroniques ? Cependant, dans l'un et l'autre cas, Zorobabel est petit fils de Yoyakin/Jéchonias ; il est donc dans la dynastie davidique et le prophète Aggée le voit déjà roi à Jérusalem (Ag 2 :21) ; mais lui aussi disparaît de la scène sans qu'on sache pourquoi. Est-ce que son origine royale et les espoirs mis sur lui ont créé des soupçons de la part de ses adversaires qui l'auraient alors supprimé, comme peut-être aussi Sheshbaçar⁶ ? Néhémie aussi a reçu des menaces de mort, mais il a su habilement les surmonter (Né 6 :6 ss). Zorobabel disparu, c'est le grand prêtre Josué qui prend les rênes à Jérusalem. Il semble par conséquent que le pouvoir royal et civil est repris par le pouvoir religieux qui prend, par là-même, une dimension politique. Le judaïsme naît dans ce contexte et Esdras en sera le bon exemple.

Jésus, fils de Marie, l'épouse de Joseph qui est fils de... fils de David (Mt 1 :1-16), entre dans la lignée et la filiation de David par Joseph. Il sera acclamé comme tel à de multiples occasions (Mt 20 :30-31) et notamment lors de son entrée à Jérusalem qui est, pour l'évangéliste, l'intronisation royale du Christ (Mt 21 :1-10). Il est, lui, le dernier qui devait encore venir (Mt 11 :3). La dynastie s'arrête donc dans la personne de Jésus-Christ, fils de David, avec toute l'ironie que Jésus met dans une de ses remarques : il laisse clairement entendre qu'il est plus grand que David, qu'il est le Seigneur (*o κυριος* mot qui désigne l'Éternel, le Seigneur Dieu) (Mt 22 :42-46), le *Fils de Dieu*, selon la généalogie de Lc 3 :38.

On trouvera dans la TOB (version intégrale 2011) p. 2735 ss) le tableau chronologique des événements qui sont survenus au cours de la royauté davidique. La version Segond avec parallèles présente aussi un tableau chronologique. Mais par delà cette sèche nomenclature, il faut relire le témoignage biblique dans les livres de Samuel et des Rois bien sûr, dans les livres des Chroniques, mais aussi dans les livres des prophètes, Esaïe et suivants qui ne sont pas groupés chronologiquement, mais selon d'autres critères, d'abord les 3 « grands prophètes » (Es Jr Ez) (« grands » parce qu'ils sont les plus longs), puis les 12 « petits prophètes » (« petits » parce qu'ils sont plus courts, mais tout aussi importants que les « grands »).

Et n'oublions pas que cette généalogie dynastique trouve son accomplissement dans l'Évangile et en Jésus, le Messie, c'est-à-dire celui qui a reçu l'onction royale par son baptême (Mt 3 :13-17).

⁶ Voir le commentaire d'Esdras. Chap. 5.

Les rois du royaume du Nord ou d'Israël

Il est extrêmement difficile d'établir une chronologie, car il y a des incohérences entre les chronologies chevauchantes des rois de Juda et d'Israël ; le nombre d'années de règne est aussi problématique. Historiquement, il n'y a pas de garantie dans ce domaine, ni dans l'appréciation portée par la Bible sur la qualité des rois d'Israël, puisque les rédacteurs sont des Judéens qui considèrent d'emblée péjorativement ce qui se passe dans le royaume d'Israël. Ceci étant, rien n'empêche de découvrir cette liste et de constater la fragilité de ces règnes. On relira les textes pour en apprécier la richesse, mais aussi les ombres et parfois l'horreur.

Jéroboam , fils de Nébath	(règne 22 ans; 933-911)	1 R 12 :20-33 ; 13 :1 – 14 :19
Nadab , fils de Jéroboam	(règne 2 ans; 913-910)	1 R 15 :25-31
Baasha , fils d'Abbiyya	(règne 24 ans; 910-887)	1 R 15 :33-16 :5
Ela , fils de Baasha	(règne 2 ans; 987-986)	1 R 16 :8-14
Assassiné par Zimri		
Zimri	(règne 7 jours; 886) se suicide	1 R 16 :9-20
Omri	(règne 12 ans; 886-875)	1 R 16 :16-17, 23-28
Achab , fils d'Omri	(règne 22 ans ; 875-853)	1 R 16 :29-22 :40 (Elie)
Akhasiaz , fils d'Achab	(règne 2 ans; 853-852)	1 R 22:52-54
Yoram , fils d'Achab	(règne 12 ans ; 852-841)	2 R 3 (Elisée)
Assassiné par Jéhu 2 R 9 : 14-29		
Jéhu , fils de Josaphat	(règne 28 ans : 841-814)	2 R 9:14-10 :35
Yoakhaz , fils de Jéhu	(règne 17 ans ; 820-803)	2 R 13 :1-9
Joas , fils de Yoakhaz	(règne 16 ans : 803-787)	2 R 13 :10-13
Jéroboam II , fils de Joas	(règne 41 ans ; 787-747)	2 R 14 :23-29
Zacharie , fils de Jéroboam	(règne 6 mois 747)	2 R 15 :8-12
Assassiné par Shalloum		
Shalloum	(règne 1 mois ; 747/46)	2 R 15 :13-15
Assassiné par Menahem		
Menahem , fils de Gadi	(règne 10 ans ; 746-737)	2 R 15 :17-22
Poul (= Tiglat Piléser III) assiège Samarie et repart avec une rançon de 1000 talents d'argent		
Péqahya , fils de Menahem	(règne 2 ans ; 736-735)	2 R 15 :23-26
Assassiné par Péqah		
Péqah	(règne 20 ans ; 737-732)	2 R 15 :27-31
Incursion de Tiglat Piléser III qui s'empare de Qédesh, Hatsor, Galaad, Nephtali ; déportation		
Assassiné par Osée		
Osée , fils d'Ela	(règne 9 ans ; 732-724)	2 R 17 :1-6
Salmanasar envahit le pays. Osée doit payer un tribut. Osée essaie d'appeler le roi d'Egypte, ne paie pas le tribut. Salmanasar revient, emprisonne Osée,		

prend Samarie après 3 ans de siège, déporte une partie de la population et fait de la Samarie une province assyrienne.

Quelques dates

- 614 prise d'Assur par les Mèdes et le Babylonien Nabopolassar
- 612 prise de Ninive par les Mèdes et Nabopolassar
- 609 prise de Haran par Nabucadnetsar.
- 605 Bataille de Karkémish sur l'Euphrate. Nabucadnetsar sort vainqueur de la coalition Egypto-assyrienne et met fin à l'empire assyrien. Nékaô II (ou Néco) rentre en Egypte, en fuite, mais reste maître de la Syrie et de Juda (Jr 46 :1 ss récit de la bataille de Karkémish).
- 597 prise de Jérusalem par Nabucadnetsar, première déportation à Babylone avec le roi Yoyakin.
- 587-586 Le roi Sédécias s'étant révolté, Nabucadnetsar reprend Jérusalem, la détruit, incendie le Temple. Deuxième déportation des Judéens en Babylonie. Exécution du roi Sédécias. Jérémie est un contemporain de cette époque et a parfaitement bien compris la géopolitique de son temps. Jr 20 :4 première mention de Babylone ; Jr 25 :8 ss annonce de la venue de Nabucadnetsar ; Jr 38-41 récit du siège, de la prise et de la ruine de Jérusalem. Voir aussi le livre des Lamentations (qui n'est pas de Jérémie), 2 R 25, Jr 52.
- 539 Victoire de Cyrus sur les Babyloniens. Edit de Cyrus permettant aux juifs (et à d'autres) de regagner leur patrie et de reconstruire le Temple. Première caravane du retour avec Sheshbaçar.
- 537 Rétablissement de l'autel et reprise des sacrifices à Jérusalem avec Sheshbaçar.
- 521 Darius I prend le pouvoir, mâte les révoltes qui ont éclaté un peu partout. Confirmation de l'édit de Cyrus (Esd 5 :6-6 :12).
- 520 Prophéties d'Aggée et de Zacharie.
- 520-515 : Reconstruction du Temple à Jérusalem avec Zorobabel et Josué.
- ~470 Prophéties de Malachie
- 445 Néhémie Gouverneur de Jérusalem et de Juda sous le règne d'Artaxerxès I.
- 397 Arrivée d'Esdras à Jérusalem sous le règne d'Artaxerxès II.
- 333 Victoire d'Alexandre le Grand sur Darius III. Fin de l'empire perse (Dn 8 :3-8a, 20-21).

Impacts de cette géopolitique sur Israël

Les affrontements militaires ont donc été nombreux et particulièrement douloureux pour les régions traversées par les armées et pour leurs populations. La région de Jérusalem a payé un lourd tribut à cause de sa situation entre la Méditerranée et le Jourdain au-delà duquel c'est le désert impraticable. L'Égypte domina la région jusqu'à l'Euphrate ; les Assyriens conquièrent la région et repoussent les Égyptiens (prise de Samarie en 722, siège de Jérusalem par Sennachérib).

L'affaiblissement de l'Assyrie permet à l'Égypte d'espérer de repartir à la conquête du Nord au temps de Josias (2 R 23 :29-30), mais l'Assyrie et l'Égypte sont battues à la bataille de Karkémish par Nabucadnetsar, roi de Babylone. Nabucadnetsar étend son pouvoir vers le Sud (prise de Jérusalem en 587). Puis ce sont les Perses qui portent la guerre dans tout le Proche Orient. Combien de fois la terre d'Israël a-t-elle été foulée par les troupes étrangères !

Tout ce mouvement géopolitique touche profondément et provoque la ruine du royaume du Nord (Israël), puis celle du royaume de Juda (avec Jérusalem) avec comme conséquence la déportation des populations israélites d'abord (722) et judéennes ensuite (597-587). L'Ancien Testament se fait l'écho de ces événements tragiques. La lecture de la Bible juive que nous faisons en tant que chrétiens, nous la faisons en vue de notre édification spirituelle, pour affermir notre piété, pour y découvrir l'amour, la miséricorde, la compassion, les promesses de Dieu. Nous y voyons l'histoire du Salut. Nous sommes relativement peu sensibles aux contextes concrets dans lesquels ont été prononcées les prophéties ; nous lisons peu les récits des guerres, les désastres en tous genres, les reproches faits au peuple élu. Nous préférons les exhortations, les encouragements, les prières des Psaumes et les promesses d'un temps meilleur à venir. Mais, si nous y prêtons attention, nous découvrons aussi le contexte international, difficile et inéluctable, dans lequel a vécu le peuple d'Israël. La Bible est un livre d'édification immergé dans l'histoire du monde, ce qui la différencie d'avec les livres des religions. Les livres des religions de l'Inde, par exemple, demandent à leurs adeptes de s'extraire des préoccupations quotidiennes, de ne pas se laisser happer par le souci de l'autre, d'éviter toute passion, c'est-à-dire tout le contraire de ce qui remplit la Bible. La religion des Grecs est tout sauf édifiante ! Les dieux ne s'occupent tout simplement pas des humains, sauf pour les séduire éventuellement. La religion des Égyptiens est tournée vers la mort et c'est pourquoi les Égyptiens intelligents passent leur vie à construire leurs tombeaux.

Si on enlevait de l'Ancien Testament tout ce qui concerne les imbrications de la politique internationale, les événements de la chute de Samarie et de Jérusalem, on serait obligé de l'amputer d'une bonne partie des prophéties, de ses poèmes et de son histoire. Il ne resterait que des livres comme *les Proverbes, Job, Cantique des cantiques, Qobéleth, Esther...* Et alors, la Bible deviendrait insipide, parce qu'elle ne serait plus reliée au monde et à son histoire. Les prophéties sont toutes des réactions aux événements du monde. La politique régionale, nationale et internationale est donc intimement liée à la prédication des prophètes.

La fin de la dynastie davidique avec Sédécias, l'anéantissement de Jérusalem, la déportation à Babylone, l'exil pendant des dizaines d'années n'ont pratiquement pas compté dans le concert des grandes nations. Des livres comme Esdras, Néhémie, Aggée, Zacharie, Es 40-55 (Second-Esaïe), Es 56-66 (Troisième-Esaïe) sont pétris des derniers événements de l'histoire d'Israël et du commencement du judaïsme et par eux, nous découvrons le retentissement des événements mondiaux de l'époque.

Les victoires de Cyrus sur les Mèdes (550) et sur Crésus, roi de Lydie (547/546) provoquent une espérance extraordinaire auprès des exilés. Les prophéties du Second-Esaïe (Es 40-55) s'inscrivent dans ce contexte ; on pourrait les dater entre 546 et 539 ; Es 47 semble présenter une situation précédant de peu la chute de Babylone. Conscient des bouleversements politiques et comprenant parfaitement le sens que prenait l'histoire, le prophète fait de Cyrus un serviteur obéissant de l'Éternel, qui l'appelle par son nom⁷. L'Éternel nomme Cyrus, donc c'est lui qui commande, qui a le pouvoir, qui est le propriétaire de ce *berger* (Es 44 :28), lequel ne peut faire que ce qui plaît à l'Éternel ; et Cyrus, obéissant sans le savoir à l'Éternel, fera, par son édit, ce que l'Éternel a décidé.

En 539 av. JC, Cyrus roi des Perses, vainqueur des Babyloniens et maître de tout le Proche-Orient, proclame un édit offrant aux juifs, captifs des Babyloniens depuis le temps des déportations de 597 et 586, de rentrer dans leur patrie. La politique de Cyrus est donc à l'opposé de celle des Assyriens et des Babyloniens qui transplantaient des populations entières, afin de les empêcher de se révolter. Cyrus a une politique d'apaisement. L'édit de Cyrus indique que le but de ce retour est la reconstruction du Temple de Jérusalem (toujours appelé *Maison*) et la remise en activité des sacrifices.

En leur permettant de retourner dans leur patrie, Cyrus s'attachait la reconnaissance des peuples ainsi libérés (les juifs n'ont pas été les seuls bénéficiaires de ce genre de décret). Il est évident que des quantités de juifs avaient refait leur vie dans les contrées où ils avaient été déportés (Jérémie leur avait écrit une lettre dans ce sens : Jr 29) ; ils avaient acquis des terres, s'étaient mariés et s'étaient bien intégrés aux populations autochtones ; plusieurs avaient acquis des situations lucratives très en vue comme banquiers, comme hommes d'affaires⁸. Mais un nombre certain d'entre eux avaient conservé la nostalgie de leur Judée lointaine, la terre de leurs pères, la terre héritée de l'Éternel. Pour eux, vivre en Mésopotamie, terre étrangère, c'était vivre loin de l'Éternel. Le Ps 137 laisse deviner leur tristesse :

*Là-bas, au bord des fleuves de Babylone
 Nous étions assis tout éplorés en pensant à Sion.
 Aux saules du voisinage, nous avions pendu nos harpes.
 Là, nos conquérants nous ont demandé des chansons
 Et nos ravisseurs des chants joyeux :
 « Chantez-nous quelques chants de Sion ».*

⁷ Il y a une règle selon laquelle celui qui nomme quelqu'un est supérieur à celui qui est nommé (par ex. Es 43 :1 : *Je t'appelle par ton nom, donc tu es à moi*). C'est le raisonnement que fait le Second-Esaïe à l'égard de Cyrus.

⁸ A. Parrot p.52.

Comment chanter un cantique de l'Eternel en terre étrangère ?

Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite se dessèche

Que ma langue colle à mon palais

Si je ne pense plus à toi,

Si je ne fais passer Jérusalem avant tout autre joie... (Ps 137 :1-6)

Ce genre de tristesse et d'angoisse se retrouve ailleurs encore ; des supplications poignantes, pleine d'humiliation et de repentance fusent du cœur des croyants ; elles datent d'après la destruction du Temple et la ruine de Jérusalem (en 586) et d'avant la reconstruction du second Temple (en 520-515) ; elles sont en *Nous* et non en *Je* ; serait-ce un indice qu'il s'agit d'une prière communautaire, liturgique, liée à un jeûne annuel pour commémorer la destruction de Jérusalem (Za 7 :3,5) :

Eternel, ne t'irrite pas à l'excès, ne te souviens pas à perpétuité de la faute

Regarde, nous sommes tous ton peuple.

Tes villes saintes sont réduites en désert, Jérusalem, une solitude.

Notre nation sainte et glorieuse, où nos pères te louaient est devenue la proie du feu...

A cette vue, peux-tu te contenir, Eternel, te taire et nous maltraiter à l'excès ?

(Es 63 :8-11)

D'autres psaumes au contraire, écrits après l'édit de Cyrus, expriment une joie débordante, une reconnaissance infinie à l'égard de l'Eternel qui a fait des merveilles :

Quand l'Eternel a rétabli la situation de Sion, nous étions comme dans un rêve

Alors, notre bouche était pleine de rire et notre langue de cris de joie

Alors, on disait parmi les nations : l'Eternel a fait quelque chose de grandiose pour eux.

L'Eternel a fait quelque chose de grandiose pour nous et nous étions pleins de joie.

(Ps 126 :1-3)

Tu as montré ton amour pour ton pays, Eternel ! Tu as fait revenir les captifs de Jacob!

(Ps 85 :2)

Cet édit de Cyrus a eu un grand retentissement dans le cœur de quelqu'un comme le second Esaïe. C'est un cri de joie et d'espérance :

Consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu

Rassurez Jérusalem et proclamez à son adresse que sa corvée est terminée

Que son châtement est accompli...

(Es 40 :1-2)

On peut s'étonner de la générosité de Cyrus, mais elle n'est pas incompréhensible ; elle a effectivement un but politique⁹. Les rois perses avaient conscience de

⁹ La politique perse est à l'inverse de celles des Assyriens et des Babyloniens. Ceux-ci déracinaient les populations, empêchaient leur émancipation et voulaient en faire une masse informe de sujets. Cyrus au contraire tient à respecter les traditions, les particularités, les habitudes religieuses. Il rétablit les cultes locaux à Babylone, en Asie mineure, en Egypte, à Eléphantine où le satrape reçoit ordre de permettre aux juifs la célébration de la Pâque, la fête des Azymes, *exactement selon les prescriptions* habituelles, précise le décret.

l'importance d'avoir à Jérusalem une population tranquille et attachée à la couronne. Le pays de Juda est tout proche de la frontière égyptienne, où les tentatives de révolte et d'indépendance étaient périodiques. Les Perses avaient fortifié la région de Gaza où il devait y avoir une garnison au V^e-IV^e s. ; dans ce même V^e s. le satrape de la Transeuphratène, un certain Mégabysos, s'était révolté. Que Néhémie vienne à Jérusalem à cette époque et fortifie les remparts de la ville était un moyen de stabiliser la région. On comprend mieux les raisons du roi de permettre à Néhémie d'abord et à Esdras ensuite d'accomplir tout ce qui nous est rapporté dans ces deux livres. Que Jérusalem ait de nouveau des murailles solides, soit bien organisée et vive tranquillement (c'était là le mandat de Néhémie), tout cela entre parfaitement dans la politique des rois perses¹⁰. Mais la question religieuse avait aussi toute son importance dans l'esprit de Cyrus et le roi y voyait son avantage: En tant que païen religieux, comme toute la population de l'époque, Cyrus pense qu'il est avantageux pour lui que les rites cultuels reprennent à Jérusalem ; *le Dieu de Jérusalem* (ainsi l'appelle le roi, qui le considère comme un dieu de plus dans le panthéon de l'empire) lui sera par conséquent favorable. Son raisonnement est celui d'un polythéiste, polythéisme qui est combattu très fortement par de nombreux textes du second Esaïe (Es 40 :12-27 ; 41 ; etc.) :

*Avant moi ne fut formé aucun dieu et après moi il n'en existera pas
C'est moi, c'est moi qui suis l'Eternel ; en dehors de moi, pas de Sauveur*(Es 43 :10-11)
C'est moi le premier, c'est moi le dernier ; en dehors de moi, pas de dieu (Es 44 :6)

Par ailleurs, l'Eternel est effectivement favorable à Cyrus quand on lit d'autres passages du second Esaïe; Cyrus y est présenté comme un serviteur de l'Eternel qui lui donne le titre de Messie, de Christ, en traduction : de *Oint* (Es 44 :28 - 45 :1-13) ; il est l'exécuteur des desseins de l'Eternel et son édit est une Bonne Nouvelle que le second Esaïe cite presque mots à mot:

Ainsi parle l'Eternel :
Je dis de Cyrus : 'C'est mon berger' ; tout ce qui me plait, il le fera réussir
En disant pour Jérusalem 'Qu'elle soit rebâtie' et pour le Temple 'Sois à nouveau fondé'
Ainsi parle l'Eternel à son messie (ou Oint, Christ), à Cyrus
Que je tiens par sa main droite....
Moi-même je marcherai devant toi...
Ainsi tu sauras que c'est moi l'Eternel,
Celui qui t'appelle par ton nom, le Dieu d'Israël.
C'est à cause de mon serviteur Jacob, oui, d'Israël mon élu,
Que je t'ai appelé par ton nom... (Es 44 :28-45 :3)

Mais le rêve messianique a vite été dissipé par la dure réalité rencontrée sur place par les premiers revenus de captivité ; il fallait qu'ils se bâtissent des habitations, les difficultés rencontrées étaient telles qu'ils se disaient : *le temps n'est pas encore venu de rebâtir la Maison de l'Eternel* (Ag 1 :2-4).

¹⁰ M. Noth op, cit. p. 327 ss.

D'autres n'étaient pas d'accord avec le projet de reconstruction et prêchaient :

Ainsi parle l'Éternel : le ciel est mon trône et la terre est mon marchepied.

Quelle Maison pourriez-vous me bâtir et quel lieu pour que j'y demeure ?

Toutes ces choses, c'est ma main qui les a faites...

Mais voici celui sur qui je porte mes regards :

Sur celui qui est misérable et qui a l'esprit contrit,

Sur celui qui tremble à ma parole.

(Es 66 :1-2)

On pourrait encore citer Ps 50 :8-14 ; 51 :18-19 ; etc. Cependant, il n'est pas sûr que ces textes soient en relation avec la reconstruction du deuxième Temple, car les Psaumes sont très difficiles à dater, faute de repères historiques exprimés et des paroles semblables se trouvent dans Amos 5 :22-25, par exemple.

On découvre ainsi l'interprétation que les auteurs bibliques donnent aux événements du Proche Orient. Cyrus, est-il le messie ? Le retour d'exil, est-ce un nouvel Exode vers une Terre Promise ? La marche triomphale de l'esclavage vers la liberté ? Est-ce que ce renouveau est le signe que le Royaume de Dieu est proche ? Le Temple que l'on reconstruit, est-il vraiment la Maison où Dieu habite ? Les exilés qui reviennent sont-ils eux, et eux seuls, le peuple de Dieu, alors que *les gens du pays* sont tous des impurs ? Obéir à la lettre de la Loi, est-ce un gage de salut ? Il semble bien que le judaïsme naissant avec Sheshbazar, Zorobabel, Josué, Néhémie, Esdras, d'une part, le Second et le Troisième Esaïe, Aggée, Zacharie d'autre part, pour ne citer que les plus éminents, tout ce peuple a répondu *oui* à toutes ces questions. A l'heure du retour, l'effervescence religieuse est forte. Les rois de la terre s'entredéchirent et disparaissent¹¹, toutes les nations sont ébranlées, la terre elle-même sera, elle aussi, ébranlée et même les cieux (Ag 2). Dans Jérusalem qu'on rebâtit, on envisage un monde nouveau. Ce doit être le moment propice pour que Dieu révèle sa puissance et sa gloire et qu'il instaure son règne. L'autel a été relevé et les sacrifices ont repris avec un clergé qui fonctionne de nouveau. Le Temple reconstruit est le signe visible de la grâce de Dieu, de sa présence. De plus, Zorobabel, n'est-il pas un descendant lointain du roi David ? Il est Gouverneur de la Ville, encore en ruine certes, mais c'est la Ville sainte, la cité de l'Éternel (ses promesses l'attestent). Tous les paramètres semblent réunis pour que ce monde passe et qu'enfin le Règne de Dieu sur terre soit instauré avec Zorobabel comme roi et représentant de Dieu, puisqu'il reçoit le sceau, le cachet de l'Éternel (Ag 2 :20-23); il ne peut être que le Messie annoncé par les prophètes: c'est ce que le prophète Aggée proclame (Ag 2 : 6-9,22): L'ère messianique va incessamment surgir de l'ébranlement de l'univers. Les troubles politiques du moment (mort de Cambyse, usurpation du pouvoir par un mage, désordres partout, assassinat de ce mage usurpateur par Darius qui prend la pouvoir au milieu des révoltes) sont la preuve certai-

¹¹ La mort de Cambyse en Syrie laisse le trône vide, puisqu'il n'a pas de descendant : il avait fait assassiner secrètement son frère considéré comme un rival dangereux ; un mage, Gaumata, prétend être le frère assassiné et prend le pouvoir au milieu des désordres. Le monde est donc bouleversé ; des révoltes éclatent partout en vue d'indépendance ; le vocabulaire d'Aggée s'en ressent.

ne que les prophéties d'Aggée sont justes, d'autant plus que les visions du prophète Zacharie vont dans le même sens. On est en pleine eschatologie (cf. Mt 24). A l'heure où l'Éternel va inaugurer son règne, il serait inadmissible que sa Maison ne soit pas prête pour le recevoir, d'où les exhortations fortes d'Aggée ! Cependant, on distingue chez Zacharie une sorte de regret, car dès que le nouveau Darius eut mâté les révoltes qui avaient éclaté partout dans l'empire, le calme revient, la paix s'installe (Za 1 :11 ; 2 :4) ; donc l'effervescence tombe et avec elle la vision messianique s'estompe, puisque le monde continue à vivre. Zacharie, comme Aggée, croyait que le jour J était arrivé.

Il faut cependant convenir que *le règne de Dieu ne vient pas de manière à frapper les regards* (Lc 17 :20) et que la géopolitique n'est pas un facteur déterminant. Ce n'est ni la volonté de l'homme, ni ses calculs, ni la conjoncture universelle qui permettent au Royaume de Dieu d'advenir. En réalité, Zorobabel n'a pas été le messie comme le prédisait Aggée à la fin de l'an 520 av. JC. Il a fallu attendre encore 520 ans pour que le Messie promis se révèle en la personne de Jésus-Christ, qui apparut incognito, dans un monde tout aussi agité au point de vue politique avec des Hérode, des César, des Ponce Pilate. Mais la trompette embouchée par Jean-Baptiste a eu un tout autre son que celle d'Aggée. Aggée a parlé haut et fort pour la reconstruction du Temple ; Jean-Baptiste a aussi parlé haut et fort, mais en vue de la reconstruction des consciences (Lc 3 :1-18).

Zorobabel n'est pas devenu ce qu'Aggée et Zacharie imaginaient. Darius a rétabli la *Pax persica*, la paix perse, dans l'immense empire qui inclut Jérusalem. L'histoire jérusalémitique n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des empires du Proche-Orient. Mais cette histoire toute modeste nous dit la grande espérance proclamée par les prophètes, dont Aggée a été l'un des derniers. Pour bien comprendre les chapitres 1 à 6 du livre d'Esdras, il faut donc lire les prophètes Aggée et Zacharie.

Cependant, une fois le Temple reconstruit, on retombe vite dans les travers anciens : les prêtres comme les membres du peuple ont une vie spirituelle, morale, sociale qui laisse fortement à désirer (cf. par exemple Ne 13 et la prophétie de Malachie et du Troisième Esaïe).

Les livres d'Esdras et de Néhémie s'inscrivent dans cette période du retour des exilés dans leur patrie.

IMBRICATION DES LIVRES D'ESDRAS ET DE NÉHÉMIE TRAVAIL D'UN SCRIBE-REDACTEUR

Un lecteur attentif, curieux de la chronologie des événements touchant la période d'Esdras et de Néhémie, sera étonné de l'imbroglie qui caractérise ces deux livres. Ce paragraphe essaie de permettre au lecteur moderne de suivre les activités de ces deux grandes figures de l'AT et de comprendre pourquoi le scribe a tenu à déplacer les événements, pour les faire coïncider avec son idée.

Un scribe inconnu a eu entre les mains un manuscrit qu'on a appelé *Mémoires d'Esdras* et un autre *Mémoires de Néhémie*. Il les a utilisés pour écrire ce que nous appelons aujourd'hui le *livre de Néhémie* et le *livre d'Esdras*. Sans doute, n'était-il pas seul, mais entouré d'autres scribes soucieux de conserver l'histoire d'Israël et du début du judaïsme. Avant lui et ses confrères, d'autres avaient déjà écrit, copié et recopié ce qui finalement a formé la Bible des juifs, notre AT. Ces hommes avaient sous les yeux d'autres textes, soit conservés dans notre AT, soit perdus pour nous, mais parfois cités par eux, par exemple le *livre du Juste* (2 S 1 :18) ou celui cité par notre scribe le *livre des Chroniques* (Ne 12 :23) qui est un autre livre que les livres des Chroniques canoniques. Un scribe comme ce rédacteur des livres d'Esdras et de Néhémie, au milieu du IV^e s. av. JC, ne va pas simplement recopier ce qu'il a sous les yeux. Il a un plan, une idée et il va utiliser les documents à sa disposition et les réinterpréter pour exprimer son idée qui est parfois différente de celles exprimées par les documents eux-mêmes. Quelle est donc l'idée directrice de ce ou de ces scribes-rédacteurs ? Il va raconter les grands événements du retour de l'exil, de la renaissance du Temple et de la ville de Jérusalem, de la renaissance de la foi juive dans le pays de Juda. Il a à disposition une masse d'informations orales et écrites et il va choisir parmi elles celles qui peuvent entrer dans son plan, laissant délibérément de côté beaucoup d'autres choses qui ne sont donc pas parvenues jusqu'à nous.

L'édit de Cyrus, roi des Perses, promulgué en 539, est le point de départ (mais l'édit lui-même n'est pas parvenu jusqu'à nous). Notre rédacteur évoque quelques aspects du retour (dès 537 environ), non seulement le retour des personnes, mais aussi des objets rapportés pour le Temple. Il s'attache à raconter la reconstruction du Temple et les difficultés rencontrées (520-515), la restauration des murailles avec Néhémie (445-432) et la restauration religieuse avec Esdras (397). Mais pour lui, cette chronologie est sans importance. Selon sa conception théologique, le sacerdoce est au-dessus du peuple des fidèles, donc le prêtre Esdras passe avant Néhémie qui est un grand croyant, mais qui n'est pas prêtre. Comme on dit aujourd'hui, Néhémie est un laïc (mot du reste fort problématique). Conséquence : la personne d'Esdras *doit* passer *avant* celle de Néhémie, même si chronologiquement Néhémie précède Esdras de plusieurs dizaines d'années. Le rédacteur va donc manipuler les documents pour faire en sorte qu'Esdras apparaisse le premier. Voilà pourquoi, immédiatement après la reconstruction du Temple (Esd 4-6), Esdras apparaît sur la scène de l'histoire (Esd 7-10), histoire donc corrigée en fonction de l'idée du

rédacteur. De plus, il donne le nom d'*Esdras* à son livre, alors que dans les chapitres 1 à 6 il est questions d'autres personnalités très importantes (Sheshbaçar, Zorobabel, Josué).

Mais la réforme d'Esdras ne peut avoir lieu que dans une Jérusalem réhabilitée, d'où l'intervention de Néhémie, dont la mission est de restaurer la muraille de la ville, de repeupler Jérusalem, de la sécuriser et d'établir une vie sociale harmonieuse entre les habitants (Ne 1-7). Selon notre scribe, les conditions sont remplies pour qu'Esdras intervienne et procède à une réforme religieuse qui est à la base du judaïsme (Ne 8). Il considère que la réforme de Néhémie (Ne 10 qui formait en réalité le dernier chapitre des Mémoires de Néhémie) *doit* être mise au compte de la réforme d'Esdras ! Donc le scribe-rédacteur déplace le dernier chapitre des Mémoires de Néhémie et le place à la suite de Ne 9 qu'il attribue à Esdras, et le dernier chapitre de Néhémie devient ainsi notre chapitre 13 ! Toujours selon sa pensée, le livre de Néhémie qui raconte une histoire plus ancienne que le livre d'Esdras a été placé après celui d'Esdras ; pourquoi ? - Certainement parce que Néhémie était un laïc (si on ose utiliser ce néologisme), tandis qu'Esdras était un prêtre. Le livre qu'il intitule *Néhémie*, le laïc, est placé après celui d'Esdras, le prêtre.

Le rédacteur de ces deux livres avait donc sous les yeux des écrits provenant de plusieurs sources :

- les *Mémoires* d'Esdras et de Néhémie qu'il a su utiliser en leur laissant leur fraîcheur et en gardant le style à la première personne du singulier, tout en reliant ces différents textes par des ponts littéraires et en mettant alors le texte à la troisième personne ; on le remarque fort bien au cours des chapitres 7 à 10.

- Il a aussi recopié des lettres officielles, correspondances diplomatiques, en araméen ;

- il a également repris et arrangé des listes et des statistiques de personnes (Esd 2).

- et encore d'autres documents : des prières (Ne 9), et d'autres récits qui n'entrent pas dans ces livres, parce qu'ils appartiennent à une autre période de l'histoire (Esd 4 :6-24).

Sa manière de travailler montre le soin qu'il a pris pour réunir tous ces documents, et le souci de fidélité aux textes qu'il a utilisés ; son travail a été consciencieux. Qui est cet écrivain ? Il ne se présente pas ; il est inconnu. Il y a aussi une grande similitude entre ces deux livres et les deux livres des Chroniques, mais leurs perspectives théologiques sont différentes. Si 1 et 2 Chroniques ont David comme référence et ignorent totalement le thème de l'Exode, les livres d'Esdras et de Néhémie se réfèrent à l'Exode, à la loi de Moïse et ignore David et la royauté. Si 1 et 2 Chroniques comme Esdras, parlent longuement du Temple de Jérusalem, il ne s'agit pas du même bâtiment ; les Chroniques racontent la construction au temps de Salomon, le livre Esdras parle de la reconstruction du second Temple. Dans Jérusalem que Néhémie restaure et fortifie.

Ce scribe, à la fois auteur et rédacteur, a donc manipulé les documents qu'il avait sous les yeux. Mais surtout, il a eu le respect des textes qu'il a conservés, re-

prenant mot à mot les autographes de Néhémie et d'Esdras. Il faut reconnaître que son plan correspond à son idée de départ et nous sommes très reconnaissants que son œuvre soit parvenue jusqu'à nous. Il est vrai qu'il a fait quelques erreurs en coupant et en déplaçant les morceaux qu'il a conservés. Les savants biblistes actuels en ont décelé plusieurs.

Il a accompli un énorme travail rédactionnel, coupant, élaguant, déplaçant les textes qu'il avait sous les yeux. On dirait aujourd'hui qu'il a fait du couper/copier-coller. Grâce à cette méthode de la copie, il a conservé une bonne partie des *Mémoires* de Néhémie et de celles d'Esdras que nous retrouvons aisément, parce qu'elles sont à la première personne du singulier, ce qui est très précieux. La fidélité du scribe copiste nous permet de lire aujourd'hui le texte même de Néhémie et d'Esdras ; mais en même temps, au vu du plan et de l'idée du scribe, nous n'avons des *Mémoires* d'Esdras et de Néhémie que ce qui était utile à son plan. Celui-ci a délibérément résumé et bien souvent éliminé ce qui ne l'intéressait pas ou ce qui ne correspondait pas à ses idées théologiques. Nous ignorons donc une partie de ces Mémoires.

Les deux livres d'Esdras et de Néhémie font partie des derniers livres de la Bible hébraïque, dans le troisième groupe : les ECRITS. A l'origine ces deux livres n'en formaient qu'un seul ; la traduction grecque (LXX) contient en effet ces deux livres réunis en un seul, qu'on nomme 2 *Esdras* ou *Esdras B* ; la séparation en deux livres remonte à la Vulgate qui les appela 1^{er} et 2^e Esdras. Cette séparation a été introduite dans le texte Hébreu en 1448¹². Plus anciennement encore, on a pensé qu'ils terminaient la grande histoire des livres des Chroniques¹³ ; en effet, la fin de II Chroniques et le début d'Esdras sont identiques. On ne sait pas pourquoi les livres d'Esdras et de Néhémie ont été détachés des livres des Chroniques, ni pourquoi ces deux livres ont été finalement placés avant les Chroniques dans la Bible hébraïque. Donc, la fin de la Bible hébraïque comprend dans l'ordre les livres suivants : Esdras, Néhémie, 1 et 2 Chroniques. La période de rédaction est la même pour ces quatre livres : vers 350 av. JC. Vraisemblablement que les rédacteurs n'ont pas voulu que les derniers mots de la Bible soient ceux qui racontent la fin catastrophique de Jérusalem et la mise en captivité du peuple élu. En recopiant le début d'Esdras à la fin de 2 Chroniques, une grande espérance était inscrite pour l'avenir de ce peuple¹⁴. Je pense que cette dernière remarque est judicieuse. La présence de l'édit de Cyrus à la fin des Chroniques n'est pas la preuve que les livres d'Esdras et de Néhémie étaient rattachés, à l'origine, aux livres des Chroniques. L'essentiel est

¹² Bible du centenaire vol 3, p. XXVI.

¹³ Qu'*Esdras* et *Néhémie* aient terminé les livres des *Chroniques* est donc peu vraisemblable vu la grande différence théologique entre eux.

¹⁴ Le livre précédent est celui de **Daniel**, il s'agit non d'histoire, mais d'une fiction historique. Il date du milieu du II^e s. av- JC. La vérité de ce livre n'est donc pas dans le déroulement historique, mais dans le contenu spirituel de ce livre. Daniel est l'image de celui qui sait résister à l'idolâtrie, à la persécution, dont la foi en Dieu est inaltérable. Les livres d'Esdras et de Néhémie sont tout au contraire historiques ; ils sont les seuls qui nous permettent de savoir quelque chose sur cette période du début du judaïsme. Néanmoins, le livre de Daniel contient des parties historiques, mais exprimées d'une manière symbolique souvent difficile à percevoir. Il évoque, par exemple, la rencontre de Darius et d'Alexandre le Grand et la victoire de ce dernier (Dn 8).

que toute la rédaction de ce scribe a été conservée et nous est parvenue grâce à la canonisation de ces deux livres. Sans ces deux livres, nous ne saurions rien de cette période dans le Proche Orient, sur l'attitude de Cyrus et de ses successeurs à l'égard d'Israël, sur la naissance du judaïsme. Sans doute, l'historien Flavius Josèphe (70 ap. JC) a-t-il écrit une histoire juive, mais tout ce qu'il écrit n'est pas toujours fiable.

Le livre d'Esdras se divise en trois parties :

- 1) L'édit de Cyrus, un premier retour des exilés avec **Sheshbaçar**, relèvement de l'autel des sacrifices et un début de reconstruction du Temple, en fait les fondations. Le rédacteur minimise le plus possible le rôle de Sheshbaçar. Le Gouverneur **Rehoun** et les gens du pays auraient empêché la continuation des travaux (chap. 1-4) (le chap. 2 vient d'ailleurs, mais le rédacteur l'inclut dans son plan et en fait un recensement de la caravane emmenée par Sheshbaçar).
- 2) Sous l'impulsion des prophètes Aggée et Zacharie, reprise de la reconstruction du Temple sous les ordres de **Zorobabel** et **Josué** (Zorobabel disparaît rapidement); obstruction du Gouverneur **Tatnai**, demande de renseignement au roi Darius, qui ordonne la poursuite des travaux ; dédicace de la Maison et célébration de la Pâque (chap. 5-6).
- 3) Arrivée d'**Esdras** avec un nouveau groupe d'exilés ; Esdras procède à une purification ethnico-religieuse (chap. 7-10).

Le livre de Néhémie se divise en quatre parties :

- 1) Un premier séjour de 12 ans autorisé par le roi Artaxerxès I pour reconstruire Jérusalem, la rendre habitable et la repeupler (Ne 1-7)
- 2) Un fragment des Mémoires d'Esdras intercalé par le rédacteur (Ne 8-9) (Ne 9 est une pièce rapportée d'ailleurs)
- 3) Suite des Mémoires de Néhémie (11-12)
- 4) Un second séjour à Jérusalem (Ne 13 et 10)

La chronologie des livres d'Esdras et de Néhémie se présente à peu près ainsi :

- 539 Edit de **Cyrus II** (Esd 1 :1-4 // 2 Ch 36 :22-23 ; répété en 6 :3-5).
Mission de **Sheshbaçar** (Esd 1 :5-11 ; 2 :68-70)
Départ des premières caravanes.
Recensement des exilés retournés à Jérusalem. Esd 2 est secondaire par rapport à Ne 7 :6-72a qui semble plus ancien (ce chapitre 2 est indépendant du contexte où il a été inséré).
- 537 Sheshbaçar à Jérusalem. Ordre de Cyrus: relèvement de l'autel à son emplacement primitif (Esd 5 :14-16), déblaiement de l'emplacement du Temple,

apport de matériaux en vue de la construction du Temple (Esd 3 :7). Il est empêché de mener à bien à cause de l'opposition de Rehoum et des gens du pays (Esd 4 :1-5 :5). Sheshbaçar disparaît de la scène de l'histoire.

(Remarque : Ce n'est pas Zorobabel et Josué qui rétablissent l'autel contrairement à Esd 3 :2-3).

Fête des Tentes ou plus exactement : des cabanes, des huttes (Esd 3 :4)
(סוכות)

Premiers holocaustes le premier du 7^e mois (Esd 3 :6a)

... **Zorobabel et Josué** arrivent avec une caravane et entreprennent le travail de reconstruction du Temple (Esd 3), non accompli par Sheshbaçar.

Le Gouverneur Tatnaï intervient, suspend les travaux et écrit au roi Darius I^{er} (Esd 5 :3-17).

... **Troisième Esaïe** (peut-être plus tôt (539) ou plus tard (IV^e s.)

520 août-septembre : prédication d'**Aggée** (Ag 1 et 2) qui doit donner les vraies raisons du retard dans la reconstruction du Temple.

520-518 Prédication de **Zacharie** (Za 4 :7)

520 Darius I^{er} (521-486) confirme et autorise la construction du Temple (Esd 6 :1-12)

520 Reprise du chantier du Temple (Esd 6 :13-15)

Zorobabel semble avoir disparu avant la fin de la reconstruction

515 Dédicace du Temple avec une grande fête et célébration de la Pâque (Esd 6 :16-22)

~470 Prédication de **Malachie**

445 Arrivée de **Néhémie** à Jérusalem (Ne 1 :1) avec une mission d'Artaxerxès 1^{er} (465-424) : relever les murailles, repeupler Jérusalem, organiser la vie sociale (Ne 1-7 ; 11-12 ; 5) (1^{er} séjour). Réformation morale, spirituelle et religieuse (Ne 13 ; 10). Il accomplit un travail moral et spirituel : respect du service du Temple, du sabbat, exhortation (non pas obligation !) à se séparer des étrangers, notamment dans les mariages mixtes (deuxième séjour).

397 **Esdras** à Jérusalem (Esd 7-8)

Proclamation de la Loi et fête des cabanes (Ne 8)

Confession des péchés (Esd 9) (Ne 9 indépendant)

Les divorces exigés (Esd 10)

~350 Rédaction des livres ; rédaction finale sous Darius III (336-331)

Le livre d'Esdras nous donne beaucoup d'indications concernant l'activité d'Esdras et la manière dont il s'y est pris pour exécuter sa mission. Mais ce serait une erreur de ne pas tenir compte de ce qui concerne Esdras dans le livre de Né-

hémie¹⁵ ; il y est rapporté la convocation d'une grande assemblée où la Loi est lue, expliquée et commentée, voire traduite (Ne 8), conformément à l'un des points de la mission d'Esdras donnée par le roi perse : Faire connaître la Loi à tous ceux qui ne la connaissent pas (Esd 8 :25). Le rédacteur du livre a arrangé la matière dont il disposait selon ses critères propres ; on peut considérer que Ne 8 trouverait bien sa place dans le livre d'Esdras, avant la séparation des femmes étrangères du peuple élu. Quant à Ne 9, cette prière traditionnelle doit appartenir à un autre contexte ; peut-être que le rédacteur l'avait entre ses mains et l'a insérée ici ; en fait, elle n'a pas sa place ni pour le temps de Néhémie, ni pour celui d'Esdras.

Le livre de Néhémie est plus facile au niveau textuel. Le rédacteur a utilisé les Mémoires de Néhémie. Il n'y a que l'insertion du chapitre 8 qui doit être relié à l'œuvre d'Esdras. Le chapitre 9 est un bloc erratique conservé par Esdras (?).

Nous devons, à travers ces deux livres, essayer de comprendre le message que le scribe a laissé : appréhender l'histoire du salut malgré les vicissitudes de l'existence ; comment le judaïsme a essayé de résoudre les graves problèmes qui se posaient au retour d'exil ; l'amour de Dieu pour son peuple ; entrer en fraternité avec ces juifs du VI^e – V^e s. dans la province de Judée. Il nous faut lire ces livres avec passion et compassion pour en découvrir la richesse de foi, d'espérance, de persévérance, de résistance ; pour y découvrir aussi les travers et les inconséquences de cette communauté, ce qui prouve bien que nous ne sommes pas dans un conte de fée merveilleux, mais dans la réalité concrète et difficile de la vie croyante et parfois mal croyante. C'est en cela que nous sommes frères.

Pour faciliter la lecture de ces deux livres, à la suite des savants biblistes que j'ai consultés, je propose l'ordre suivant:

Esd 1 ; 2 :64-69	Edit de Cyrus, Sheshbaçar
Esd 2 :1-63, 70	Statistique indépendante du contexte
Esd 3 :2-13 ;	Activité de Sheshbaçar et non de Zorobabel
Esd 4-6	Zorobabel et Josué
Ne 1-4 ; 6 ; 7 ; 11 ; 12 ; 5 13 ; 10	Néhémie (1 ^{er} et 2 ^e séjours)
Esd 7-8; Esd 3 :1 + Ne 8 :1-9 :5 ; Esd 9 ; 10	Esdras
Ne 9 :6-37	Prière plus ancienne (occupation assyrienne)

¹⁵ Se reporter au commentaire du livre de Néhémie, chap. 8 et 9 et les remarques à ce sujet.

LE LIVRE D'ESDRAS

Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie ne sont pas couramment lus lors de nos méditations bibliques ou au culte. Autant nous connaissons bien Abraham, Moïse, Samuel, David, autant nous sommes assez étrangers à Esdras ou Néhémie. Si nous lisons volontiers les livres des Rois, nous n'attachons pas la même importance aux livres des Chroniques, et c'est tout à fait compréhensible pour notre piété protestante moderne. Nous avons l'impression que l'histoire biblique, extraordinaire, s'arrête avec la ruine de Jérusalem et le départ en exil à Babylone ; qu'ensuite il y a un trou, et que l'histoire reprend avec la naissance de Jésus et le Nouveau Testament. Cette histoire ancienne d'Israël nous importe plus que la naissance du judaïsme. Et pourtant, ces livres canoniques sont remarquables à bien des égards. Ce sont eux qui font une sorte de pont entre l'histoire universelle, l'Ancien Testament et le Nouveau Testament. La fin de la royauté et la ruine de Jérusalem ne sont pas la fin de l'histoire biblique vétérotestamentaire. Sans les livres d'Esdras et de Néhémie, sans le livre de Daniel aussi - qui est encore d'une tout autre veine - nous ne saurions rien du tout de ce qui s'est passé depuis la prise de Jérusalem par Nabucadnetsar au début du VI^e s. jusqu'au temps du roi Hérode¹⁶. Les livres d'Esdras et de Néhémie sont les seuls témoins de l'époque d'après l'Exil et ils offrent un éclairage essentiel sur une partie des VI^e, V^e et IV^e s. av. JC. La foi exprimée est différente de celles des grands prophètes, mais leur attachement à l'Eternel, le Dieu des pères et notre Dieu, nous est d'un grand profit, pour nous qui vivons dans un monde fragile et instable comme au temps d'Esdras et de Néhémie. Leur témoignage de foi n'est pas à recopier, mais ce témoignage nous oblige à réfléchir sérieusement à la qualité de notre propre foi ou de notre plus ou moins grande indifférence, de notre attitude face au monde qui nous entoure, de notre solidarité avec nos frères chrétiens dans le monde, de notre espérance pour demain.

A cette période de l'histoire, d'autres auteurs bibliques font aussi leur apparition et prophétisent (j'y ai déjà fait allusion) :

- Un auteur, dont nous ne savons rien du tout et que l'on appelle le **Second Esaïe** faute de mieux (Es 40-55) (au moment de l'édit de Cyrus en 539 ou peu avant), a été impressionné par l'activité militaire fulgurante de Cyrus et il établit une relation entre la vigueur de Cyrus, sa philosophie politique d'une part, et l'espérance d'un retour possible après tant de décennies de captivité, d'autre part. Il ne craint pas de faire de ce roi païen l'Elu de l'Eternel, son Messie.
- Le **Troisième Esaïe** (Es 56-66) (entre 537 et 520 estiment certains) tout aussi inconnu que le Deuxième-Esaïe, intervient, semble-t-il après l'arrivée de Sheshbazar et avant la reprise des travaux de reconstruction du Temple. D'autres bibliques le situent plus tard à cause de ses invectives contre l'idolâtrie du peuple; je pense qu'il n'y a pas qu'un seul auteur, mais que d'autres sont intervenus après

¹⁶ Cependant, les livres des Maccabées sont très précieux pour le II^e s. av. JC. On les trouve dans le groupe des livres deutérocanoniques de la TOB.

Néhémie et même après Esdras, peut-être vers 350, complétant l'ensemble que nous avons aujourd'hui dans ces chapitres d'Es 56-66. Le message du Troisième Esaïe a par conséquent des aspects divers ; il est appelé à faire de la cure d'âme et à s'occuper de ceux qui souffrent. Avant de relire le récit de Jésus à la synagogue de Nazareth et sa prédication (Lc 4 :18 ss), il faut remettre ses paroles dans la bouche du prophète : *l'Esprit du Seigneur l'Eternel est sur moi... il m'a envoyé porter un joyeux message aux humiliés, panser ceux qui ont le cœur brisé, proclamer aux déportés la libération et aux prisonniers l'ouverture de leur prison, pour proclamer une année de bienveillance de l'Eternel, un jour de vengeance de notre Dieu, pour consoler tous les endeuillés...* (Es 58 :6) Les revenus d'exil semblent être dans une situation pour le moins difficile au point de vue moral, spirituel et matériel. Le prophète prend une attitude pastorale pour un troupeau désarçonné par les difficultés qui l'entourent. Ils ont perdu courage et l'avenir semble totalement bouché. Mais il y a une promesse qui doit encourager chacun : *l'Eternel s'apprête à donner un diadème aux endeuillés... et non de la cendre, un onguent d'enthousiasme et non de deuil... Je conclurai avec vous une alliance perpétuelle... vos rejetons seront connus parmi les nations... tous ceux qui les verront les reconnaîtront comme une descendance que l'Eternel a bénie* (Es 61).

Mais il y a aussi le revers de la médaille : le comportement du peuple revenu d'exil laisse beaucoup à désirer au niveau social, moral, juridique, religieux : *Le juste périt sans que personne ne prenne la chose à cœur... Quant à vous, approchez, fils de sorcière, croisement d'un adultère et d'une prostituée... enfants de révolte et engeance de tromperie...* Le prophète n'hésite pas dans son vocabulaire ! L'idolâtrie règne partout *sous tout arbre vert, vous immolez des enfants dans les ravins...* c'est un réquisitoire en règle (Es 57). Le peuple court après les cérémonies païennes et manque totalement de confiance en Dieu ; pourtant *la main de l'Eternel n'est pas trop courte pour vous sauver, ni son oreille trop dure pour vous entendre, mais ce sont vos fautes qui vous séparent de votre Dieu...* (Es 59). La situation est tellement pervertie que Dieu décide d'abandonner ce peuple rebelle et d'en créer un nouveau (Es 65 :8-12).

Il n'empêche que le prophète ne s'en tient pas là. *A cause de Sion, je ne resterai pas silencieux, à cause de Jérusalem, je ne resterai pas en repos jusqu'à ce que sorte sa justice comme une clarté, et son salut comme une torche qui brûle* (Es 62) ; les sentinelles de l'Eternel veilleront sur Jérusalem jour et nuit (v 6). La miséricorde de Dieu est plus grande et dépasse son jugement et le monde entier doit le savoir : *Voici ce que l'Eternel fait entendre jusqu'au bout de la terre : Dites à la fille de Sion : Voici, ton salut vient et avec lui son salaire et devant lui sa récompense. On les appellera "le Peuple saint"... "la ville non abandonnée"* (Es 62).

Le Troisième Esaïe a une conception de la situation opposée à celle d'Esdras. Sa pensée est universaliste ; les étrangers et même les eunuques ont une place dans le plan de Dieu eux aussi doivent donc avoir accès au Temple (Es 56 :3-8)¹⁷ ; on reconnaît les fidèles à leur pratique du droit, de la justice et à l'observance du sabbat (Es 56 :1-2). Pour lui, un Temple n'est pas nécessaire, car

¹⁷ Car ma Maison sera appelée une Maison de prière pour tous les peuples (Es 56 :7), repris par Jésus lorsqu'il chasse les vendeurs du Temple (Mt 21 :13) ; c'est aussi cette affirmation qui se trouve au fronton de la porte de la synagogue de Fribourg et peut-être ailleurs encore.

Dieu habite au ciel (qui est son trône) et la terre n'est que son marchepied ; donc une Maison pour l'Éternel n'entre pas en ligne de compte (Es 66 :1). Ce ne sont pas des rites que demande l'Éternel, mais une vie spirituelle et morale authentique. Ses invectives contre l'idolâtrie sont particulièrement percutantes.

- Les prophètes **Aggée** et **Zacharie** exhortent Zorobabel à ne pas surseoir à la reconstruction du Temple. Ils jouent le rôle de *la mouche du coche* pour reprendre le langage de la fable de La Fontaine.
- Avant l'arrivée de Néhémie et d'Esdras, un prophète intervient avec force, **Malachie** (~480-460). Tout son livre montre la décadence de tous les habitants de Jérusalem, le refus de servir l'Éternel selon la Loi. Selon Malachie, prêtres et laïcs méprisent l'Éternel, chacun à sa manière : on néglige les règles du sacerdoce (1 :6-10 ; 2 :9) ; on fraude dans les taxes à verser pour le Temple (3 :6-12), à titre d'exemples. Néhémie et Esdras essayeront de corriger ces défauts.
- Contrairement aux prophètes cités ci-dessus, les livres d'**Esdras** et de **Néhémie** sont des *Mémoires* historiques qui nous donnent beaucoup de détails concrets des situations dans lesquelles ils se trouvent ; ils racontent ce qu'ils ont vécu et on découvre le quotidien de leurs contemporains. Une déviance les préoccupe : les mariages mixtes qui induisent l'impureté des juifs revenus de l'exil, mais ce n'est pas la seule ; il y a encore le sabbat dont on se moque ! De plus, en lisant les prophètes de leur époque, on constate bien d'autres déviances que semble ignorer l'auteur des livres d'Esdras et de Néhémie.
- Le livre d'Esdras, tel que nous l'avons reçu est écrit par un scribe inconnu qui a entre les mains beaucoup de documents divers. Il est donc parfois rédacteur, parfois auteur. Étant donné l'importance de ce qu'il écrit lui-même (à partir des documents en sa possession) je l'appellerai *l'auteur*. Dans le livre de Néhémie, il est plutôt *rédacteur*.

* * * * *

Le livre d'Esdras est écrit en hébreu tardif (déjà mâtiné d'araméen), avec quelques passages bien définis en araméen qui sont Esd 4 :9 – 6 :18 et 7 :12-26 ; ils transcrivent une correspondance en langue diplomatique de l'époque. Ces documents ne sont pas écrits en langue perse, car la langue diplomatique de tout l'Orient ancien était l'araméen ; cela se vérifie pour d'autres documents non bibliques de cette époque perse, écrits également en araméen, par exemple les papyrus d'Eléphantine¹⁸ ; Eléphantine, au bord du Nil, était alors sous domination perse, comme toute l'Égypte. Il n'empêche que plusieurs termes de l'administration en langues perse et babylonienne émaillent le texte araméen, ce qui prouve que ces

¹⁸ Il y a trois langues officielles dans l'empire perse : le vieux perse, l'élamite et le babylonien, écrites en cunéiforme mésopotamien. Mais beaucoup d'autres langues régionales ont aussi le statut de langues officielles pour l'administration ; ainsi, en Syrie-Juda, l'araméen, une langue remontant à la fin du II^e millénaire, est reconnu ; il s'écrit en caractères alphabétiques cananéens.

textes ne sont pas inventés par l'écrivain juif rédacteur, mais ont bien une valeur historique.

Il existe plusieurs livres du nom d'Esdras ; je dirai simplement qu'on connaît :

En langues originales hébraïque et araméenne :

Le livre d'Esdras canonique.

En traduction grecque (LXX):

1 Esdras ou Esdras grec ou Esdras A

2 Esdras (= les livres canoniques Esdras-Néhémie) ou Esdras B;

En traduction latine (Vulgate) :

1 Esdras (= Esdras canonique)

2 Esdras (= Néhémie canonique)

3 Esdras (= 1 Esdras ou Esdras grec; dans les deutérocanoniques de la TOB 2010)

4 Esdras (= apocalypse apocryphe sans rapport avec l'Esdras biblique, dans les deutérocanoniques de la TOB 2010).

CONTENU DU LIVRE D'ESDRAS

Il est évident que la lecture du texte biblique est indispensable chapitre par chapitre. Ce qui suit n'est qu'un résumé de chaque chapitre, suivi de remarques textuelles et de commentaires concernant le texte.

Cyrus – Sheshbaçar (chapitre 1)

Résumé

En l'an 1 : Ainsi parle Cyrus roi des Perses : ... L'Éternel, le Dieu des cieux... m'a chargé de lui bâtir une Maison à Jérusalem. Parmi vous, qui appartient à son peuple ? Que son Dieu soit avec lui et qu'il monte à Jérusalem en Juda, bâtir la Maison de l'Éternel... Cyrus fait rendre par Mithredate, son ministre des finances, les objets emportés de Jérusalem par Nabucadnetsar en 597/586 et il ordonne d'y joindre toutes sortes d'offrandes, or, argent, bétail, etc. (v 2-4) qui sont confiées à Sheshbaçar, prince de Juda. Celui-ci emporta le tout, lorsque les déportés montèrent de Babylone à Jérusalem. Ce fut une première caravane.

Remarques textuelles

- Le chap. 1 se conclut par le verset 2 :68 ; la statistique de 2 :1-67 est une insertion.
- Nous ne connaissons pas le texte de cet édit. Ce n'est pas la transcription de l'édit qui est rapportée, mais un résumé interprété par le scribe-rédacteur du livre. L'édit est cité trois fois : Esd 1 :1-4 a le même style que 2 Ch 36 :22-23 ; ce sont deux textes parallèles de pensée juive ; tandis que le troisième texte (Esd 6 :3-5) se présente différemment : langage plus technique, plus sobre, plus administratif ; ce texte ressemble à une note de procès-verbal d'archive, proche du vocabulaire de la cour perse. Esd 1 :1-4 semble donc secondaire par rapport à 6 :3-5 où l'édit est répété.
- L'influence juive de l'auteur est manifeste. Le nom de l'Éternel est cité trois fois, alors que le vocabulaire royal perse emploie le mot *Dieu* ou *Dieu des cieux*. Dans ce résumé, les espérances des juifs sont exprimées : Cyrus est guidé par Dieu ; il y a l'invitation faite aux juifs de retourner à Jérusalem.
- Dans tous les cas, l'arrivée de Sheshbaçar, puis de Zorobabel et de Josué s'inscrivent parfaitement dans le sens de l'édit.

Commentaire

- L'édit de Cyrus s'inscrit dans une nouvelle politique inaugurée par la Perse par rapport à celle des Babyloniens ; plus libérale, moins violente. Le rédacteur présente Cyrus comme celui qui est l'exécuteur des ordres de l'Éternel sans le savoir (Es 44-45). Il montre comment Cyrus accomplit sa vocation sans en être conscient : permission du retour, matériels et nombreux dons pour le culte.
- L'auteur fait une sorte d'inventaire de tout ce qui est remis à Sheshbazar pour le Temple et pour les sacrifices. Toutes les offrandes données à ceux qui retournent font penser au dépouillement des Egyptiens lors de la sortie d'Égypte (Ex 12 :35-36).
- **Sheshbazar** (v 4) est présenté comme un *prince de Juda* (שֵׁשׁבַּזָּר). Ce titre de *prince* est fréquent pour parler des chefs, des responsables (Ex 16 :22) ; très fréquent dans Ezéchiel pour désigner le roi de Juda (Ez 12 :10). Ezéchiel, et plus encore le judaïsme postexilique, a réservé le titre de *roi* à Dieu seul. Sheshbazar ne semble pas être de la famille du roi David, mais un personnage important juif malgré son nom babylonien. Non seulement on lui confie de grandes valeurs à déposer dans le sanctuaire (הַיְכָלָא le lieu saint), mais il a également une mission ; il reçoit le titre de Gouverneur (פְּחָה qu'on pourrait aussi traduire par satrape), il a la charge de reconstruire le Temple de Jérusalem (chap. 5 :14-16). Le premier jour du septième mois (en 538 ou 537), il déblaye l'emplacement ancien, rétablit l'autel et les sacrifices, et il prépare des matériaux en vue de la construction du Temple (Esd 3 :1-7). On célèbre alors la Fête des cabanes ou des huttes (Esd 3 :4). L'auteur attribue à tort ce début des travaux à Zorobabel et Josué ; Esd 5 :16 dit bien que ce travail a été accompli par Sheshbazar. Le plan des travaux a été bousculé à cause de l'obstruction des *gens du pays* (Esd 3 :3 ; 4 :4). Sheshbazar joue donc un rôle plus important que ce que le livre d'Esdras laisse entendre. Il semble qu'il n'a pas pu aller au bout de sa mission, puisqu'il n'a pas reconstruit le Temple. Est-ce pour les raisons indiquées dans le livre d'Esdras ? Ou pour celles avancées par le prophète Aggée ? Était-il quelqu'un de trop obscur pour une telle tâche aux yeux de l'auteur, alors qu'un Zorobabel monopolisait toutes les espérances ? Nous ne le savons pas. Pour l'auteur du livre, Sheshbazar est mis de côté autant que possible.
- Au-delà de ce premier retour, d'autres caravanes, se sont succédé, avec plus ou moins de bonheur. Non seulement le chemin était long et dangereux, mais l'intégration à Jérusalem et environs restait problématique à cause de l'hostilité des *gens du pays*, des Samaritains, mais aussi à cause de la précarité, des mauvaises récoltes et de toutes les difficultés inhérentes aux réfugiés.

Recensement (chapitre 2)

Résumé

C'est une liste des déportés revenus à Jérusalem. Leur nombre est impressionnant, plus de 42'000 personnes forment la caravane. Parmi eux quelques figures ressortent : Zorobabel fils de Shealtiel, un Gouverneur, Josué fils de Yoçadaq, un sacrificateur, 12 chefs (symbole des 12 tribus), une cohorte de prêtres, de lévites, de chantres, de portiers, etc. pour le service du futur Temple et de l'autel. Certains n'ont pas retrouvé leur généalogie ce qui les disqualifie ; le Gouverneur (dont le nom n'est pas cité) les déclare impurs et il les exclut du sacerdoce en attendant le verdict de Dieu par *Ourim et par Toumim*. A leur arrivée, ils font des sacrifices et des offrandes *pour la Maison de Dieu*.

Remarques textuelles

- Le chap. 2 :1-67 est une insertion qu'il est difficile d'expliquer. Il interrompt le récit du chap. 1 qui reprend en 2 :68. L'auteur lui-même, en présence de cette liste, n'a pas su comment l'insérer dans son récit, mais n'a pas voulu la laisser de côté. On remarque donc le scrupule de l'auteur à l'égard d'un document qu'il avait sous les yeux.
- Cette liste du chap. 2 est à comparer avec celle de Ne 7 :6-72a ; elles sont apparentées, mais ne coïncident pas exactement ; celle de Ne 7 semble plus ancienne que celle d'Esd 2. Dans Ne 7, il s'agit d'un recensement après la reconstruction de Jérusalem. Esd 2 n'est pas une invention de l'auteur ; celui-ci devait avoir un document qu'il a utilisé et inséré à la suite du chap.1 et à partir de Ne 7.
- Esd 2 présente cette liste comme le dénombrement de la caravane de Zorobabel et Josué ; mais cela fait problème :
 - 42'360 personnes (v 64) est un nombre trop important pour former une caravane !
 - Selon 2 :62-63, il n'y a pas encore de prêtre à Jérusalem ; or, la liste (v 36-55) mentionne toute une série de prêtres et autres clergés ; donc les v 59-63 ne peuvent pas concerner des exilés venus avec ceux des v 1-58. A quoi correspond alors cette liste 2 :1-58 ? Un convoi venu avec Zorobabel ? Est-ce une statistique des exilés rentrés en Judée ?
 - Les v 59-63 sont introduits par *Voici ceux qui...* il s'agit d'un autre groupe, peut-être d'une autre caravane.
 - Et qui sont ceux cités aux v 68-70 ? Ce serait tout à fait plausible qu'il s'agisse de l'arrivée de la caravane de Sheshbaçar ; et même les v 59-63, où l'on apprend qu'il n'y a pas encore de prêtre à Jérusalem, alors que dans la grande liste précédente il y en a beaucoup ? On peut en conclure l'hypothèse suivante :
 - 1°) la liste (v 1-58, 70) prise de Ne 7 a été insérée ici et a coupé le départ de l'arrivée de Sheshbaçar. 2 :70 correspond à Ne 7 :72a repris ici par erreur. En ré-

alité, Esd 2 :70-3 :1 n'introduit pas Esd 3 :2, mais termine Ne 7 :72a, et introduit Ne 8 :1. Le scribe-rédacteur a mal coordonné le déplacement de Ne 8 en Esd 2 ; son intention était de faire de cette liste celle de la caravane de Zorobabel.

- 2°) les v 59-63 sont une deuxième liste de rapatriés (à moins que cela concerne la caravane de Sheshbaçar).

- 3°) les v 64-69 forment la fin du récit du chap. 1, l'arrivée de Sheshbaçar.

- Entre l'arrivée de Sheshbaçar et celle de Zorobabel, il doit s'être écoulé un certain temps, ce que le texte ne laisse pas entrevoir, tant l'auteur est pressé de raconter l'inauguration du Temple.

Commentaire

- Cette liste du chap. 2 est intéressante ; elle est ancienne ; la preuve : les laïcs sont cités avant les prêtres sans parler de grand prêtre, et les chantres ne sont pas comptés parmi les lévites ; le petit nombre de lévites (74), alors que les prêtres sont plus de 4000 ! Peut-être que les lévites ont préféré rester en Babylonie au vu rôle secondaire qui leur était réservé dans le Deutéronome et Ezéchiel qui, dans son livre, les reléguait à l'arrière plan. Les animaux cités sont ceux des voyageurs et des paysans sédentaires. Elle reflète donc une époque relativement ancienne, puisque le sacerdoce n'a pas encore pris le pouvoir, peut-être juste après l'édit de Cyrus. Selon l'idée du rédacteur, elle devait donc être placée au début du livre. Il se pourrait qu'il y ait un arrière-fond théologique dans cette nomenclature ; au-delà de statistiques, de questions fiscales ou de recensement, cette liste représente le vrai peuple d'Israël, revenu d'exil avec ses 12 chefs représentant les 12 tribus, face aux *gens du pays* qui ne peuvent en aucun cas prétendre en faire partie.

Finalement, je pense que cette liste doit plutôt être une statistique, un recensement de ceux qui habitaient dans la province (מְדִינָה [prononcer *medina*] mot qui signifie district administratif, terme bien connu aujourd'hui dans les régions arabes) et concerne toute la population résidente. Les exilés sont appelés *les fils de la province de Juda* (Esd 2 :1) et ils retournent *chacun dans sa ville* (Esd 2 :70), avec tous les problèmes que cela suppose à l'égard de ceux qui y sont restés et qui occupent la région depuis au moins 50 ans.

Le mot קָהָל (assemblée) ne convient pas à une troupe de migrants, mais au peuple qui célèbre le culte.

Conclusion : cette liste ne permet pas de reconstituer l'arrivée des premiers revenus d'exil, comme le rédacteur le croyait ; elle concerne plutôt un recensement de la province de Juda, avant même l'arrivée de Néhémie.

L'autel et le Temple (chapitre 3)

Résumé

Sous les ordres de Josué et de Zorobabel, l'autel des sacrifices est relevé à son emplacement traditionnel (qui est en plein air) ; on rétablit les sacrifices, les cultes et les fêtes religieuses traditionnelles ; la deuxième année après leur arrivée, on organise le service des prêtres ; on prépare tout en vue de la reconstruction du Temple en demandant aux Sidoniens et aux Tyriens d'apporter du bois de cèdre du Liban et de le flotter jusqu'à Jaffa¹⁹. On construit les fondations du futur bâtiment ; tout ce travail se fait en musique selon une liturgie de louange. A cette occasion, le peuple est dans la joie, mais beaucoup aussi, parmi les plus âgés, pleurent en pensant au Temple précédent. Les cris des uns et les lamentations des autres faisaient beaucoup de bruit qui s'entendait au loin.

Remarques textuelles

- Nous ne savons ni la date de départ de la caravane de Zorobabel et Josué, ni combien de temps a duré leur voyage.
- Le v 1 concerne le texte de Ne 7 :72 ; 8 :1. L'erreur vient des remaniements textuels opérés par l'auteur-rédacteur.
- La compréhension difficile de ce chapitre provient du fait des anachronismes et de la mise de côté de Sheshbaçar au profit de Zorobabel et de Josué.

Commentaire

○ **Josué** fils de Yoçadaq est prêtre (Esd 2 :36) descendant de Sadoq (1 R 1 :26,32). Avec Zorobabel il participe activement à la reconstruction de l'autel (3 :2) (alors qu'en réalité, c'est l'œuvre de Sheshbaçar), puis il organise le clergé. Toujours avec Zorobabel, il refuse la collaboration des gens du pays (4 :3). Sous l'impulsion d'Aggée, lui et Zorobabel se mettent à construire le Temple (5 :1,2). Les prophéties d'Aggée et de Zacharie le concernent également (Ag 1 :1). Aggée lui donne le titre de *grand prêtre* (ou de *souverain sacrificateur*²⁰). Zacharie a une vision où il voit Josué vêtu d'habits sales, entouré de ses collègues, face à un ange et Satan. L'ange condamne Satan au silence. L'ange ordonne d'enlever les habits sales de Josué (son péché) et de le revêtir d'habits de fête, d'une tiare (ou couronne, ou diadème, ou turban), et lui déclare qu'il gouvernera, lui, la Maison. Se-

¹⁹ Comme l'avait fait Salomon en vue de la construction du premier Temple (2 Ch 2 :15).

²⁰ Cette expression est celle employée dans la traduction Segond. M Louis Segond a voulu garder le terme de *prêtre* dans son sens premier qui en grec désigne l'*Ancien* (πρεσβυτερος) (Ac 14 :21; 1 Tm 5 :17), alors que le rôle essentiel du *cohen* est de s'occuper des sacrifices, d'où le terme de sacrificateur. Segond a voulu éviter toute confusion.

lon le prophète Zacharie, le prêtre Josué devient donc grand prêtre, le seul chef du Temple et de ses cérémonies ; sous-entendu, il domine sur ses collègues, et le pouvoir civil n'a plus rien à dire quant à la vie religieuse dans le judaïsme. Cette prééminence sur l'ensemble du clergé est renforcée par Za 3 :8. "Le prophète Zacharie se met à utiliser ce titre, soucieux qu'il est de reconnaître à Josué la place qui est la sienne à la tête du clergé reconstitué à Jérusalem"²¹. Dans le judaïsme naissant, le pouvoir religieux va l'emporter sur le pouvoir civil. On peut noter que parmi les fils de Josué, plusieurs avaient épousé des femmes étrangères, non juives, et ils durent divorcer (10 :18).

- **Zorobabel** porte un nom babylonien ; il est un petit fils de Yoyakin (1 Ch 3 :17) un descendant de David. Yoyakin avait été emmené prisonnier à Babylone en 597 ; en 561, il est sorti de prison et vécut à la cour du roi (2 R 25 :27). Zorobabel pourrait revendiquer la royauté à la suite de ses ancêtres. Il est donc quelque'un d'incontournable au moment de la libération de la captivité et de la renaissance de Jérusalem. On a pu se demander alors si la royauté davidique allait être rétablie. Il semble qu'une telle perspective n'entre pas dans les vues de le rédacteur du texte, car il ne mentionne même pas cette ascendance davidique de Zorobabel, ce qui montre la grande différence d'avec les livres des Chroniques qui glorifient David et sa descendance. Il n'empêche que la prophétie royaliste (Ag 1 :11), les livres d'Esdras et de Zacharie lui font la part belle en lui attribuant ce que Sheshbaçar avait accompli (rétablissement de l'autel et terrassement pour le Temple).

On est à la fin de l'année 520 av. JC. Darius I^{er} a assis son pouvoir dans son empire depuis fin 521. Aggée encourage en termes forts la reconstruction de la *Maison de l'Eternel* (Ag 1 :2 ; 2 :4). Les visions de Zacharie vont dans le même sens : *Ce sont les mains de Zorobabel qui ont posé les fondements de cette Maison, ce sont elles aussi qui l'achèveront* (Za 4 :9). Dans sa prophétie, Aggée le voyait déjà comme le roi du Royaume de Dieu installé sur terre, avec, à son doigt, *l'anneau à cacheter* octroyé par l'Eternel (Ag 2 :20-23). L'ambiance et le vocabulaire de cette péricope est messianique et eschatologique. Mais Zorobabel disparaît du récit abruptement. Nous ne savons rien sur la suite en ce qui le concerne: Alors qu'il se met à construire le Temple avec Josué (Esd 5 :2), son nom n'est plus cité quand les travaux reprennent (Esd 6 :14) et il ne participe pas à la fête de la dédicace *le troisième jour du mois d'Adar, la sixième année du règne du roi Darius* (6 :14). Est-ce que Darius l'aurait destitué de son poste de Gouverneur, craignant que ce descendant de David ne soit tenté de reprendre le pouvoir à Jérusalem ? Serait-il mort entre-temps ? éliminé par un certain Sanballat, comme le prétend un texte samaritain ?

- Contrairement à ce que dit le texte, c'est Sheshbaçar et non Josué et Zorobabel qui a relevé l'autel et commencé les travaux en vue de la reconstruction du Temple (v 1-7) ; c'était sa mission, accomplie la 2^e année de Cyrus (en 537 ss). Pourquoi l'auteur agit-il ainsi ? - Parce que seul un prêtre peut relever l'autel et

²¹ S. Amsler p. 80.

- s'occuper de préparer la reconstruction du Temple. Cette reconstruction n'a commencé que la 2^e année de Darius, environ 15 ans plus tard (en 520).
- Le texte insiste sur la quantité et la diversité des sacrifices offerts sur le nouvel autel : sacrifice du matin et du soir, sacrifice perpétuel, pour les lunaisons (fêtes mensuelles fixées par le calendrier lunaire de 28 jours), pour les jours saints, plus les holocaustes offerts par les particuliers. La piété juive semble avoir été privée de ces rites sacrificiels et que maintenant, on se rattrape. Je pense que le rédacteur a voulu faire remonter au temps du rétablissement de l'autel les rites sacrificiels de son époque (IV^e s.).
 - Les v 8 et ss concernent l'organisation du clergé qui, elle, se fait avec Josué et Zorobabel. Le cadre liturgique rappelle celui des psaumes (Ps 100, 106, 136, etc.). Cet événement doit avoir eu lieu un peu plus tard, et non *deux ans* après l'arrivée à Jérusalem.
 - Tout le travail se fait en musique, essentiellement liturgique, avec des répons de la foule. Le rédacteur prend soin de rattacher cette liturgie au roi David considéré comme le musicien incontournable d'Israël et à Asaph le chef de chœur du temps de David. Trompettes et cymbales conduisent la liturgie. Toutes ces précisions veulent souligner la continuité entre le temps d'avant l'exil et d'après l'exil. On n'invente rien. On suit la tradition séculaire. D'autre part la musique va stimuler le travail des ouvriers.
 - On comprend mal les pleurs des plus âgés, alors que le Temple n'est pas encore reconstruit. On pourrait mettre cette remarque plus tard, lors de la dédicace (6 :15-16).

Arrêt des travaux (chapitre 4)

Résumé

Les habitants de la région de la Judée (taxés d'*ennemis de Juda et de Benjamin*) s'annoncent pour participer à la reconstruction²² en alléguant qu'ils sont aussi des fidèles de l'Eternel, déportés de différentes régions de l'ancien empire assyrien par ordre du roi Asarhaddon (אַסַר חַדְדִּין). Zorobabel, Josué et le peuple revenu d'Exil n'acceptent pas cette proposition. Ces gens s'évertuent alors à contrecarrer la reconstruction du Temple (v 1-5). Le Gouverneur Rehoum et ses collègues décident d'écrire une lettre au roi Artaxerxès, accusant les juifs de se révolter contre le roi dans leur intention de rebâtir la ville et les murs de Jérusalem-la-Rebelle. La lettre se termine en disant au roi : *Si cette ville est rebâtie et ses murs relevés, par là-même tu n'auras plus de possession en Transeuphratène*²³ (= en Syrie-Juda). Par retour du courrier, le roi interdit la poursuite des travaux. Rehoum et ses fonctionnaires s'empressent de faire cesser les travaux.

Remarques textuelles

- Les v 6, 7 et 8 sont trois annonces en vue de l'intervention auprès du roi; s'agit-il de démarches différentes ? Celle du v 8 correspond à la lettre qui suit. A quel roi cette lettre est-elle adressée ? Le texte cite littéralement un Ahashvérosh (=Xerxès) et un Artahshasta (=Artaxerxès). La mention de Xerxès 1^{er} (485-465) semble une erreur. Ensuite, s'il s'agit Artaxerxès 1^{er} (465-424), cela suppose une autre époque. Il faut noter que cette lettre parle de la reconstruction de la ville et des murs de Jérusalem. Cette lettre fait donc allusion à un autre moment plus récent et elle a été intercalée (v 6-23) dans le contexte concernant les travaux du Temple (v 1-5 et 24). Cette lettre est très vraisemblablement authentique, mais il faut la replacer dans son véritable contexte, celui de Néhémie qui, lui, va, avec difficulté, reconstruire les murailles de la ville, en l'an 20 du règne d'Artaxerxès I (en 445). Mais il faut remarquer que le livre de Néhémie ignore l'intervention de Rehoum ; nous ne savons pas quand cet événement eut lieu ; certainement après la reconstruction du Temple, vraisemblablement avant le temps de Néhémie. Se-

²² Ces gens étaient, pour la plupart des Israélites, mais avec un mélange de populations importées d'ailleurs par les Assyriens après 722, date de la prise de Samarie et de la déportation des Israélites du royaume du Nord (2 R 17 :24 ss). Ces déportations étaient une méthode courante pour empêcher toute velléité de révolte. Les juifs restés au pays sont déconsidérés par les exilés et, réciproquement, les gens du pays se considèrent comme les *v r a i s* Israélites, habitant dans la Terre sainte, la Terre Promise, et veulent refouler les exilés qui reviennent : *Restez loin de l'Eternel ! C'est à nous que cette terre a été donnée en possession* (Ez 33 :24). Au contraire, ceux qui revenaient après avoir subi la déportation, la captivité, prétendaient qu'eux seuls méritaient le titre de *v r a i s* peuple de l'Eternel (Ez 11 :15-18).

²³ Transeuphratène, littéralement *De l'autre côté du fleuve* (de l'Euphrate) par rapport à la Mésopotamie en araméen (עבר נהרא). C'était la grande satrapie de Syrie-Juda dont le siège était à Damas.

rait-ce au temps de Rehoum que les portes de la ville ont été incendiées (Ne 1 :3) ?

- Les deux lettres (v 8-22) sont écrites en araméen, l'une des langues officielles de la Perse ; c'est aussi la langue diplomatique de tout le Proche-Orient. Les lettres suivantes (5 :7-17 et 6 :3-12) le sont aussi.
- Les ennuis subis par les juifs de la part de leurs adversaires durèrent jusqu'au temps de Darius, donc jusque vers 520.

Commentaire

- Ces "ennemis" qui accourent à Jérusalem (le texte laisserait entendre qu'ils arrivèrent attirés par les clameurs venant de Jérusalem) sont donc des Israélites de l'ancien royaume du Nord, mélangés à des déportés venus remplacer les Israélites qui, eux-mêmes avaient été déportés lors de la prise de Samarie. Ils sollicitent de pouvoir collaborer et avancent des raisons religieuses ; ils disent : *Comme vous, nous cherchons Dieu, le vôtre, et nous lui offrons des sacrifices...* (v 2). Leur vocabulaire laisse transparaitre leur ambiguïté : *Chercher Dieu* est une expression courante dans l'Ancien Testament (Dt 4 :29) ; elle est très fréquente dans les livres des Chroniques, dans les Psaumes et dans le Deuxième et Troisième Esaïe (1 Ch 28 :9 ; Ps 14 :2 ; 63 :2 ; Es 55 :6), c'est-à-dire dans des livres de la même époque exilique et postexilique. Mais il est bien possible qu'ils désirent surtout avoir un regard sur ce qui se passe à Jérusalem depuis l'arrivée de ces exilés jugés comme des intrus.
- Le motif avancé pour refuser leur collaboration n'est pas qu'ils sont des païens indignes de participer (ce qui est cependant dans la pensée de Zorobabel et de Josué !), mais que l'ordre de Cyrus leur a été adressé à eux, et eux seuls ; ils tiennent donc à respecter la lettre de l'édit de Cyrus. D'où le mécontentement de ces "ennemis" qui vont créer le plus d'ennuis possibles aux juifs. Ils vont soudoyer des responsables et ceux-ci écrivent une lettre au roi de Perse pour calomnier les exilés qui s'appêtent à se révolter, selon eux, en reconstruisant la Ville ; mais ils prennent soin de préciser qu'ils ne sont pas les seuls à se plaindre ; Rehoum déclare que tous les peuples de la Transeuphratène se joignent à la plainte, ce qui est nettement exagéré, mais c'est de bonne politique pour être sûr de recevoir une réponse royale négative.
- On peut se poser la question de savoir si les arguments avancés dans ce chapitre (v 4-5) pour l'arrêt des travaux sont exacts. Il semble que l'auteur ait parlé de ces obstructions pour justifier le retard apporté à la construction du Temple. D'autres livres prophétiques, Aggée et Zacharie notamment, disent que les raisons du retard sont tout autres ; les juifs revenus de Babylone ont eu grand peine à se reloger ; leur temps et leurs forces, leurs moyens financiers ont été accaparés par leur rétablissement dans le pays. La pauvreté de la population était sans doute réelle et on ne pouvait pas envisager de mener de front les travaux nécessaires à la vie des familles et à la construction d'un édifice tel que le Temple. Il y eut aussi de mauvaises récoltes (Ag 1 :6,9,11). En automne 520, Aggée prophétise,

prêche, secoue les habitants de Jérusalem et s'efforce de provoquer un réveil spirituel : *la deuxième année du règne de Darius (1^{er})... la Parole de l'Éternel fut adressée par l'intermédiaire d'Aggée le prophète à Zorobabel, fils de Shaltiel, Gouverneur de Juda, et à Josué, fils de Yoçadaq le souverain sacrificateur. Ainsi parle l'Éternel : Ces gens-là disent 'il n'est pas venu le temps de rebâtir la Maison de l'Éternel'... Est-ce pour vous le moment d'habiter vos maisons lambrissées alors que cette Maison-ci est ruinée ?... Montez à la montagne, rapportez du bois et rebâtitsez ma Maison... Ma Maison est en ruine alors que chacun de vous s'affaire à sa propre maison... C'est pourquoi j'ai appelé la sécheresse sur la terre... Alors, ils vinrent et se mirent à l'œuvre dans la Maison de l'Éternel (Ag 1). Aggée exhorte les chefs et le peuple : Maintenant, courage... courage... courage... (Ag 2). Quoique classé dans les « Petits Prophètes », Aggée a joué un rôle déterminant dans la résurrection du peuple juif à la fin du VI^e s. av. JC. Mais il n'est pas seul ; un autre prophète prêche en même temps, Zacharie, fils d'Iddo, prophète visionnaire, qui s'adresse aussi à Josué et à Zorobabel comme à tout le peuple (Za 1-8). La fin de ce chapitre 4 est donc décourageante. Ce découragement des premiers arrivés ne favorisera pas la venue de nouvelles caravanes. Cependant, d'autres exilés arrivèrent encore. Plus tard, Esdras organisa une caravane pour rejoindre Jérusalem.*

- Aggée n'a été que moyennement satisfait de la reconstruction du nouveau Temple. Il estimait qu'il ne valait pas celui de Salomon (Ag 2 :3). Cela ne l'a pas empêché d'encourager les constructeurs.

Nouvelles difficultés (chapitre 5)

Résumé

Intervention des prophètes Aggée et Zacharie, reprise des travaux du Temple avec Zorobabel et Josué. Mais le Satrape, Gouverneur de la Transeuphratène, Tatnai, intervient et demande de quel droit les juifs reconstruisent le Temple ; il veut également savoir les noms de ceux qui les commandent. Après une longue discussion et en remarquant que *l'œil de leur Dieu était sur les Anciens des juifs* (שְׁבִי יְהוּדִיָּא)²⁴... une lettre est envoyée par Tatnai au roi Darius (1^{er}) pour demander des explications et une décision royale. Cette lettre, sur ton totalement différent de celle envoyée précédemment par Rehoum, indique que c'est Sheshbazar qui a jeté les fondations du Temple (v 14-16) ; elle conclut en demandant *s'il y a bien un ordre donné par le roi Cyrus en vue de bâtir cette Maison de Dieu à Jérusalem et qu'on nous envoie la décision du roi* (v 17).

Remarques textuelles

- Des précisions importantes sont données :
 - L'intervention des prophètes Aggée et Zacharie (v 1) : il suffit de les lire pour se rendre compte de l'importance et du sens messianique de leurs prophéties relatives à la reconstruction du Temple. Pour eux, le Temple est déjà le Royaume de Dieu quasi réalisé. Ils habitent sans doute tous les deux à Jérusalem. Ils encouragent les gens de Jérusalem au point qu'ils mettent à l'ouvrage.
 - La date de 520 est corroborée par Aggée.
 - Apparition un autre Gouverneur perse, Tatnai ; il envoie une lettre qui rappelle : l'édit de Cyrus et la mission de Sheshbazar (on ne parle donc pas de Zorobabel qui aurait relevé l'autel).

Commentaire

- Aggée et Zacharie identifient les Judéens aux *filis d'Israël* avec toute l'histoire glorieuse que cela représente : le patriarche Jacob/Israël, la sortie d'Égypte. Ils prophétisent au nom du *Dieu d'Israël sur eux* (TOB) (עֲלֵיהֶֿם) ; la préposition עַל signifie *sur, au-dessus* ; la Bible du Centenaire interprète en écrivant entre parenthèses [*dont l'esprit était*] *sur eux*. On peut aussi interpréter en disant que Dieu, le *grand Dieu* domine tout et conduit l'ensemble de tous les événements. Je mets les mots *sur eux* en relation avec le v.3 : *l'œil de leur Dieu était sur les Anciens*... Du haut des cieux, Dieu conduit son peuple comme il le fit au désert, dans une *colonne de feu et une colonne de nuée* (Ex 13 :21).

²⁴ On remarque dans ces deux mots l'influence de l'araméen sur l'hébreu de cette époque.

- La lettre renferme des idées théologiques : elle est très positive à l'égard des juifs ; la religion juive est universaliste ; l'Éternel n'est pas un Dieu national, mais *le grand Dieu* (אֱלֹהֵא רַבֵּא), *le Dieu des cieux et de la terre* (v 1); c'est du moins l'interprétation par Tatnai de la déclaration des juifs qui en sont les *serviteurs*.
- L'histoire du peuple est rappelée comme grandiose. Les Anciens expliquent qu'un roi avait bâti le Temple (allusion à David et Salomon qui ne sont pas cités contrairement aux livres des Chroniques ; la théologie est donc différente). La confession des péchés est marquée comme toujours dans le judaïsme. On insiste aussi sur le retour d'exil qui est interprété comme la sortie de l'esclavage égyptien et le l'arrivée dans la Terre Promise. La lettre rappelle que Cyrus a redonné les objets liturgiques emportés par Nabucadnetsar (v 14-15). Les exilés revivent l'Exode, à moins que, et c'est une nouvelle interprétation actuellement : la captivité à Babylone et l'édit de Cyrus auraient suscité la rédaction de l'Exode, ce qui signifierait que *l'Exil précède l'Exode*²⁵.
- V.3 ss. De même que la marche au désert de l'Égypte à la Terre Promise n'a pas été un fleuve tranquille, de même la construction du Temple a posé des problèmes ; Tatnai, le satrape de Transeuphratène, s'inquiète et intervient, ce qui oblige les Anciens à réfléchir sur le sens de leur travail, sur eux-mêmes. Tatnai les oblige à se dévoiler : *Qui êtes-vous ?* Et les voilà contraints de confesser leur foi, de reconnaître leur péché et la punition infligée par l'exil, mais aussi leur espérance. Ce n'est pas les Anciens que nous entendons dans le texte, mais le rapport qu'en fait Tatnai à Darius (v 11-16).
- Il y a quelque chose d'étonnant concernant Zorobabel. Il est cité comme celui qui reprend les travaux de la construction du Temple (v 2), mais lors de l'intervention du Gouverneur Tatnai et par la suite, il n'est plus présent ; ce sont les Anciens qui sont les interlocuteurs du Gouverneur (v 9). Tatnai demande formellement le nom des responsables de la construction et l'auteur ajoute une remarque : *Mais l'œil de leur Dieu était sur les Anciens des juifs*, comme s'il était urgent de cacher quelque chose au Gouverneur. Cacher quoi ? La prophétie d'Aggée au sujet du futur roi messianique Zorobabel ? Cacher le descendant de David, afin qu'il ne soit pas pris comme fauteur de trouble dans l'empire ? A-t-il été destitué par le roi perse par crainte de son ascendance davidique ? Est-il mort entre-temps ? Toujours est-il que la personne de Zorobabel disparaît de l'histoire. La tradition samaritaine raconte le triomphe d'un Sanballat et d'un prêtre Abiel sur le juif Zorobabel²⁶, Qu'est-il devenu effectivement ? Nous ne le savons pas, mais son nom est resté dans l'histoire juive, tandis que celui de Sheshbazar a été éclipsé..

²⁵ Titre d'une conférence du prof. T. Römer, de la Faculté de Théologie de Lausanne.

²⁶ Dans le livre d'Esdras, on constate tout à coup la disparition de Zorobabel. En Esd 5 :2, il est présent ; en 6 :16 ss, il n'est pas cité lors de la célébration de la Pâque, ce qui est étonnant. Est-ce qu'entre temps, Sanballat l'aurait assassiné, comme il s'en vante, dans un texte qui n'est pas repris par la Bible ?

L'ordre du roi - achèvement et dédicace du Temple (chapitre 6)

Résumé

Le roi Darius ordonne des recherches dans les archives à Ecbatane (littéralement : Ahmeta), l'une des capitales de l'empire perse. On découvre en effet un document d'archive, cité dans la réponse royale, concernant *la Maison de Dieu à Jérusalem*. En conséquence, il est ordonné à Tatnai de laisser faire le travail et de fournir tout le matériel nécessaire pour la construction de la Maison et pour les sacrifices. Les prêtres de Jérusalem devront *prier pour la vie du roi et de ses fils*. Un châtimement sera infligé à celui qui ne respectera pas l'ordre royal, l'empalement (v 6-12). Tatnai se conforme *exactement* à l'ordre royal. La construction peut donc reprendre, stimulée par les exhortations d'Aggée (Ag 1 :12-14) et de Zacharie (v 13-15). Le Temple est terminé la sixième année du règne de Darius avec une célébration grandiose de la Pâque le 14 du premier mois et la fête des pains sans levain pendant 7 jours (v 16-22).

Remarques textuelles

- Le vocabulaire concernant l'édit de Cyrus en 1 :1-4 était plutôt judaïsant ; le vocabulaire de 6 :3-12 est nettement plus proche du vocabulaire de l'administration perse ; il est centré sur l'ordre du roi sans considération théologique juive. Ce texte semble plus authentique que celui du chap.1, mais il est plutôt un résumé, une minute d'archive, qu'un texte complet.
- On remercie l'Éternel qui avait bien disposé le cœur du roi d'*Assyrie* dit le texte, alors qu'il s'agit du roi de *Perse* ! (v 22).

Commentaire

- Darius^{1^{er}} confirme l'édit de Cyrus II avec beaucoup de détails concernant *la Maison du Dieu de Jérusalem* : ses dimensions, sa construction, son financement, la liste des objets emportés par Nabucadnetsar et qui sont rendus (v 3-5). Le rescrit du roi Darius ajoute plusieurs précisions, notamment les raisons de cette reconstruction : que les prêtres y *prient pour la vie du roi et de ses fils*. Darius veut la protection de ce *Dieu des cieux* à Jérusalem. Il est étonnant que Darius ordonne le rapatriement des objets liturgiques emportés par Nabucadnetsar. Cyrus II les avait déjà confiés à Sheshbaçar (Esd 1 :7-11). En restait-il encore à Babylone ? On peut noter que plus tard encore, Esdras rapportera à Jérusalem une quantité énorme d'objets de valeur et de grandes sommes d'argent et d'or (7 :19). Le rédacteur doit être heureux de pouvoir mentionner toutes ces richesses prises aux païens pour enrichir le peuple élu et le Temple, comme l'avaient fait les Hébreux à la sortie d'Égypte.

- Aussi bien pour Cyrus que pour Darius, la reconstruction du Temple de Jérusalem n'est en rien une magnanimité à l'égard des juifs. Les craintes que les dieux leur soient défavorables sont énormes dans le monde païen qui est le leur. Il s'agit donc de se protéger du Dieu de Jérusalem qui pourrait être néfaste et se venger sur ceux qui le méprisent. A côté de cette raison religieuse, il y a aussi une raison politique qui est l'inverse de celle des Assyriens et des Babyloniens ; en permettant aux juifs de rentrer dans leur patrie et d'y retrouver leur Dieu, ils s'en feront des sujets reconnaissants qui ne se révolteront pas contre l'autorité royale.
- F. Michaeli résume ainsi ce que devait contenir l'édit de Cyrus :
 - Ordre de reconstruction du Temple de Jérusalem sur son ancien emplacement, ce qui implique l'autorisation du retour des exilés qui le voudraient ;
 - Indications concernant les dimensions que le Temple ne devra pas dépasser, et la technique de la construction des murs (pierre et bois) ;
 - Assurance que les frais seront couverts par les impôts locaux destinés à la maison royale ;
 - Ordre de ramener à Jérusalem les objets sacrés du Temple emportés à Babylone par Nabucadnetsar²⁷.
- La fin du chapitre relate la reprise des travaux stimulée par les exhortations d'Aggée et de Zacharie (en 520) ; ils sont terminés en un peu moins de cinq ans (en 515). Le texte précise que les sacrifices sont offerts *pour les tribus d'Israël* et pas seulement pour Juda et Benjamin. Pensait-on alors qu'on retrouverait un royaume complet avec les 12 tribus, ce qui n'avait plus existé depuis la mort de Salomon (cf. chap. 2)?
- Le Temple n'a pu être reconstruit que par ordre d'un roi païen. Le détail de la construction émane aussi de lui. Le rôle de Darius est donc décisif. On constate par là que les pouvoirs civil et religieux se confondent. Zorobabel et Josué d'abord, Esdras ensuite refusent pourtant aux païens l'accès au Temple, ce que conteste radicalement le Troisième Esaïe : *Ma Maison sera une Maison de prière pour tous les peuples* proclame-t-il (Es 56 :7). D'un côté, le repli identitaire, de l'autre un universalisme total.
- Une grande célébration couronne l'achèvement des travaux²⁸. On y célèbre la Pâque et les pains sans levain ; on notera le souci du rédacteur de bien marquer le respect des rites et du calendrier liturgique que l'on fait remonter à Moïse.

Avec la fin de ce chapitre 6, nous arrivons au terme de la première partie du livre d'Esdras. Le ton de la dernière phrase a un accent solennel et final. On aurait pu

²⁷ Michaeli p.279.

²⁸ On ne nous dit rien sur l'aménagement intérieur. L'auteur de 1 Macc 1 :21 ss, raconte qu'Antiochus IV (en ~ 169 av. JC) prit: *l'autel d'or, les candélabres, la table d'oblation, les vases à libation, les coupes, les cassolettes d'or, le voile et les couronnes*. Il est probable que tout cela n'était pas encore installé lors de la dédicace. Il n'était plus question d'y mettre l'arche d'alliance ; elle avait disparu depuis longtemps (Jr 3 :16).

intituler les chapitres 1 à 6 : **la reconstruction du Temple**. Tout le récit est centré sur cet événement. Le retour d'exil ne prend son sens que dans la mesure où le Temple est reconstruit, le culte célébré et les sacrifices offerts.

La seconde partie du livre (chapitres 7 à 10) concerne l'arrivée d'Esdras et sa mission. On pourrait l'intituler **Le scribe Esdras**. Pour en avoir une vue d'ensemble, il faut y joindre le chapitre 8 du livre de Néhémie et regrouper le tout de la manière suivante : Esd 7 et 8, Ne 8, puis Esd 9 et 10.

Esdras – mandat royal (chapitre 7)

Résumé

Le scribe Esdras est mis en scène ; il est prêtre, descendant de Sadoq, le prêtre du temps de David et de Salomon, descendant d'Aaron, le frère de Moïse. Il est un spécialiste de la loi de Moïse, fonctionnaire important à la cour perse. Il reçoit du roi Artaxerxès le titre officiel de *prêtre-scribe* (כֹּהֵנָא סֹפֵר) avec une mission très précise: *faire une enquête au sujet de Juda et de Jérusalem suivant la loi de ton Dieu qui est dans ta main ; ensuite, porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers veulent donner au Dieu d'Israël et aussi les offrandes volontaires* (v 14-16) pour les sacrifices au Temple. Le roi fait totalement confiance à Esdras pour l'utilisation judicieuse de tout l'argent qui lui est confié. Il reçoit le pouvoir de demander ce dont il a besoin à tous les trésoriers royaux de la Transeuphratène. Il faudra qu'Esdras agisse au mieux avec *le Dieu des cieux de peur que sa colère ne se lève sur le royaume du roi et de ses fils*. Le clergé de Jérusalem sera exempté d'impôt. Esdras devra établir une législation, la publier et la faire appliquer *à tout le peuple de Transeuphratène* (v 12-26). Esdras se prépare à partir en Judée avec un nouveau convoi d'exilés comprenant des Israélites, des prêtres, des lévites, des chantres, des portiers et des servants (נְתִינִים)²⁹. Il met environ trois mois et demi pour faire le voyage de Babylone à Jérusalem. Le chapitre se termine par une prière de reconnaissance et de louange à Dieu au sujet du roi si bien disposé à l'égard du peuple juif et par le départ de la troupe : *Je rassemblai quelques chefs pour partir avec moi* (v 28).

Remarques textuelles

- Le chapitre se divise en trois parties :
 - Une introduction du rédacteur qui présente Esdras
 - Le décret du roi Artaxerxès (אֲרַתְחַשְׁטָא) appelé *le roi des rois* (v 12)
 - Une conclusion tirée des "Mémoires" d'Esdras (v 27-28).
- Le chapitre commence par *Après ces événements* comme si souvent dans la Bible, quand il s'agit de passer d'un sujet à un autre et qu'on ne veut ou ne peut pas préciser la date ou l'époque. En réalité, l'arrivée d'Esdras est à plus de 120 ans après ce qui est raconté dans les chapitres 1-6. On est dans la septième année du règne d'Artaxerxès II (404-359) (v 7).
- La chronologie des événements selon le texte est la suivante : Parti le premier jour du premier mois de Babylone, mais en fait le 12 du mois de Ahava (8 :31), il arrive à Jérusalem le premier jour du cinquième mois de la même année, la septième du règne d'Artaxerxès, mais de quel Artaxerxès ? le I^{er} (465-424) ou le II^e (404-359) ? Le texte laisserait entendre qu'il s'agit d'Artaxerxès I. Le texte semble

²⁹ Le convoi est donc formé essentiellement de personnels de culte. Les 'Israélites' sont en fait des Judéens ; nous ne savons pas quels sont ces servants (littéralement les Néthinien ou Nethinim).

très précis, mais sa précision fait problème et semble inexacte (7 :7-8), car cette chronologie ne correspond pas avec ce que l'on sait de Néhémie (en 445) qui est certainement à Jérusalem avant l'arrivée d'Esdras. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il ne s'agit pas d'Artaxerxès 1^{er} mais d'Artaxerxès II (404-359); la venue d'Esdras est à situer en 397 ; c'est l'hypothèse la plus vraisemblable. Est-ce que le rédacteur s'est trompé ? Non ; pour lui, l'exactitude de la chronologie est secondaire, il a une idée théologique qui prime : le prêtre-scribe Esdras, doit passer avant Néhémie le laïc ; il faut donc corriger le déroulement historique, si c'est nécessaire, et même faire passer le livre d'Esdras avant celui de Néhémie. La septième année correspond donc à l'an 397. Le voyage commence le premier du premier mois depuis Babylone et se termine à Jérusalem le premier du cinquième mois ; le voyage a donc duré quatre mois (v 8-9) avec un rassemblement des pèlerins au bord de la rivière Ahawa, l'un des nombreux canaux, où Esdras organise et complète sa caravane et où ils campent pendant 12 jours (8 : 15). Ces renseignements chronologiques montrent le souci du rédacteur et d'Esdras dans ses Mémoires, mais il est difficile de préciser exactement le détail.

- Le texte du mandat officiel d'Esdras est recopié in extenso (v 11-26). Les derniers mots du v 12 sont incompréhensibles ; ils sont traduits par *etc.* Est-ce une clause de style habituelle ? une erreur de copiste ? un mot favorable à l'égard d'Esdras qui serait un scribe *accompli* ? Il ne semble pas qu'il s'agisse d'une abréviation du texte.

Commentaire

- Le nom d'**Esdras** (עֶזְרָא) signifie "aide". La généalogie complète (v 1-6) est peut-être exacte, étant donné l'importance extrême des généalogies pour garantir l'appartenance au peuple juif ; tout au moins, elle garantit théologiquement la qualité du ministère sacerdotal d'Esdras. La famille d'Esdras se rattache à l'origine même du sacerdoce, Aaron, le frère de Moïse. On ne peut mieux montrer la préoccupation théologique et cléricale du rédacteur qui donne à Esdras le titre de *prêtre-chef* (הַכֹּהֵן הָרִאשׁוֹן), *scribe expert dans la Loi de Moïse qu'avait donnée l'Éternel le Dieu d'Israël* (v 5). On constate donc l'importance du personnage qui est *prêtre* et *scribe*, deux termes qui ont pris une très grande importance dans le judaïsme. Le scribe n'est plus un simple copiste ; il est devenu le spécialiste, l'expert, l'interprète de la loi ; il en connaît tous les détails ; il passe sa vie à l'étudier, à la pratiquer, à la faire connaître ; il est un enseignant, un *docteur de la Loi* comme dit le Nouveau Testament. Si l'on peut dire, le scribe représente le juif parfait. N'oublions pas qu'Esdras est un serviteur du roi perse ; il est "un haut fonctionnaire royal chargé d'une mission spéciale ; le scribe est le représentant du souverain, le commissaire aux affaires juives envoyé par le roi pour accomplir une tâche bien précise, dont le décret royal des v 11-26 va nous apporter les grandes lignes"³⁰. "Comme membre du fonctionnariat perse, il était *scribe de la*

³⁰ Michaeli p. 285.

loi du Dieu du ciel (סֵפֶר דִּתְא דִּי־אֱלֹהִים שְׁמִיָּא) (v 12,21)... titre officiel d'un secrétaire... chargé d'administrer à la chancellerie perse, le département pour les affaires religieuses des juifs³¹. Grâce à lui, tout un travail de restauration et de réforme a été entrepris et quelque chose de neuf apparaît : le judaïsme.

- Il est souvent question du *livre de Moïse* (6 :18) ; Esdras est un scribe *versé dans la loi de Moïse* (7 :6), *enseignant les commandements et les lois de Moïse* (7 :11), *la loi de ton Dieu qui est dans ta main* (7 :14). Le rédacteur reporte déjà sur Moïse les lois et les commandements qui forment, ce qu'on appelle aujourd'hui le Pentateuque, qu'on appelle aussi *Les cinq livres de Moïse* ou tout simplement *La Loi*, en hébreu la *Torah* (תּוֹרָה), tout au moins le Deutéronome qui se nomme en hébreu *Paroles* (דְּבָרִים). Quelle est cette *loi qui est dans ta main*, dont parle le décret royal ? Le texte ne le dit pas et les investigations des savants bibliques n'ont pas résolu le problème³². Au temps du roi Josias (2 R 22 :8 ss) on avait déjà découvert un *livre de la loi* sans le faire remonter à Moïse. Il semble bien que ce soit le Deutéronome ou une première élaboration de ce texte. Durant l'exil, les milieux sacerdotaux s'en sont occupés. Ce livre qui est entre les mains d'Esdras n'est pas le livre du Deutéronome canonique, encore moins le Pentateuque dans son ensemble. *La Loi*, dont Esdras possède un exemplaire, est d'une rigueur absolue concernant la pureté rituelle du peuple qui se veut serviteur de l'Éternel, le refus absolu de tout syncrétisme ; cette *Loi* ne fait pas de la théorie, ni de la spéculation religieuse, mais veut entrer dans le concret de l'existence ; on le voit dans l'application qu'en fait Esdras. Son but est de réorganiser le culte autour du Temple. Peut-être avons-nous ici une trace du Code de sainteté (Lv 17-26, notamment le chap.23). En tout état de cause, c'est une Loi qui a l'aval du roi et de ses conseillers; elle est donc officielle et n'est pas à bien plaisir.
- Peut-être qu'Esdras, en sa qualité de scribe, a été le rédacteur de ce décret, signé ensuite par le roi.
- Le style de la lettre de mission correspond à celui de l'administration perse, ce qu'on a déjà remarqué pour le décret de Darius (chap. 6). Le texte n'est pas en hébreu, mais en araméen. On n'a évidemment pas retrouvé le document original, mais cette copie semble refléter l'original et non une mise en forme de la part du rédacteur (comme c'est le cas, par exemple pour les discours de Paul dans le livre des Actes). Artaxerxès fait le même raisonnement religieux que Cyrus et Darius, il veut se rendre favorable *le Dieu des cioux*.
- La mission d'Esdras est à la fois religieuse et civile, administrative, juridique et financière. Le décret comporte deux points :
 - Que ceux qui veulent aller à Jérusalem, prêtres, lévites, peuvent le faire en partant avec Esdras (v 13).

³¹ Von Rad I p. 84.

³² La figure de Moïse, si elle a peu de consistance historique a, par contre une dimension spirituelle et théologique de premier plan. Il est devenu le personnage incontournable. Si nous ne savons rien sur l'équipe qui a mis au point le livre de la Loi, cela est largement compensé par la présence tutélaire de Moïse sur qui on a reporté toute l'œuvre du Pentateuque.

- L'envoi est décidé par le roi et ses 7 conseillers pour
 - enquêter au sujet de Juda et Jérusalem pour voir si tout se passe selon les prescriptions de la loi du Dieu d'Israël (v 14)
 - porter l'or et l'argent offerts soit par le roi et ses conseillers destinés au Temple de Jérusalem, soit par les gens de Babylonie, soit par le peuple et les prêtres juifs (v 15-16)
 - Acheter avec cet argent le nécessaire pour le culte et les sacrifices (v 17-18)
 - Porter également au Temple des objets et ustensiles nécessaires au culte³³ (v 19)
 - Les frais supplémentaires seront payés par le trésor royal jusqu'à une certaine limite indiquée (v 20-24). Ces informations seront transmises aux Gouverneurs et trésoriers du roi (v 20)
 - Prières à faire en faveur du roi et de sa famille (v 23)
 - Exemption d'impôt pour le clergé (v 24)
 - Etablir des juges et des magistrats pour la population juive de toute la Transeuphratène (Syrie-Juda) (v 25)
 - Faire de cette *Loi du Dieu des cieux* la Loi pour tous les juifs de la satrapie (v 25)
 - Châtiment pour ceux qui désobéiraient à la loi de Dieu et du roi (v 26).
- Les frais de culte étant à la charge de l'Etat et prélevés sur les impôts de la Transeuphratène, le Temple de Jérusalem et son culte deviennent donc officiels.
- La mission d'Esdras concerne tous les juifs de la satrapie de Transeuphratène. La juridiction d'Esdras s'étend donc sur un grand territoire, de l'Euphrate à la frontière égyptienne, mais nous n'en avons pas trace dans ce que nous a laissé le rédacteur.
- Il y avait donc des colonies juives plus ou moins importantes au-delà de Jérusalem. Celles-ci devront également suivre la Loi de Dieu qu'Esdras apporte. Il y avait encore des colonies ailleurs, dans la Diaspora (Egypte, Mésopotamie, Asie mineure, etc.), mais Esdras n'a pas mission de s'en occuper. Dès lors, on pourra reconnaître, en Transeuphratène, qui fait partie du peuple d'Israël : tous ceux qui pratiquent la Loi. Ce système législatif signifie donc que les habitants de la satrapie ne sont pas tous soumis à la même loi d'Etat. Le groupe religieux juif a sa propre législation. On peut penser que d'autres groupes religieux ont également leur propre législation. Cette manière de procéder peut nous étonner. Il n'empêche que ce système est encore en vigueur au Proche-Orient, au Liban par exemple, où les chrétiens, les juifs et les musulmans ont chacun leur code et leurs instances juridiques propres.
- Alors que tout le début du chapitre est l'œuvre du rédacteur du livre, la fin est un texte émanant d'Esdras, comme la suite du texte qui est en *Je* (v 27 ss). Il s'agit donc d'une sorte de journal d'Esdras, ce qui rend le texte vivant. On entre ainsi dans ce qu'on appelle *les Mémoires d'Esdras*. Il commence par rendre grâce à Dieu qui dirige tout et qui a mis au cœur du roi tout ce qui est nécessaire à son peuple.

³³ Ce sont d'autres objets et ustensiles que ceux qu'avait emportés Nabucadnetsar et que Sheshbaçar avait reçus et ramenés à Jérusalem (1 :7 ; 5 :14-15).

Arrivée d'Esdras (chapitre 8)

Résumé

Le chapitre commence par une liste des compagnons d'Esdras, environ 1500 hommes. À partir du v 15, le texte est à la première personne du singulier (ce sont les *Mémoires* d'Esdras) ; Esdras rassemble tout d'abord sa caravane près de la rivière d'Ahawa, un affluent de l'Euphrate; après examen, il constate qu'il n'y a aucun lévite ; il en fait donc quérir *auprès d'Iddo, chef de la localité de Kasifyia* qui lui envoie 38 hommes lévites et 220 servants. Il décrète un jeûne pour implorer l'appui de Dieu tout au long du voyage (littéralement : *un chemin droit*³⁴), *car j'avais honte de demander au roi une escorte de cavalerie... car nous avions dit au roi « Bonne est la main de notre Dieu... Tous les dons reçus sont comptés, littéralement pesés, et mis entre les mains des prêtres en précisant que tout ce trésor précieux est saint et qu'il sera à remettre au clergé de Jérusalem. Esdras insiste : la bonne main de notre Dieu fut sur nous, ce qui permit un heureux voyage. Après trois jours de repos, Esdras fait remettre aux responsables de la Maison toutes ces offrandes, en prenant soin de vérifier l'inventaire : et le poids fut consigné par écrit (v 33-34). On offrit des sacrifices en nombre et on remit la lettre du roi aux satrapes et autres Gouverneurs de la Transeuphratène.*

Remarques textuelles

- Il est précisé en hébreu (v 3) qu'il s'agit de *mâles* ; les femmes et les enfants ne sont pas comptés.
- Les v 1-34a sont directement tirées des Mémoires d'Esdras ; le *Je* et le *Nous* en témoignent. Les v 34b-36 sont du rédacteur ; l'expression *En ce temps là* le montre et le texte est en *Ils*.

Commentaire

- La liste des personnes (v 1-13) est vraisemblablement une liste établie par Esdras ; elle n'a pas de but statistique, mais plutôt théologique ; les prêtres sont mentionnés les premiers ; Esdras lui-même était un descendant de Pinhas qui est cité en tête de liste (7 :1-5). De plus, cette liste comprend 14 noms de chefs de famille ; les deux premiers sont des familles sacerdotales, le troisième représente la famille royale, avec ce troisième et tous les suivants, on arrive à un total de 12, ce qui n'est pas innocent ; c'est symboliquement la représentation des 12 bus³⁵ ; donc la liste complète représente symboliquement le peuple de Dieu avec ses trois composantes : Pour Esdras qui rédige cette liste, la prêtrise passe en premier, le pouvoir civil, royal, en second et le reste du peuple vient ensuite. *Le reste* est un terme qui revient très souvent pour désigner le peuple fidèle qui a été

³⁴ Cf. Es 40 :3-4 où il y a la même idée d'un chemin nivelé, sans obstacle, donc droit.

³⁵ On a constaté le même souci symbolique au chap.2.

épuré par l'Éternel (cf. Es 1 :9 ; Ne 1 :2), notamment par la captivité à Babylone et par toutes les vicissitudes par lesquelles Israël a passé. Esdras est à la tête d'une caravane formée de l'Israël fidèle et pur, ayant entre ses mains la Loi ; il est le nouveau Moïse conduisant son peuple de l'esclavage vers la liberté.

- Pourtant, il manque à ses yeux tout un groupe sacerdotal, les Lévites ; il prend soin de s'en adjoindre ; le nombre de versets indique l'importance qu'Esdras donne au sacerdoce lévitique (v 16 à 20). Cependant, les lévites forment une caste inférieure à celle des prêtres. Ils sont à leur service.
- La foi d'Esdras est inébranlable : il sait qui est le Dieu sur lequel il se repose, et il en témoigne en ne demandant aucun appui royal pour le voyage (v 22), voyage qui se déroulera presque entièrement dans le désert, où les dangers sont grands et la convoitise des brigands aiguës. Son discours au roi dut être une belle confession de foi.
- On doit remarquer la confiance du roi en Esdras ; il lui confie une véritable fortune et lui laisse le droit de prélever ce dont il aura besoin sur le fisc.
- Esdras prend deux précautions indispensables : d'abord, prier Dieu et jeûner en vue d'un voyage sur une route semée d'embûches et de pillards ; ensuite, choisir 12 prêtres (de nouveau un nombre symbolique) pour porter les richesses destinées au Temple (or, argent, bronze poli, ustensiles du culte) ; de telles choses ne peuvent être entre les mains de n'importe qui, même pas des lévites. Il faut des mains consacrées pour porter des choses consacrées au service de Dieu (le mot *saint* contient une idée de *mise à part*, ce qui est le cas des prêtres et des objets). Le transport d'une telle quantité d'argent, d'or et d'objets de valeur de Mésopotamie à Jérusalem n'était pas une sinécure ; les brigands et les voleurs devaient être nombreux sur le parcours (v 31). On en fait l'inventaire dans les règles les plus strictes. En arrivant à Jérusalem, le contrôle de l'inventaire se fait par devant les notables et les prêtres. Les responsables rencontrés par Esdras à Jérusalem sont des juifs venus précédemment de Mésopotamie, dans les caravanes qui se sont succédé après l'édit de Cyrus. Esdras ne veut pas être accusé ou même soupçonné d'avoir profité des largesses royales remises entre ses mains, et en même temps éviter que d'autres se servent au passage. Je pense que ce genre de précaution manque souvent dans nos paroisses ; il ne s'agit pas seulement de nommer des vérificateurs, mais de permettre à ceux qui ont des responsabilités matérielles de bénéficier d'inventaires mis à jour régulièrement³⁶. De plus, on aimerait bien que dans la société du XXI^e s. on prenne autant de soin avec les richesses d'aujourd'hui et que celles-ci ne soient pas détournées de leur but. Ce soin d'ordre matériel et financier fait aussi partie de la théologie et de l'éthique bibliques, même si Jésus loue l'économe infidèle (Lc 16 :1-8).
- On souligne le nombre important des sacrifices offerts. Les exilés étaient privés de ces actes cultuels en terre étrangère ; ils semblent heureux de pouvoir enfin renouer avec les pratiques antérieures et celles-ci vont continuer avec un corps sacerdotal réorganisé au cours des siècles suivants, jusqu'en l'an 70 ap. JC, date

³⁶ Par exemple : être deux personnes pour compter la collecte de l'offrande après le culte, ce qui évite tout soupçon.

où ce second Temple, quasi démoli et reconstruit par Hérode, sera définitivement détruit par les Romains.

- Enfin, on remet aux satrapes et Gouverneurs l'ordonnance du roi, ce qui facilitera le travail d'Esdras (v 36). Il n'est pas dit que c'est Esdras qui agit. Il est possible qu'on ait ici un résumé de la main du rédacteur.
- Le récit est donc loin d'avoir un but historique ou narratif uniquement ; l'ensemble et les moindres détails sont l'expression du sentiment religieux et de l'honnêteté qui animent Esdras et, après lui, le judaïsme naissant.

Grande prière (chapitre 9)

Résumé

Les chefs viennent faire à Esdras, qui vient à peine d'arriver, un rapport accablant sur le comportement des prêtres, des lévites et de beaucoup d'autres juifs à Jérusalem : ils se sont mariés avec des filles non juives, *ils ont mêlé la descendance sainte³⁷ avec les populations du pays, à commencer par les chefs et les notables*, infidélité taxée d'*abomination* (v 1-2). Esdras est effondré jusqu'à s'arracher les cheveux. *Je restai assis, accablé, jusqu'à l'offrande du soir*. Il prononce une grande prière d'humiliation en commençant par une anamnèse : nos pères ont péché, puis il continue par l'actualité ; nous en avons subi les conséquences (guerre, pillage, captivité). Mais *la grâce de l'Eternel notre Dieu nous a laissé un reste... et nous a donné un lieu saint... notre Dieu ne nous a pas abandonnés... Mais que dire ? Nous avons abandonné tes commandements*. Malgré les anciennes exhortations de Dieu, Esdras confesse que le peuple continue à pécher. *Pourrions-nous recommencer à violer tes commandements et nous lier par le mariage à ces abominables gens ?* Il demande à Dieu de ne pas se mettre en colère à cause de ce grave péché reconnu et confessé sincèrement.

Remarques textuelles

- Le texte est surprenant : après le chap. 8, il semble qu'il manque un lien. Je pense qu'il faut tenir compte de l'idée préconçue du rédacteur. Puisque non seulement le Temple est reconstruit, mais aussi les murs de la ville que Néhémie a relevés, le contexte du temps d'Esdras est postérieur, ce qui est contraire au plan théologique du rédacteur. Or, Ne 8 décrit la proclamation de la loi. En réalité, ce chap. 9 d'Esdras est la conséquence de cette proclamation que le rédacteur a placé en Ne 8-9 :5, qui précède donc Esd 9 et 10. Les *Mémoires* d'Esdras ont été déconstruits par le rédacteur pour pouvoir entrer dans son plan. En effet, il ne pouvait pas placer cette proclamation avant que la ville soit restaurée, mais il n'a rien modifié dans la prière d'Esdras qui précise que la ville est restaurée (v 9). La note de la TOB me semble tout à fait improbable quand on prend en compte l'ensemble des deux livres d'Esdras et de Néhémie³⁸.
- Le texte précise qu'Esdras est resté prostré dans la douleur *jusqu'à l'heure de l'offrande* (= 3 heure de l'après midi, ou la neuvième heure) (v 4). Cela laisse entendre que le culte est déjà bien organisé à Jérusalem, ce qui est difficile à comprendre si Esdras revient relativement tôt après l'édit de Cyrus. Le texte est clair : non seulement le Temple est reconstruit, mais les murailles aussi qui ont été relevées par Néhémie (v 9). Nous avons là deux indices, parmi d'autres, des ana-

³⁷ Calvin reprend ce v 2 dans son chapitre sur le baptême dans l'Institution chrétienne IV/XVI/6 concernant l'alliance de grâce.

³⁸ Les mots חומה et גֵּדֵר *muraille* et *mur* ne sont pas suffisamment différents pour justifier la présence d'Esdras à Jérusalem avant la restauration de Jérusalem, comme le prétendent certains..

chronismes qui jalonnent les livres d'Esdras et de Néhémie; ils ne sont pas dus au manque de précision de l'auteur de ces livres, mais à sa volonté d'exprimer sa pensée religieuse et théologique au moment où il rédige ces textes, vers le milieu du IV^es.

Commentaire

- Esdras ne perd pas son temps ; après *trois jours* de repos et la remise des biens transportés ... le rédacteur ne veut pas dire 72 heures, mais que très rapidement, Esdras est sollicité.
- Voilà le rapport accablant des responsables de Jérusalem : le problème des mariages mixtes judéo-païens contractés non seulement par *le peuple d'Israël* (on notera que les chefs ne disent pas *les juifs* ou *les Judéens*, mais *Israël*, rattachant ainsi la communauté actuelle à la grande histoire ancienne), mais encore par *les prêtres et les lévites*. Au lieu de vivre séparés des autres peuples, ils ont *mêlé la race sainte aux gens du pays* (C'est le seul texte de la Bible où il est parlé de la *race sainte*). Au Sinäi, l'Eternel déclara à Moïse : *Si vous gardez mon alliance, vous serez ma part personnelle parmi tous les peuples... Vous serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte* (Ex 19 :5-6). "Puisqu'il est saint, Israël appartient à l'Eternel et puisqu'il appartient à l'Eternel, il est différent des autres peuples de la terre"³⁹. L'élection confère une dignité particulière, mais aussi une obligation d'obéissance à l'Eternel, comme doit le faire un bon serviteur. Le texte met en évidence le contraste total entre la vocation d'Israël et l'attitude des Judéens à Jérusalem. La sainteté n'est pas un concept moral, mais spirituel et religieux. Les Judéens qui se conduisent si mal sont pourtant *la race sainte* à cause de l'alliance du Sinäi, mais ils trahissent cette alliance par leur conduite. La sainteté est la mise à part pour Dieu. C'est pourquoi Israël ne peut pas se mélanger à d'autres. Dans le Nouveau Testament, les chrétiens sont appelés saints; on le constate dans toutes les lettres de Paul par exemple (Rm 1 :7 ; 1 Co 1 :2 ; etc.) ; les mots *saint* et *chrétien* sont parfaitement synonymes, alors que la conduite des Corinthiens est scandaleuse à bien des égards ; toutes les exhortations données dans les épîtres sont là pour encourager les chrétiens à vivre ce qu'ils sont, c'est-à-dire des saints. Malgré tous ses défauts, l'Eglise chrétienne est une sainte Eglise à cause de *la nouvelle alliance en mon sang*, dira Jésus en instituant la sainte cène.
- Ce rapport provoque la stupeur d'Esdras et sa désolation. Déchirer son vêtement est un acte symbolique ; s'arracher les cheveux et la barbe est peut-être une expression symbolique aussi, comme nous disons, nous aussi, qu'on s'arrache les cheveux devant un problème difficile, mais je n'en suis pas sûr. A l'heure de *l'offrande du soir* qui est l'heure liturgique de la prière, Esdras sort de sa prostration et prononce une prière à la fois personnelle et communautaire.

³⁹ E. Jacob. Théologie de l'Ancien Testament p.116.

- Esdras ne prie pas en disant : Vois, Seigneur, comme ils ont mal agi ! Non, il s'identifie au peuple pécheur. Il dit : *J'ai honte... nos fautes... nos offenses...* Esdras s'inclut donc dans la prière, quoique n'ayant pas commis ce genre de faute. Il se sait solidaire des coupables. Cette attitude montre qu'il n'est pas le porte parole de Dieu seulement, il fait lui aussi partie de ce peuple. Ce n'est pas une prière sacerdotale, faite par un prêtre placé au-dessus du peuple (bien qu'il soit prêtre), mais une prière communautaire, faite par un membre du peuple (laos). Lui-même n'ose pas lever les yeux vers le ciel. Il inclut les générations passées (*nos pères*). Les malheurs qui sont arrivés tout au long de l'histoire d'Israël sont dus au péché fondamental, permanent de chacun individuellement et de tous collectivement. Et malgré tout, la miséricorde de Dieu est telle qu'il donne maintenant du repos (*un piquet de tente* dit le texte) par le Temple et les murs de Jérusalem. La prière rappelle ensuite l'ordre de Dieu concernant le pays donné en possession à Israël : ce pays est impur à cause des abominations des autochtones ce qui empêche toute liaison avec ses habitants, donc pas de mariage possible avec eux. Esdras poursuit : Mais tu as aboli *nos* offenses et gardé un reste de rescapés. Par conséquent, pourrions-nous continuer à pécher, à mépriser tes ordonnances, c'est-à-dire à continuer à pratiquer ces abominables mariages mixtes ? Et dans ce cas, ne t'irriterais-tu définitivement et ne détruirais-tu pas même ce reste ? La conclusion est magnifique : *Tu es juste, et nous, le reste, nous nous tenons devant toi avec nos offenses.* Esdras et le reste revenu de la captivité savent que ni lui, ni le peuple, n'a quelque droit que ce soit devant le Dieu saint et juste. En réalité, personne ne peut se présenter devant le *Dieu des ciels et de la terre* la tête haute. Esdras remet à Dieu le jugement final et définitif, comptant sur sa miséricorde.
- La situation morale et spirituelle des gens de Jérusalem au temps d'Esdras n'est pas pire que celle d'autrefois. Osée, Amos, Esaïe, Jérémie, Ezéchiel et d'autres ont tous, à leur manière, tonné contre le paganisme ambiant, sans pourtant stigmatiser ce genre de mariage. Elie n'a pas reproché à Achab son mariage avec Jézabel, mais la religion baalique amenée avec elle ; et précédemment, Salomon ne s'était pas fait faute d'épouser des étrangères et d'introduire dans le Temple les divinités de ses épouses (Ne 13 :26). Dans sa lettre, Jérémie lui-même avait recommandé aux exilés de s'installer, de se marier et d'avoir des enfants (Jr 29 :4-7). Mais la captivité a été un moment de décision fondamentale. Elle a produit un partage parmi les exilés ; certains, nombreux, se sont intégrés et assimilés à la population babylonienne et perse ; leur judaïté a disparu ou en tout cas s'est amoindrie ; d'autres, au contraire, ont eu une réaction positive, un sursaut de foi et d'attachement au Dieu des pères. Déjà au temps du roi Josias (deuxième moitié du VII^e s.) un livre, une ébauche de Deutéronome vraisemblablement, avait suscité une réforme (2 R 22-23). Les milieux sacerdotaux ont poursuivi ce travail législatif et règlementaire durant la captivité ; Esdras doit avoir été dans ce cercle ; il emporte du reste avec lui *les lois du Dieu des ciels*. C'est ainsi que le rigorisme religieux et éthique va donner naissance au judaïsme. Esdras est donc catastrophé par les déclarations des notables : presque tous les juifs revenus d'exil ont fait des mariages mixtes judéo-païens et lui-même arrive avec une caravane de

pureté exemplaire ! Le mariage mixte entraîne un affaiblissement de la foi en l'Éternel ; il risque de la faire perdre entièrement. Israël ne doit pas avoir le cœur partagé. Elie déjà disait qu'il fallait choisir entre l'Éternel ou Baal (1 R 18 :21).

- Esdras va réagir fortement et radicalement contre cette *abomination*. Seulement la réaction d'Esdras n'est pas que religieuse, elle touche aussi au problème racial ; le peuple élu ne doit pas mêler son sang avec celui de ceux qui ne sont pas élus, les étrangers. Il y a bien sûr la question religieuse, mais la race juive doit être pure de tout apport étranger⁴⁰.
- J'avais remarqué un phénomène similaire dans la paroisse de Bagnols-sur-Cèze, dans le nord-est du Gard et le sud-est de l'Ardèche. Parmi les protestants, ultra-minoritaires, certains se manifestent, d'autres pas. Le témoignage de ceux qui adhèrent est donc un élément fondamental dans le cadre de la mission de l'Église. En étant à Fribourg, j'ai constaté que la quasi-totalité des paroissiens était des gens venus d'ailleurs ; certains d'entre eux ont réagi à l'omniprésence du catholicisme en devenant des paroissiens fidèles et engagés ; d'autres protestants n'ont pas croché et se sont fondus dans la masse autochtone. Un haut responsable de l'Église évangélique réformée du Canton de Fribourg, un Suisse alémanique, me disait : « On commence par parler le français et on finit par faire un mariage mixte ». Pour lui, la langue allemande était un rempart protecteur de la confession réformée disséminée en terre catholique francophone. Mais son raisonnement n'avait aucune valeur pour les réformés francophones ! Quel rempart ceux-ci pouvaient-ils avoir face à un catholicisme omniprésent, sinon un sursaut de réflexion, afin de mieux comprendre les raisons d'être réformé ? A vrai dire, le protestantisme (comme le judaïsme en Babylonie) est toujours en danger, quand la foi de ses membres faiblit ou que ceux-ci s'assimilent au milieu ambiant.
- Ma compréhension du développement séculaire des livres de la Bible a comme conséquence que Moïse n'est pas le législateur unique, comme le montre le Pentateuque. Je dirai que Moïse a été considéré comme le législateur et que toutes les lois subséquentes à sa personne ont été placées sous son autorité, y compris celles qu'Esdras a entre les mains qui sont le produit de la réflexion théologique du temps de l'Exil (Esd 6 :18 ; 7 :10,25).

⁴⁰ Le Deutéronome avertit le peuple hébreu que dans le pays où il vient d'entrer il y a sept nations plus nombreuses et plus puissantes qu'Israël. Le texte, réaliste en regard de la configuration historique, indique qu'il faudra les vouer totalement par interdit : pas de grâce, pas de quartier ! *Tu ne contracteras pas de mariage avec elles. Tu ne donneras pas ta fille à leur fils et tu ne prendras pas leur fille pour ton fils, car cela détournerait ton fils de me suivre et il servirait d'autres dieux* (Dt 7 :2-4). La loi d'Esdras pourrait s'appuyer sur un tel texte élaboré durant l'exil.

Obligation de divorcer (chapitre 10)

Résumé

A la suite de la prière d'Esdras, les gens sont touchés ; un rassemblement de gens, *hommes, femmes et enfants* en pleurs, se forme. L'un des chefs, Shekanyah, encourage vivement Esdras à agir en conséquence de la situation désastreuse due à la présence des *femmes étrangères* (נָשִׁים נְכָרִיּוֹת) et de leur progéniture : *Concluons une alliance... en vue de renvoyer toutes les femmes et leurs enfants* (v 3). Esdras fait jurer aux chefs d'agir comme cela vient d'être dit ; il jeûne encore, puis il convoque une assemblée. *Esdras leur dit « Vous avez été infidèles, et prendre des femmes étrangères n'a fait qu'accroître la culpabilité d'Israël. Maintenant donnez reconnaissance à l'Éternel, le Dieu de vos pères (= confessez-vous) et faites son désir (= sa volonté) séparez-vous des peuples du pays et des femmes étrangères »*. L'assemblée donna son accord, mais fit quatre propositions en vue de l'exécution de la décision : le peuple est nombreux, c'est l'hiver, la saison des pluies, cela ne peut pas se régler en deux ou trois jours, que les chefs seuls restent et que le peuple soit examiné dans les semaines suivantes, *ville par ville*. Il y eut deux opposants, Jonathan et Asaël, appuyés par Meshoullam et le lévite Shabtaï. Esdras siégea avec quelques chefs pour examiner l'affaire. Il fallut trois mois pour que tout le peuple passe par cet examen et que les renvois soient effectués. Parmi les fautifs, il y avait notamment quatre *fils de Josué fils de Yoçadaq et ses frères. Ils s'engagèrent de la main à renvoyer leurs femmes et à offrir un bélier pour la réparation de leur offense, ... des lévites... des chantres... des portiers...* et pas mal d'autres hommes (v 18-43). Le chapitre se termine par cette phrase : *Tous ceux-là avaient pris des femmes étrangères, et même, chez eux, il y avait des femmes dont ils eurent des fils* (v 44).

Remarques textuelles

- La liaison avec le chapitre précédent est parfaitement établie; les deux chapitres se suivent très logiquement. L'ensemble du chapitre est de la main du rédacteur. Il cite Esdras à la troisième personne.
- Il avait certainement sous les yeux les *Mémoires* d'Esdras, mais peut-être aussi d'autres sources relatant cet événement si grave et il a composé ce dernier chapitre d'une manière très vivante, pleine de détails (l'hiver, la pluie), mais sans remarque psychologique, s'accordant par là avec le ton d'Esdras lui-même, tel qu'on le découvre dans ses *Mémoires*. La dernière phrase en est la preuve éclatante.
- L'expression *trembler* (v 9) est typiquement postexilique (Es 66 :2,5). *Craindre l'Éternel*, qui revient souvent dans les livres précédents (Gn 42-18 ; Jos 24 :14 ; 2 R 17 :7-41 ; Ps 22 :23,26), utilise un autre mot qu'on pourrait aussi traduire *être plein de respect, honorer*, mais on perdrait l'image du mot original. Les mots *crainte* et *tremblant* sont mis en parallèle poétique au Ps 2 :11.

Commentaire

- Le problème soulevé par ces mariages a touché une grande partie du peuple et toutes les couches de la population revenue de captivité : le clergé, les notables, comme les autres habitants. Il est même précisé que les premiers cités sont des descendants du prêtre Josué, fils de Yoçadaq, compagnon de Zorobabel, arrivé environ 140 ans avant Esdras. Cela signifie que ce problème n'en était alors pas un, en tout cas pas avant l'arrivée de Néhémie. Si certains textes considèrent toute alliance conjugale avec une étrangère comme néfaste (Gn 24 ; 26 :34-35 ; 27 :46), d'autres au contraire semblent la considérer comme normale et même favorable : Joseph, marié à la fille du Pharaon a sauvé sa famille de la famine (Gn 41 :45) ; les fils de Naomi épousent des Moabites et Ruth est épousée par Boaz ; elle devient l'arrière grand-mère du roi David et par là l'ancêtre du Christ (Rt 1 :4 ; 4 :10 ; Mt 1 :5). Il ne faut pas oublier Moïse lui-même qui épouse une Madianite, Séphora, fille de Jéthro (ou de Reouel) (Ex 2 :21) et /ou une Ethiopienne (ou Nubienne) (No 12 :1) ; dans tous les cas il s'agit d'étrangères. Les exemples de mariages mixtes foisonnent dans l'Ancien Testament. Si certains cas, comme Joseph en Egypte ou le roi Salomon semblent refléter la tradition orale sans qu'elle pose de difficulté, le livre de Ruth au contraire a été écrit pour s'opposer à la rigueur légale d'Esdras et de ses successeurs. Ce petit livre plein de saveur proclame l'ouverture et l'accueil de Dieu à quiconque s'approche de Lui.
- Shekanyah est inconnu. Il semble être un partisan convaincu d'Esdras ; ses propositions de la résolution du conflit sont pertinentes dès l'instant où l'on admet la culpabilité des couples mixtes. Son discours révèle un homme de qualité, attaché à la foi israélite ; il considère le peuple qui l'entoure comme étant le peuple d'*Israël*, et non pas simplement *Juda* ou *les juifs*. Par cette expression, il rattache ceux qui sont là rassemblés à la grande histoire glorieuse des siècles passés. Il s'adresse à Esdras en l'appelant *Monseigneur* (v 3), en hébreu Adonai (אֲדֹנָי), nom qui est presque toujours attribué à Dieu le *Seigneur*. C'est dire à quel point Esdras est honoré et vénéré dans la pensée du rédacteur, par delà Shekanyah.
- L'exécution du projet est immédiate. Le rassemblement a lieu *dans les trois jours*, ce qui ne signifie pas dans les 72 heures, mais *sans tarder* sans précision plus grande (cf. Ne 8 :32), mais le rassemblement est obligatoire avec un avertissement solennel : quiconque ne viendra pas verra ses biens confisqués et sera déchu de son appartenance au peuple élu. Personne n'ose désobéir. *Tous les hommes de Juda et de Benjamin se rassemblèrent sur la place de la Maison de Dieu.*
- L'auteur, parlant des juifs revenus d'exil, précise qu'il s'agit des hommes de *Juda et de Benjamin* (4 :1 ; 10 :9). Ce sont les deux tribus restées fidèles aux descendants de David et de Salomon. Les dix autres ont formé le royaume d'Israël, au Nord, avec Samarie comme capitale. Avec cette précision, l'auteur exclut donc les Samaritains, les habitants qui vivent juste au-delà de Jérusalem et qu'on appelle *les gens du pays*, ce qui conduira le quatrième évangile selon Jean à écrire une parenthèse dans le récit de la rencontre de Jésus avec une femme de Samarie : *Les juifs*,

en effet, n'ont pas de relation avec les Samaritains (Jn 4 :9). Le livre d'Esdras décrit très bien les origines de cet ostracisme, dont le point de départ est le refus d'accepter la participation des Samaritains à la construction du Temple, de la part de Zorobabel et de Josué (Esd 4 :1-4)⁴¹. Ceux-ci sont du reste appelés *les ennemis*, terme peu amène. Le rigorisme établi par Esdras qui conduit aux divorces forcés d'avec ces *femmes étrangères* qui, pour certaines d'entre elles, n'étaient autres que des filles du pays, donc des Samaritaines. Le point de départ de ce rigorisme avec Esdras s'est poursuivi plus tard par celui du clergé de Jérusalem, puis des pharisiens (= les "séparés").

- C'était le 20 du 9^e mois, donc en plein hiver ; il faisait froid et il pleuvait. Le peuple tremblait à cause de l'affaire et de la pluie. On peut trembler de froid parce que c'est l'hiver (v 9) ; le peuple tremblait aussi à cause de la situation extrêmement difficile dans laquelle il se trouvait ; mais aussi on tremble en comprenant tout à coup l'importance de la Parole de Dieu qui est proclamée ; non pas parce qu'elle fait peur, mais parce que cette Parole est pleine de la grandeur, de la majesté de Dieu, parce qu'il est question de vie ou de mort (Dt 30 :15).
- Si la convocation a été autoritaire, l'assemblée fut démocratique, puisque il y eut des oppositions exprimées, sans qu'on sache comment elles ont été traitées. Pour quelles raisons Jonathan, Azaël et leurs deux amis Meshoullam et Shabtaï se sont-ils opposés ? Était-ce par amour pour leurs épouses étrangères ? parce qu'ils trouvaient le procédé excessif ? parce qu'ils mettaient en doute l'autorité de la Loi et celle d'Esdras ? Nous n'avons pas de réponse. La présence de cette opposition est une preuve de l'authenticité du texte ; en effet, qui aurait imaginé un tel scénario et inventé une telle attitude sans ensuite l'explicitier ? Les raisons invoquées pour surseoir à l'examen sont toutes pertinentes : le peuple est nombreux et l'examen prendra du temps ; de plus, il pleut et c'est l'hiver ; on ne peut donc pas rester ici, sur la Place du Temple, debout. Qu'on fasse donc des assemblées *ville par ville*. L'examen des familles dura trois mois, *du premier jour du dixième mois au premier jour du premier mois* (v 16-17), mais le rédacteur n'a pas précisé l'année ; n'était-elle pas mentionnée dans les Mémoires d'Esdras ?
- La liste des coupables remplit les v 18 à 43. Le livre se termine sur ce constat péjoratif : *Ils avaient pris des femmes étrangères ; et, même chez eux, il y avait des femmes dont ils eurent des fils*. Cette dernière phrase est un jugement particulièrement sévère, notamment à l'égard des enfants (mais ceux-ci ne comptent pas dans la mentalité de l'époque). Et comment imaginer que ces couples aient vécu normalement sans procréer ? Et encore, le texte laisse entendre que si la progéniture eût été des filles, cela n'aurait pas eu d'importance, mais c'était des garçons ! Et que deviendront toutes ces femmes qui ne peuvent même pas entrer dans la communauté juive (elles sont femmes et ne peuvent donc pas être circoncises) ? La race semble passer avant la foi des personnes ; qui nous dit que ces femmes n'étaient pas devenues croyantes ? La loi prime dans sa lettre, plus que dans son

⁴¹ Les Samaritains construisirent un Temple sur le Mt Garizim (2 Macc 6 :2), après avoir eu deux lieux de culte à Bethel et à Dan (1 R 12 :26-33).

esprit. Je conviens tout à fait que ma remarque est faite au XXI^e s. ap. JC. Elle est donc parfaitement anachronique au sens propre du terme⁴².

- Malheureusement, si j'ose dire, Esdras, comme Néhémie mais d'une manière beaucoup plus humaine, applique la Loi d'une manière formelle, ce qui devient un poids pour ceux qui doivent la vivre, alors que la Loi prend son sens à la suite et en conséquence de la libération de l'esclavage ; la sortie de Babylone aurait dû être comprise comme la sortie d'Egypte, ainsi que le déclare le préambule du Décalogue : *Je suis l'Eternel ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte de la maison d'esclavage* (De 5 :6 ; Ex 20 :2). Il semble que les rescapés de l'Exil aient entendu surtout les commandements, la Loi, plus que la Bonne Nouvelle de la libération dans leur manière de vivre en Judée.

⁴² Voir le chapitre sur le pur et l'impur dans le cahier LES ANIMAUX DANS LA BIBLE.

CONCLUSION

Le peuple d'Israël s'est formé peu à peu au cours des siècles. Selon la tradition, il comprenait 12 tribus fédérées entre elles, mais avec des liens assez lâches ; c'était tout au plus une ligue. La guerre entre elles était fréquente. Deux d'entre elles ne sont même pas entrées dans le pays de Canaan et se sont installées en Transjordanie. D'autres ont eu une existence de courte durée et ont été amalgamées, par exemple Siméon, que Juda a fini par absorber. Par ailleurs d'autres groupes se sont rattachés à Israël, comme les Gabaonites. La vision doctrinale que nous donne l'Ancien Testament, et que nous avons évidemment adoptée, d'un peuple uni descendant d'Abraham, sorti d'Égypte, et entré dans le pays de Canaan que les Israélites auraient nettoyé de tous ses habitants, est en réalité une pure fiction théologique et idéologique. Si David a réussi à faire l'unité du peuple, son petit fils déjà, Roboam, n'a pas pu la maintenir. Le royaume s'est scindé en deux : au Nord, le royaume d'Israël, au Sud, le royaume de Juda. Il suffit de lire l'Ancien Testament pour se rendre compte de la cananéisation de la foi israélite. Quant au Temple de Jérusalem, bâti sous la royauté de Salomon⁴³, il n'a jamais été l'unique lieu de culte et même au temps de Néhémie, après la construction du second Temple, on sait qu'il y avait un Temple dédié au culte de l'Éternel à Eléphantine dans une colonie juive, par exemple.

D'autre part, des rites, qui sont devenus incontournables pour le judaïsme, n'étaient dans l'ancien Israël, que des pratiques, dont il est difficile de connaître l'importance religieuse. C'est le cas du sabbat notamment. Ces signes et ces rites ne deviennent des signes distinctifs et obligatoires que dans le judaïsme exilique et postexilique. A partir d'Ezéchiel, le sabbat ne doit pas être profané (Ez 20 :12 ss). Chose qui peut paraître étonnante, le mot *circumcision* n'apparaît que 2 fois dans l'Ancien Testament et 23 fois dans le Nouveau Testament, le mot *circoncire* (à part Gn 17 :10-27 et Jos 5 :2-8) ne se rencontre que 8 fois dans l'Ancien Testament et 29 fois dans le Nouveau Testament. Elle n'est pas mentionnée chez Ezéchiel qui, pourtant est très ritualiste. N'oublions pas que la circoncision était aussi pratiquée par les peuples voisins ; elle ne pouvait donc pas servir de signe d'appartenance au peuple élu. Cependant, la circoncision n'était pas pratiquée en Mésopotamie. Il se pourrait que les juifs aient alors utilisé ce signe pour se différencier de leurs oppresseurs. La circoncision ne nécessite ni Temple, ni culte ; elle peut s'accomplir dans n'importe quel lieu. C'est peut-être la raison pour laquelle la circoncision prit de l'importance pour les déportés et peut-être pour les juifs de la Diaspora après la destruction du Temple par les Romains en 70 ap. JC. Mais il y eut aussi un mouve-

⁴³ Le Temple a été bâti par des architectes et des ouvriers de Tyr envoyés par le roi Hiram. Les Israélites qui y ont travaillé étaient des manœuvres. Le centre spirituel israélite a donc été conçu et édifié par des païens (1 R 7 ; ne pas confondre le roi Hiram, avec l'artiste Hiram du v 13 ss), même si David avait remis à son fils les plans qui lui avaient été révélés, selon la théologie des Chroniques (1 Ch 28 :12).

ment inverse lors de l'hellénisation du monde à la suite des conquêtes d'Alexandre le Grand ; quantité de juifs ont demandé aux médecins de l'époque de leur reconstruire un prépuce, notamment pour pouvoir fréquenter les gymnases, celui de Jérusalem en particulier.

Ces remarques n'enlèvent rien à la valeur théologique du contenu de l'AT. Etant donné la compréhension que nous avons aujourd'hui de l'histoire, si différente de celle de l'antiquité israélite et juive, il n'est pas étonnant que nous soyons parfois surpris, voire égarés par le cheminement de la pensée des auteurs bibliques, pour qui la Vérité n'est pas liée à l'Histoire, mais à la Parole de Dieu qu'il s'agit d'exprimer de telle sorte que leurs contemporains entendent la voix de l'Eternel à travers leur prédication, leurs gestes, leurs écrits ; les livres d'Esdras et de Néhémie en sont l'exemple typique. Chaque auteur biblique a trouvé sa manière propre d'exprimer cette vérité, dans une forme poétique, juridique, historique, narrative, mythique, liturgique ou autre. Il l'a fait en fonction des moyens mis à sa disposition à son époque. Le travail théologique actuel cherche à découvrir cette Vérité, cette Parole, à travers tous les méandres des nombreux textes émanant des nombreux auteurs bibliques au cours de nombreux siècles ; ces écrits ont été revus par les générations suivantes qui les ont relus, les ont complétés et les ont modifiés en fonction de leur contexte à eux, si différent de celui de leurs prédécesseurs. Comme le proclame si bien un catéchisme vaudois du XX^e s., *la Bible est le livre par lequel Dieu nous parle*. Cette affirmation de foi est vraie tant pour l'AT que pour le NT, malgré les obscurités qui nous gênent, les incohérences qui nous perturbent, les siècles qui nous en séparent. Ce n'est pas la raison humaine et sa logique qui prime, c'est l'étude attentive du texte pour y découvrir ce que l'auteur ancien a voulu nous transmettre à travers son œuvre écrite, copiée et recopiée, modifiée par certains copistes soit par inadvertance, soit volontairement pour adapter le texte à ce qu'ils vivaient, comme le rédacteur d'Esdr-Ne par exemple. Cette recherche attentive est hautement scientifique et les moyens actuels sont plus performants que ceux du passé. Ce travail scientifique permet de mieux comprendre les textes bibliques, ce qui ne peut qu'affermir la foi des croyants et leur permettre de rendre d'autant mieux gloire à Dieu. Nous ne pouvons qu'être reconnaissants que tant de croyants aient pris la peine de transmettre le message qui leur avait été révélé et qui est arrivé jusqu'à nous. C'est pourquoi, nous devons prendre les textes que nous lisons au sérieux, avec humilité, et les questionner en demandant à Dieu de nous donner un peu de son Esprit, Esprit qui animait déjà les écrivains bibliques ; alors, l'Esprit lui-même, se reconnaissant dans l'œuvre des auteurs bibliques, éclairera celui qui aujourd'hui questionnera ces mêmes auteurs en demandant son aide. C'est ce qu'on appelle *le témoignage intérieur du Saint esprit*. C'est pourquoi, la théologie se vit dans une attitude de prière. Je rappelle que, du temps où j'étais en faculté de théologie à Lausanne, à la Cité, nous avions chaque lundi, un culte à la chapelle Montfaucon dans la cathédrale et un moment de culte tous les autres matins dans nos locaux.

Ces remarques que la science biblique actuelle nous empêchent d'ignorer, n'échappent pas le problème qui s'est posé aux Israélites dès la déportation en Assyrie en 722 av. JC et aux Judéens dès 597 et 587. Comment vivre le culte loin du Temple, loin de la patrie, de la terre donnée en héritage par l'Éternel, mais sur une terre "impure" (Ez 4 :13) ? La vie culturelle et rituelle autour des sacrifices était devenue impossible. Les milieux sacerdotaux, intellectuels et spirituels, les scribes ont fini par transférer les actes cultuels sur des pratiques légales ; l'observance du sabbat, la pureté rituelle deviennent des critères de foi dans Néhémie et Esdras. Les particularités alimentaires font leur apparition dans le livre de Daniel (qui date du II^e s. av. JC.). La Loi, et une certaine manière de vivre, ont été un produit de remplacement. Obéir à la Loi a été considéré comme équivalent, ou mieux, supérieur aux sacrifices (cf. Ps 40 :7 ; 50 :8-13 ; 51 :18-19 ; etc.). Le vrai Israël est formé de ceux qui pratiquent ce que dit la Loi. Donc l'impossibilité de la vie culturelle sacrificielle du Temple conduit à mettre en place une autre vie culturelle autour de la Loi, à laquelle on ajoutera par la suite les Prophètes, puis les Psaumes. Le judaïsme après le retour d'exil va voir se développer en son sein deux formes de spiritualité :

- L'une qui continuera à se célébrer au Temple avec les sacrifices selon la Loi rituelle, avec des prêtres. Le Temple était, à l'époque royale, dépendant du roi et les prêtres étaient des fonctionnaires. Du reste, le Temple était directement relié au palais. La prêtrise de Jérusalem formait le personnel du Temple, mais les autres lieux cultuels dans le pays avaient leur propre sacerdoce, indépendant de celui de Jérusalem. En principe, tous les prêtres étaient égaux entre eux. La disparition de l'institution royale a donné au Temple une plus grande importance à partir du VI^e-V^e s. Le sacerdoce s'est hiérarchisé avec un grand prêtre à sa tête. M. Segond a parfaitement interprété ce titre en parlant du *souverain sacrificateur* ; le titre de *souverain*, pourrions-nous dire, passe du roi au chef des prêtres. Finalement, la vie du peuple juif s'organise autour du Temple et le grand prêtre prend des responsabilités politiques à côté de son rôle religieux. Les cultes locaux en Judée seront contestés et finiront par disparaître. Selon Aggée (1 :12) et Zacharie (3 :1), Josué, fils de Yoçadaq (1 Ch 5 :40), est nommé pour la première fois dans l'histoire israélite *grand prêtre* (הַכֹּהֵן הַגָּדוֹל)⁴⁴, et si l'indication de son ascendance est juste, Josué est un descendant de la famille de Sadoq (2 S 8 :17). Il était donc tout désigné pour prendre le commandement du clergé. « Désormais, après la décadence de l'ancienne organisation amphictyonique et la suppression de l'indépendance politique, autrefois seuls supports de la vie d'Israël, c'était le culte et le sacerdoce qui allait passer au premier plan⁴⁵ ». Par la suite, il se forma le groupe des *sadducéens*⁴⁶ ritualistes et rationalistes. Après la destruction du Temple par les Romains en 70 ap. JC, le sacerdoce et le groupe des sadducéens disparaissent.

⁴⁴ *Grand prêtre* est la traduction littérale du terme hébreu ; la traduction de la LXX suit exactement l'hébreu : ο τεραυς ο μεγας (Ag 1 :19 LXX). Le NT a traduit : αρχιερευς (Mc 14 :53).

⁴⁵ *Amphictyonie* désigne la ligue qui unissait les 12 tribus d'Israël. M. Noth p. 325.

⁴⁶ Le mot *sadducéen* vient du nom de Sadoq, le prêtre au temps de David.

- L'autre, le groupe des *pharisiens*, se concentrera sur le Livre de la Loi, et plus tard les Prophètes et les Psaumes (Lc 24 :44-45), avec un culte à la synagogue, lieu de prière décentralisé, avec des docteurs de la Loi ou scribes ou rabbis, tous des gens pieux, et lecteurs du Livre. Le début du Ps 1 décrit parfaitement le pharisien. Après l'an 70, le judaïsme n'est représenté que par ce groupe. Malheureusement, les évangiles nous donnent une fausse image des pharisiens⁴⁷. Il n'est pas vrai que ce mot soit toujours synonyme d'hypocrite (Mt 6 ; 23). La piété du pharisien est sincère (Mc 12 :32-34) ; nous avons la figure d'un vrai pharisien en la personne de l'apôtre Paul qui ne craint pas de revendiquer ce titre (Ph 3 :5 ; Ac 23 :6-8).
- Les sadducéens et les pharisiens étaient les deux partis religieux les plus importants, mais ils ne sont pas les seuls. On ignore presque tout des autres groupes qui n'apparaissent pas dans le Nouveau Testament⁴⁸. Cependant, en 1947-1948, des découvertes au bord de la Mer Morte, à Qumran, ont mis en lumière le groupe des *esséniens*. Leurs écrits sont importants, soit les concernant, soit concernant les textes de l'Ancien Testament, notamment le fameux rouleau d'Ésaïe (Chp. 1 -66)⁴⁹.

Un autre aspect important et qui a soutenu les exilés, c'est le message des prophètes. Si leur prédication fut souvent faite de reproches sévères à l'encontre de la conduite de leurs contemporains, de leur comportement, de leurs déviations idolâtres, leur message fut aussi rempli de la promesse indéfectible de l'Éternel : Dieu ne les abandonnera pas ; il l'avait juré et Israël s'est toujours rappelé qu'au-delà de leurs abandons, de leur péché, il y avait l'alliance conclue entre le Seigneur l'Éternel et son peuple. Donc, une espérance perceait les ténèbres du lendemain incertain ; une lumière les précédait aujourd'hui comme tout au long de la marche dans le désert (Ex 13 :21-22). Cette espérance certaine a été le soutien de ce peuple à travers tous les mauvais passages par lesquels il a dû passer. La méditation du passé a propulsé Israël dans le futur, parce que le Seigneur *est le même hier, aujourd'hui, éternellement* (He 13 :8). Cyrus le Perse n'a pas seulement été le roi d'un immense empire, il fut aussi, sans le savoir, l'instrument de Dieu pour l'accomplissement de ses promesses (Es 45 :1), exactement comme César Auguste, pour que le Sauveur du monde naisse au bon endroit (Lc 2 :1 ss).

⁴⁷ Le mot *pharisien* vient d'un mot qui veut dire *séparé*. Le pharisien est séparé du reste des hommes (cf. la parabole du pharisien et du péager dans Lc 18 :9-14).

⁴⁸ On peut considérer les **zélotes** (ζηλωτης) (Lc 6 :15), qu'on nomme aussi **cananéens** ou **cananites** (καναναίος) (Mc 3 :19 ; Mt 10 :4), comme un parti nationaliste. On en connaît un, Simon, l'un des Douze. Ce parti est né vers ~7 av. JC pour lutter contre la puissance romaine. Les zélotes ont joué un rôle important lors de la révolte juive en 64-70 et peut-être encore lors de la révolte de 135-137. On ne peut guère les considérer au même titre que les deux autres partis religieux.

⁴⁹ A consulter : Dupont-Sommer. *Les Manuscrits de la Mer Morte*. Coll. L'Orient ancien illustré, vol. 4 (1950) et 5 (1953). *Les Écrits esséniens* 3^e éd. Payot Paris 1960. *La Bible. Écrits intertestamentaires*. éd. La Pléiade Gallimard 1987.

Le nombre des décrets royaux est impressionnant. Il semble que l'auteur tienne à protéger les juifs, Jérusalem et le Temple de toute velléité de contestation pour les années à venir. Du VI^e s. à la fin de l'empire perse vaincu par Alexandre le Grand, il fallait avoir la preuve que les libertés religieuses juives et leurs lois étaient officiellement reconnues, donc incontestables. Vraisemblablement, le rédacteur avait en vue de fournir cette garantie aux générations futures par les documents qu'il laissait dans son livre.

Lors de la sortie d'Égypte, selon la tradition, l'Éternel lui-même avait donné des lois civiles et religieuses au peuple hébreu. Une partie très importante du Pentateuque les mentionne. A la sortie de l'exil, le roi perse donne ses instructions. La *loi qui est entre les mains* d'Esdras, le scribe de la cour, n'est pas étrangère à la législation perse, puisqu'elle est valable pour toute la Transeuphratène, des bords de l'Euphrate jusqu'après Beer-Shéba, à la frontière de l'Égypte. Ces édits sont comme un sceau mis sur l'ensemble de tout ce que les juifs vont faire et vivre, en se comportant comme de bons sujets, de religion spécifiquement juive. Il y a donc une sorte de parallélisme entre le don de la Loi à la sortie d'Égypte et le don d'une loi à la sortie de la Mésopotamie, afin qu'Israël vive fidèlement dans la Terre Promise.

LE LIVRE DE NEHEMIE

INTRODUCTION

Néhémie⁵⁰ n'est pas n'importe qui ; c'est un juif né d'une famille qui fut déportée de Jérusalem à Babylone, vraisemblablement en 597 av. JC avec le roi Yoyakin, toute la noblesse, les intellectuels, les ingénieurs, techniciens et artisans, à la suite de la révolte contre Nabucadnetsar (2 R 24 :10-16). Sa famille devait appartenir à la classe supérieure du pays de Juda ; c'est pourquoi, je pense que cette famille n'a pas été déportée en 587-86 lors de la seconde révolte, où une bonne partie de la population a été emmenée en captivité (2 R 25 :11,22). Son père, Hakalyah, était déjà né en terre étrangère, à moins qu'il ait été déporté très jeune avec la famille de son père ; il a fait partie de ces Judéens attachés à la foi des pères tout en s'installant en Mésopotamie. Ces Judéens déportés n'étaient pas des prisonniers ! Ils pouvaient vivre, travailler, s'enrichir et construire des villages. L'édit de Cyrus de Grand (558-528) permit aux déportés de retourner dans leur patrie et une partie de sa famille est effectivement retournée à Jérusalem, notamment, son frère Hanani (1 :2). Tout ce que je viens d'écrire sur la famille de Néhémie n'est pas documenté, mais Néhémie nous dit qu'il est *l'échanson du roi* (1 :11). Le roi dont il est question est Artaxerxès I (465-424). Il vit donc à la cour où il est un très haut fonctionnaire, car on ne confie pas la charge d'échanson à n'importe qui. Non seulement l'échanson doit s'occuper des boissons de la table royale, mais il doit encore s'assurer que ces boissons ne risquent pas d'empoisonner le roi, une pratique très courante à cette époque et dans cette région. C'est donc un homme de toute confiance qui vit dans la proximité du roi et de sa famille. La conversation rapportée en 2 :1-8 le prouve. Une telle personne ne peut que faire partie d'une classe sociale supérieure.

A la suite d'une visite de son frère et des mauvaises nouvelles qu'il apprend de Jérusalem, il demande un congé et part pour Jérusalem avec un mandat royal. Si le Temple est reconstruit depuis longtemps (en 520-515) (Esd 6 ; Ag 1-2 ; Za 1-4), il constate que la ville elle-même a subi des dégâts lors de difficultés imprécises (cf. Esd 4). Il faut donc réhabiliter la ville et ses murailles, y installer une population suffisamment importante, ce qu'il entreprend lors d'un premier séjour ; y faire respecter le sabbat et la vie morale et religieuse dans un second séjour.

Entre la Dédicace du Temple (en 515) et l'arrivée de Néhémie (en 445), il y a l'intervention du prophète Malachie⁵¹. Il fait toutes sortes de reproches aux Judéens : les prêtres s'acquittent très mal de leur fonction (1 :6 ; 2 :9) ; on fraude sur les dîmes (3 :8-10) ; le culte du Seigneur est méprisé (3 :13-21) ; on répudie sa femme et on en épouse une autre... qui est étrangère (2 :10-16). Malachie est témoin de

⁵⁰ Néhémie signifie *L'Eternel console*.

⁵¹ Malachie n'est pas un nom propre ; ce mot signifie *Mon Messager* et provient de Ml 3 :1. On ne connaît pas le nom du prophète.

tous ces relâchements moraux, de ces déviations religieuses. Ne nous étonnons pas que Néhémie, puis Esdras, interviennent si vigoureusement. Il faudra toute la poigne de Néhémie et la rigueur d'Esdras pour qu'un changement se produise.

CONTENU DU LIVRE DE NEHEMIE

Les résumés et commentaires qui vont suivre ne suffisent pas à la compréhension du livre. Il faut en lire le texte tellement vivant, chapitre par chapitre, pour saisir ce que les résumés condensent. On se reportera donc à la Bible en lisant le commentaire.

Suse (chapitre 1)

Résumé

Au mois de Kislew de l'an 20, j'étais à Suse et reçus la visite d'un de mes frères, Hamani et de quelques messieurs qui me racontèrent l'état lamentable de Jérusalem : population dans une situation plus que précaire, murailles en partie écroulées, portes de la ville incendiées. A l'ouïe de ce rapport pitoyable, je tombai dans une profonde affliction ; je jeûnai et priai. Sa prière est une confession des péchés, ceux du peuple et les siens propres, de ses contemporains et ceux des générations précédentes. Il rappelle aussi à Dieu les promesses faites à Moïse et termine en demandant l'assistance de Dieu pour la démarche qu'il a l'intention d'entreprendre. Fais donc réussir ton serviteur aujourd'hui et fais-lui trouver grâce en face de cet homme. J'étais alors échanton du roi.

Remarques textuelles

- שושן = Suse, nom d'une fleur : lys ; prénom Susanne
- Le premier mot du livre, dans la suscription est *Parole* (דְבָרָה). Ce mot veut aussi dire *événement, action*. Pour l'hébreu, une parole n'a de valeur que si elle est efficace. La création par la Parole de Dieu a montré cette efficacité (Gn 1) ; les idoles au contraire sont sans force, inefficaces (Es 46 :7). Il faut donc traduire ce titre qui provient sûrement du texte de Néhémie par *Activités de Néhémie*, en tête de ses *Mémoires*.
- Il est écrit à la première personne du singulier, *Je* ; c'est le journal de Néhémie lui-même, ses *Mémoires* comme l'ont appelé les savants biblistes. On est donc les lecteurs modernes de ce Néhémie du V^es. av.JC. On entre directement dans son autobiographie.
- Il y a plusieurs Néhémie cités dans ce livre : un compagnon de Zorobabel (Ne 7 :7); Néhémie fils d'Azbouq responsable de la réparation d'une section de la

muraille (Ne 3 :16) ; et Néhémie fils de Hakalyah, l'auteur des *Mémoires* (Ne 1 :1), d'où la nécessité d'indiquer le nom du père pour identifier l'individu.

- Néhémie *fils de Hakalyah* n'apparaît pas ailleurs dans la Bible canonique. Il est par contre cité dans le Siracide (ou Sagesse de Jésus fils de Sirach) (Si 49 :11-13) et dans le deuxième livre des Maccabées (2 M 2 :13)⁵². C'est dire que la tradition l'a ignoré au profit d'Esdras bien connu.
- Néhémie commence par dater l'événement raconté dans ce chap. 1, en l'an 20. Pour clarifier cette date, et sans entrer dans un long débat avec celle de Ne 2 :1, sachons qu'il s'agit de la vingtième année du règne du roi Artaxerxès I ; on est donc en 445 av. JC ; le mois de kislew correspond au mois de septembre / octobre, ce qui correspond au début de l'année selon le calendrier israélite de l'époque, calqué sur le calendrier perse. Néhémie est à Suse, une ville fortifiée, à environ 400 km à l'est de Babylone. C'est une des capitales de l'empire perse. Ne 1 :1 nous donne donc trois informations précises : l'identité de l'auteur des *Mémoires*, avec son cadre temporel et géographique.

Commentaire

- Néhémie reçoit la visite de son frère Hanani (1 :2 ss). Nous ne savons rien sur Hanani, sinon qu'il arrive de Judée, de Jérusalem, à environ 1200 km de Suse. Malgré une telle distance, les relations existent donc entre Jérusalem et les Judéens vivant en Perse, au-delà de la Mésopotamie. La raison du déplacement de Hanani est une visite de famille jointe à une information que Néhémie a hâte de connaître. Dès l'édit de Cyrus II le Grand, en 539 av. JC, beaucoup de Judéens avaient quitté leur lieu d'exil pour retourner dans leur patrie, le pays de Juda et Jérusalem. Sans doute, ce retour de captivité devait être une joie, mais cela signifiait aussi que ces Judéens abandonnaient leur situation en Mésopotamie, laissant leurs biens immobiliers, leurs maisons, leurs champs, leur commerce, leurs affaires financières... N'oublions pas que leur déportation avait eu lieu au début du VI^e s., en 597, 587, et que leur retour eut lieu après 537 pour les premiers et que les caravanes se sont succédé tout au long de la fin du VI^e s. et jusqu'au début du IV^e s. en tout cas. Donc, ces Judéens sont des descendants de ceux qui ont été déportés ; ils sont de la troisième et la quatrième génération. Ceux-ci ne connaissaient pas le pays d'Israël ; ce sont leurs parents, voire leurs grands parents qui leur ont raconté Jérusalem, Hébron, Bethléhem, Jéricho... Les écoles judéennes ouvertes dans les villages et les localités où ils vivaient ont maintenu la flamme patriotique et surtout religieuse dans le cœur des générations suivantes. Sans doute, les nouvelles générations ont imaginé une patrie, une Terre Promise d'une façon plus ou moins idéale. Ce sont ces Judéens qui ont pris la décision d'un retour ; on les appelle les *Judéens réchappés* ou *le reste de la captivité*. Ces expressions désignent donc ceux qui s'étaient mis au bénéfice de l'édit de Cyrus et qui étaient retournés à Jérusalem, ce que beaucoup avaient fait, mais pas tous, loin de là.

⁵² On trouve ces textes dans la TOB, dans la partie des livres deutérocanoniques.

○ Néhémie est un exemple très intéressant. A la fois, il cultive la foi de ses pères ; il est pieux, sa vie est empreinte de sa communion avec l'Éternel, il sait qu'il peut compter sur l'appui du Seigneur dans le quotidien de son existence ; et en même temps, il est bien installé dans l'empire perse, il apprécie le roi et sa manière de gouverner. Il ressort de ses *Mémoires* qu'à tous les niveaux de la société, on ne fait pas de différence entre les sujets de l'empire. L'empire, du reste, est très vaste et compte tellement de peuples différents (Lyciens sur la côte est de la mer Egée jusqu'aux Parthes et aux Scythes entre la mer Caspienne et l'Indus, en passant par les Assyriens, les Babyloniens, les Elamites, les Mèdes, les Arméniens, etc.). Une politique de vie commune entre tous est une nécessité. On ne se sent nullement marginalisé à cause de ses origines, de sa religion ou de ses habitudes ancestrales. C'est pourquoi, comme beaucoup d'autres, Néhémie n'a pas envisagé un déménagement dans le pays de Juda, estimant normal de servir le mieux possible le pays dans lequel il se trouvait.

○ On peut dire que, du temps de Néhémie, au milieu du V^e s. av. JC, le peuple d'Israël, descendant d'Abraham, d'Isaac et de Jacob est partagé en plusieurs entités :

- Certains **Israélites**, qui avaient fait sécession au X^e s. : les 10 tribus refusant d'être sous la domination de Roboam, fils de Salomon, et formant le royaume d'Israël avec Samarie comme capitale (Jéroboam, Achab sont les plus connus des rois d'Israël schismatique). Ce royaume d'Israël a été vaincu en 722 par les Assyriens ; ses habitants (une partie seulement, estimée aujourd'hui à 10% de la population) ont été déportés en Assyrie et remplacés par d'autres peuplades elles-mêmes déportées de leur patrie. Ces Israélites ont pratiquement disparu, amalgamés au monde assyrien. Les peuplades qui les avaient remplacées avaient leur religion ; mais en arrivant sur le territoire de l'ancien royaume du Nord, ils ont trouvé une religion toute semblable à la leur (Baal, Astarté, etc.) qui faisait partie du culte israélite avec, en plus, le culte de l'Éternel (le yahvisme comme on le dit aujourd'hui). Ils ont adopté la religion israélite qui était devenue syncrétiste, comme aussi dans le royaume de Juda, malgré la Réforme d'Ezéchias et de Josias.

Par la suite, on a appelé ces Israélites : les **Samaritains**. Ils s'étaient bâti un temple sur le Mont Garizim. Ils n'ont jamais été reconnus comme membres ou partie du peuple élu. Les livres d'Esdras et de Néhémie le montrent bien, ainsi qu'une petite phrase de l'évangile selon Jean : *les juifs n'ont pas de relation avec les Samaritains* (Jn 4 :9) à propos de la rencontre de Jésus avec la femme samaritaine. C'était même devenu une injure, dans le judaïsme, de dire à quelqu'un "Espèce de Samaritain" comme on l'a dit à Jésus (Jn 8 :48) ; et ce n'est pas pour rien que Jésus met en scène un Samaritain dans sa parabole (Lc 10 :33-37).

- Les **Judéens** qui n'avaient pas été déportés au temps de Nabucadnetsar avaient été placés sous l'autorité de Guedalyah, nommé Gouverneur et assassiné rapidement par quelques Judéens (Jr 40 :5 ss). Ils sont restés sur le territoire de Juda et de Benjamin, avec Jérusalem, dont le Temple avait été détruit. Ceux-ci ont considéré le fait de n'être pas déportés comme un signe de la bénédiction de

Dieu ; ils en avaient conclu que ceux qui avaient été emmenés à Babylone étaient donc des maudits. D'où une animosité assez violente lorsque les premières caravanes rentrant d'exil sont arrivées à Jérusalem. A leurs yeux c'étaient des étrangers ; ils n'avaient qu'à rester là-bas et ne pas venir les déranger et réclamer leur place en Judée (Ez 33 :24).

- Les **Judéens rentrés**, non pas ceux qui étaient partis, mais leurs descendants, ceux que Néhémie appelle *les Judéens réchappés et le reste de la captivité*. Cette expression *le reste* est un terme à connotation religieuse et désigne ceux qui se considèrent comme le vrai peuple de Dieu. Eux, qui ont souffert l'exil, s'identifient à ceux dont le prophète annonce la réhabilitation (Am 9 :14 ; Jr 30 :13 ; Ez 11 :17 ; So 2 :7 ; etc.). Ils sont donc les seuls dignes de relever l'autel et le Temple, les murailles et les ruines de la ville de Jérusalem. Eux seuls méritent de se nommer non seulement Judéens, mais **juifs**, porteurs de la vraie religion. C'est pourquoi, tant dans le livre d'Esdras (Esd 4 :2-3) que dans celui de Néhémie (2 :20), les pèlerins revenus d'exil refusent catégoriquement toute collaboration de la part des *gens du pays* considérés, il faut bien en convenir, avec un mépris certain. Eux et eux seuls peuvent prétendre à être *le reste* que l'Eternel s'est gardé pour former son peuple fidèle et pur, séparé de tous les autres. Cette attitude sera, avec l'arrivée d'Esdras un peu plus tard, portée à sa plus stricte application par l'obligation de divorcer pour tous les Judéens qui avaient "osé", durant le temps de l'exil ou après leur retour, épouser des femmes étrangères et même avoir eu d'elles des enfants ! Le texte hébreu précise encore davantage : *avoir eu d'elles des garçons* ! Le mariage mixte est interdit par Esdras (Esd 10 et notamment le v 44) et déjà précédemment par Néhémie (13 :23-28).

On fait donc une différence entre ceux qui n'avaient pas été emmenés en captivité, ceux qui avaient été transplantés d'ailleurs dans le pays d'Israël au temps des Assyriens (fin du VIII^e s.) et ceux qui revenaient d'exil.

- On peut se poser la question de savoir pourquoi, après l'édit de Cyrus, tous les Judéens ne se sont pas précipités pour rejoindre la mère patrie. Il y a plusieurs raisons :

- L'édit a été proclamé environ 50 ans après la déportation ; beaucoup se sont installés et se sont intégrés dans la province de leur déportation qui est devenue leur nouvelle patrie, au point de perdre leur identité judéenne et religieuse. Ils y étaient en famille. Beaucoup d'entre eux avaient une situation confortable. Certains, comme Néhémie, avaient acquis une position sociale importante tout en restant attachés à la foi de leurs ancêtres. Leur situation est la preuve que la déportation n'avait pas été pour eux synonyme de prison, de mauvais traitement ou d'ostracisme de la part des autochtones. Dans l'idéologie babylonienne, la déportation était une manière d'éviter qu'un peuple vaincu se révolte contre le vainqueur ; aux yeux de Nabucadnetsar à l'aurore du VI^e s. le dépaysement produit par la déportation était suffisant. Une fois transplantés, ces nouveaux sujets pouvaient vivre à leur guise.

- Par ailleurs, les exilés rentrés au pays ont rencontré des difficultés énormes ; destruction des villes et villages, famines, hostilité des autochtones qui considé-

raient les exilés comme des intrus (les livres d'Esdras, de Néhémie, d'Aggée et de Zacharie en témoignent). Le rapport de Hanani et de ses compagnons souligne la situation lamentable de la ville de Jérusalem : les murailles sont en mauvais état⁵³, les portes de la ville ont été incendiées, sans doute par ceux qui ont vu de mauvais œil l'arrivée des anciens captifs. Entre l'édit de Cyrus (539) et la conversation de Néhémie et son frère Hanani (445), plusieurs caravanes avaient quitté la terre d'exil pour revenir à Jérusalem ; mais ils se sont heurtés à toutes ces difficultés : mauvais accueil des habitants du pays, ennuis sans fin avec les gouverneurs, famines signalée par le prophète Aggée.

- La population des rescapés est donc dans une situation plus que précaire (Esd 4 :6-23), ce qui n'incite pas le départ de nouvelles caravanes. Néhémie est choqué au plus profond de lui-même par ces révélations (1 :4). Certainement que Néhémie n'ignorait pas la situation générale à Jérusalem. Les allées et venues entre Jérusalem et la Perse n'étaient pas exceptionnelles. Lui-même avait-il été à Jérusalem ? Nous ne le savons pas, mais ce n'est pas du tout impossible. L'intérêt du rapport de Hanani et de ses compagnons, c'est que ce sont des nouvelles fraîches, sans doute pas meilleures que les précédentes, peut-être pires.

- Néhémie ne tient plus debout ; il doit s'asseoir, il pleure et reste comme une âme en peine pendant plusieurs jours dans une profonde affliction. Il jeûne, il prie, puis se ressaisit. L'attitude de Néhémie montre le dynamisme de son caractère, la ferveur de sa piété. Sa prière (v 5-11a) est écrite dans le style des prières juives traditionnelles ; ses premiers mots indiquent qui est Dieu, c'est l'Éternel (יהוה), le nom propre du Dieu d'Israël. Il ne s'agit pas d'une divinité générale, ni du nom des nombreux dieux du panthéon perse. Le *Dieu des cieux* : expression en usage à la cour perse (Esd 1 :2) ; c'est le Créateur transcendant à ne pas confondre avec la création, avec le monde des humains ; Dieu est au-delà de tout ce que l'homme peut imaginer ; sa demeure n'est pas dans le Temple qui a été reconstruit à Jérusalem et inauguré solennellement en 515 (Esd 6 :15), elle est dans le ciel, hors de notre portée. Il est le *Dieu grand et redoutable* (cette expression est reprise en 4 :8 [Segond 4 :14] et 9 :32) (cf. Ps 99 :3). On ne peut le prier qu'avec *crainte et tremblement*. Mais ce Dieu là n'est pas indifférent, il se préoccupe des hommes avec *miséricorde* et il a une *oreille* attentive, un *œil* favorable sur ceux qui lui obéissent. Il est surtout le *gardien de l'alliance*. On ne précise pas de quelle alliance il s'agit, car Dieu a conclu de nombreuses alliances : avec Noé (Gn 9 :9), Abraham (Gn 15), Moïse et Israël (Ex 20-24), David (2 S 7), etc. Une telle alliance n'est pas conclue entre deux partenaires égaux ; Dieu est l'initiant et le garant de l'alliance, et l'homme reçoit l'alliance. Pourtant, Dieu se lie à l'homme par là même et Néhémie s'y réfère. Il dit en somme à Dieu : « Puisque tu as fait alliance, écoute donc maintenant ma prière ». Que dit cette prière ? – ce que tout juif dit : « J'ai péché, nous avons péché, moi, eux, nous avons mal agi envers toi, notamment en ne respectant pas l'alliance, en négligeant les *commandements* ». Il confesse que l'exil en a été la conséquence. Mais au nom de la promesse faite à Moïse, il de-

⁵³ Les murailles sont en partie écroulées et non en ruine comme traduisent Segond et Synodale.

mande à Dieu d'intervenir en faveur des enfants d'Israël. La bonté de Dieu, pour Néhémie, pour Israël, n'est pas le résultat du repentir, de la bonne conduite ou des mérites humains, mais le résultat de sa miséricorde, la conséquence uniquement de la promesse, de l'alliance. C'est le salut par grâce que Néhémie invoque avec ses mots « ...nous avons vraiment mal agi... *mais souviens-toi* de ta Parole, de ta promesse... »⁵⁴. Ce Dieu qui est dans les cieux est finalement un Dieu très proche. Néhémie ne s'adresse pas à un Dieu lointain. Après un style d'oraison liturgique, sa prière devient très concrète. Néhémie a l'intention d'entreprendre une démarche ; après avoir entendu son frère, il a élaboré un plan, mais il faut que Dieu intervienne pour que ce plan réussisse : « *Fais moi trouver grâce auprès de cet homme* ».

- Le chap. 1 se termine par une information autobiographique qui nous permet de découvrir *l'homme* en face duquel il pense pouvoir intervenir. Néhémie occupe une haute fonction à la cour royale ; il est *ébanson* et c'est au roi de Perse qu'il veut s'adresser.

⁵⁴ Calvin cite l'exemple de cette confession de Néhémie pour en montrer l'importance dans l'Eglise chrétienne, de même que celle de Ne 9. Inst. Chrét. III/IV/11.

Conversation royale – Jérusalem (chapitre 2)

Résumé

Néhémie accomplit son service à la table du roi où siège la reine. Contrairement à son habitude, Néhémie n'est pas en pleine forme et cela se voit sur son visage au point que le roi le remarque, ce qui provoque un dialogue. Néhémie demande un congé pour aller à Jérusalem et restaurer la ville. Le roi donne son accord, avec un mandat et les moyens de l'accomplir. Néhémie gagne Jérusalem et inspecte immédiatement l'état de la ville, convoque et motive les responsables locaux ; mais déjà on le menace.

Remarques textuelles

- Ce chapitre est daté (v 1-2). Le mois de Nisan de l'an 20, c'est-à-dire environ 6 mois après l'épisode raconté au chap.1 ; il correspond au printemps de la même année, en 445 av. JC. Néhémie a donc attendu patiemment une occasion favorable pour l'exécution de son plan et il part sans tarder.
- Asaf est le responsable des forêts dans la satrapie de la Transeuphratène. Il est le *gardien du paradis* (שִׁמְרַת הַפְּרָדִים)
- Néhémie note plus loin que son séjour dura 12 ans ; il était *revenu vers le roi la 32^e année* du règne d'Artaxerxès, donc en 432 av. JC (13 :6). A-t-il pu fixer un délai aussi long ? Comment pouvait-il planifier un tel délai ? Sans doute, l'a-t-il prolongé au cours de ces 12 ans, mais ses *Mémoires* n'en disent rien.

Commentaire

- Le roi Artaxerxès I est un païen pour qui il semble normal d'avoir à son service des étrangers comme Néhémie, et Asaph qui porte un nom judéen, remplissant de hautes fonctions. On remarquera aussi que Néhémie ne semble nullement gêné, en tant que juif, de servir un roi païen. Il semble que, ni pour l'un ni pour l'autre, la question religieuse pose quelque problème que ce soit. On peut en conclure en tout cas que la relation entre le roi et Néhémie est une relation de proximité assez exceptionnelle. C'est le roi qui s'adresse à Néhémie ; le contraire eût été impossible ! Le roi s'inquiète de la santé de son échanson ; sa remarque et sa question dénote un monarque qui n'est pas hautain ; on pourrait même déceler, sinon de l'amitié, en tout cas de l'intérêt pour son serviteur : « *Pourquoi as-tu triste mine ? J'espère que tu n'es pas malade. Cela m'a l'air plus qu'une peine de cœur* ». Avant de répondre au roi, Néhémie adresse à Dieu une prière muette. Pourtant ce genre de question peut cacher d'autres intentions et Néhémie est sur ses gar-

des. Il a peur, tout d'abord. Comment répondre à son souverain ? Après les formules de politesse en usage (cf. Dn 2 :4), il explique ses tristesses et son désarroi en faisant intervenir un aspect qui devrait toucher le roi : "Les tombeaux de mes ancêtres sont abandonnés dans une ville dévastée aux portes incendiées". Aux yeux du roi et des populations, les morts et leurs sépultures jouent un rôle important dans leur religion. Néhémie le sait ; ainsi, il touche le roi sur un point très sensible qui demande plus amples explications. Il s'enhardit à dévoiler au roi son plan : partir pour Jérusalem et restaurer la ville. La reine intervient : *Jusqu'à quand durera ton voyage et quand reviendras-tu ?* Il ne s'agit donc pas d'une démission de la part de Néhémie, mais d'un congé. Son départ aurait pu être définitif si Néhémie avait invoqué l'édit de Cyrus, mais Néhémie propose un délai qu'il ne précise pas dans ses Mémoires. Néhémie a bien préparé son plan. Il sollicite du roi des passeports pour les gouverneurs et l'administration des provinces qu'il devra traverser, pour l'inspecteur des forêts, Asaph, afin qu'il puisse faire couper les bois dont il aura besoin pour les portes, les murailles et la maison qu'il se bâtira sur place. Là encore le roi donne son accord, ce qui, aux yeux de Néhémie, est la preuve que *la bonne main de mon Dieu était sur moi* (cf. Esd 8 :22). On peut faire un rapprochement avec Mc 16 :20 : *Le Seigneur agissait avec eux et confirmait la Parole par les signes qui l'accompagnaient* ; et aussi avec Ac 11 :21 : *La main du Seigneur était avec eux et un grand nombre, ayant cru, se tourna vers le Seigneur*. Néhémie quitte donc Suse pour Jérusalem avec un mandat précis (réhabiliter les murailles et organiser la vie sociale et religieuse), avec les pleins pouvoirs que lui confère son titre de Gouverneur. En lui donnant ce titre, le roi rendait, par là-même la circonscription de Jérusalem et environs indépendante du governorat de Samarie. On comprend d'autant mieux l'irritation de Sanballat, Gouverneur de Samarie, titre que Néhémie ne lui donne jamais dans ses *Mémoires* !

- La forêt dont Asaph a la charge se nomme d'un mot perse qui se dit *paradis* (פֶּרְדִּיס) ; on traduit en général ce mot par *parc*.
- Néhémie ne raconte pas son voyage, sinon qu'il s'est fait escorter d'une troupe de cavalerie. Il arrive par Damas et présente ses lettres de créances au satrape, dont il ne donne pas le nom, le Gouverneur général de la province de la Transseuphratène, c'est-à-dire la Syrie et toute la région jusqu'à l'Égypte. Sanballat et Tobiyah⁵⁵ résident sans doute à Samarie ; ils sont particulièrement irrités de cette arrivée de quelqu'un qui vient restaurer Jérusalem. Ce même sentiment de suspicion et de rejet des exilés s'étaient déjà manifesté dès l'arrivée des premières caravanes revenant de la captivité. Les Gouverneurs Rehoun (Esd 4) et Tatnai (Esd 5-6) leur avaient alors créé des ennuis.
- Mais Néhémie ne se laisse pas impressionner. Au contraire, il va tenir compte de cette hostilité et prendra, le moment voulu, les mesures nécessaires pour y résister.

⁵⁵ Tobiyah, mot hébreu, signifie : *Mon bien, c'est l'Éternel*. Néhémie, dans ses Mémoires le qualifie d'*esclave ammonite* (אֲמֹנִי) (Ne 2 :19).

- On comprend fort bien qu'après un tel voyage il se repose *pendant 3 jours* (v 11). Ce nombre n'est pas à prendre mathématiquement ; c'est une manière de parler pour dire quelques jours sans plus de précision (cf. Ex 19 :15). Je dirai même que Néhémie veut dire qu'il ne veut pas se prélasser, mais qu'au contraire il se hâte de se mettre à l'ouvrage. Immédiatement, *je me levai de nuit*, dit-il pour inspecter l'état de la ville notamment les murailles, en vue d'une première évaluation (v 13-15). Sa démarche est secrète, première précaution envers Sanballat et compagnie. Il estime aussi qu'avant de parler aux responsables de Jérusalem, il faut qu'il se rende compte de la situation, réfléchisse et établisse un plan de restauration. Il chevauche un mulet ou un âne, certainement pas un cheval, pour pouvoir passer par des endroits difficiles et parce que le cheval est une monture guerrière. Néhémie précise exactement par où il sort de la ville (la porte de la Vallée) située à l'ouest ou sud-ouest de la ville et se dirige en direction sud, puis vers l'est et remonte au nord. La topographie est à ce point chaotique à cause des éboulis qu'il abandonne sa monture et parcourt encore à pied ce qui est possible, le long du *ravin*, c'est-à-dire le torrent du Cédron. Ensuite, il fait demi-tour et rentre en ville par la porte de la Vallée. Toutes les précisions qu'il donne sur son parcours (source du Dragon, porte du Fumier, porte de la source, l'étang du roi) sont précieuses, mais ne permettent cependant pas d'en établir le tracé faute d'éléments archéologiques suffisants. Néhémie n'a donc pas pu faire le tour complet des remparts. Il n'en a vu que la moitié ou les deux tiers, mais son inspection lui a permis de se faire une idée en vue de sa conférence avec les responsables civils et religieuses de Jérusalem et toutes autres personnalités que Néhémie jugera indispensable non seulement d'informer, mais de motiver.
- Son discours est vibrant (v 16-18) ; il sait parler au cœur de ses auditeurs ; il les secoue avec énergie : *Voyez la détresse dans laquelle nous sommes... Allons ! Rebâtissons les murailles ! Ne soyons plus honteux !* Il les informe aussi des dispositions du roi et leur démontre que *la main de mon Dieu, sa bonne main* est à l'œuvre. Son discours porte les fruits attendus. Ses auditeurs, enthousiasmés, s'écrient « *Levons-nous et bâtissons* » et ils s'encouragèrent dans cette bonne résolution. J'aimerais, ici, confesser que j'ai été très marqué par ces derniers mots ; ils étaient transcrits tels quels dans le livre d'Histoire biblique de l'École primaire dans le chapitre sur Néhémie. Ainsi, Néhémie m'a personnellement encouragé quand j'avais 10 ans et que j'ai appris cette leçon du livre scolaire.
- L'écho de ce discours s'entendit au-delà de la ville (v 19-20). Non seulement Sanballat et Tobiyah, mais encore un troisième personnage, Gueshem l'Arabe⁵⁶ en entendent parler, ce qui les rend moqueurs, furieux et agressifs ; mais Néhémie n'est pas impressionné. Il répond en mettant les points sur les i, ce qui clôt toute discussion : 1°) *Le Dieu des cieux* (même expression que plus haut (1 :5 ; 2 :4) est avec nous, donc nous réussirons ; 2°) Vous, vous n'êtes pas Ju déens, donc vous n'avez pas à vous mêler de ce qui se passe à Jérusalem.

⁵⁶ Celui-ci réapparaît en 6 :6 sous le nom de Gashmou. Serait-il le roi de Qédar au pays des Ammonites en Transjordanie, connu par ailleurs ? Tobiyah a dû le servir quelque temps.

- La réponse audacieuse et ferme de Néhémie est dictée par la foi qui l'habite. Le peuple revenu d'exil, le "vrai" peuple du Dieu qu'il confesse, est le Dieu de l'alliance, alliance liée à l'histoire (Ne 9 :8), qui lie Dieu à son peuple, dont Néhémie est le représentant officiel, et qui se traduit par l'obéissance du peuple à Dieu. Il faut respecter cette alliance en s'y conformant. Ceux qui ne font pas partie du peuple choisi par Dieu, Sanballat, Tobiyah et ceux de Samarie, ne peuvent pas être inclus dans l'alliance. Néhémie veut être loyal et juste envers Celui qui a donné l'alliance. Il doit donc refuser l'offre de Sanballat. Cette raison théologique va beaucoup plus loin que la simple méfiance de Néhémie à l'égard de ces gens qu'il considère, à juste titre politiquement, comme des ennemis des Judéens. A ce niveau, son attitude ne doit pas se comprendre comme de l'orgueil (Néhémie n'est pas orgueilleux), ni comme du mépris à l'égard de Sanballat (même si Sanballat apparaît comme méprisable). Néhémie est juste en agissant comme il le fait, car la justice consiste à respecter la décision de Dieu qui a choisi certains (les revenus d'exil), ce qui exclut les autres (les gens du pays).
- Il faut prendre garde au sens du mot *justice*. Il ne s'agit pas du tout d'une notion où la justice doit être objective et traiter chacun de la même manière, impartiale. Dans l'Ancien Testament, la justice est intimement liée à l'alliance. En conséquence, ce qui est juste, c'est de protéger ceux qui sont dans l'alliance et de combattre ceux qui sont à l'extérieur. C'est accomplir les droits et les devoirs impliqués par l'alliance. La justice de Dieu est donc partisane, en faveur des Judéens. C'est pourquoi, dit Néhémie, *le Dieu des cieux lui-même nous fera réussir*. On peut dire que Dieu est obligé, au nom de l'alliance et de sa fidélité, de faire réussir la restauration de Jérusalem ; et cette restauration ne peut se faire que par nous, ses serviteurs, liés dans cette alliance. Quant à Sanballat et les autres, *vous n'avez, à Jérusalem, ni droit, ni part, ni souvenir*, puisque vous êtes en dehors de l'alliance. La grande prière de Ne 9⁵⁷ décrit cette alliance en remémorant les hauts faits de Dieu à travers l'histoire et demande à Dieu de rester *le garant de l'alliance* (בְּרִית) *et de la fidélité* (חֶסֶד) (Ne 9 :32) (cf. déjà Ne 1 :5). Conséquence en réponse à cette alliance de Dieu : *nous concluons une alliance* (litt. *un accord*) *ferme* (litt. *de vérité*) (Ne 10 :1 ; Second 9 :38). La même idée est aussi exprimée en Esd 4 :2-3, mais l'argument repose sur le décret de Cyrus.

⁵⁷ Le rédacteur des livres Esd-Ne a inséré cette prière qui date du temps de l'oppression des Assyriens. Elle est donc indépendante et étrangère au contexte.

La muraille (chapitre 3)

Résumé

Aussitôt dit, aussitôt fait. Ce chapitre semble n'être qu'un résumé de la mise en œuvre de la décision prise. C'est une liste des groupes de travailleurs qui entreprennent la restauration des murailles de la ville : le grand prêtre et les siens, des chefs de familles y compris les filles, des corporations professionnelles, orfèvres, marchands, des gens de la ville, mais aussi de la région avoisinante, la Judée.

Remarques textuelles

- La liste des travailleurs et celle des sections de muraille sont incomplètes. Il manque certains détails, le texte n'est pas toujours clair. Il est donc impossible de déterminer exactement le nombre de sections (42 sections sont mentionnées).

Commentaire

- 1000 coudées (3 :13) est l'unique indication de distance : 500 mètres séparent la porte de la Vallée de celle du Fumier. Certaines équipes ont donc une très longue section ; d'autres, au contraire, ont l'air de travailler sur de très petites sections, mais sans doute avec davantage de réfection ou des travaux plus compliqués, des angles, des renforcements...
- Chaque équipe restaure la muraille pour la portion qui lui est dévolue, une porte avec un battant, ses verrous et ses barres de traverse ; certains ont en plus une tour à remettre en état. Le texte montre très précisément d'où à où chaque équipe travaille.
- Plusieurs groupes travaillent à deux sections de la muraille (parce que leur section était moins abîmée ou parce qu'ils étaient plus nombreux ?) L'équipe du grand prêtre et les équipes suivantes travaillèrent (ce verbe est très fort et indique un dur labeur) à la muraille nord, juste au nord du Temple, d'est en ouest comprenant la porte des brebis, la Tour des Cent, la Tour de Hananéel (cités en Jr 31 :38 et Za 14 :10), la porte des Poissons et celle de Yeshanah. Ensuite, sur la muraille ouest (tour des Fours, porte de la Vallée), les équipes se succèdent et on continue vers le sud, puis l'est avec la porte du Fumier et celle de la Source, pour remonter vers le nord-est avec les jardins du roi, l'escalier de David et le palais royal, pour aboutir à la porte des Brebis.
- Néhémie, le laïc, a dû avoir une grande autorité pour que le grand prêtre participe à l'ouvrage et même en soit le premier (v 1). Cependant, Néhémie n'a pas ré-

ussi à faire l'unanimité ; quelques notables de la région de Téqoa⁵⁸ refusèrent de se soumettre.

- Que fait Néhémie pendant ces travaux ? Il n'apparaît même pas ici ! (mais le chap. 4 montre sa grande activité). Cependant, la surveillance du chantier n'a pas dû être une mince affaire. Les travailleurs n'étaient ni des spécialistes, ni des gens habitués à ce genre d'activité. Il y a eu certainement des blessés qu'il a fallu soigner, des découragés devant l'immensité de la tâche et qu'il a fallu encourager ; des querelles, des jalousies qui nécessitaient un arbitrage ; et puis aussi des hommes jeunes et moins jeunes, même des femmes qui peinaient sans murmure et que Néhémie pouvait féliciter. Peut-être, parmi les Judéens, y avait-il des constructeurs de bâtiment, ingénieurs ou techniciens, des maçons, auxquels on avait confié la tâche de diriger, de conseiller, d'expliquer, de montrer comment s'y prendre.
- Ce chapitre 3 est le seul texte de l'AT qui décrit la topographie de Jérusalem. Il faut reconnaître que ces indications très précieuses ne nous permettent pourtant pas de cartographier la Jérusalem du milieu du V^e s. Elles sont précises, exactes et pourtant insuffisantes, parce que nous ne savons pas toujours par où passait la muraille à cette époque.
- Ce chapitre donne aussi un aperçu des territoires et des localités dont Jérusalem était le centre : Jéricho dans la plaine du Jourdain, Téqoa, Gabaon, Zanoah à 30 km au sud-ouest de Jérusalem, Beit-Tour au nord de la ville, Beit-Hakkerem près de Bethléhem, Qeila entre Jérusalem et Hébron, Mitspa, bien connu de l'AT et pourtant bien difficile à situer. Cette nomenclature donne une idée de l'étendue de cette province. Néhémie a su mobiliser ses habitants, ce qui a redonné au judaïsme naissant un berceau qui s'épanouira dans les siècles suivants.
- Les v 33-38 de la Bible hébraïque et de la TOB correspondent, dans la traduction Segond, au chap. 4 :1-6. L'ardeur au travail n'élimine pas les difficultés qui auraient fait capoter l'entreprise sans la poigne et la tactique de Néhémie. Sanballat est bien renseigné ; d'une part, il se moque des ces Judéens inexpérimentés et incapables ; il ne manque pas de répandre son mépris et sa colère devant l'armée de Samarie qu'il harangue. Il tourne en dérision l'œuvre de Néhémie ainsi que le culte et les sacrifices au Temple de Jérusalem : *Vont-ils faire revivre les pierres à partir d'un tas de poussière brûlée (= cendres) ?* Dans son discours, Sanballat utilise un vocabulaire qui n'est pas indifférent au point de vue théologique. *Faire revivre* se traduit par *ressusciter*. Ressusciter des pierres *à partir de la poussière* (עָפָר) ; on ne peut s'empêcher de penser à l'œuvre de l'Éternel qui, à partir de la poussière (עָפָר) du sol crée l'homme, Adam (Gn 2 :7), et aussi la prédication de Jean-Baptiste à ceux qui venaient à son baptême, en affirmant que Dieu peut susciter une descendance à Abraham à partir des pierres du bord du Jourdain (Lc 3 :8). Par son vocabulaire, Sanballat méprise l'œuvre créatrice et recréatrice de Dieu, mépris qui va donc bien au-delà des Judéens et de leur chef, Néhémie. Son adjoint, Tobiyah

⁵⁸ Le prophète Amos était originaire de Téqoa (Am 1 :1).

n'est pas de reste : *Ils construisent, mais si un renard y monte, il démolira leur muraille de pierre !* proclame-t-il en se moquant. Est-ce qu'un tel péché peut être effacé ? Outre, une fois de plus Néhémie adresse à Dieu une prière de vengeance : *...nous sommes méprisés... livre-les au mépris dans un pays de captivité ; ne pardonne pas leur péché...* Cette prière de Néhémie fait penser à celle de Jérémie 18 :22-23 et à de nombreux psaumes de vengeance.

- Ce chap. 3 (3-4 :6) se termine par une évaluation très positive du travail accompli : la muraille est *restaurée jusqu'à la moitié de sa hauteur*. Malheureusement, on ne nous dit pas quelle est cette demi-hauteur.

Menaces extérieures (chapitre 4)

(Versions Segond et Synodale : dès 4 :7)

Résumé

Les ennemis se préparent à attaquer Jérusalem. Néhémie organise la défense. Les Judéens de la campagne semblent jouer les espions et renseignent Néhémie, si bien que les ennemis renoncent à leur expédition.

Remarques textuelles

- o *Les murailles se cicatrisent* dit Néhémie ; on traduit banalement : *la réparation des murailles progressait* (v 1)
- o *Les ennemis* : une coalition des voisins : Arabes venant du sud, Ammonites venant de l'est, Ashdodiens venant de l'ouest, emmenés par Sanballat et Tobiyah venant du nord.
- o Sanballat est persuadé de la victoire grâce à la surprise de son attaque et aux troupes coalisées de la région. Quant à la population judéenne qui habite à la campagne (v 6,12), le texte est peu compréhensible. *Les Jérusalémites leur demandent 10 fois de quitter ces territoires ennemis et de venir habiter en ville ; ils y seront en sécurité et travailleront à la muraille.* C'est une compréhension possible ; ou bien : *les habitants de la campagne disaient 10 fois à ceux de Jérusalem « Les ennemis montent vers nous »* exprimant l'angoisse des ruraux (traduction TOB et Bible du Centenaire) ; ou bien : *les juifs qui habitaient près d'eux (de Sanballat et de ses troupes) vinrent 10 fois nous avertir de tous les lieux où ils habitaient d'où ils (les ennemis) se rendent vers nous* (Segond et Synodale). Cette dernière interprétation est intéressante ; les paysans jouaient le rôle d'espions en faveur de Néhémie. La correction textuelle choisie est différente chez Segond, TOB, Bible du Centenaire et d'autres. Nous avons ici un exemple des difficultés que nos biblistes rencontrent dès que le texte lui-même est problématique.

Commentaire

- o Ce chapitre débute par la préparation d'une attaque de Jérusalem par Sanballat, Tobiyah, les Arabes, les Ammonites et les Ashdodiens, c'est-à-dire une attaque lancée du nord, de l'est, du sud et de l'ouest. En conséquence, 1°) Néhémie invoque l'assistance de Dieu et, 2°) organise la défense ; tout d'abord, une garde 24 h. sur 24. Autre conséquence, le découragement et la peur de la population qui s'exprime en vers de style lamentation :

Vacille, la puissance du porteur

Et la poussière, (= les décombres) abondante

Et nous, nous ne pourrons pas y arriver

A bâtir la muraille entièrement

Dans cette traduction des deux distiques, les syllabes soulignées sont accentuées avec les rythmes 3-2 et 4-3. Cela donne une idée de la poésie hébraïque⁵⁹.

- o Que l'on choisisse l'une ou l'autre des options textuelles, la situation est dans tous les cas critique. Néhémie arme le peuple et choisit des points stratégiques pour placer ses hommes. De plus, il harangue magistrats, chefs, responsables et tout le peuple : *Ne les craignez pas ! Souvenez-vous de l'Eternel grand et redoutable. Combattez pour vos frères, vos fils, vos femmes et vos maisons.* Néhémie ne fait pas un discours patriotique pour la gloire de Jérusalem et pour l'honneur du *Dieu grand et redoutable*, dont la gloire ne dépend pas de nous et qui n'a pas besoin d'être défendu ; au contraire c'est ce Dieu là qui prend notre défense. Mais il stimule le peuple en lui faisant comprendre que ce combat et pour eux, leurs familles et leurs propres biens, ce qui motive bien plus que les grandes phrases. Grâce à Dieu, le plan de Sanballat échoue. Après cette alerte, chacun reprend son ouvrage à la muraille.
- o Néhémie et les siens ne ménagent pas leur peine. La moitié de ses gens travaille à la muraille et l'autre moitié est armée pour la défense. Plus encore, tous les travailleurs sont armés d'une main tout en travaillant à bâtir de l'autre. La dispersion de cette milice improvisée est grande, sur tout le pourtour de la muraille. Il prend donc un trompette qui sonnera en cas d'alerte et tous reçoivent l'ordre de se rassembler au point de la sonnerie. Et l'ordre du jour ajoute : *Notre Dieu combattra pour nous.* La lecture d'un tel récit nous fait inmanquablement penser à Gédéon : une toute petite armée, un ennemi puissant, les trompettes et l'intervention de Dieu (Jg 7). C'est la guerre sainte. Néhémie ordonne au peuple de ne plus sortir de la ville pour aller dormir chez eux dans les environs, mais de rester dans Jérusalem avec leurs personnels, afin qu'ils montent la garde pendant la nuit et travaillent le jour, sans perdre de temps en trajets inutiles. A commencer par Néhémie, on dort même tout habillé, ses armes à côté de soi.
- o Compte tenu de toute la tactique mise en œuvre par Néhémie, Sanballat renonce. Il n'y a pas eu de combat, mais pour Néhémie cette fin heureuse n'est pas le résultat de sa tactique ; elle est la preuve que Dieu est intervenu, mystérieusement, en faveur de son peuple sans pour autant détruire le méchant comme Néhémie le demandait dans sa prière. Dieu interprète les prières de vengeance autrement que ce qu'imaginent ceux qui les prononcent. Le récit n'est donc pas seulement un événement parmi d'autres. Néhémie, sans doute, prend toutes les précautions exigées par le danger imminent, mais Dieu reste le Maître de l'Histoire.
- o Le courage, l'abnégation, l'intelligence, la force de persuasion de Néhémie sont absolument remarquables. Sans doute agit-il avec beaucoup d'autorité, mais sans autoritarisme. Il est avec le peuple et non au-dessus de lui et encore moins contre lui comme le serait un tyran. Tout au long du chapitre, la personne de Néhémie

⁵⁹ Voir à ce sujet le cahier *Les langues de la Bible*.

apparaît comme une grande figure sympathique ; sa foi en Dieu est inébranlable, ce qui bannit toute crainte de son cœur (cf. 1 Jn 4 :18).

Problèmes sociaux (chapitre 5)

Résumé

Des difficultés sociales surgissent et Néhémie doit être l'arbitre et faire justice à chacun. Le lourd impôt royal, les mauvaises récoltes ont ruiné le peuple. Les gens ont dû emprunter et ont mis en gage leurs biens (champs et maisons), pire que cela, leurs enfants ont été réduits en esclavage, alors que toute la classe sociale supérieure semble avoir prêté sur gage à leurs compatriotes. Tout a été hypothéqué et le peuple n'a plus de quoi manger. Néhémie intervient vigoureusement et réussit à trouver un accord : les créanciers abandonnent leurs créances. Ce chapitre se termine par quelques éléments autobiographiques précieux.

Remarques textuelles

- Est-ce qu'une telle crise peut se produire à cause de la corvée des murailles qui n'est pas une mince affaire ? Le texte ne le dit pas et le contexte non plus ; on dirait même qu'on est en dehors de la période de la restauration de la ville. Il faut encore remarquer que le chapitre 6 fait directement suite au chapitre 4. La conclusion de presque tous les commentateurs est que ce chapitre 5 est mal placé. Le mettre après le chapitre 6 est une solution qui résout ces deux problèmes ; le chapitre 6 est en fait la conclusion du chapitre 4 ; le chapitre 5 se situe plus tard.
- Je pense que ce chapitre trouve sa bonne place après le chap. 12 ; il termine heureusement la fin du premier séjour et l'autobiographie est une excellente finale.

Commentaire

- De quoi s'agit-il ici ? D'une plainte générale de la classe sociale la plus modeste de la Judée à l'encontre de la classe privilégiée qui l'exploite. Prises en gage, les terres et les habitations ne leur appartiennent plus ; leurs enfants, pour les mêmes raisons ont été réduits en esclavage. Le peuple n'a plus de pain, le pain au sens large du terme, comme dans l'oraison dominicale ; le pain c'est tout ce qui est nécessaire à l'existence, la nourriture, mais aussi le vêtement, un toit, une famille⁶⁰, et aussi l'amitié, la fraternité et encore, être reconnu et respecté. Le début du chapitre est non seulement une plainte, mais un commencement de révolte. Par conséquent, disent les gens, nous allons prendre le blé là où il y en a, parce que nous voulons manger et vivre décemment. L'accentuation des verbes (*nous allons, nous voulons*) est marqué par le mode verbal dans le texte hébreu. Le peuple

⁶⁰ C'est ce que dit si bien Martin Luther dans son *Petit catéchisme*, dans l'explication de l'oraison dominicale

ne se contente pas de gémir, il a aussi une revendication. Les porte-parole du peuple pauvre justifient leur revendication par deux arguments : 1°) Les exploités du peuple sont des Judéens ; nous le sommes, nous aussi ! La plainte concerne donc *les frères judéens*, pas des étrangers, ce qui, à leurs yeux, est inadmissible au nom même de cette fraternité. 2°) Nous, les asservis, nous sommes des humains au même titre que les riches, *notre chair est comme la chair de nos frères*. Un homme en vaut un autre, indépendamment des adjectifs (pauvres / riche) qu'on peut ajouter au mot *homme*. Le mot *frère* revient deux fois dans cette plainte (v 1,5). Pensons à la grande affirmation de l'apôtre Paul : *En Christ, il n'y a plus ni juif, ni païen, ni esclave, ni libre...* (Ga 3 :27-28). Les pauvres comme les riches appartiennent au même peuple de Dieu.

- Le Terre Promise pour les exilés rentrés de captivité n'a pas été un eldorado pour tous. Il y a eu des désillusions dramatiques. Déjà Hanani, en visite chez son frère Néhémie à Suse, avait relevé que *les survivants qui restent de la captivité sont dans une grande détresse*. Mais, pour lui, la raison en était l'état de délabrement de la ville et de ses murailles. Ce chapitre 5 montre un autre aspect de cette *grande détresse*. Certains Judéens ont abusé de leur aisance sociale pour s'enrichir aux dépens de ceux qui n'avaient pas grand-chose. Mais il y avait aussi les Judéens rentrés d'exil ; ils avaient voulu récupérer leurs domaines et leurs patrimoines qu'ils avaient dû abandonner lors de leur déportation un siècle et demi plus tôt⁶¹. Les gens restés au pays se les étaient appropriés et se trouvaient maintenant dans l'obligation de les rendre, mais pour eux, c'était plutôt une spoliation ! Le texte ne laisse pas entendre que cette situation soit le résultat d'une spéculation comme c'est le cas au XXI^e s., mais le résultat est le même : les pauvres deviennent de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches. Il a suffi que la situation économique se dégrade quelque peu, la famine (v 3), pour que l'équilibre soit rompu : il a fallu emprunter pour manger. Quand on emprunte pour produire, on peut normalement rembourser, mais quand on emprunte pour manger, on est conduit à l'asservissement, au V^e s. av. JC comme au XXI^e s. ap. JC. C'est là le drame des pays pauvres d'aujourd'hui qui empruntent au FMI ou à la Banque mondiale⁶² ; ils n'ont pas de quoi rembourser ! Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point tant il semble évident aujourd'hui. La Sainte Ecriture dévoile dans cette page le mécanisme diabolique. Même si les prêts consentis sont sans intérêt pour autant que cette loi soit déjà en vigueur à ce moment là, la charge du remboursement de la dette était déjà excessive (TOB Ex 22 :24-25 ; Dt 23 :20-22 ; Lv 25 :25-37), mais le texte laisse entendre qu'il y avait aussi des intérêts à payer.
- Cette plainte arrive jusqu'aux oreilles de Néhémie qui se met en colère. Il critique sévèrement les notables et les magistrats, leur reproche de charger leurs frères (ce ne sont pas seulement des compatriotes, des Judéens, mais des frères dans la foi, des juifs) et il décide de convoquer une assemblée générale regroupant les uns et

⁶¹ M. Noth op. cit. p. 333.

⁶² Il faut tout de même savoir que le FMI (Fonds monétaire international) a parfois pratiqué la remise de dette à l'égard de pays surendettés, à la fin du XX^e s. et au début du XXI^e s. Il ne s'agissait pas de générosité, mais d'un raisonnement politique et financier. C'était le seul moyen d'éviter une débâcle générale et mondiale au niveau financier.

les autres. Son discours part d'un fait historique récent important : *Nous avons racheté les Judéens vendus comme esclaves aux nations païennes* ; et il le met en parallèle ahurissant avec ce qui se passe aujourd'hui : *Vous vendez vos frères et c'est à nous, Judéens, qu'ils sont vendus ! c'est le comble, c'est une honte !* Personne n'a osé rétorquer quoi que ce soit. Néhémie et des membres de sa suite ont aussi prêté de l'argent. Les nations voisines, les ennemis en font des gorges chaudes. Néhémie termine par une proposition qui, à ses yeux, ne demande aucun débat : *Abandonnons donc aujourd'hui ce qu'ils nous doivent, champs⁶³, vignes, oliviers, maisons et dettes d'argent, de blé, de moût et d'huile*. Les créanciers qui n'avaient rien répliqué aux premiers reproches, parce qu'ils se savaient coupables, acceptent l'impératif de Néhémie en renonçant à toutes leurs créances. Mais, aux yeux de Néhémie, cet acquiescement est insuffisant ; encore faut-il qu'il soit respecté. Aussi prend-il deux mesures graves et devant Dieu : 1°) Il convoque les prêtres considérés comme les représentants de Dieu et devant eux, il fait jurer ces créanciers de tenir leur engagement et 2°) il fait un geste symbolique : secouant la poche de son vêtement, il annonce que Dieu secouera de même le parjure, ce qui veut dire que le parjure perdra sa fortune. L'assemblée termine la réunion par *Amen*⁶⁴ et un psaume de louange. Conclusion de soulagement pour Néhémie : Tout se passa ainsi.

- On est donc dans un contexte social, politique et religieux, mais il serait plus exact de dire d'abord un contexte religieux. Le terme utilisé pour *assemblée* (קָהָל) désigne l'assemblée du culte. Ce terme revient très souvent dans les Psaumes (par ex. 22 :23), dans le Pentateuque (Lv 4 :13-14 ; Nb 15 :15 ; Dt 9 :10), ailleurs encore (Jl 2 :16), etc. C'est la communauté religieuse rassemblée devant Dieu et, souvent, par ordre de Dieu, de Moïse ou du roi. La gloire de Dieu serait ternie si ce scandale perdurait. Les nations païennes n'en seraient pas édifiées ; au contraire, leur moquerie salirait cette gloire. La manière dont Néhémie fait jurer les riches se déroule devant Dieu. Les conclusions liturgiques de cette assemblée vont dans le même sens. Sans doute y a-t-il un problème social évident, mais celui-ci n'est pas réglé par une loi sociale. Le texte indique clairement que le conflit est réglé devant Dieu. La question sociale est donc une question théologique. De plus, le texte insiste que les uns (v 1) et les autres (v 6) se considèrent frères. La question sociale n'est donc pas une question syndicale ou patronale, mais une question d'amour fraternel, ce qui ne se conçoit que dans une perspective théologique. On peut s'étonner que Néhémie puisse prendre de telles décisions et que les nobles et les magistrats aient l'air soumis. En fait, le mandat de Néhémie reçu du roi de Perse est plus important que ce que le texte nous a appris jusqu'ici ; il est Gouverneur (5 :14 ; 8 :9).
- Dans son discours, Néhémie rappelle qu'on avait racheté des Judéens esclaves, vraisemblablement lors de la déportation à Babylone au temps de Nabucadnetsar. Des amis, des parents s'étaient cotisés pour ce rachat aux païens qui les

⁶³ Lv 25 :23-43 rappelle que *la terre est à moi* dit l'Éternel. Elle ne peut donc pas être vendue, parce que le propriétaire n'est en fait qu'un gérant.

⁶⁴ Amen signifie être d'accord ou c'est la vérité. Il ne s'agit donc pas d'un vœu pie, mais l'acceptation claire de la décision.

avaient achetés sur le marché lors de l'arrivée des prisonniers au début du VI^e s. Ils retrouvaient ainsi leur liberté. Or le rachat se dit en latin REDEMPTIO, ce qui a donné en français *rédemption*. Ce mot est devenu important dans la théologie chrétienne. La mort du Christ en croix a été considérée comme le paiement du salut des hommes tombés dans l'esclavage du péché et de la mort. *Vous avez été rachetés à un grand prix* nous dit l'apôtre (1 Co 6 :20). *Moi, je suis charnel, vendu au péché* (Rm 7 :14), donc je suis esclave. *Quiconque se livre au péché est esclave du péché... Si donc le Fils vous affranchit, vous serez réellement libres* (Jn 8 :30-36). La rédemption, cet acte spirituel accompli par le Christ Sauveur (Mt 20 :28 ; 1 P 1 :18-19) trouve sa réalité concrète et matérielle dans le paiement du prix de l'esclave à son possesseur. Né 5 :7 en est un bon exemple. La rédemption est aussi l'acte de Dieu en faveur de son peuple en le libérant de l'esclavage de l'Égypte (Dt 7 :8). C'est dire à quel point ce mot est important pour la foi, mais il est difficile à comprendre, vu que nous ne sommes plus habitués à son sens concret. On utilise parfois un autre mot, *libération*, mais il n'exprime de loin pas ce que contient le mot de *rachat*⁶⁵. La fin de l'exil et le retour dans le pays de Juda est considéré comme une rédemption de tous les croyants libérés grâce à Dieu et par l'intermédiaire de Cyrus et de son édit. Le Second Esaïe utilise fréquemment ce concept (Es 41 :14). Ce retour gratuit est un cri de joie avec un merveilleux festin (Es 55 :1-2).

- Dans les derniers versets (v 14-19), Néhémie parle de lui-même, sans orgueil ni fanfaronnade. Grâce à ces quelques lignes, on découvre beaucoup mieux le genre de vie qu'a mené Néhémie, mais surtout l'âme de Néhémie, sa personnalité intime et l'esprit dans lequel il accomplit sa tâche.
 - D'abord, nous apprenons que le roi l'avait *fait gouverneur dans le pays de Juda* pour les 12 ans qu'il a passés à Jérusalem, de l'an 20 à 32 du règne d'Artaxerxès I (de 445 à 432).
 - Quand il parle de ses *frères*, ce terme doit effectivement désigner des membres de sa famille et non des compatriotes (au sens du v 1 ou 5). Hanani était-il l'un d'entre eux ? C'est possible, mais son nom ne réapparaît pas, sauf en 7 :2. Ses frères semblent avoir la même attitude morale que Néhémie. Aucun membre de la famille de Néhémie n'a profité des avantages financiers du Gouvernorat. Ils ont accompli leur tâche bénévolement ; *ils n'ont pas mangé le pain du Gouverneur*, belle expression pour signifier les droits du Gouverneur.
 - Néhémie n'a donc prélevé aucun impôt ou taxe pour son compte, sa charge et ses frais de Gouverneur, contrairement à ses prédécesseurs qui avaient pressuré le peuple d'une manière inadmissible. Le texte mentionne toutes les taxes et impôts prélevés (v 15). Eh bien, *je n'ai pas agi ainsi*, dit Néhémie, et cela pour des raisons de foi et parce que, dit-il, *le peuple était lourdement chargé* (v 8). De plus, il a, lui aussi, travaillé à la muraille ainsi que les gens de sa suite. Il n'a pas acheté de terres, ce qui aurait appauvri le petit peuple.

⁶⁵ Voir Es 43 :1 ; 44 :2 ; Ps 107 :1-3 ; Tit 2 :14. Dans Ap 5 :9, la mort du Christ est présentée comme le rachat, la rédemption *des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation*. C'est donc un rachat universel.

- Néhémie avait sollicité, avant de partir, de pouvoir se procurer du bois pour se construire une maison (2 :8). Cette maison a les proportions d'un palais, puisqu'il avait à sa table 150 personnes, plus tous les invités et les visiteurs. Les cuisiniers avaient beaucoup à faire ; chaque jour, on avait besoin *d'un bœuf, 6 moutons d'excellente qualité, des volailles plus du vin en abondance*, le tout payé par la cassette de Néhémie.
- L'attitude de Néhémie trouve un écho remarquable dans le NT. L'apôtre Paul travaillait de ses mains, comme Néhémie. Il rappelle la loi qui dit *Tu n'emmuselleras pas le bœuf qui foule le grain* (Dt 25 :4), montrant par là que l'ouvrier mérite son salaire et qu'il y a droit ; pourtant Paul a travaillé gratuitement auprès des Corinthiens (1 Co 9 :4-14 ; cf. aussi Ac 20 :34), comme Néhémie. Aucune gloriole, ni chez Paul, ni chez Néhémie. Tous deux ont agi pour l'honneur de Dieu et du Christ.
- Le désintéressement de Néhémie est total. Il conclut cette partie concernant son attitude par une brève prière : *Souviens-toi de moi, mon Dieu...*
- Je considère donc ce chapitre comme la conclusion de son premier séjour.

Tentative d'assassinat

Achèvement de la muraille (chapitre 6)

Résumé

Néhémie est confronté à des dangers du dehors, mais aussi du dedans. La muraille est cependant restaurée. On est donc à une période bien avancée de la restauration.

Remarques textuelles

- Ce chapitre est la suite logique du chap.4.

Commentaire

- Les ennemis du dehors sont bien connus : Sanballat, Tobiyah et Gueshem l'Arabe (appelé Gashmou au v 6). Ils avaient proféré des menaces et essayé d'interrompre la construction de la muraille, mais en vain. Leur stratagème est maintenant de trouver un moyen d'éliminer la personne de Néhémie. Sanballat et ses acolytes envoient une invitation à Néhémie en vue d'une rencontre dans une localité assez éloignée de Jérusalem, au bord de la Méditerranée, à *Kefirim dans la vallée d'Ono*⁶⁶. Le piège saute aux yeux et Néhémie s'en aperçoit parfaitement, mais sa réponse est astucieuse : il a trop de travail à Jérusalem et par conséquent il ne peut pas répondre favorablement à cette invitation. Celle-ci est répétée quatre fois sans plus de succès. Mais la cinquième fois, le messenger de Sanballat arrive avec une lettre ouverte, qui a donc pu être lue par n'importe qui avant d'être reçue par son destinataire. C'est aussi une invitation à une conférence commune, mais la lettre relate en plus une tout autre idée. Sanballat accuse Néhémie, après avoir relevé la muraille, de vouloir devenir roi et que l'annonce de cette proclamation circule déjà parmi les prophètes de Jérusalem. C'est donc un acte de révolte contre le souverain, le roi de Perse. La conférence programmée par Sanballat aura ce sujet à l'ordre du jour.
- Il n'est pas exclu que ce bruit ait couru à Jérusalem au vu de la réussite courageuse et persévérante de Néhémie. Il y avait certainement en ville des Judéens qui y songeaient, comme cela s'était déjà produit aux environs de 520, au temps des prophètes Aggée et Zacharie qui voyaient en Zorobabel le roi à oindre et à introniser lors de la restauration du Temple (Esd 5 :1-2 ; Ag 2 :23 ; Za 4 :11-14 ; 6 :12-13 ; 12 :7). La personnalité de Néhémie était imposante. Pourquoi ne pas

⁶⁶ Ono semble être aussi une localité (Ne 11 :35).

achever son œuvre en le couronnant roi ? Mais Néhémie ne s'est pas laissé tenter par ces rumeurs.

- Sa réponse à Sanballat est claire et nette : Ce que tu insinues est pure imagination de ta part. Néhémie comprend parfaitement bien qu'on veut l'effrayer en le traitant de séditieux. Il comprend également que d'autres gens de la ville pourraient avoir des soupçons et qu'ils lui retirent leur confiance. En tout cas, son autorité risque bien de faiblir. Au milieu de toutes ses réflexions, il se tourne une fois de plus vers Dieu et le prie avec ardeur : *Maintenant, fortifie mes mains !*
- L'intimidation par cette lettre ouverte est un des moyens utilisé par Sanballat. Un autre moyen est mis en œuvre. Sanballat et Tobiyah complotent avec Shemayah, un prophète à Jérusalem. Il semble que Néhémie l'ait convoqué et que Shemayah ait invoqué un empêchement. C'est donc Néhémie qui se déplace chez lui. Shemayah parle comme presque tous les prophètes, en style poétique avec des vers rythmés :

Nous nous rencontrerons à la maison de Dieu – Au milieu du lieu saint

Nous fermerons les portes du saint lieu - Oui, ils viennent pour te tuer

C'est de nuit qu'ils viennent pour te tuer

(v 10b)

Ces vers ont les accents habituels 4 – 3, avec répétition de mêmes mots *lieu saint* et *te tuer*.

- Le Temple où se réunissent les fidèles, c'est le parvis devant le bâtiment. L'intérieur de l'édifice comporte une première salle, le lieu saint, avec l'autel des parfums et la table pour les pains consacrés à l'Éternel. La seconde salle, cubique, est le lieu très saint. Dans le Temple édifié par Salomon, cette seconde salle était la demeure de l'Éternel ; l'arche d'alliance y était déposée et personne n'y entra, sauf le grand prêtre une fois par an. Dans la première salle, le prêtre y entra à l'heure du sacrifice du parfum (cf. Lc 1 :8-10). Le second Temple, construit par Josué et Zorobabel (Esd 5-6) avait vraisemblablement le même plan, mais ne contenait plus l'arche d'alliance qui avait disparu depuis longtemps (Jr 3 :16).
- Néhémie n'est pas prêtre, il n'est pas un descendant d'Aaron, il ne peut donc pas entrer dans l'intérieur du Temple sans enfreindre la loi de Moïse. Il le sait et présente deux objections à Shemayah : 1°) Se cacher dans le lieu saint serait une fuite et ce serait pour lui une honte, une déchéance. 2°) Un homme comme moi, un laïc comme on dit aujourd'hui, pourrait-il entrer dans ce lieu et rester vivant ? Ce serait un crime de lèse majesté envers Dieu (cf. Ex 33 :20). Il refuse donc catégoriquement, mais il découvre en même temps que Shemayah est un faux prophète puisqu'il propose une profanation du sanctuaire. Sans grande difficulté, il découvre également que Sanballat et Tobiyah l'avaient soudoyé. Il s'interroge sur cet acte de corruption et en conclut qu'en acceptant cette proposition, Shemayah aurait beau jeu pour salir sa renommée et le couvrir de honte en déclarant qu'il avait péché. Ces découvertes amènent Néhémie à se confier en Dieu une fois en-

- core. S'il n'y avait que Shemayah qui complotait, d'autres prophètes et une prophétesse, Noadyah⁶⁷, s'étaient aussi ligués pour l'effrayer.
- D'autres, parmi les notables à Jérusalem, ont des relations épistolaires régulières avec Tobiyah. On est donc bien renseigné à Samarie sur ce qui se passe à Jérusalem. L'espionnage va grand train. De plus, Tobiyah avait épousé la fille de Shekanyah, un homme important à Jérusalem, alors que son fils avait épousé la fille de Meshoullam, quelqu'un dont on ne sait rien, mais qui, vraisemblablement, n'était pas jérusalémite. Ces gens-là ont même l'outrecuidance de parler favorablement de Tobiyah devant Néhémie.
 - La restauration de la muraille s'est effectuée en très peu de temps : en 52 jours, tout était terminé. Le 25 du mois d'Eloul (v 15), c'est-à-dire en août / septembre, ce qui correspond au dernier mois de l'année, alors que ses Mémoires commencent au mois de Kislew, le premier mois de l'année (1 :1), il constate qu'une telle rapidité dans l'accomplissement d'une telle tâche a fermé la bouche de ses détracteurs, que les nations voisines ont été humiliées et doivent en tirer les conclusions qui s'imposent : c'est Dieu qui a accompli une telle œuvre.
 - De la visite de Hanani (1 :2) à l'achèvement des travaux une année a suffi. C'est dire l'énergie de Néhémie, son esprit de décision, son art d'entraîner les foules, son courage face à ses adversaires, l'intelligence qui l'habite. Il s'était fixé un but ; rien ni personne n'a pu l'en détourner. Sa perspicacité lui a permis de déceler immédiatement les propositions fallacieuses qui lui sont faites. Il sait rejeter les fausses accusations de complot envers le roi perse qu'on lui impute et il ne se laisse pas impressionné par la cohorte des prophètes qui l'entourent. Tout au long de ses journées, il s'en remet à Dieu à qui il dit ses difficultés sans verbiage inutile.
 - Grâce au livre de Néhémie, on constate qu'au milieu du V^e s. le prophétisme n'est pas mort dans Jérusalem. Les prophètes se considèrent comme indispensables pour couronner un roi et Sanballat le sait bien. Mais on découvre aussi les limites de la prophétie (cf. Jr 28). Tout oracle n'est pas à prendre comme vérité ; un prophète qui invite à violer la loi de Dieu ne peut être qu'un imposteur, un prophète de mensonge. La loi de Dieu prime toute prophétie (cf. Ac 17 :11).
 - Du temps de Néhémie, il n'y a pas encore de Sainte Ecriture ; il y a peut-être une ébauche de Deutéronome (cf. 2 R 22 :8 ss). La loi est donc encore une tradition conservée par les milieux sacerdotaux. Le livre qu'Esdras apportera à Jérusalem, dont nous ne connaissons pas la teneur, en est peut-être une autre ébauche. Elle n'est pas encore fixée définitivement.

⁶⁷ Trois autres prophétesse sont mentionnées dans l'AT : Miryam (Ex 15 :20), Deborah (Jg 4 :4), Huldah (2 R 22 :14). Dans le NT, on signale Anne (Lc 2 :36) et les quatre filles de Philippe (Ac 21 :9).

Sécurité – Recensement (chapitre 7)

Résumé

Après la restauration matérielle des murailles, Néhémie s'attaque à l'organisation de la vie à l'intérieur de la ville, à commencer par la sécurité (v 1-3). Les portes de la ville ayant été posées (3 :3 ss), Néhémie procède à un recensement de la province.

Remarques textuelles

- Ce chapitre comporte une liste de personnes considérée comme le recensement. Néhémie nous dit lui-même qu'il a trouvé cette liste ancienne (v 5 ss) ; il n'a donc pas besoin de refaire le travail. Nous ne savons pas qui avait établi cette liste. L'hypothèse la plus plausible et vraisemblable, selon des savants bibliques, c'est que le Gouverneur, au temps de Sheshbazar (ou plus tardivement), a établi cette liste et Néhémie l'a retrouvée quelques décennies plus tard. Le rédacteur du livre d'Esdras, à une époque encore plus éloignée des événements, voyant qu'il était question de Zorobabel et de Josué, a pensé qu'il s'agissait de la liste de la caravane de Zorobabel (ce qui est impensable avec tant de monde) ; il l'a recopiée et insérée dans son œuvre à l'endroit qui lui semblait adéquat, c'est-à-dire en Esd 2, tout en la laissant dans Ne 7.
- Cette liste en Esd 2 semble tout à fait mal placée ; la fin d'Esd 2 et le début d'Esd 3 :1 sont dans un mauvais contexte et n'ont rien à faire avec Esd 2 et 3 ; le rédacteur a coupé le texte qu'il voulait sortir de son contexte des *Mémoires* de Néhémie, à un mauvais endroit. Par contre, ce chapitre 7 de Néhémie et sa fin (Ne 7 :72b) enchaîne parfaitement bien avec Ne 8 :1.
- Les derniers mots de Ne 7 :72b *...c'était le premier jour du septième mois. Le septième mois arriva et les fils d'Israël habitaient leurs villes* sont en réalité le commencement du récit suivant, Ne 8. Le chap. 8 :2 confirme ce rattachement. Donc 7 :72b est l'introduction du chap. 8 et non la fin du chap. 7.
- Mais Ne 8 n'a plus rien à faire avec Néhémie ; c'est un chapitre qui concerne Esdras et son activité bien après celle de Néhémie.

Commentaire

- Néhémie confie à son frère Hanani la haute main sur Jérusalem et à un autre collaborateur de confiance, Hananyah, le commandement de la forteresse qui domine la ville. Hananyah, précise Néhémie, était un *homme fidèle* sur qui Néhémie peut compter, et *craignant Dieu plus que beaucoup d'autres*, ce qui sous-entend le peu d'attache religieuse de la part des notables et autres chefs judéens. L'ordre

concernant les portes est le suivant : Elles ne seront *pas ouvertes avant que le soleil chauffe*. Des gardes s’y tiendront jusqu’au moment où elles seront *fermées et verrouillées*. Il semble donc que les gardes sont présents du matin au soir et qu’ils doivent vérifier la fermeture des portes. Il est encore prévu deux sortes de gardes : 1°) A des postes précis, dont le texte n’indique pas le lieu ; 2°) Chaque famille fournira un garde par maisonnée. Ces gardes ne sont donc pas des fonctionnaires, mais des milices fournies par l’ensemble du peuple. Néhémie a donc pris très au sérieux les menaces extérieures, l’ordre public et la sécurité intérieure.

- Néhémie constate que la ville est trop peu peuplée. Il y a des maisons encore en ruines et la superficie de la ville est grande (v 4). Il convoque donc les notables et les magistrats ainsi que le peuple en vue d’un recensement (ce qui est toujours très utile au point de vue fiscal comme pour les corvées). Or, il trouve des listes déjà établies précédemment et il en donne le libellé (v 6-72a)⁶⁸. On se reportera aux remarques faites à ce sujet dans le commentaire d’Esd 2.

J’ajoute quelques autres considérations :

- Après les 12 premiers personnages (représentant symboliquement les 12 tribus) (v 7), la liste indique toute une série de familles : *les fils de...* puis une seconde liste *les hommes de...* Ce sont ceux des villages où les revenus d’exil sont domiciliés ; on peut noter les localités de Anatôt (v 27) d’où venait le prophète Jérémie, Mikmas (v 31) où il y avait un poste de Philistins du temps de Saül et de Jonathan, Ono (v 37) où Sanballat avait donné rendez-vous à Néhémie.
- Les Nethinim (נְתִינִים) (v 46,52) (que la TOB nomme *les servants*) formaient une classe de serviteurs de rang inférieur au service du Temple.
- Viennent enfin ceux qui n’ont pas pu prouver leur origine israélite, n’ayant plus leurs généalogies. Parmi eux, il y a même des prêtres et un descendant par mariage de Barzillai, un noble de Galaad qui avait reçu généreusement le roi David lors de la fuite devant son fils Absalom (2 S 17 :24-29 ; 19 :31-40). Le Gouverneur de l’époque, inconnu, les avait exclus du sacerdoce jusqu’à plus ample informé.
- Il est étonnant que Néhémie ait pu utiliser cette liste pour son recensement, liste *ancienne*, dit-il. Dans tous les cas, cette liste n’est pas de la main de Néhémie. Les v 6-72a trouvent parfaitement leur place à cet endroit avec une introduction et une conclusion logique ; mais, comme le dit Néhémie lui-même, elle concerne *ceux qui étaient montés au début* ; c’est donc un recensement des premières caravanes, ce qui laisse entendre qu’elle n’est pas d’actualité pour Néhémie.

⁶⁸ Elles sont à l’origine de la liste que l’on trouve dans Esd 2 :1-70, avec Zorobabel et Josué en tête ; elles se situent un peu avant 520 av. JC, soit environ 76 ans auparavant.

Proclamation de la Loi (chapitre 8)

(plus exactement : 7 :72b – 9 :5)

Le problème de Néhémie 8

A cause de la théologie du rédacteur qui veut que le prêtre passe avant le laïc, celui-ci a intercalé dans les Mémoires de Néhémie quelques morceaux des *Mémoires* d'Esdras. Pour qu'il puisse faire intervenir le prêtre-scribe Esdras qui lui tient très à cœur, il fallait que Jérusalem soit d'abord restaurée et réhabilitée avec une population relativement importante, ce que Néhémie a fait (Ne 1-7). Ce fragment des *Mémoires* d'Esdras (Ne 8), où la main du rédacteur se fait sentir, fait suite à Esd 7-8 qui retrace l'arrivée d'Esdras à Jérusalem. C'est là que devrait se placer Ne 8. La suite de Ne 7 se trouve en Ne 10, ou même en Ne 11, car Ne 10 fait suite à Ne 13.

Le rédacteur, toujours guidé par son présupposé théologique, avait considéré Ne 7 :6-72a comme faisant partie des *Mémoires* d'Esdras et l'a recopié en Esd 2 :1-70 ; seulement, Esd 2 :70b à 3 :1 ne concerne pas les versets suivants, la réhabilitation de l'autel. C'est la date de la lecture de la loi donnée par Esdras lui-même dans ses *Mémoires*, où il précise qu'il est arrivé à Jérusalem *le premier du cinquième mois* (Esd 7:8) (texte résumé ainsi par le rédacteur). Il faut à Esdras deux mois pour se reposer, s'installer, organiser son travail et convoquer le peuple. Ainsi, au début du *septième mois*, a lieu l'assemblée. Ne 7 :72b, suivi du chapitre 8 de Néhémie qui raconte cette assemblée, trouve donc sa place réelle après Esd 7 dont l'introduction se trouve en Esd 3 :1 : *le premier jour du septième mois, les fils d'Israël étant dans leurs villes...* (Ne 7 :72) *tous se rassemblèrent sur la Place, près de la Porte des Eaux* (Ne 8 :1). Après le décorticage difficile de l'imbrication des textes, voyons le résumé de ce chapitre.

Résumé

Le premier jour du septième mois, les fils d'Israël étant dans leurs villes... (Ne 7 :72b) *tous se rassemblèrent sur la Place, près de la Portes des Eaux* (Ne 8 :1).

On demande à Esdras *d'apporter la loi de Moïse*. L'assemblée comprend hommes, femmes et enfants capables de comprendre.

Esdras, se tient *sur une tour de bois* (= tribune de bois construite spécialement), avec 6 hommes à sa droite et 7 à sa gauche. La liturgie commence par l'ouverture du livre; tous se lèvent ; Esdras adresse une bénédiction à l'Eternel et tout le peuple répond *Amen, Amen* en levant les mains, puis en s'inclinant et en se prosternant jusqu'à terre. 13 lévites expliquent, traduisent et commentent la lecture. On dit au peuple : *Ce jour est consacré à l'Eternel, ne pleurez pas. Cela dura du matin à midi*. Esdras leur dit alors : *allez préparer un bon repas, mangez et buvez ; portez des portions à ceux qui n'ont rien préparé ; la joie de l'Eternel est votre force !* Le peuple se réjouit. Le deuxième jour, rassemblement pour un approfondissement de cette loi. On découvre dans la

loi que les Israélites demeuraient dans des *cabanes*, *des huttes* lors de la fête du septième mois. On proclame donc dans Jérusalem et les autres villes, d'aller chercher des branches d'arbres pour faire des cabanes que les gens construisent sur les toits, dans les cours, sur les places. Cela ne s'était pas produit *depuis le temps de Josué, fils de Noun*. On fait la fête pendant sept jours ; le huitième, il y a une assemblée de clôture.

Remarques textuelles

- Le récit commence avec la fin de Ne 7 :72 (qui se trouve aussi dans Esd 3 :1 par incompréhension du rédacteur) ; l'information chronologique est reprise, précise, au v 2, ce qui justifie les raisons de ces différents déplacements signalés ci-dessus. Ne 8 trouve donc sa place normale après Esd 8.
- Au v 17, il ne s'agit pas de *Josué fils de Noun* (Jos 1 :1), mais plutôt de Josué fils de Yoçadaq contemporain de Zorobabel, où il y eut une fête des cabanes (Esd 3 :4). On peut supposer qu'un copiste a pensé au célèbre conquérant du pays de Canaan, bien plus connu que celui dont parle le livre d'Esdras.
- Le texte ajoute la présence de Néhémie (v 9) ; cette indication manque dans la LXX, ce qui laisse entendre qu'un copiste ultérieur a cru bon de l'insérer (à tort), croyant que Néhémie était un contemporain d'Esdras. C'est la même erreur qui lui a fait introduire *Esdras* dans le texte de la dédicace des murailles (Ne 12 :36).

Commentaire

- *Les fils d'Israël étaient dans leurs villes*, l'expression *fils d'Israël* désigne les Judéens en les rattachant à la grande histoire biblique (la traduction Segond dit : *les enfants d'Israël*). Ex 19 désigne déjà ainsi le peuple des Hébreux arrivant au Mont Sinäï sous la conduite de Moïse qui va monter sur la montagne et recevoir les deux tables de la Loi (Ex 20). Le texte compare donc ces Judéens, qui vont entendre la lecture de la loi, à leurs ancêtres du temps de la sortie d'Égypte, eux qui viennent de sortir de la captivité de Babylone. Ce qui va se passer à Jérusalem avec Esdras a la même importance, la même solennité que ce qui s'est passé au Sinäï avec Moïse. Le texte fait un parallèle théologique très fort entre Esdras et Moïse, entre ces Judéens et les Hébreux (Ex 24 :7). A Jérusalem, le peuple pleure ; au Mont Sinäï, il était épouvanté, ce qu'on peut aussi considérer comme un parallèle.
- Le récit continue à la 3^e personne du singulier ; le rédacteur ne retranscrit donc pas les *Mémoires* d'Esdras, mais il s'en inspire, en pensant sans doute aussi à ce qui se vivait et se fêtait à son époque, quelques décennies après Esdras, mais il connaît bien la ville, il comprend fort bien où le peuple a pu dresser ces cabanes : la porte des Eaux, la place de la porte d'Ephraïm...

- Une première matinée a été consacrée à la lecture de la loi par Esdras, mais cette lecture a nécessité traduction, explications et commentaires de la part des 13 lévites. Il a fallu *traduire* parce que la Loi est écrite en hébreu et le peuple, au temps d'Esdras, et du rédacteur en tout cas, parle l'araméen, la langue internationale de l'époque. Rappelons que tous les documents diplomatiques contenus dans le livre d'Esdras sont en araméen, la langue officielle en Perse. Une loi est toujours dans un style condensé, d'où la nécessité de l'explicitier, si on veut que les gens du peuple en comprennent le sens et la portée.
- Cette matinée est décrite comme un grand culte solennel avec une liturgie détaillée. Il y a une chaire en bois, dressée spécialement, une invocation sous forme de prière de bénédiction, avec répons de l'assemblée. Il y a des gestes : élever les mains, s'incliner, se prosterner jusqu'à terre ; puis vient la lecture de la loi (la Torah, la sainte Ecriture), dont on fait la traduction et le commentaire, ce qui tient lieu de prédication. Si nous avons là des signes évidents de ce qui deviendra le culte synagogal, il faut cependant noter qu'il s'agit d'un événement exceptionnel ; exceptionnel dans sa durée (de l'aube à midi), exceptionnel par ceux qui y participent, non seulement les hommes, qui par la suite, seront seuls habilités à célébrer le culte, mais aussi les femmes et les enfants. Par ailleurs, il n'est pas question de sacrifices qui ont lieu dans le Temple, alors que les Judéens, au retour de l'exil, s'étaient donné tant de peine pour relever l'autel et reconstruire le Temple. Dans ce chapitre, pas un mot à ce sujet ! Ce chapitre peut être considéré comme une prémisse à la constitution du culte synagogal. Avec Esdras et le peuple rassemblé à Jérusalem, nous sommes en présence d'une ébauche de ce processus. Esdras apparaît donc comme le fondateur du culte synagogal, ce qui lui confère un prestige exceptionnel aux yeux de la tradition.-
- Quelle est cette Loi qu'Esdras apporte et lit ? Selon Esd 7 :10,14, elle fait partie des lois de l'empire Perse, remise officiellement par le roi à Esdras, afin de la faire appliquer par tous les juifs de la Transeuphratène. La religion fait partie de la vie civile et sociale et chaque religion doit en suivre les règles. Ce qui est curieux, c'est que nulle part le texte de cette loi ne nous est révélé. Il est seulement dit que c'est *le livre de la loi de Moïse que l'Éternel avait prescrite à Israël* (סֵפֶר תּוֹרַת מֹשֶׁה) (אֲשֶׁר-צִוָּה יְהוָה אֶת-יִשְׂרָאֵל) (v 1), la référence pour savoir ce qui bien ou mal (v 2, 3, etc.). Le rédacteur du texte considère-t-il qu'il s'agit déjà du Pentateuque ? ou seulement du Deutéronome ? ou un texte qui n'est qu'une première ébauche deutéronomique ? Pour lui, l'autorité de Moïse est acquise ; il est le grand législateur qui deviendra bientôt le Père de tout le Pentateuque (voir le commentaire d'Esdr. 7). Elle a donc toute l'autorité de ce nom prestigieux. Il semble que cette loi n'est pas agréable à entendre, tous les auditeurs pleurent (v 9), à cause des menaces et des sentences contenues dans cette loi. Le peuple devait pourtant avoir une idée de cette loi, puisqu'on savait que c'était celle de Moïse, mais on a été surpris des précisions formulées par cette loi. La seconde moitié de la première journée, Esdras et les siens invitent le peuple à manger copieusement avec des viandes et du vin de qualité supérieure. On ne pleure plus, au contraire, on se réjouit et on partage les bons repas préparés avec les voisins. Que la loi soit sé-

rieuse et invite ses auditeurs à se repentir en pleurant est tout à fait compréhensible. Mais il est étonnant que l'après-midi puisse se passer dans une joie débordante, avec banquet. Je ne vois pas bien ces deux attitudes diamétralement opposées se suivre aussi facilement, tel que le texte biblique le présente. Il semble que ces v 10-12 aient inspiré les auteurs du livre d'*Esther* 9 :22-23. Dans une situation similaire, angoisse et guerre d'abord, joie ensuite, le livre d'*Esther* reprend les mêmes mots *banquet* (מִשְׁתֵּה), *portions* (מִנּוֹת), mais surtout pas le mot *boire* (שָׁתָה) parce que les auteurs d'*Esther* veulent marquer la différence entre les beuveries perses et les banquets juifs.

- La loi lue par Esdras est une ébauche du Lévitique, semble-t-il; il y a beaucoup de points communs, mais aussi des différences notables. En considérant plus précisément les références religieuses de Néhémie et d'Esdras, les savants bibliques ont remarqué que Néhémie suit plus volontiers la théologie deutéronomiste, tandis qu'Esdras est plus axé sur le code sacerdotal qui est proche du Lévitique⁶⁹.
- Le deuxième jour, on apprend, par la lecture de la loi, l'ordre de fabriquer des cabanes (סֻכּוֹת). Le peuple est invité à sortir de la ville et à aller chercher des branches d'arbres. Ce qui est lu correspond grosso modo à Lv 23 :33 ss. La fête des cabanes doit être célébrée le 7^e mois, pendant 7 jours, avec une assemblée le 8^e jour. Cette fête était à l'origine une fête agricole à l'occasion des récoltes. Cette fête fait partie du culte. La célébration ne comporte pas seulement des paroles, des prières, des chants ; il y a aussi un mime de l'histoire de la fête : on passe 7 jours sous les branches des huttes pour "se remettre dans la situation des ancêtres, à l'époque du désert (Lv 23 :43). Cette fête était la fête par excellence, commémorant, en les représentant, la théophanie du Sinaï, l'octroi de la loi et la conclusion de l'alliance. Le Ps 81 est probablement un fragment de la liturgie de cette fête⁷⁰. Dans notre chapitre, ce sont les gens de la ville qui vont apprendre le comment de cette fête et l'adapter à leur situation. Nos traducteurs ont nommé cette fête la *fête des tabernacles* (Segond), la *fête des tentes* (TOB), mais il ne s'agit pas du tout de tentes ! Il faut l'appeler *fête des cabanes* ou *fête des huttes* (סֻכּוֹת Souk-kot).

⁶⁹ F. Michaeli op. cit. p. 338.

⁷⁰ E. Jacob. Théologie de l'Ancien Testament. p. 216.

La Grande prière (chapitre 9)

(plus exactement : 9 :1-5 = fin du chap. 8
9 :6-37 = grande prière)

Résumé

Le 24^e jour du mois, les fils d'Israël se rassemblèrent pour *un jeûne avec le sac et de la terre* en se séparant des étrangers. On lut dans le livre de la loi pendant un quart de journée, puis pendant un quart de journée ils confessèrent leur péché. 11 lévites montèrent sur l'estrade. Certains poussèrent un grand cri vers l'Éternel et d'autres dirent. *Bénissez l'Éternel votre Dieu d'éternité en éternité* (v 1-5)

Et la prière se poursuit... On y rappelle l'œuvre créatrice de Dieu, l'appel adressé à Abraham, l'esclavage en Egypte et la libération, la marche dans le désert, le Sinaï, le don de la loi avec le sabbat (v 6-15). On poursuit en rappelant les infidélités d'Israël : le veau d'or notamment, mais malgré tout, *tu ne les as pas abandonnés* et ils sont entrés dans le pays de Canaan (v 16-25). On continue en rappelant la révolte continuelle du peuple et la punition de Dieu, allusion au temps des Juges, aux exhortations des prophètes, *mais ils n'ont pas prêté l'oreille* (v 26-31). La prière se termine en priant pour ce qui se passe maintenant : *Tu gardes l'alliance... et nous avons fait le mal... et voici que nous sommes esclaves dans le pays que tu nous as donné... nous sommes dans une grande détresse.* (v 32-37).

Remarques textuelles

- 9 :1-5 est donc séparé de 9 :6-37 qui est une prière indépendante du contexte tout en étant remarquable dans sa profondeur spirituelle.
- 9 :1-5. La date de la fête s'accorde avec le contexte. Lv 23 :39 donne des précisions concernant la fête des huttes qui commence le 15 du mois, dure 7 jours et se termine le 8^e jour. Le jeûne est mentionné dans Lv 23 :26. Ne 9 est profondément marqué par le livre du Lévitique, dont Esdras possède, sinon le texte, du moins une ébauche de ce qui deviendra le livre canonique.
- 9 :6-37. Chacun remarquera sans peine que la prière de Dn 9 :4-19 ou celle d'Esd 9 :6-15 sont exactement de la même veine (cf. aussi Ps 78, 105, 106. Cette prière n'est pas en adéquation avec la situation des Judéens au temps d'Esdras. La domination des Assyriens (v 32) est depuis longtemps entrée dans l'histoire (2 R 17) ; Esdras, un fonctionnaire royal, avec un mandat officiel, aurait-il pu parler si mal des "rois oppresseurs" (v 37) ? Est-ce qu'Esdras a inséré cette prière liturgique dans ces *Mémoires*, sans qu'elle soit de lui ? Peut-être est-ce une production liturgique de l'exil, ou des Judéens non déportés et restés dans le pays, qu'Esdras aurait récupérée ? La mention des rois d'Assyrie concerne avant tout l'ancien

royaume du Nord et Samarie sa capitale, vaincus en 722. Est-ce que Néhémie ou Esdras imploreraient l'Éternel à propos de l'action des Assyriens, alors que Rehoum (Esd 4 :8), Sanballat et ses acolytes (Ne 2 :9) sont leurs ennemis avérés ? Ce rappel des Assyriens est anachronique d'une part, et peu compréhensible au vu de l'attitude des chefs actuels à Samarie d'autre part.

Commentaire

- V 1. Le *jeûne* est un acte alimentaire ; le *sac* est une macération physique ; un tissu rugueux est porté sur la peau, sous le vêtement. La *terre* ou la *cendre* est répandue sur la tête et sur le visage. Le jeûne est une sorte de deuil. Mais tout cela n'est que signes extérieurs, critiqués par Jésus non pas en tant que tels, mais parce qu'ils peuvent être actes orgueilleux et hypocrites (Mt 6 :16-18 ; Lc 18 :12), alors qu'ils doivent être signes de repentance (Jon 3 :5). Le jeûne n'a de sens que s'il est accompagné de la prière, prière de confession des péchés, prière d'appel à l'aide (2 R 19 :1) ; c'est un signe d'accablement et de tristesse (2 R 6 :30 ; Ne 1 :4). Il peut être aussi un acte préparatoire spirituel avant d'entreprendre quelque chose d'important (Esd 8 :21 ; Ne 1 :4).
- *Les fils d'Israël* désignent ici les Judéens rentrés d'exil, mais cette expression rappelle les temps anciens, le temps des origines (Ex 1 :1 ; Nb 1 :2), le temps de la sortie d'Égypte (Ex 12 :37), de la marche dans le désert (Ex 16 :1). Le vocabulaire est donc un rappel symbolique de l'itinéraire glorieux vers la terre Promise (Jos 1 :2 ; 4 :8). Ces Judéens rapatriés doivent savoir qu'ils font partie du peuple rattaché à Abraham, Isaac et Jacob, dont le nom a été changé en *Israël* (Gn 32 :28). Par conséquent, ces *fils d'Israël* forment un peuple particulier, choisi et choyé par Dieu. Ils en concluent que les étrangers ne peuvent pas en faire partie, parce que, génétiquement, ils ne descendent pas des patriarches, d'où la rigueur raciale (Esd 10 ; Ne 9 :2). Le Nouveau Testament est fortement marqué par cette ségrégation ; on le voit dans le récit de Pierre qui doit aller chez Corneille et la réaction de ses collègues à Jérusalem (Ac 10 :11-16, 28, 34-35 ; 11 :2-3) ; l'apôtre Paul devra lutter durement pour faire admettre que les païens convertis soient admis dans l'Église (Ga 3 :26-29 ; Ep 2 :11 ss). Mais déjà l'Ancien Testament proclamait l'universalisme du salut. Le plan de Dieu ne favorise pas que *les fils d'Israël* ; sa montagne sainte (la ville de Jérusalem), sa Maison (le Temple de Jérusalem) sont prêtes à recevoir tous ceux qui accepteront l'alliance ; *aux exilés revenus* à Jérusalem, Dieu *réunira d'autres peuples* (Es 56 :7-8). Le Troisième-Esaïe (Es 56-66) a donc une théologie exactement opposée sur ce point à celle d'Esdras et, dans une moindre mesure, à celle de Néhémie. Le charmant livre de Ruth est aussi une réaction à la doctrine d'Esdras.
- Le v 3 précise le temps consacré à la lecture de la loi et celui consacré à la prière : deux quarts de journée. La prière commence par une intervention des lévites qui poussent une exclamation liturgique et une bénédiction.

- Cette grande prière (v 6-37) est typique des oraisons traditionnelles du judaïsme : une longue énumération de l'action de Dieu dans l'histoire de la création, l'histoire du peuple d'Israël avec les patriarches, le séjour en Egypte, la libération et la traversée de la mer des Joncs⁷¹, le séjour au désert⁷². La période des Juges lui succède. La caractéristique de cette prière est qu'elle redit tout au long la désobéissance du peuple, sa révolte ; c'est un peuple *au cou raide, à l'oreille fermée, à l'épaule rebelle*, tandis que l'Éternel est toujours présenté comme un Dieu *très patient, qui pardonne et fait grâce*. Quand il punit en envoyant des ennemis, Israël crie pitié et Dieu sauve son peuple, selon le schéma du livre des Juges (Jg 2 :11 ss).
- Les lois et les ordonnances dans lesquelles *l'homme qui les met en pratique trouve la vie* (v 9) est une phrase qu'on retrouve dans Lv 18 :5. Cette affirmation est parfaitement vraie et Jésus le confirme au docteur de la loi : *Fais cela et tu vivras* (Lc 10 :25-28). Mais l'homme peut-il effectivement mettre la loi et les ordonnances en pratique ? Ce fut le drame de conscience de Luther et de l'apôtre Paul avant lui : *Je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas* (Rm 7 :19). *La loi est sainte et le commandement saint, juste et bon* (Rm 7 :12). Mais à cause du péché, la loi me condamne à mort (Rm 7 :13) ! Je ne peux pas *mettre en pratique* le commandement. *Misérable que je suis, qui me délivrera ?* (Rm 7 :24). C'est là toute la dialectique de Rm 7. Rm 3 est la réponse, la Bonne Nouvelle : la vie est donnée *gratuitement*, par grâce (Rm 3 :19-26). Toute la prière de Ne 9 raconte, on ne peut mieux, la patience, le pardon, la grâce de Dieu pour ce peuple révolté qui ne respecte justement pas la loi, qui ne *veut pas* la respecter, qui ne *peut pas* la respecter, parce que le péché l'emporte toujours sur la bonne volonté humaine. Cette prière dit très bien ce qu'il faut faire pour avoir la vie et en même temps, elle dit très bien que ces *fils d'Israël*, malgré leur pédigrée extraordinaire, malgré leurs généalogies, ne sont que de tristes pécheurs, comme les étrangers dont ils veulent se séparer ; ils sont comme tous les hommes : fils d'Adam. Cette prière montre parfaitement bien que la vie, la vraie vie, la vie juste, bonne et sainte n'est possible que par la grâce de Dieu, par son pardon, par le fait qu'au-delà de nos révoltes, il y a la promesse de Dieu, l'alliance. La bonté, l'amour de Dieu a trouvé une réalisation pleine et entière en Jésus-Christ, en faveur de tous les fils d'Adam, pas seulement en faveur des *fils d'Israël*. La croix et la résurrection du Christ, voilà le sceau de la Nouvelle Alliance (1 Co 10 :16 ; 11 :25), signifiée, actualisée dans la sainte cène.
- Selon cette prière, le sabbat (v 14) a été donné à Israël au Sinai ; c'est le quatrième commandement du Décalogue (Ex 20 :8-11), donc par l'intermédiaire de Moïse. Cela signifie que le livre de la Genèse n'a pas encore sa dimension définitive, car le sabbat remonte à la création. Or, si le sabbat est créé le septième jour de cette merveilleuse semaine théologique de Gn 1 :1 à 2 :4, il n'est plus simplement un article de loi, fût-ce le Décalogue, mais il remonte au fondement même de l'acte créateur originel. Le sabbat a une valeur universelle pour le genre hu-

⁷¹ C'est le nom exact dans le texte hébreu. Nos traductions ont commis une faute très ancienne qui a perduré en la nommant *Mer Rouge*.

⁷² O peut se référer à Ex 1-9 ; Nb 14 :4 ; Ex 32 ; Nb 21 :21-35 ; Dt 6 :10-12.

main tout entier. Le Décalogue lui-même l'affirme, tout au moins dans sa formulation d'Ex 20 :11. Dans Dt 5 :15, le sabbat est fondé sur la pénibilité du travail, ce qui nécessite le repos sabbatique que n'ont pas eu les Israélites en Egypte, où ils étaient esclaves, ce dont Dieu les a délivrés. Dans ce cas, le sabbat a une dimension sociale évidente. On remarque ainsi comment l'Ancien Testament s'est formé au cours des siècles, chaque partie apportant sa couleur particulière et l'expression de sa foi. Le sabbat a été déclaré *saint* (v 16) ; c'est un des piliers du judaïsme. L'action de Néhémie (13 :15-22) en montre l'importance à ses yeux et le mépris dans lequel il était tenu par les Judéens au moment de son second séjour à Jérusalem. L'expression *saint sabbat* est unique, mais l'idée est présente au IV^e s. Les vrais serviteurs de l'Éternel, quels qu'ils soient, étrangers, eunuques, sont ceux qui *gardent mes sabbats... pour ne point les profaner* (Es 56 :4-7)⁷³.

- Le pays de Canaan est un *pays de délice* (v 25). Le mot hébreu est *Eden* (עֵדֶן). La prière reconnaît par là que Dieu ne pouvait pas faire plus pour son peuple, dont l'ingratitude a été constante. Cela signifie aussi que la Terre Promise et le jardin d'Eden ont une relation théologique à laquelle on pourrait ajouter le Royaume des cieux ou Royaume de Dieu, la nouvelle terre et le nouveau ciel d'Ap 21 et d'Es 65 :17. Lors de sa vocation, Abram reçut l'ordre d'aller *dans le pays que je te montrerai* (Gn 12 :1 ; 15 :7) ; *il partit sans savoir où il allait*, dans un pays où *il fut étranger et voyageur, habitant sous des tentes* (He 11 :10-13). Lors de la vocation de Moïse, l'Éternel lui dit de faire monter *les Hébreux dans un bon et vaste pays, où ruisselle le lait et le miel... le pays des Cananéens* (Ex 3 :8), un Eden⁷⁴. Mais la Terre Promise ne se résume pas au pays de Canaan ; elle a une dimension théologique qui dépasse son aspect matériel. Malgré tout le travail de Sheshbaçar, de Zorobabel, de Josué fils de Yoçadaq, de Néhémie ou d'Esdras, la restauration qu'ils ont menée à bien n'est pas le but final de leur entreprise ; elle est le signe prophétique que Dieu n'abandonne pas son peuple et qu'il lui prépare *la cité permanente aux solides fondements dont Dieu seul est l'architecte et le constructeur* (He 11 :10 ; cf. le Troisième Esaïe). Dire que les *filis d'Israël* ont reçu un pays de *délice* (Ne 9 :24-25), c'est dire autre chose que parler d'un lieu géographique terrestre. Le pays promis est à la fois symbole du jardin d'Eden, perdu dans le passé (et en histoire, on ne revient pas en arrière ; le passé est définitivement passé) et à la fois le symbole d'une terre à venir, *la Terre Nouvelle* (Es 65 :17 ; Ap 21 :1), *la nouvelle Jérusalem* (Ap 21 :2). Zorobabel, Josué, Néhémie sont donc des prophètes annonçant ce temps nouveau à travers leur œuvre courageuse, une image prophétique essentielle de la Terre Promise à venir qui n'est autre que le Royaume de Dieu.
- Le dernier paragraphe concerne *maintenant, aujourd'hui*. Aujourd'hui, c'est l'oppression des rois d'Assyrie (v 32), c'est l'esclavage du peuple (v 36), c'est le lourd tribut à payer à ceux qui oppriment le peuple (v 37), c'est une grande détresse. Mais *maintenant*, c'est aussi le moment de rappeler à *Dieu grand, puissant et*

⁷³ Calvin se réfère à ce passage pour le comparer au dimanche, dans son chapitre sur le Décalogue. Institution Chrétienne II/VIII/29.

⁷⁴ Dans notre propre langage, quand on veut parler d'une région particulièrement riche, on dit *C'est le pays de Canaan*

redoutable qu'il y a une alliance (v 8) et que celle-ci ne peut pas être annulée, une alliance qui postule la miséricorde (v 32). La prière ne se fonde nullement sur le mérite du peuple (il n'en a aucun), mais uniquement sur la grâce de Dieu. Cette manière de penser parcourt la Bible entière ; c'est la grande affirmation du salut par grâce (Ez 36 :22-36 ; Jr 32 :32-41 ; Rm 3 :19-30 ; Ep 2 :1-9 ; Ti 3 :4-7) ; on pourrait citer quantité d'autres textes.

- La fin de la prière se termine brusquement (v 37). Les spécialistes pensent que la fin de la prière manque ; cette fin devait contenir une demande adressée à Dieu, une demande de secours. C'est possible. Toujours est-il que la prière parvenue jusqu'à nous s'arrête ainsi : *Nous sommes dans une grande détresse*. On peut réfléchir à cette fin. Pourquoi n'y a-t-il pas de demande ? Pourquoi n'ose-t-on pas demander quelque chose ? Dieu ne sait-il pas mieux que nous ce dont nous avons besoin ? Au vu de toutes nos désobéissances et de nos révoltes (ce qui est le contenu de la prière), je comprends qu'on se taise et qu'on laisse à Dieu le soin de décider ce qu'il y a lieu de faire, de quelle manière il convient qu'il intervienne sans le lui dire. La confession des péchés suffit ; ils sont reconnus, avoués et ensuite, on se tait, la tête baissée dans la confusion. C'est exactement ce qui arrive au fils prodigue de la parabole ; il avait préparé un discours (*Mon père, j'ai péché contre toi et contre le ciel ; je ne suis plus digne d'être appelé ton fils*) avec une demande finale (*traite-moi comme l'un de tes serviteurs*). Mais arrivé devant son père, il ne prononce que sa confession, empêché qu'il est de prononcer sa demande (Lc 15 :18-22). Sa demande a été court-circuitée par l'intervention du père. La prière de Ne 9 se présente à nous de la même manière. Le croyant dit à Dieu : *Nous sommes dans une grande détresse*. Que faire sinon la présenter devant le Seigneur ? Qu'ajouter ? Comme un enfant qui n'en peut plus, qui se blotti vers sa mère en lui disant : "Tu vois comme je suis triste, comme je suis fatigué, comme je pleure". Or, une mère fait plus qu'écouter ! Elle console, elle caresse son enfant dans ses bras. L'enfant n'a pas besoin de demander quoi que ce soit. Il en va de même pour Dieu notre Père. Il voit la peine de sa créature et cela suffit pour qu'il intervienne. Cette attitude de Dieu s'appelle la compassion ; la compassion de Dieu qui est ému au plus profond de lui-même (cf. Es 66 :11 Dieu mère). C'est ce que veut nous dire ce que certains appellent une fin abrupte, incomplète. Une exégèse honnête cherche à comprendre ce que dit le texte et non à inventer ce qu'il ne dit pas.

Le document scellé (chapitre 10)

Résumé

Néhémie est un homme prudent qui ne se contente pas d'un oui rapide et vite oublié. A propos des problèmes sociaux à résoudre immédiatement, il avait fait jurer les créanciers par devant les prêtres (5 :12-13). En ce qui concerne la suite des réformes à mettre en place, il oblige les responsables, chefs, lévites et prêtres, à signer un document qui sera scellé.

Remarques textuelles

- Les spécialistes se sont posé la question de savoir si Ne 10 devait être rattaché à Ne 8-9. Il semble plutôt que Ne 10 serait beaucoup mieux placé après Ne 13 qui introduit parfaitement bien Ne 10. Pourquoi Ne 10 n'est-il donc pas resté après Ne 13 ? Vraisemblablement, parce que le rédacteur final du livre rattachait effectivement le chap.10 aux réformes d'Esdras de Ne 8-9. C'est pourquoi il a déplacé le chapitre conclusif du livre pour le lier au travail d'Esdras. On notera aussi que la dernière phrase de ce chapitre pourrait être également une excellente conclusion du livre de Néhémie.

Commentaire

- Selon une habitude courante, le document commence par les signatures (par ex. Esd 4 :9 ; mais aussi Ac 23 :26 ; Rm 1 :1 ; 1 Co 1 :1 ; etc.). Néhémie signe le premier, puis 22 prêtres, trois grandes familles de lévites et 14 autres, 44 chefs et peut-être d'autres encore (v 29). Tous, chefs et peuple, jurent et promettent de se conformer au contenu du document. Le document aborde les points suivants :
 - Refus de contracter des mariages mixtes juifs – païens, aussi bien pour les filles que pour les garçons (v 31).
 - Respect du sabbat, en refusant d'acheter quoi que ce soit aux marchands qui ont l'habitude de venir en ville vendre leurs produits ce jour-là (v 32).
 - Tous les 7 ans, ce sera l'année sabbatique ; la terre doit pouvoir se reposer ; elle ne sera ni labourée, ni ensemencée (Ex 23 :10-11). Il y aura aussi la remise des dettes et les emprunts seront annulés les prêts sont abandonnés. Si un pauvre a dû se livrer comme esclave, il sortira libre la septième année et le propriétaire lui donnera de quoi recommencer sa vie (Dt 15). Nous ne savons pas si cette loi, assez utopique, a effectivement été appliquée, mais elle a deux buts : 1°) La terre prise en gage par un créancier doit être rendue à son propriétaire, car cette terre est l'héritage reçu lors de l'entrée en Canaan ; c'est un héritage inaliénable. En fait, le propriétaire de la terre est Dieu ; l'Israélite en est l'usufruitier (cf. Lv

- 25 :23 ss). 2°) La remise des dettes empêche que les riches deviennent plus riches, alors que les pauvres deviennent plus pauvres. C'est ce genre de conviction religieuse qui anime Néhémie lors de la plainte qui remplit le chap. 5 :10-11⁷⁵.
- Versement d'un tiers de sicle par an pour le service du temple (v 33). Il semble que cet impôt ecclésiastique soit une nouveauté au vu du libellé de la phrase *Nous nous sommes imposé...* Cet argent doit servir aux rites cultuels : pains de proposition, sacrifices journaliers, sacrifices du sabbat, des fêtes, frais d'entretien de l'édifice (v 34).
 - Corvée de bois pour les sacrifices. Les familles sont tirées au sort pour un service annuel.
 - Il s'agit aussi de fournir ce qui est nécessaire pour les sacrifices : prémices de la terre et des arbres, de vin et d'huile, premiers-nés des fils, remplacés par un animal, du gros et du menu bétail... (v 36-38a). Les lévites sont chargés de recevoir ces dons, de les entreposer dans les annexes du Temple et dans le Trésor du Temple pour l'argent et l'or.
 - La conclusion est une promesse solennelle : *Nous n'abandonnerons pas la Maison de notre Dieu.*
- Le nombre des signatures n'a pas de valeur symbolique comme c'est le cas dans Esd 2 // Ne 7.
 - Plusieurs des lois de ce document ne sont pas nouvelles. On peut en conclure que ce qu'on nomme le Code de l'Alliance (Ex 20-24) et le Deutéronome (tout au moins en partie) faisaient déjà lieu de référence traditionnelle. Les réformes promulguées par Néhémie se réfèrent en tout cas à l'esprit du Deutéronome. On peut noter qu'il ne se réfère pas explicitement à un texte législatif déjà écrit.

⁷⁵ On constate à quel point l'engrenage du prêt et de l'endettement est devenu criant aujourd'hui. La redistribution des richesses, préconisée par la loi mosaïque et par le document de ce chapitre, est le seul moyen pour que la pauvreté de certains Etats, de certaines populations (même dans les pays dits riches) soit corrigée.

Repeuplement de Jérusalem (chapitres 11 :1 à 12 :26)

Résumé

Cet ensemble forme un tout où l'histoire prend très peu de place, mais où s'allongent des listes de personnes, de généalogies et de localités. Néhémie veut repeupler la ville en faisant emménager des Judéens de la campagne.

Remarques textuelles

- Le début du chap. 11 fait suite au chap. 7 :72a en admettant que Néhémie ait inséré dans ses Mémoires la liste de la ou des caravanes qui se sont succédé à partir de Sheshbaçar. Certains critiques pensent que cette liste ne fait pas partie des *Mémoires*, mais qu'elle a été insérée par un rédacteur et que par conséquent Ne 11 :1 est la suite de Ne 7 :5a. A mes yeux, cette controverse est peu importante. Ce qui importe, c'est le souci de Néhémie de rendre belle la ville de Jérusalem, qu'il appelle *la Ville sainte* à cause du Temple (v 1).
- Une liste assez similaire à celle des v 3-19, mais avec de notables différences, se trouve dans 1 Ch 9 :4-26, recension peut-être plus ancienne, à moins que ces deux listes aient un original commun perdu, ou que Néhémie ait modifié volontairement cette liste en supprimant par exemple Ephraïm et Manassé (1 Ch 9 :3), étant donné l'hostilité des gens de Samarie à l'égard des Jérusalémites⁷⁶. Malgré les nombres indiqués pour les personnes recensées, il est difficile de se faire une idée de la population vivant dans la ville.
- Il semble que ces listes de noms du chap. 11 proviennent des *Mémoires* de Néhémie, sinon dans leur ensemble, du moins en partie. Mais Ne 12 :1-26 doit être de la main du rédacteur final, nettement plus tardif ; il connaît le nom des grands prêtres qui ont succédé à la période de Néhémie jusqu'au temps de Darius III (~336-331)⁷⁷ ; il cite une autre source que nous ne connaissons pas, un livre des *Chroniques*. La main du rédacteur se fait également sentir dans la conclusion qu'il donne à ces listes au v 26 où il lie Yoyakim le grand prêtre fils de Josué, Néhémie le Gouverneur et *Esdras* le scribe présentés comme des contemporains, alors que ces personnages interviennent à des époques différentes. Mais la succession est exacte ; Néhémie précède Esdras. Il n'empêche que dans l'ordre des livres, Esdras a passé avant Néhémie !

Commentaire

⁷⁶ Ephraïm et Manassé sont dans la région de Samarie où vit Sanballat.

⁷⁷ Cette indication nous permet de situer assez exactement la date de la rédaction finale des livres d'Esdras et de Néhémie.

- Pour que la ville soit belle, il faut qu'elle soit peuplée. Le nombre des maisons délabrées semble être une des raisons pour lesquelles les Judéens avaient opté d'élire domicile dans les villages, à la campagne. Peut-être aussi était-ce plus facile de s'y nourrir : on était à proximité des champs, des vergers, on pouvait y élever un peu de bétail et des volailles. Néhémie demande donc aux Judéens de venir résider en ville ; certains viennent volontiers, mais cette demande ne produit pas l'effet escompté. Néhémie ordonne alors qu'un homme sur 10 et sa famille emménage ; la désignation se fait par tirage au sort, ce qui diminue sensiblement le caractère autoritaire de l'ordre du Gouverneur Néhémie. Le 90% reste donc dans les localités de la province de Juda-Benjamin. Le peuple félicite (le texte dit *béniit*) tous ceux qui ont accepté volontairement de s'installer en ville. Je pense que les 90% se sont surtout félicités que le sort ne soit pas tombé sur eux ! Il faut dire que Néhémie utilise une méthode en usage chez les rois de cette époque ; on transplantait les populations sans scrupule. Mais la raison de Néhémie n'est pas une raison économique, ni esthétique, ni politique, même si ces paramètres ne sont pas exclus. C'est une raison religieuse. C'est bien à cause du Temple et de Celui qui y habite que Néhémie fait cette opération.
- Le tirage au sort n'est pas du tout considéré comme le résultat du hasard. Le hasard n'a pour ainsi dire pas de place dans la Bible (la flèche tirée au hasard (1 R 22 :34) n'aboutit pas sur un but fortuit), mais peut-être bien dans la parabole du bon Samaritain, un prêtre passait par là *par hasard* (Segond) (Lc 10 :31) (*κατα σκηθιον*). L'Ancien Testament raconte le tirage au sort du premier roi, Saül (1 S 10 :20-22), mais cet acte est la conclusion de tout un processus qui commence en 1 S 9 :1 et va jusqu'à 1 S 10 :27. On comprend que le choix de Saül n'est pas dépendant du hasard, mais que le tirage au sort est prédéterminé par le choix préalable de Dieu. On peut en dire autant du remplacement de Judas par Matthias (Ac 1 :23-26). On trouve souvent dans l'Ancien Testament l'usage de l'Ourim et du Toumim, deux objets (nous ne savons pas quoi) portés par le prêtre dans le pectoral de l'éphod, un revêtement liturgique (Ex 28 :6-35, plus spécialement v 34). Lors d'une consultation adressée à l'Eternel, le prêtre sortait du pectoral l'un des objets qui était soit une réponse positive, soit négative. L'oracle rendu était donc, semble-t-il, plus subtile ; Ourim et Toumim ne fonctionnaient pas automatiquement ; il peut arriver qu'il n'y ait pas de réponse (1 S 28 :6), ce qui est dramatique, car cela signifie que Dieu se tait.
- La liste qui suit est en somme une statistique du Contrôle des habitants de la ville de Jérusalem. Il y a des Judéens et des Benjaminites (11 :3-9). Ces deux tribus étaient restées seules fidèles à la famille de David lors de la scission entre ce qui devait devenir le royaume de Juda (avec la tribu de Benjamin), d'une part, et le royaume d'Israël (formé des 10 autres tribus), d'autre part (1 R 12). Puis, viennent les familles des prêtres (v 10-14) et des lévites (v 15-18), enfin des portiers (v 19).

- Vient ensuite une autre liste (11 :21-24) concernant le personnel du Temple : les chantres, dont l'organisation était soumise à un *ordre du roi*⁷⁸.
- Les derniers versets du chap. 11 donnent un aperçu géographique des localités où habitent les Judéens (v 25-36). Certaines de ces localités peuvent être situées, mais pas toutes : Qiryat-Arba est Hébron (Gn 35 :27), Béer Sheba est à la limite du désert du Negeb, Tsiklag a été donné à David par un roi philistin (1 S 27 :5 ss), Lakish et Azéka avaient été des places fortes du temps des rois de Juda (2 R 18 :14 ; Jr 34 :7) ; quant à la vallée de Hinnom, elle et aux portes de Jérusalem, sud-sud-ouest (Jos 15 :8) ; cette vallée était célèbre, car on y pratiquait des sacrifices d'enfants (2 R 23 :10 ; Jr 7 :31), puis elle était devenue le dépotoir de la ville, et enfin, le symbole de la perdition. Dans les évangiles, Jésus parle de la géhenne (γεεννα) ce qui est la déformation du mot hébreu gè-ben-hinnom (גֵּי בֶן הַחַיִּים) (Mc 9 :47-48). Anatôt (v 32) était la ville d'où venait Jérémie (Jr 1 :1), Rama, domicile de Samuel (1 S 7 :17). On y retrouve Ono (v 35) où Sanballat voulait attirer Néhémie. On apprend aussi que des lévites de Juda déménagèrent en Benjamin.
- Les listes du chap. 12 :1-26 donnent les renseignements suivants :
 - la liste des familles sacerdotales (v 1-7) revenues d'exil avec Zorobabel, à commencer par le grand prêtre Josué (Esd 3 :2). Cette liste est reprise aux v 12-26 en précisant le nom du prêtre pour chaque famille sacerdotale. On apprend que Mattanyah et ses frères avaient des responsabilités de chants et de louange dans la liturgie du commencement du culte (cf. Ne 11 :17).
 - la liste des grands prêtres à partir de Josué fils de Yoçadaq, celui qui revint d'exil avec Zorobabel (Esd 2 :12) et sa descendance : Yoyakim, Elyashib, Yoyada, Yohanan (et non Yonatan qui est une erreur), Yaddoua (v 10-11). A l'époque de Néhémie, Elyashib était grand prêtre (Ne 3 :1,20 ; etc.) ainsi que son fils Yoyada, dont l'un des fils se comporta fort mal en épousant la fille de Sanballat, l'ennemi de Néhémie et de Jérusalem et que Néhémie chassa (Ne 13 :28). Cette liste dépasse la période de Néhémie. Le rédacteur final de ces nomenclatures a donc complété la liste jusqu'à son époque, qui correspond à celle de Darius III (v 10,11,22).
 - la liste des prêtres (v 12-21) à partir du fils de Josué fils de Yoçadak.
 - le v 23 fait référence à une liste de lévites qui se trouve dans un document appelé *les Chroniques*, qui n'est pas le livre canonique de l'Ancien Testament et dont on a perdu la trace.
 - la liste des lévites (v 24-26).
- Ces listes sont le reflet du souci du rédacteur pour la vie religieuse du judaïsme au IV^e s. av. JC, pour le service du Temple à Jérusalem. Les quelques détails qu'il donne ne sont pas anecdotiques, mais des précisions concernant le culte où l'on chante (12 :8), où les chœurs ont leur place bien déterminée (12 :9). On n'invente rien, mais on suit avec déférence *l'ordre de David, homme de Dieu* (12 :24).

⁷⁸ Petahyah serait-il un fonctionnaire du roi de Perse ? Mais que vient-il faire ici alors que Néhémie est Gouverneur et qu'il gouverne bien ? Cette liste semble secondaire, car elle coupe le récit. Le v 25 est la suite logique du v 20.

- La police du Temple fait partie du service liturgique ; portiers, gardiens vers les portes et les magasins, c'est-à-dire les différents locaux adjacents au Temple où étaient entreposés du matériel, vaisselle liturgique, chandeliers, réserves d'huile, de parfums... avec encore la salle du Trésor, trésor consacré à l'Eternel, donc inviolable sous peine de malédiction divine. Ce genre de trésor était constant dans le monde antique. Les vainqueurs dans la guerre et les bandits en tout temps n'ont pas craint cette malédiction et se sont souvent emparé de ces biens.
- La population comprend donc trois catégories de personnes : le peuple, les prêtres, les lévites. Dans le peuple, il y a des notables, des magistrats, des chefs de familles ; il y a des riches, des pauvres, mais par principe pas d'esclaves ; s'il y en a, ce ne sont pas des Judéens. De par décision du roi de Perse, il y a un Gouverneur à Jérusalem, c'est Néhémie ; mais il y a d'autres autorités régionales à Samarie et une hiérarchie plus élevée à Damas, le satrape, dont l'autorité s'étend de l'Euphrate à l'Egypte.

La Dédicace (chapitre 12 :27-43)

Résumé

Cette fin de chapitre est la conclusion heureuse, joyeuse et grandiose de tout le travail de restauration de la muraille : la dédicace ou consécration (חֲנֻכָּה) des remparts. Après avoir rassemblé la population des localités judéennes, tout le personnel lévitique qui habite hors les murs, préparé les chorales et tous ceux qui joueront de la musique avec cymbales, lyres, harpes, procédé à la purification rituelle de tout le peuple, de la muraille et des portes en vue de l'acte final qui comprendra des sacrifices, alors, nous dit Néhémie, *je fis monter les notables de Juda sur la muraille et j'établis deux grands chœurs... dans une grande réjouissance et une grande joie.*

Remarques textuelles

- Le rédacteur a largement repris les *Mémoires* de Néhémie, mais l'introduction est vraisemblablement est de sa main (v 27-30), comme aussi la conclusion (v 43). Le corps central (v 31-42) par contre est tiré des *Mémoires* et commence par *Je*. Néhémie est l'organisateur et le conducteur de cette grande fête.
- La main du rédacteur se trouve aussi au v 36 où il fait intervenir *Esdras le scribe*, car selon lui, Esdras est contemporain de Néhémie, et selon sa conception, sa présence est indispensable dans cette cérémonie. C'est un anachronisme qui participe à toute la construction des livres d'Esdras et de Néhémie, ce qui complique la compréhension du déroulement des événements. De plus, il met Esdras dans le premier cortège et Néhémie dans le second ! En réalité, celui qui conduit le premier cortège est Hoshayah, un inconnu (v 32).
- Dans sa conclusion, le rédacteur insiste très fortement sur la joie de cette journée. Il utilise cinq mots dont la racine veut dire la *joie*.
- La fin du chapitre (v 44-47) est de la main du rédacteur. L'entrée en matière *en ces jours-là* reste indéterminée, mais s'inscrit bien dans la mise en ordre de l'organisation du livre de Néhémie.

Commentaire

- Il y a deux cortèges partant vraisemblablement de la porte de la Vallée. L'ordonnance du premier cortège qui part vers le sud en direction de la porte du Fumier est la suivante : la chorale, Hoshyah et les notables, 7 prêtres avec des trompettes, le responsable Zekaryah descendant d'Asaph, accompagné de 8 lévites avec leurs instruments de musique comme au temps de David. Cette procession tourne ensuite vers l'est pour remonter vers le nord en direction du Temple. L'ordonnance du second cortège est semblable, avec Néhémie et l'autre moitié

des notables. Ce second cortège part en direction nord, puis vers la Tour des Fours, la *muraille large*, la porte d'Ephraïm, celle de Yeshana, des Prisons, la Tour de Hananéel et celle des Cent jusqu'à la porte des Brebis près du Temple. Les deux processions ont donc parcouru chacune la moitié de la muraille. L'itinéraire aboutit vers le Temple et la manifestation se termine par des sacrifices. La cérémonie comporte aussi la présence des femmes et des enfants, précise le texte, ce qui dénote le caractère exceptionnel de cette journée. La foule de la population, les femmes et les enfants restent au pied des murs, mais manifestent très bruyamment leur enthousiasme. La liesse est telle qu'on entend les clameurs loin à la ronde.

- Les cortèges circulent *sur la muraille*. C'est dire l'épaisseur des murs qui permettent d'avoir un chemin de ronde suffisamment large. Néhémie ne craint pas ses détracteurs qui lui ont pourtant causé beaucoup de misères. Précédemment la dédicace du Temple avait déjà été l'occasion de réjouissances (Esd 6 :16, 21-22). Peut-être que notre Eglise pourrait aussi s'inspirer de ce texte biblique pour que, de temps en temps, elle fasse entendre sa voix de manière plus éclatante, afin que l'écho de ses cérémonies s'entende au loin. L'Eglise catholique romaine sait mieux se faire entendre que nos Eglises protestantes ; la Fête-Dieu à Fribourg à laquelle j'ai assisté mobilisait non seulement les paroisses catholiques et leurs différentes sociétés et associations, mais encore les autorités civiles, les écoles, l'armée ; toutes les rues de la ville étaient interdites à la circulation durant toute la procession et les trottoirs étaient noir de monde. A chaque arrêt vers un reposoir, le canon tonnait et toute la population s'agenouillait. Personne ne pouvait ignorer cette présence romaine, non seulement à Fribourg, mais dans toutes les villes et paroisses de l'Etat de Fribourg. Il en allait de même le jour des Rogations (5^e dimanche après Pâques, précédant le jour de l'Ascension). Je conçois fort bien que ce genre de manifestation n'est pas dans l'esprit protestant, mais je me souviens de deux manifestations importantes à Lausanne, le premier dimanche de novembre 1936, pour le 400^e anniversaire de la Réformation de l'Eglise : un grand cortège avait eu lieu en ville. Le 2 mai 1948, toute la jeunesse protestante vaudoise, c'est-à-dire 5000 jeunes, ont aussi défilé en ville par le Grand Pont et jusqu'au Comptoir Suisse à Beaulieu. Ces deux grands défilés, avec musique et corps constitués, n'ont pas passé inaperçus sans être imposés à la population, ni aux autorités, ni aux institutions ; de plus, ils furent des événements uniques, au même titre que la dédicace des murailles de la ville de Jérusalem.
- V 44-47. On mentionne les *gardiens* des entrepôts et du Trésor adjacent au Temple, destinés à recevoir *les redevances, les prémices et les dîmes provenant des champs [et] des villes*, en fonction des lois concernant les prêtres et les lévites en activité *au service de Dieu et au service de la purification* rituelle. Il y avait aussi *les chantres et les portiers* dont le service remonte traditionnellement à David et Salomon. A cette époque, Asaph était le chantre, car la liturgie du culte rendu à Dieu comprenait des chants de louange (= des psaumes) et d'action de grâce. Au temps de Zorobabel puis de Néhémie, les chantres et les portiers ont droit à leur part, ainsi que *les fils d'Aaron*, leur part sacrée.

- Ce texte est une sorte de rétrospective de l'administration traditionnelle financière du Temple. Il semble que le rédacteur tienne à préciser que ces règlements financiers existaient depuis longtemps, déjà au temps de David, et que Zorobabel puis Néhémie n'ont fait que suivre ces règles. Est-ce qu'au moment où le rédacteur introduit ce paragraphe, bien après Néhémie qui est cité comme quelqu'un du temps passé, il veut confirmer ou contester le bien-fondé de ces dîmes et redevances versées au personnel du Temple ? Certains critiques pensent que ce paragraphe, comme le suivant, sont là pour justifier la sévérité de Néhémie dans les événements qui font l'objet du chapitre 13⁷⁹.

⁷⁹ F. Michaeli, op. cité p. 356.

Second séjour - Réformes (chapitre 13)

Résumé v 1-3

On lut dans le livre de Moïse la vieille histoire du passage des Hébreux à travers le pays de Moab avant son entrée dans le pays de Canaan, la Terre Promise. On y découvre que les Moabites et les Ammonites refusèrent *le pain et l'eau* au peuple élu ; pire que cela, ils firent venir *Balaam*. Le livre de Moïse conclut que le Moabite et l'Ammonite sont exclus de l'assemblée de Dieu pour toujours. A l'ouïe de cette loi, les Judéens en concluent une ségrégation à l'égard de *tout homme au sang mélangé*.

Remarques textuelles

- Ce paragraphe est aussi de la main du rédacteur ; il commence comme le paragraphe précédent *En ces jours-là...* et il tente la même justification qu'au chapitre précédent : il faut préparer le lecteur à la suite du texte, où Néhémie agit avec sévérité et rigueur; « de la sorte, les interventions énergiques de Néhémie ne paraissent ni excessives, ni illégales. Le réformateur ne fera que revenir à ce que la loi avait déjà fixé, mais que le peuple avait oublié »⁸⁰.

Commentaire

- On se réfère au *livre de Moïse*, plus exactement au Deutéronome 23 :3-6 qui est presque cité textuellement et qui se réfère lui-même au grave incident survenu avec Balaam, le prophète païen, payé pour maudire le peuple d'Israël ; mais Dieu a obligé Balaam à le bénir. (Nb 22-24). Le livre du Deutéronome, tout au moins en partie, était déjà connu au temps de Josias (2 R 22). Le temps de l'exil à Babylone a été un temps de réflexion théologique intense. Le travail d'Esdras a consisté à répandre cette législation (Ne 8-9). Il est possible que déjà avec Néhémie on ait pu lire certains textes. Mais, selon la perspective du rédacteur, cette loi a déjà été répandue, puisqu'il antedate la venue d'Esdras. Le but du rédacteur consiste donc à justifier l'action que Néhémie va entreprendre.
- L'expression *l'assemblée de Dieu* (קהל האלהים) désigne le peuple d'Israël en assemblée cultuelle. Il y a identité et amalgame total entre la réalité religieuse et culturelle d'une part, et la réalité civile et sociologique, humaine d'autre part. La population judéenne habitant à Jérusalem et ses environs coïncide exactement avec le peuple élu croyant, qui se rassemble pour louer l'Eternel. La vie civile n'existe pas pour elle-même. La notion de laïcité n'a donc pas de sens. C'est pourquoi,

⁸⁰ F. Michaeli op. cité p. 356.

tout *homme au sang mêlé* est exclu de la société judéenne. On mesure la gravité d'une telle ségrégation et le chrétien doit être attentif, au nom de l'Évangile, à toute velléité à se couper des "étrangers".

Résumé v 4-31

Les v 4-31 du dernier chapitre du livre de Néhémie sont particulièrement vivants, plein de la fougue de cet homme passionné, qui ne recule devant rien, qui remet les pendules à l'heure quand la passivité des uns, le laisser aller des autres et l'indifférence religieuse de tous fait de Jérusalem une ville quelconque où Dieu n'est plus respecté.

Commentaire

- V 6. Après 12 ans passé à Jérusalem comme Gouverneur mandaté par le roi Artaxerxès I⁸¹, de la 20^e à la 32^e année du règne selon la chronologie perse, (445-432 selon notre chronologie), Néhémie était retourné auprès du roi. Nous n'avons aucune explication quant à ce retour. Au bout de quelque temps, nous en ignorons la durée, mais vraisemblablement deux, trois ou quatre ans pas plus, Néhémie sollicite une nouvelle autorisation de regagner Jérusalem. Nous ne savons pas s'il a reçu un mandat spécial, mais très probablement qu'il revient à Jérusalem en qualité de Gouverneur en vue d'organiser l'ensemble de la nouvelle province de Juda. Nous ignorons combien de temps a duré ce second séjour.
- Ces versets vont nous faire revivre la situation de la ville telle que Néhémie la retrouve à son retour. Très rapidement, il constate à quel point les règles religieuses sont purement et simplement bafouées. Avec toute la clarté désirable et la détermination qui est la sienne, il va réformer ce qui est déformé, remettre l'honneur de Dieu à la place qui lui est due et rétablir la loi dans la vie quotidienne de Jérusalem. 2000 ans plus tard, environ, Luther, Zwingli ou Calvin pourront s'en inspirer et trouver en Néhémie un modèle, non pas à copier, mais à moduler dans la vie ecclésiastique du XVI^e s. européen.
- Au cours des quelques années où il fut absent, les dérives ont été nombreuses. La négligence a été poussée très loin. A lire ce fragment des *Mémoires*, on imagine à quel point tout allait à vau l'eau.
- V 4-5, 7-9. Durant l'absence de Néhémie, le prêtre Elyashib avait entre autres la responsabilité non seulement du Temple, mais des chambres adjacentes, celles où l'on met en réserve les offrandes : l'encens, la vaisselle liturgique, la dîme du blé, du vin nouveau, de l'huile fraîche ; ce qui revient au personnel du culte, lévites, chantres, portiers, de même qu'aux prêtres. Or, Elyashib, qui était par ailleurs un proche parent de Tobiyah, avait vidé l'une de ces grandes chambres et l'avait

⁸¹ Le roi perse est présenté comme étant le roi de Babylone. Cette ville était devenue une des capitales de l'empire perse après que Cyrus l'eut vaincue.

aménagée pour ce parent de Tobiyah. A peine de retour, Néhémie constate ce fait inadmissible. Furieux, il ordonne de vider la chambre de tout ce qui appartenait à Tobiyah, de purifier l'ensemble des chambres souillées par cette présence et de rapporter le matériel cultuel et les offrandes.

- Cet Elyashib est appelé *prêtre* et non *grand prêtre*. Il se pourrait donc que ce ne soit pas la même personne que celle dont parle Néhémie dans les *Mémoires* de son premier séjour (Ne 3 :1). Un grand prêtre a d'autres responsabilités que de s'occuper des chambres annexes du Temple.
- On ne sait pas quel lien de parenté avait cet Elyashib avec Tobiyah que l'on a appris à connaître pour ses paroles et ses agissements à l'encontre de Néhémie ; mais surtout, c'est un étranger⁸². Sa présence dans l'enceinte du Temple est une profanation qui dénote le peu de scrupule du prêtre Elyashib.
- La vaisselle liturgique comporte entre autres, tous les ustensiles pris par Nabucadnetsar lors de la prise de Jérusalem en 586 et rendue par Cyrus en 537 lors du retour des premiers exilés avec Sheshbaçar (Esd 1 :7-8).
- V 9. *Je dis...* est la traduction exacte, mais ce *Je dis* sonne comme un *J'ordonne*, avec toute l'autorité émanant de la personne de Néhémie. L'ordre donné n'est pas négociable. Il en va de même dans tout ce chapitre, notamment aux v 19 (2 fois), 21 et 22.
- V 10-13. Néhémie constate que le service du Temple est abandonné. Les lévites, les chantres, privés de salaire, avaient quitté la ville, plus ou moins chassés puisque le texte dit qu'*ils se sont enfuis* et réfugiés sur leurs terres dans les différents villages. De sévères reproches sont adressés aux magistrats. Puis Néhémie rassemble à nouveau lévites et chantres, et les rétablit dans leurs fonctions. Les dîmes et autres prélèvements sont rétablis et Néhémie nomme des personnes de confiance, Shélémyah, Tsadoq, Pedayah et Hanan, à la surveillance des magasins de dépôt et la répartition des portions revenant au personnel du Temple.
- Il est remarquable que les remontrances aient été adressées aux magistrats et non au grand prêtre. La responsabilité du service du Temple incombait donc au pouvoir civil.
- La vigueur et la rigueur de Néhémie ne se dément pas. S'attendait-il à un tel relâchement ? En avait-il entendu parler, à Suse, dans son service auprès du roi ? Ou au contraire fut-il surpris en arrivant à Jérusalem où vraisemblablement on ne l'attendait pas du tout ? Nous n'avons pas de réponse à ce genre de question.
- Les v 14, 22b, 41 sont trois courtes prières où les mêmes mots reviennent : *Souviens-toi de moi, mon Dieu...* L'action passionnée de Néhémie est soutenue par sa piété et marquée par son humilité. Ses *Mémoires* sont en *Je*, un *Je* qui sait s'imposer, un *Je* parfois autoritaire, mais un *Je* qui n'est pas le moins du monde orgueilleux. Néhémie ne se vante pas, ni devant les hommes, ni devant Dieu. Sa

⁸² Cependant, Tobiyah porte un nom juif, mais il fait partie de la population mélangée de la région de Samarie. Il n'est pas un juif pur sang (au sens propre du terme). Se considérait-il comme juif lui-même ? peut-être, mais pas rigoureux comme Néhémie et ceux qu'il gouvernait. Ce genre de juif devait exister sans aucun doute. Plus tard, ce sont eux qui construisirent un temple sur le Mont Garizim en Samarie ; on les appela les samaritains, considérés comme des hérétiques par le judaïsme du temps de Jésus (Jn 4 :7-15). On parle de Tobiyah dans une correspondance de la communauté juive d'Eléphantine en Egypte.

prière, qui jalonne ses interventions fortes et décisives, est celle du croyant qui supplie Dieu de ne pas l'oublier, de ne pas l'abandonner. La dernière phrase du chapitre est la demande à Dieu d'agir pour le bien, pour ce qui est bon, pour le bonheur, pour ce qui est juste. Y aurait-il à travers ces mots une demande à Dieu de ne pas se souvenir de ce qui est mal, mauvais, impie, c'est-à-dire de toute l'attitude de Juda, de Jérusalem, de cette attitude spirituelle si relâchée, telle qu'elle apparaît dans ce chapitre ?

- Les v 15-22 ont trait au respect du sabbat. Autant dire que les Judéens considèrent qu'on travaille 7 jours sur 7 : on foule au pressoir, on rentre la moisson, on charge les ânes de tous les fruits récoltés et on les amène à Jérusalem le jour du sabbat; on achète et on vend. Néhémie remarque même que des étrangers, des Tyriens notamment, se sont installés en ville et vendent du poisson qu'ils importent. De nouveau, il s'adresse aux magistrats avec véhémence : « Vous laissez profaner le sabbat ! Nos pères se sont comportés ainsi et nous, nous en avons subi la peine ». Néhémie ordonne la fermeture des portes quand le soir approche, la veille du sabbat, et leur réouverture après le sabbat. Il n'a pas confiance dans les gardiens habituels des portes qui ont pris l'habitude de tout laisser passer ; c'est pourquoi, il ordonne aux lévites de se purifier et de monter la garde le jour du sabbat. En plus il y envoie son propre personnel pour empêcher toute marchandise de circuler. Les marchands durent passer la nuit dehors, un ou deux sabbats et Néhémie les avertit qu'il les ferait arrêter s'ils persistaient, ce qu'ils se sont bien gardés de faire.
- La description que Néhémie donne de l'activité à Jérusalem et environs est très vivante et pittoresque. On imagine fort bien les allées et venues de tous ces paysans, de ces marchands, de ces commerçants, de tous ces habitants venant faire leurs emplettes. On entend les ânes braire et leur conducteur crier. C'est la foire, le sabbat comme tous les autres jours, un panorama haut en couleurs. Jérusalem est devenue un centre d'activités important. Maintenant bien peuplée, les forains viennent y vendre leurs produits et même des marchands venant de l'étranger. Tyr est une grande ville au bord de la Méditerranée en Phénicie ; elle a trouvé un débouché intéressant à Jérusalem où certains se sont installés. Ils y vendent tous les produits de la mer.
- Néhémie met toute son énergie à faire respecter le sabbat. Reproches aux notables, menaces aux vendeurs judéens ou étrangers. En admonestant les notables, il leur rappelle que, par le passé, *nos pères* ont enfreint la loi de Dieu. La conséquence en a été la punition, l'exil à Babylone et ce châtement est tombé *sur nous*. C'est bien le sens du Décalogue : la faute des pères retombe sur leurs enfants *jusqu'à la troisième et quatrième génération*, mais il accorde sa miséricorde *jusqu'en 1000 générations* de ceux qui l'aiment et gardent ses commandements (Dt 5 :9-10). Néhémie ne se réfère pas à un règlement de police pour intervenir, mais à la loi de l'Eternel, au Deutéronome.
- La journée commence le soir, contrairement à notre conception. On le remarque dès la création : *il y eut un soir, il y eut un matin, ce fut le premier jour* (Gn 1 :5). Le sabbat commence donc le soir, dès que le soleil se couche. Les rabbins ont don-

né cette explication : "Quand il y a une étoile au ciel, il fait encore jour ; quand il y a deux étoiles au ciel, il fait encore jour ; quand il y a trois étoiles au ciel, le sabbat a commencé". Il semble que les commerçants israélites n'aient jamais aimé fermer boutique le jour du sabbat. Du temps du prophète Amos (VIII^e s. av. JC), ils se plaignaient déjà : *Quand donc finira le sabbat pour que nous puissions vendre du grain et ouvrir nos sacs* (Am 8 :15). Néhémie n'attend pas la troisième étoile ; *dès que les portes de Jérusalem commencent à être dans l'ombre*, les portes doivent être fermées (v 19).

- V 23-27. Les constatations négatives de Néhémie ne s'arrêtent pas là. Il remarque tous les mariages mixtes qui se sont contractés et leurs conséquences fâcheuses. A la faveur de tous ces échanges commerciaux, des Judéens avaient *fait habiter*, c'est-à-dire *épousé*, des étrangères païennes d'Ashdod, de Moab, d'Ammon, première grande faute ; mais le pire, c'est la conséquence : leurs fils ont appris la langue maternelle et ne savent pas le judéen ou l'araméen. Néhémie n'y va pas par quatre chemins : les maris, il les *tance*, les *maudit*, il les *frappe* et leur *arrache les cheveux*. Il les oblige à jurer de ne pas prévoir de mariages mixtes pour leurs enfants, ni pour les filles, ni pour les garçons. A titre d'exemple fâcheux et inadmissible, il cite le roi Salomon qui prit de nombreuses épouses étrangères (1 R 11 :1-10), lesquelles le firent pécher, lui que Dieu aimait et qu'il avait donné pour roi à Israël. *Est-ce que vous aussi vous allez continuer à être infidèles en épousant des païennes ?*
- Ashdod est au bord de la Méditerranée, au sud de la ville moderne de Tel Aviv. C'était une des villes des Philistins, les ennemis de toujours pour Israël. Cette région côtière jusqu'à Gaza y compris, n'a jamais fait partie du pays d'Israël. Moab et Ammon sont deux régions à l'est du Jourdain, dans la Jordanie actuelle. Ces deux pays furent longtemps soumis à Israël et se sont toujours révoltés dès que le royaume d'Israël perdait de sa vigueur, ce qui arriva souvent au cours de l'histoire. Selon la tradition biblique, Moab et Ammon sont les deux fils incestueux de Lot, le neveu d'Abraham (Gn 19 :30-38). Ce récit biblique montre le mépris que les Israélites vouent à leurs cousins Moabites et Ammonites.
- Les enfants parlent la langue de leur mère, la langue maternelle au sens propre ; ils apparaissent donc, culturellement, comme des étrangers : ils perdent la spécificité judéenne qui est la langue de la Torah, la langue de la Bible, l'hébreu. Or, un garçon, circoncis, doit pouvoir lire la Torah pour y découvrir lui-même la loi de Dieu. Aujourd'hui encore, le catéchisme israélite consiste à apprendre l'hébreu pour être capable de lire les lois de Moïse. A 12 ans, il y a une cérémonie juive où le jeune garçon doit lire un texte dans le rouleau du Pentateuque, en présence de la communauté rassemblée dans la synagogue, et alors, il devient "fils de la loi", bar Miçevah (*בֵּר מִצְוָה*), conformément aux directives du Ps 78 :3-8 ou 44 :2. Quant aux filles, comment apprendraient-elles à leurs enfants la langue sacrée des pères si elles ne la connaissent pas elles-mêmes ? Cette affaire de mariage mixte a donc une répercussion directe sur le culte. Salomon en est le malheureux exemple. Le texte est à la fois très réservé et louangeur sur la personne de Salomon ; il dit qu'il est *aimé de Dieu*, que Dieu lui-même l'avait *donné comme roi et*

qu'il n'y a pas eu de roi comme lui. Il est par contre bien précisé que ce sont ses épouses étrangères qui l'ont entraîné à pécher (1 R 11 :1-10). La femme incite l'homme à pécher et Salomon semble innocent! Bien avant Salomon, il y eut Adam et Eve ; quand l'Eternel Dieu interroge Adam, celui-ci se excuse : "Ce n'est pas moi, c'est elle !" (Gn 3 :12). Et Néhémie de conclure, très fâché : Est-ce que vous allez, vous aussi, continuer à être infidèles ?!

- Il est à noter que Néhémie n'oblige nullement ces couples mixtes à divorcer contrairement à Esdras.
- V 28. Un petit fils du grand prêtre Elyashib avait épousé une fille de Sanballat, ce Gouverneur bien connu et ennemi de Néhémie et du peuple judéen. Elle était évidemment païenne, tout au moins samaritaine schismatique. Ces deux raisons suffisent largement pour que Néhémie expulse immédiatement ce couple.
- Les v 30-31a contiennent deux indications :
 - Après tout ce qui a été dit précédemment, Néhémie peut écrire dans ses *Mémoires* : *Je les ai purifiés de tout étranger.* Environ 50 ans plus tard, quand Esdras arrive, il semble que tout est à recommencer, et Esdras s'y prendra d'une manière bien plus rigoureuse que Néhémie.
 - Néhémie établit un règlement pour l'office des prêtres et des lévites dans leur service au Temple, ainsi que pour les offrandes et la corvée de bois. C'est le Gouverneur Néhémie qui s'en occupe, pas le grand prêtre. Le chap. 10 est consacré à ce règlement. Le chap. 10 vient donc après le chap. 13. J'ai déjà dit que le rédacteur considérait ce chap. 10 comme la suite des chap. 8 et 9, mais qu'il n'est pas possible de rattacher le chap. 10 aux chap. 8 et 9, car ces deux chap. 8 et 9 traitent du travail d'Esdras et le chap. 10 de celui de Néhémie.
- Purification ethnique, purification raciste, pour des raisons de purification religieuse. Il faut maintenir le peuple de Dieu, le peuple élu, dans sa pureté et son intégrité. Au XX^e s, Adolf Hitler a fait le même raisonnement à l'égard du peuple allemand, le peuple aryen, à maintenir pur. Cela a conduit aux camps de concentration et d'extermination de tous ceux qui ne correspondaient pas à ses critères : tziganes et juifs notamment. En 1915, le sultan ottoman a agi de même à l'égard des Arméniens, parce qu'ils étaient chrétiens, alors que l'empire ne devait être que musulman. Avec le recul de l'histoire, on doit méditer sur ce genre de purification parmi les êtres humains. L'attitude des rois perses est exemplaire à ce sujet. Chaque religion, chaque peuple a sa place dans l'empire perse qui s'étend du Soudan à l'Afghanistan et à la mer Egée. Chaque peuple est reconnu dans sa spécificité et à cause de ce libéralisme éclairé et bien compris, si j'ose utiliser cet oxymore, le peuple d'Israël a pu réintégrer la terre de ses aïeux et y vivre son culte particulier.
- Le souci de Néhémie, dans son premier séjour, fut la restauration des murailles et de la ville de Jérusalem, d'une part, et l'établissement d'une justice sociale d'autre part. Il s'en est parfaitement acquitté. Lors du second séjour, son souci a été la restauration religieuse dans la vie des gens : restauration des fonctions sacerdotales et lévites, y compris des autres offices du culte. La restauration du sabbat l'a fortement préoccupé. Je suis étonné que cette question ne semble pas

avoir été à l'ordre du jour du premier séjour et qu'il ait une telle ampleur lors du second séjour. Si le sabbat avait été respecté lors du premier séjour, comment se fait-il qu'en l'absence relativement courte de Néhémie entre ses deux séjours, la règle sabbatique ait été à ce point abandonnée ? J'ai de la peine à concevoir un tel abandon en si peu de temps. Est-ce que Néhémie a découvert que les scribes élaborant la loi avaient introduit des règles plus strictes, non encore codifiées, lorsqu'il quitta Suse pour son premier séjour et qu'il en prend connaissance durant le temps entre ses deux séjours ? Il aurait alors appliqué, lors du second séjour, des règles sabbatiques qui n'existaient pas précédemment. Mais cela semble peu probable, car Néhémie, tel que nous le connaissons, n'aurait pas fait de reproches aux responsables à cause du non-respect du sabbat. Il aurait convoqué une assemblée pour annoncer la nouveauté ; il aurait agi par persuasion et non avec rigueur, comme il le dit lui-même dans ses *Mémoires*. Ce souci d'une bonne adéquation entre la vie quotidienne et la vie religieuse a été constant chez Néhémie. Tout en étant fonctionnaire important du roi de Perse, il a su manifester sa foi en l'Éternel, sans compromission ni à l'égard du roi, ni à l'égard du peuple à la foi tiède. Il semble bien que pour lui il n'y eut aucun dilemme entre sa fonction de Gouverneur de Jérusalem et de Juda d'une part, et sa foi qui est la raison d'être de son œuvre, d'autre part. Il fut un serviteur loyal de son roi païen et de son Dieu qui le dirige dans toutes ses entreprises ; il en est convaincu.

La personnalité de Néhémie

Le livre de Néhémie (chap. 1-7 et 10-13) est donc essentiellement le contenu (ou de larges extraits) de ses *Mémoires* que lui-même intitule *Paroles de Néhémie, fils de Hakabiah* (1 :1). *Paroles* a ici le sens de *Activités* ou *Travaux*. On peut être reconnaissant au rédacteur d'avoir été suffisamment humble pour conserver le texte de Néhémie, si bien que le récit est en *Je*, avec toute sa fraîcheur. En lisant ses *Mémoires*, on découvre le personnage que fut Néhémie, un homme aux idées claires et précises. Il donne la date des événements (1 :2 ; 2 :1 ; 5 :14 ; 6 :15), les lieux où il se trouve (1 :1), la durée des travaux (6 :5), le déroulement des différents épisodes qu'il relate ; on suit avec grand intérêt ce qu'il raconte : sa conversation avec son frère, sa réaction, sa conversation avec le roi en présence de la reine, ses reproches aux notables. C'est un Judéen attaché à la foi de ses pères et en même temps un fidèle serviteur d'un roi païen, Artaxerxès I, comme échanson. Il semble n'avoir aucune difficulté à marier ces deux aspects, ni à Suse, capitale de l'empire perse, ni à Jérusalem et la province de Juda-Benjamin comme Gouverneur. Il respecte totalement son souverain, mais il n'est pas servile. De son côté, le roi a totalement confiance dans ce fonctionnaire qu'il voit très souvent, qu'il semble bien connaître, d'où découle une certaine familiarité et même une certaine amitié (2 :2) même s'il est un étranger. Par deux fois, au moins, le roi lui octroie ce qu'il sollicite et lui donne les moyens d'accomplir son souhait (2 :7-8 ; 13 :6). Néhémie, de son côté, va mettre toute son énergie à réaliser son projet conformément aux ordres du roi : restaurer les murailles de Jérusalem et réorganiser la vie du peuple de Juda formé de ceux rentrés d'exil et de ceux vivant sur place. Artaxerxès pourrait féliciter Néhémie en lui disant, comme dans la parabole des talents *C'est bien, bon et fidèle serviteur* (Mt 24 :21). Néhémie est un homme courageux et vaillant. Sur place, il rencontre de l'opposition et reçoit des menaces. Ses ennemis sont de deux sortes : il y a ceux du dehors, Sanballat, Gouverneur à Samarie, Tobiyah et Geshem entre autres. Ils intimident Néhémie et le calomnient ; ils ont même le dessein de l'éliminer (6 :1-9). Au-dedans, plusieurs ne sont pas d'accord de lui obéir et il est obligé d'utiliser les grands moyens, comme prêter serment devant les prêtres (5 :12-13) ; d'autres sont corrompus par les ennemis extérieurs ; d'autres enfin sont des espions renseignant les ennemis extérieurs sur tous les faits et gestes de Néhémie (6 :10-17). Il n'y a pas que des raisons politiques ou de pouvoir ; il y a aussi le fait que certaines familles de Jérusalem ont des liens de parenté avec ses adversaires extérieurs (13 :28). Mais Néhémie ne se laisse pas abattre. Il agit à l'égard des uns et des autres avec autorité et même avec véhémence (13 :21,25), mais avec impartialité.

Son premier séjour, qui dura 12 ans, a servi à la restauration des murailles. Néhémie a su convaincre et même enthousiasmer le peuple (2 :17-18). Homme d'autorité qui sait convaincre ses interlocuteurs, il réussit même à mettre le grand prêtre et les siens à l'ouvrage de la muraille. Lui-même n'est pas de reste ; à la fois il

y travaille avec son personnel, en plus il organise la défense de la ville. Il veille jour et nuit au point qu'il ne se déshabille jamais (4 :17,23), toujours sur le qui-vive.

Néhémie est un homme au cœur sensible ; malgré son rang, il se préoccupe du petit peuple et établit des règles qui empêchent son asservissement, qui taxent les riches et soulagent les pauvres (5 :1-12). Il conduit rondement la mission qui lui a été confiée par le roi aussi bien lors de son premier séjour (chap. 1-7 ; 11-12) que lors du second séjour (chap. 13 et 10) où il doit intervenir à cause du relâchement du peuple au niveau religieux, et des manquements des prêtres.

Cet homme d'action, efficace, entreprenant, au caractère bien trempé, passionné, rigoureux, épris de justice, méthodique, est aussi un homme de prière et de piété. Il croit fermement à l'action providentielle de Dieu. Il prie en confessant ses péchés et ceux d'Israël, mais il rappelle au Seigneur ses promesses et lui demande de le soutenir dans ses entreprises (1 :5-11) ; il se confie à Dieu avant de présenter la requête au roi (2 :4). Parfois sa prière a une forme liturgique traditionnelle (1 :5-11), mais le plus souvent sa prière s'insère au milieu de l'action, prière brève, prière de confiance, demande adressée à Dieu à un moment ou à un autre. C'est exactement le contraire d'une prière protocolaire et rituelle. Il croit fermement que Dieu intervient dans le cours de l'histoire, de son histoire à lui, de celle du peuple qui est, ne l'oublions pas, le peuple de l'Éternel. La vie du peuple doit être conforme à la loi et il le montre par le rétablissement des règles sacerdotales (13 :10-13), en faisant respecter le sabbat d'une manière exemplaire (13 :15-22), par l'interdiction, à l'avenir, de mariages mixtes (13 :23-27). Jérusalem doit être digne de son Seigneur et c'est là, finalement, la grande mission que Néhémie veut accomplir.

La personnalité d'Esdras

Je place ces réflexions, non pas à la fin du livre d'Esdras, mais après le livre de Néhémie pour la bonne raison que le chap. 8 de Néhémie se rapporte à l'œuvre d'Esdras et fait partie de ses *Mémoires*. De plus, si l'on peut comprendre les raisons théologiques qui ont poussé le rédacteur de ces deux livres à adopter un schéma non chronologique, cette manière de faire nous contraint à une gymnastique pas toujours facile pour replacer les événements dans l'ordre de l'histoire : Néhémie vient avant Esdras. Ne 9 est une pièce provenant d'un autre contexte.

Dans mon commentaire du chap. 7 du livre d'Esdras, j'ai déjà donné des informations sur la mission confiée à Esdras par le roi perse Artaxerxès II. Qui est Esdras ? Autant le contenu des *Mémoires* de Néhémie contient des informations sur la personne de Néhémie, autant les fragments des *Mémoires* d'Esdras parvenus jusqu'à nous sont avarés de détails pour nous permettre de nous faire une idée de ce prêtre-scribe. Le rédacteur qui a rédigé ces deux livres n'a pas utilisé la même méthode. Dans Néhémie, il cite textuellement les *Mémoires* du Gouverneur, tandis que dans le livre d'Esdras, trop souvent à mon gré, il parle de l'œuvre d'Esdras à la troisième personne du singulier, tout en citant parfois le texte d'Esdras en *Je*. Sans doute, Esdras apparaît comme un juif pieux. Il est un fonctionnaire responsable de la religion juive dans le cadre de l'administration impériale perse ; il est donc bien placé pour connaître en détail tout ce qui touche au religieux. Arrivé à Jérusalem, Esdras est totalement solidaire du peuple de Jérusalem et des juifs de toute la satrapie de la Transeuphratène, de l'Euphrate à la frontière égyptienne. Il n'apparaît pas comme un magistrat au-dessus du peuple. Si on le voit agir à Jérusalem, rien ne nous est dit, malheureusement, sur son activité en Syrie et à Damas. Le rédacteur ne nous dit de lui que ce qui concerne le pays de Juda-Benjamin avec ses deux activités importantes : 1°) la promulgation de la loi (Ne 8) ; 2°) la réforme radicale du mariage avec les femmes étrangères (Esd 10).

A travers son action, on constate qu'Esdras, juif pieux et fidèle, est aussi un homme rigoureux. Pour lui, la pureté rituelle, tant culturelle que sociale, ne souffre aucun compromis. L'obligation de rompre tout mariage mixte judéo-païen a été appliquée strictement sans tenir compte du sentiment des personnes. Alors que Néhémie présente un caractère passionné, Esdras paraît froid dans son intransigeance. A lire Esd 10, on dirait qu'Esdras est insensible au drame psychologique et au bouleversement social que provoquent ces divorces. On constate sa rigueur inflexible dans le fait que l'obligation de se séparer des épouses étrangères est la même pour les prêtres et les lévites que pour le commun peuple. On dirait qu'il a un cœur de pierre incapable de soupçonner la souffrance sentimentale provoquée par cette loi de séparation entre mari et femme, sans parler de ce que doivent ressentir les enfants. On le voit déchirer son vêtement, accablé, prostré ; il jeûne, il prie avec

sincérité sans aucun doute, puis il agit brutalement comme si ces couples n'étaient que des objets et non des personnes. Quelle différence d'avec Néhémie qui parle, qui explique, qui persuade avant d'entreprendre (Ne 2 :16-18). Néhémie écoute, discute (Ne 5 :6-7) et ensuite seulement il prend une décision commune (Ne 5 :12). Ce qui nous est rapporté d'Esdras ne laisse pas voir un homme de chair et de sang, un homme aussi vivant que son prédécesseur. Il apparaît beaucoup plus distant et certainement moins expressif que Néhémie.

Il n'empêche que, contrairement à Néhémie qui disparaît rapidement dans l'histoire juive, le prêtre-scribe Esdras est entré dans la tradition du judaïsme comme quelqu'un d'incontournable. Il a pris une stature semblable à celle de Moïse et « il est donc devenu une figure des plus marquantes du judaïsme ancien »⁸³. Le signe évident de l'aura d'Esdras est que le rédacteur a tout fait pour le faire passer au premier plan des deux livres qu'il a édités et qui nous sont parvenus.

CONCLUSION

⁸³ F. Michaeli op. cité p. 343.

Les livres d'Esdras et de Néhémie racontent quelques événements concernant le retour de l'exil babylonien, notamment :

- le rétablissement de l'autel des sacrifices par Sheshbazar (Esd 1 :8 ; 3 :2-13 ; 5 :14-16) ;
- la construction du nouveau Temple par Josué fils de Yoçadaq et Zorobabel, sous l'impulsion des prophètes Aggée et Zacharie (Esd 5-6) ;
- la restauration de Jérusalem par Néhémie, avec d'une part la restauration des murailles (Ne 3 ; 4 ; 6 ; 12 :27-47), et d'autre part le repeuplement de la ville (Ne 11) ;
- les problèmes sociaux et religieux (Ne 5 ; 10 ; 13) réglés par Néhémie ;
- la promulgation de la loi (Ne 8) et suppression des mariages mixtes par Esdras (Esd 9-10).

Ce "reste" d'Israël, de retour à Jérusalem et dans le pays de Juda-Benjamin, est revenu avec beaucoup d'espérance, mais celle-ci a été rapidement une désillusion : l'obstruction des autorités de Samarie et de la population résidente dans le pays (Ez 33 :24), les mauvaises récoltes qui semblent avoir créé la famine (Ag 1 :5-6), l'égoïsme et le chacun pour soi, tout cela n'a pas facilité l'établissement de tous et les plus pauvres en ont subi les conséquences. La réforme religieuse, morale et sociale menée avec énergie par Néhémie laisse sous-entendre le relâchement du peuple dans tous ces domaines. La rigueur du scribe Esdras a été l'un des moments importants du développement du judaïsme.

Que dire de tout cela aujourd'hui et en considérant ces événements à la lumière du Nouveau Testament ?

- L'Evangile, selon Luc, commence dans le Temple, alors que le prêtre Zacharie offre le sacrifice du parfum (Lc 1 :5-20).
- Jésus a été présenté au Temple et ses parents ont offert le sacrifice de rachat prévu par la loi (Lc 2 :22-24).
- A 12 ans, Jésus reste à Jérusalem, parle avec les docteurs de la loi, dans le Temple qu'il considère comme la maison de son père (Lc 2 :46-49).
- Quand Jésus guérit un lépreux, il lui ordonne d'aller se montrer au prêtre et d'offrir le sacrifice prévu par la loi de Moïse (Lc 5 :14).
- Comme de bons juifs, les apôtres Pierre et Jean participent à la prière officielle du Temple (Ac 3 :1) et Paul acquiesce à la demande de Jacques de payer les frais d'un sacrifice (Ac 21 :23-26).
- Cependant, lors de son martyre, Etienne rappelle cette Parole de l'Eternel "M'avez-vous offert des sacrifices pendant les 40 ans au désert ?" (Am 5 :25) montrant que les sacrifices n'étaient pas indispensables au culte (Ac 7 :42).

Mais, par ailleurs, Jésus critique le Temple et les sacrifices : *la miséricorde vaut mieux que les holocaustes et les sacrifices* (Mt 9 :13 ; Mc 12 :33 ; cf. 1 S 15 :22). Il chasse les vendeurs du Temple et rappelle cette Parole de l'Ecriture : *Ma Maison sera appelée Maison de prière pour toutes les nations* (Mt 21 :13 ; Es 56 :7). Par là, il montre que le Temple est le lieu privilégié pour la prière et qu'il est ouvert à tous les peuples. Mais

on constate aussi que, quand Jésus prie (et les évangiles signalent constamment la prière de Jésus), ce n'est jamais dans le Temple. Le Temple est loin d'être le lieu unique de la prière. Celle-ci peut s'inscrire parfaitement en dehors des rites du culte ; les prières de Néhémie en sont un excellent exemple. Quand on fait remarquer à Jésus la magnificence du Temple voulu par le roi Hérode et dont on parachève somptueusement la restauration, il annonce que tout cela sera détruit et qu'il n'en restera pas *pierre sur pierre* (Mt 24 :2).

Effectivement, le Temple sera détruit en 70 ap. JC, suite à la révolte juive contre Rome. Si les sacrifices se poursuivent encore quelques temps, ils sont interdits à la suite d'une nouvelle révolte en 135-137, date à laquelle Jérusalem est rasée. Une nouvelle ville est construite par dessus les ruines selon les plans habituels des villes romaines, en quatre quartiers coupés perpendiculairement par deux rues principales. De plus les juifs sont dispersés hors du pays auquel les Romains donnèrent le nom de Palestine, un nom ironique, puisqu'il dérive du mot Philistin, c'est-à-dire les ennemis perpétuels des Israélites. Dès lors, les noms de Judée, Samarie, Galilée si caractéristiques du temps de Jésus sont rayés de la carte. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, nous avons, en Occident, toujours parlé de cette contrée en la nommant *Palestine*. La brusque apparition de l'Etat d'Israël et des "Territoires occupés" en 1948 a bousculé le vocabulaire traditionnel. Les habitants du pays, arabes musulmans, arabes chrétiens, appelés Palestiniens, ont été pour beaucoup d'entre eux chassés ; certains, vivent grosso modo sur le territoire de l'ancienne Samarie et une partie de la Judée, tandis que l'Etat hébreu se situe plutôt sur les territoires de la Galilée et de la Judée (en partie). Pas plus que presque toute la côte méditerranéenne jusqu'à et y compris Ashdod, le territoire de Gaza n'a jamais fait partie du royaume d'Israël. Tout le territoire côtier formait le pays des Philistins, arrivés par la mer en même temps que les Hébreux sortis d'Egypte. Gaza, ancien pays des Philistins, est habitée aujourd'hui par des Palestiniens qui ne sont pas du tout des descendants des Philistins. Ils sont arabes, tandis que les Philistins venaient de Chypre ou de Crète, sans qu'on le sache précisément ; ils faisaient partie de ceux que les Egyptiens appelaient *les peuples de la mer*.

La réhabilitation de l'autel des sacrifices, mission accomplie par Sheshbaçar, celle du Temple, par Zorobabel et Josué, ont été conçues en fonction du passé ; il fallait rétablir la possibilité du culte israélite avec ses prêtres. Ce fut certainement une chose importante et qui a fonctionné pendant environ 650 ans. L'autel et le Temple eurent leur temps, mais finalement, l'œuvre de Sheshbaçar et de Zorobabel et Josué n'a pas perduré. La mission d'Esdras, la promulgation de la loi et son application rigoureuse a permis le développement du judaïsme, notamment le pharisaïsme, c'est-à-dire une piété rigoureuse tournée vers l'accomplissement de la loi (tandis que les sadducéens et les prêtres étaient orientés sur le Temple et les sacrifices ; les sadducéens ont pratiquement disparu avec le Temple et l'interdiction des sacrifices). La loi d'Esdras a obligé à une séparation totale des juifs du reste de la société humaine, ce que Jésus a critiqué radicalement en ne respectant pas le sabbat (Mc 2 :27 ; Lc 13 :10-17), ni les règles alimentaires (Mc 7 :1-8), en refusant la dis-

crimination (Jn 4 :9-27) (cf. aussi Ac 10-11), en accueillant des non-juifs (la femme syro-phénicienne Mc 7 :24-30) ; en guérissant le serviteur d'un capitaine romain dont il vante la foi plus grande que celle de la population juive, qu'il nomme "Israël" (Lc 7 :1-10).

La mission de Néhémie a redonné vie à la ville de David. Cette ville a finalement été rasée par les Romains.

Mais la théologie chrétienne ne s'arrête pas à ce qui frappe les yeux (1 S 16 :7). Le Nouveau Testament annonce, dans les visions de l'Apocalypse, une Jérusalem nouvelle, avec ses murailles longuement décrites, mais dans laquelle il n'y a pas de Temple. C'est l'image du Royaume de Dieu selon Jean l'Ancien (Ap 21-22). On ne peut pas ne pas établir une relation prophétique entre l'œuvre de Néhémie et l'espérance exprimée symboliquement par le dernier chapitre de la Bible. Au VI^e s. av. JC, Jérusalem est détruite par les ennemis de l'époque, les Babyloniens. Par son frère, en 445, Néhémie reçoit la révélation : Jérusalem se meurt. Néhémie considère cette révélation comme un appel à réagir. Il prie, il jeûne, il parle au roi, alors qu'il a une très bonne place à la cour royale. Il abandonne sa situation privilégiée pour aller se fatiguer et avoir des ennuis sans fin dans cette ville quasi inhabitable de Jérusalem (Mc 10 :28 :30). Pourquoi a-t-il agi ainsi ? Parce qu'il est persuadé que Dieu l'appelle à faire de ces ruines une Jérusalem nouvelle. Il réussit à entraîner toute la population à cette œuvre. Est-ce seulement par son talent de persuasion ? Non, il nous dit lui-même que c'est *la bonne main de Dieu* qui a agi. De même que les prophètes ont, chacun à leur manière, annoncé des temps nouveaux, la venue du Messie, un monde nouveau où la justice habitera, et tout cela sans en voir la réalisation, de même Néhémie, lui aussi, a été un prophète. Le renouveau donné à cette Jérusalem terrestre n'était que l'annonce de la promesse d'une autre Jérusalem, invisible pour Néhémie, et même impensable pour lui ; et pourtant cette nouvelle Jérusalem réhabilitée par Néhémie était la figure visible, temporelle, terrestre de la Jérusalem à venir. L'œuvre de Néhémie, n'a pas été une entreprise matérielle seulement, mais une œuvre entrant dans le plan mystérieux de Dieu. Cette reconstruction de la ville n'a pas été réalisée pour les Judéens de cette époque et jusqu'à Jésus et quelques générations encore ; elle était destinée à montrer sur cette terre ce que Dieu prévoyait pour son Royaume.

Les œuvres de Sheshbaçar, de Zorobabel et Josué ne sont pas prophétiques comme celles de Néhémie car, dans la Nouvelle Jérusalem qui vient du ciel, il n'y a pas de Temple et pas d'autel, ni de prêtres pour s'en occuper.

L'œuvre d'Esdras n'est pas non plus prophétique, car la Bonne Nouvelle apportée par Jésus-Christ ouvre toute grande la porte du Royaume des cieux à toutes les nations : *Il en viendra de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Midi pour prendre place au festin dans la Royaume de Dieu* (Lc 13 :29). Toute l'œuvre missionnaire de l'apôtre Paul a consisté à annoncer cette Bonne Nouvelle aux païens. Par conséquent, le tri racial ou religieux a perdu sa pertinence. Le Jugement dernier, campé par Jésus selon Mt 25, nous montre un tout autre critère qui est celui de l'amour du prochain.

C'est pourquoi Néhémie, échanson du roi païen Artaxerxès I, Gouverneur d'une ville inhabitable, meneur d'hommes pour la reconstruction de Jérusalem, réglant de graves problèmes sociaux, n'oubliant pas de présenter à Dieu ses problèmes dans la prière personnelle, Néhémie est un prophète à sa manière. Il ne prêche pas, il ne parle pas tellement de Dieu, ni du ciel ; il agit dans un domaine très terre à terre et c'est par là qu'il est prophète.

QUELQUES REFLEXIONS

Le livre d'Esdras, comme je l'ai dit tout au début, est peu lu ; son contexte historique nous est peu connu ; sa composition est difficile à suivre, ses conclusions pratiques nous chiffonnent. Il en va de même pour le livre de Néhémie. Y a-t-il pourtant quelque chose à retenir ? Je pense que oui.

Les déportations

Ce fut le mode habituel de l'Assyrie pour dompter les nations vaincues par ses armées redoutables et par la terreur. Déplacer une partie de la société la plus représentative d'un pays en révolte pour la disperser dans l'empire assyrien, dans les zones urbaines pour en augmenter les habitants et la productivité, dans les zones périphériques souvent semi-désertes pour en assurer la frontière, dans des régions montagneuses et parfois inhospitalières pour les peupler, les enrôler dans l'armée pour en augmenter l'efficacité ; puis remplacer les déportés par d'autres déportés venant d'ailleurs qu'on oblige ainsi à vivre en terre inconnue, au milieu d'autochtones qui les regardent avec méfiance pour le moins. Ces immigrés sont mal tolérés par les gens du pays. Il faut donc que les nouveaux arrivés trouvent nécessairement à coexister avec les natifs : ils vont donc adopter leur mode de vie, leur religion, si possible faire des mariages mixtes (Esd 9-10), en un mot essayer de s'intégrer, de s'assimiler.

Ce schéma correspond assez bien à ce qui est arrivé au royaume du Nord, Israël, en 722 où, cependant, 90% des Israélites sont restés sur place. Seuls 10% ont été emmenés en captivité, environ 27'000 personnes (chiffre maximum et même excessif) ; hommes, femmes, enfants, souvent des familles, sont partis, encadrés par des chefs assyriens qui tenaient très exactement une comptabilité de leurs convois de prisonniers (environ 1500 à 2000 par groupe). Ils devaient faire en sorte qu'ils soient nourris et arrivent à destination en bon état ; selon les circonstances, certains étaient vendus en cours de route, d'autres mouraient ; mais d'autres naissaient. Il semble qu'ils n'étaient pas enchaînés, sinon quelques-uns parmi les notables (Jr 39 :7). On voyageait à pied, parfois à dos d'âne (il y a près de 1000 km de Samarie à Ninive). *Le roi d'Assyrie... déporta les Israélites en Assyrie. Il les fit résider à Halah ainsi que sur le Habor, fleuve de Gozan et dans les vallées de Médie (2 R 17 :6).*

Ces Israélites ont refait leur vie plus ou moins normalement là où ils furent déportés. Beaucoup d'entre eux furent engagés dans la construction de villes qu'ils habitèrent ensuite. Certains étaient esclaves, mais d'autres sont devenus marchands d'esclaves ! Certains réussirent à se faire une place sociale dans l'artisanat, le commerce, l'agriculture, l'administration, l'armée. Certains devinrent de hauts fonctionnaires ; on peut le remarquer aux noms à consonances hébraïques qu'ils portaient et

dont on retrouve la trace dans les registres de l'Etat. Leur dispersion a été un facteur déterminant pour leur intégration dans les régions où ils durent s'installer et par conséquent pour leur disparition en tant que communauté sociale et religieuse. Ils n'ont pas pu garder de contact avec la mère patrie. Traités d'abord de la même manière que les Assyriens, il semble que plus tard, on les traita d'*étrangers vaincus*.

Quant aux déportés dans la province de Samarie, ils provenaient d'autres régions de l'empire où une révolte avait éclaté ; il y eut aussi des arabes du désert syrien que l'autorité assyrienne voulait sédentariser. Ces nouveaux arrivés avaient sans doute leurs divinités et leurs religions, mais en réalité, celles-ci ne différaient guère de celle d'Israël ; il s'agissait des religions ambiantes au Proche Orient avec, en plus et à côté, la religion ancestrale israélite, le yahvisme. On aurait tort de croire qu'au VIII^e s. av. JC la religion du peuple élu était centrée sur l'Eternel, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob que nous connaissons bien par le judaïsme des tous derniers siècles avant notre ère. Il suffit de relire le prophète Amos ou Osée par exemple, pour se rendre compte du niveau spirituel et religieux d'Israël à cette époque. Les veaux de Bethel et de Dan érigés par Jéroboam sont les signes évidents du syncrétisme qui régnait dans le royaume d'Israël (1 R 12 :26-32) ; quant au royaume de Juda, il suffit de relire la réforme de Josias pour s'apercevoir que ce n'était guère mieux (2 R 23). *Tu as autant de dieux que de villes, Juda ! Autant Jérusalem a de rues, autant vous avez dressé d'autels aux idoles* s'attriste Jérémie (Jr 11 :13).

Ce genre de déportation s'est produit plusieurs fois, déjà au IX^es. selon les textes assyriens, et pas seulement pour Israël (2 R 15 :29); même si la Bible n'en parle pas, les Philistins, les Edomites, les Phéniciens ont aussi subi des déportations. Pendant toute la période faste assyrienne, ce système a été utilisé. Lors de la décadence, les révoltes se sont multipliées et Ninive n'a plus eu la force de les mâter, ni même de résister aux pressions babyloniennes qui finirent par se substituer à l'Assyrie.

Les déportations babyloniennes furent-elles moins barbares au VI^es. ? On le dit. Lors de la première déportation en 597 (2 R 24 :8-16), le récit biblique mentionne tout d'abord le siège de Jérusalem et la résistance du roi Yoyakin, appelé aussi Jéconias (Segond) ou Konyahou (TOB) (Jr 22 :24-26) ; Nabucadnetsar vient en personne... et Yoyakin et sa suite se rendent à lui ; il est emmené prisonnier à Babylone sans que le texte fasse mention de tortures ou de supplices. *Il déporta tout Jérusalem, tous les chefs, tous les gens riches, soit 10'000 déportés* (nombre exagéré pour la plus grande gloire de Nabucadnetsar d'une part, et pour sensibiliser le lecteur à la saignée de la déportation d'autre part), *tous les artisans sur métal, tous les serruriers ; il ne resta que les petites gens du pays. Il déporta Yoyakin à Babylone ainsi que la mère du roi, les femmes du roi, ses officiers, les princes du pays... tous les vaillants militaires... Le roi de Babylone établit roi, à la place de Yoyakin, son oncle Mattanya, dont il changea le nom en Sédécias* (2 R 24 :10-17). On peut remarquer que le nombre de 10'000 n'est plus que 7'000 et 1'000 au v. 14-16 et c'est encore exagéré par rapport à Jr 52 :28-30 qui annonce *3023 Judéens, 852 de Jérusalem, puis un peu plus tard 745 Judéens avec un total de 4'600 personnes* (4620 serait le total exact). On apprend aussi que *Evil-Mérodak... gracia*

Yoyakin... et le fit sortir de prison ; lui parla en ami et lui donna la préséance parmi les rois qui partageaient son sort... Yoyakin prit habituellement ses repas à la table du roi tous les jours de sa vie... (Jr 52 :31-34).

Ezéchiel fut, lui aussi, *déporté, au bord du fleuve Kébar ; il vivait au milieu des déportés (Ez 1 :1)*. Son livre regorge de réflexions sur la déportation et sur ce qui se passait à Jérusalem pendant ce temps-là. Les communications entre Jérusalem et les déportés semblent avoir été très régulières. On constate aussi que ces Judéens déportés vivaient en communautés, contrairement aux Israélites déportés en Assyrie en 722. Le prophète Ezéchiel est l'exemple des prêtres et intellectuels qui ont réfléchi et encouragé les exilés dans le maintien de la foi et de l'espérance, préparant ainsi le retour (la vision d'Ez 37 est magnifique), avec un développement nouveau autour de la Loi et du rite cultuel, tel qu'on le verra avec Esdras et le judaïsme.

Mais après la révolte de Sédécias, les événements furent autrement plus dramatiques. Après la prise de Jérusalem en 587, l'armée babylonienne a rattrapé le roi Sédécias qui avait fui avec sa famille et les grands de Juda ; Nabucadnetsar *fit égorger les fils du roi sous les yeux de celui-ci ; le roi de Babylone fit aussi égorger tous les notables de Juda, puis il creva les yeux de Sédécias et le lia avec une double chaîne de bronze pour l'emmener à Babylone. Quant au palais et aux maisons bourgeoises, les Chaldéens y mirent le feu et renversèrent les murs de Jérusalem (Jr 39 :6-8)*. Le prophète Jérémie a été un témoin de tous ces événements et son livre est riche en précisions sur tout ce qui s'est passé. Le récit de la chute de Jérusalem et la fin du royaume de Juda est rapportée en 2 R 24 ; Jr 38-40 et 52 ; c'est dire l'émotion que produisit cette catastrophe.

Nebouzaradan, chef des gardes, organisa la déportation d'une partie de la population à Babylone, laissant sur place les plus pauvres *pour cultiver les vergers et les champs (2 R 25 :11-12)*. Il s'occupa spécialement de Jérémie, lui offrant de venir avec lui à Babylone, mais en lui laissant la liberté de choix. Jérémie décida de rester (Jr 39 :11-14).

L'Ancien Testament nous donne donc de bons exemples de ce que pouvait être les déportations aux VIII^e – VI^e s. au Proche Orient. Les textes bibliques nous permettent de comprendre pourquoi les Israélites déportés après 722 ont pour la plupart disparu par assimilation, d'apprécier les relations entre autochtones et déportés dans l'ancien royaume du Nord, d'en déduire les sentiments de ceux qui vécurent l'exil à Babylone et leurs réactions lors de leur retour, dont témoignent les livres d'Esdras et de Néhémie.

Les exilés

La vie des exilés déportés par les Babyloniens en 597/586 a été très différente de celle des exilés israélites déportés par les Assyriens en 722. Les Assyriens ont méthodiquement dispersé les captifs dans tout l'empire assyrien. Ces captifs représentaient une petite partie de la population du royaume du Nord (environ 10% semble-t-il). Par conséquent, les Israélites disséminés, et donc sans relation les uns avec les autres, se sont perdus, fondus dans la masse des populations dans lesquelles ils se sont trouvés. On peut dire qu'il n'en est rien resté de spécifique et que l'histoire des Israélites a été effacée. En contrepartie, le pays de Samarie a reçu des déportés venus d'autres régions, eux aussi exilés (2 R 17 :24).

Cependant, est-ce sûr que l'assimilation des Israélites a été totale avec une perte d'identité irrémédiable à la suite de leur déportation par les Assyriens ? Il y a un fait à ne pas négliger. A la fin de l'exil, sous la royauté perse, on s'aperçoit que les scribes, prêtres et intellectuels judéens ont accompli un énorme travail théologique et spirituel qui aboutit au *Pentateuque*. Or, certains textes du Pentateuque soulignent l'importance des traditions israélites : Jacob à Bethel, à Sichem, dont on est fier à Samarie (Jn 4 :5,12). Les traditions patriarcales sont nombreuses et se situent dans le royaume du Nord. On y parle du Mont Garizim, lieu de bénédiction (Dt 11 :29 ; 27 :12), mais jamais de Jérusalem. Cette manière d'écrire ne peut être le fait de scribes et prêtres judéens seulement. Des scribes, prêtres et intellectuels issus du royaume du Nord, de Samarie, y ont contribué efficacement. Il faut en conclure que :

1°) il se peut que ce soit des Israélites captifs depuis 722, ayant gardé foi et espérance, qui retrouvent des captifs de 597/87 et qui travaillent ensemble et trouvent un consensus théologique qui aboutit au Pentateuque ;

2°) ou bien, ce sont des israélites réfugiés à Jérusalem en 722, qui échappent alors à la déportation lors de la destruction de Samarie, mais qui, en 597/87 sont emmenés avec les Judéens vaincus par Nabucadnetsar.

Dans tous les cas, Israélites et Judéens se sont mis ensemble malgré leur divergence, pour rédiger la Loi, la Torah, qui sera reconnue après l'exil tant par Jérusalem que par Samarie et dans toute la Transeuphratène selon l'ordre du roi (Esd 7 :21,25).

Les Babyloniens n'ont pas du tout poussé la déportation dans une atomisation totale des Judéens. Tous n'ont pas été déportés ; une bonne partie de la population est restée sur place. En 597, seules les classes supérieures ont été emmenées en captivité (2 R 24 :12-16 ; Jr 29 :2) ; en 587, une autre partie de la population fut emmenée à son tour. Celles-ci ont pu fonder des sortes de colonies, construire des villages et vivre en communautés. Elles ont pu maintenir une certaine vie spirituelle entre compatriotes et coreligionnaires. Elles ont pu garder les traditions du passé. Elles ont pu aussi garder de nombreux contacts avec ceux de Jérusalem, contact réciproques d'ailleurs. Ainsi, Jérémie leur écrit de Jérusalem une lettre (Jr 29) ; les porteurs en furent Eleasah, fils de Shafan et Guemaryah fils de Hilqyah (Jr 29 :3). Ezéchiel, le prophète déporté sur les bords du fleuve Kébar, était en relation suivie

avec le pays de Juda et il savait fort bien ce qui se passait à Jérusalem (par ex. Ez 33 :21). Il n'était certainement pas le seul dans ce cas. Cette situation a permis aux exilés de s'encourager mutuellement et les prophéties d'Ezéchiël y ont contribué (par exemple : la fameuse vision des ossements desséchés d'Ez 37 :1-14). Loin d'être inactifs, ils ont cultivé une espérance de retour dans la Terre Promise. C'est pourquoi, lors de la proclamation de l'édit de Cyrus, beaucoup d'exilés ont été capables d'organiser ce retour ; des Sheshbaçar, Zorobabel, Josué, Néhémie, Esdras en sont la preuve évidente.

Les exilés sont sans doute nombreux à revenir (42'360 + 7'337 + tous les serviteurs et servantes selon Esd 2 :64-67 ; Ne 7 :16-72a), mais les nombres indiqués sont incertains et excessifs. On voit difficilement 50'000 personnes former un convoi des bords de l'Euphrate à Jérusalem. Cette liste d'Esd 2 est plutôt une statistique de ceux qui habitaient dans la province (מְדִינָה [se prononce medina], circonscription administrative, terme bien connu aujourd'hui dans les régions arabes) et concerne toute la population résidente dans le sens de Ne 7. Les exilés sont appelés *les fils de la province de Juda* (Esd 2 :1) et ils retournent *chacun dans sa ville* (Esd 2 :70), avec tous les problèmes que cela suppose à l'égard de ceux qui y étaient restés et qui occupaient la région depuis au moins 50 ans, selon l'ordre de Nebouzaradan (Jr 39 :10). Cette liste est ancienne ; la preuve : les laïcs sont cités avant les prêtres, et les chantres ne sont pas comptés parmi les lévites ; le petit nombre de lévites (74), alors que les prêtres sont plus de 4000 ! Peut-être que les lévites ont préféré rester en Babylonie au vu rôle qui leur était réservé dans le Deutéronome et Ezéchiël qui, dans son livre, les reléguait dans des rôles secondaires. Les animaux cités sont ceux des voyageurs et des paysans sédentaires. Par ailleurs, le mot קְהָל (assemblée, communauté) ne convient pas à une troupe de migrants, mais au peuple qui célèbre le culte et qui réside. Conclusion : cette liste d'Esd 2 (reprise de Ne 7) ne permet pas de reconstituer l'arrivée des premiers revenus d'exil, comme le rédacteur le croyait, mais un recensement de la province de Juda.

Etre exilé n'est pas une exception du VI^e s. av. JC. C'est devenu une condition permanente pour les juifs à partir de l'an 137 ap. JC. En effet, au début du II^e s., la législation romaine interdit la circoncision, la considérant comme une castration. En 130, l'empereur Hadrien rase le reste des ruines de Jérusalem et construit par dessus une nouvelle ville selon des plans urbanistiques de conception romaine et elle fut nommée *Aelia Capitolina*. Les juifs en furent scandalisés ; avec Bar-Kocheba à leur tête, ils se révoltèrent contre la puissance romaine (132-135). L'armée romaine les écrasa. Cette révolte et sa défaite firent fuir les juifs habitant encore en Judée. Beaucoup s'exilèrent sur les bords de l'Euphrate et en Mésopotamie, d'autres s'installèrent en Cyrénaïque et dans le reste de l'empire.

A vrai dire, les juifs, depuis plusieurs siècles, s'étaient déjà répandus dans l'empire perse, puis à Alexandre, formant une diaspora très nombreuse. Ceux-ci avaient même perdu la langue de leurs pères et ne parlaient que le grec qui était devenu la langue internationale, supplantant l'araméen dès la chute de l'empire perse.

On parlait le grec de l'Atlantique à l'Indus, du Caucase au Sahara. C'est pourquoi, on avait traduit la Bible hébraïque (= l'Ancien Testament) en grec, à Alexandrie, au III^e s. av. JC. déjà. La légende raconte que le roi d'Égypte avait désiré que sa fameuse bibliothèque d'Alexandrie possédât un exemplaire du livre sacré des juifs. A cet effet, il fit venir de Judée 72 savants scribes (6 par tribu), les installa dans 72 chambres différentes, afin que chacun traduisît la Torah. Au bout de 70 jours, le travail fut terminé. On compara les textes et, ô miracle, ils étaient tous identiques ! On appela cette traduction la SEPTANTE (en abrégé LXX). Cette traduction date effectivement du III^e s., mais on n'en connaît ni les circonstances exactes, ni les traducteurs. Cependant, la réalité historique, telle qu'on la connaît aujourd'hui, dans ce XXI^e s., est très proche de la légende. Alexandrie, vers 250 av. JC, est une très grande ville d'au moins 180'000 habitants, dont un tiers de Grecs, un tiers d'Égyptien et un tiers de juifs. Alexandrie compte donc beaucoup plus de juifs que Jérusalem qui est restée une petite ville. Les juifs d'Alexandrie comme ceux de toute la Diaspora sont hellénisés et ont perdu l'usage de l'hébreu, mais leur piété les incite à lire la Ste Ecriture d'où l'apparition de traductions grecques de livres de piété hébraïques juive. Alexandrie peut s'enorgueillir de posséder la plus grande bibliothèque du monde et le roi tient à ce que toute la littérature mondiale y soit conservée, notamment les écrits religieux. Il est donc plausible qu'il veuille aussi avoir le livre sacré des juifs, mais avec un texte reconnu officiellement par les autorités religieuses juives. Viennent donc des scribes de Jérusalem, qui trouvent sur place des traductions de toute ou parties de la Bible, et même d'autres textes. Ceux-ci se mettent au travail à partir de ce qu'ils ont sous les yeux et établissent un texte qui sera reconnu officiellement et remis au roi pour sa fameuse bibliothèque. On peut penser que cette mise à jour par une équipe de quelques dizaines de scribes environ (peut-être 70) a nécessité entre deux et trois mois, environ 70 jours. La naissance de la SEPTANTE est donc due à la volonté culturelle du Pharaon et au besoin religieux des juifs dispersés dans le monde d'alors. Elle servit d'abord en Égypte, dans les communautés juives hellénisées, puis elle se répandit dans d'autres communautés de la diaspora. On l'a évidemment aussi utilisée en Judée et en Galilée. Les auteurs du Nouveau Testament citent toujours l'Ancien Testament d'après la LXX et non d'après le texte hébreu. L'Église chrétienne naissante s'y est toujours référée ce qui a créé une polémique entre juifs et chrétiens, si bien que le judaïsme hellénisé se distança de la LXX.

L'un des avantages de cette traduction, c'est qu'elle est faite à partir des textes contemporains, de l'an 250 av. JC environ. Grâce à la LXX, on peut donc avoir un état du texte hébreu de cette époque et le travail scientifique biblique consiste à redécouvrir, partiellement sans doute, le texte de la langue originale. On peut donc remonter très haut dans le temps, par delà les copies qui se sont succédé tout au long de l'antiquité et du moyen-âge.

L'exil a été le lot de populations tout au long des siècles, exil dû à la guerre, aux conditions économiques défavorables, à la religion. La fin du XX^es. et ce début du XXI^es. Comptent des millions de personnes qu'on appelle par euphémisme des

personnes "déplacées", des migrants fuyant les conflits, la famine, la misère, la persécution ethnique ou religieuse, cherchant à rejoindre une terre d'asile. Celles qui arrivent en Suisse sont désignées par le terme de "requérant d'asile". Alors que jusque vers 1980, la Suisse accueillait quelques centaines de requérants par année, une progression fulgurante s'est produite à la fin des années 80 et par la suite, ce sont des dizaines de milliers de personnes annuellement qui ont sollicité leur admission en Suisse. Toutes n'ont pas été acceptées, loin de là. Cependant, parmi celles qui ont été acceptées et qui sont restées, combien m'ont dit le poids de leur exil et leur souhait de pouvoir, une fois, retourner dans leur pays, leur lieu de refuge n'étant qu'une terre étrangère, même si elles reconnaissaient avoir été bien accueillies.

Les livres d'Esdras et de Néhémie nous montrent ce retour d'exil durant le temps de l'empire perse et il ne cache pas les difficultés que représente ce retour.

L'Exil – La Diaspora – Les Indigènes

Lors des événements de 597 et 587, prise de Jérusalem par Nabucadnetsar, destruction de la ville et départ en captivité, la totalité des juifs n'a pas quitté Jérusalem. A ce moment de l'histoire, qu'en est-il du peuple juif ? On peut considérer qu'il forme trois groupes distincts, bien détaillés par A. Lods⁸⁴ :

1. Les Judéens emmenés en captivité, exilés à Babylone en 597 et en 587.

Les Babyloniens n'ont pas transféré toute la population, mais une sélection : notables, intellectuels, prêtres, scribes, le roi Yoyakin (597) ainsi que le roi Sédécias (587) ; il y avait aussi les artisans, notamment les forgerons et serruriers susceptibles de fabriquer des armes. Leur captivité ne fut pas une mise en camp de concentration ou en prison. Ils ont été déplacés en Mésopotamie et les Babyloniens vainqueurs les ont installés dans des régions sans doute peu peuplées où les exilés et leurs familles ont bâti des villages. Le prophète Jérémie leur avait écrit pour les encourager à s'installer, à vivre pleinement là-bas, même si c'était une terre étrangère : *Bâtissez des maisons, plantez des jardins et mangez-en les fruits, prenez des épouses et ayez des enfants, donnez un mari à vos filles et qu'elles enfantent, que votre nombre s'accroisse, recherchez le bien de la ville où je vous ai emmenés, dit l'Eternel, et priez l'Eternel en sa faveur, car de sa prospérité dépendra la vôtre* (Jr 29 :4-7). La lettre de Jérémie est très réaliste quant à la durée de l'exil et il met en garde les exilés contre les prophètes trop optimistes qui prédisent un exil de courte durée, comme Hanania (Jr 28 :2-4).

Il n'y a pas de comparaison avec la déportation des Israélites du Nord par les Assyriens en 722, car les Judéens ont conservé une vie communautaire et religieuse, grâce à la présence des scribes, prêtres et intellectuels, grâce à leurs prophètes aussi, comme Ezéchiel, qui vécut au bord du fleuve Kébar avec d'autres exilés (Ez 1 :1). Les chefs judéens ont agi de manière à ce que les déportés continuent à se sentir un peuple, mieux, à se reconnaître comme *le* peuple de Dieu, plus encore comme *le vrai* peuple de l'Eternel. Jr 52 :28-30 dénombre 4'600 âmes quittant le pays de Juda pour la Mésopotamie ; faut-il entendre 4'600 personnes ou 4'600 hommes ? Il faudrait alors multiplier ce chiffre pour obtenir le total des personnes. Imaginer le déplacement d'une telle population pose problème, mais, finalement, cela ne représente qu'une très faible proportion de la population totale des Judéens. Le livre des Rois précise du reste que Nebouzaradan, chef des gardes, laissa sur place tous les pauvres, des paysans et des vignetons (2 R 25 :12). Jérémie peut décider librement de rester sur place, alors qu'on lui proposait de se rendre lui aussi à Babylone (Jr 39 :11-12 ; 40 :1.6).

2. Ceux qui, depuis peu ou depuis longtemps, ont quitté le pays pour différentes raisons :

2.1. Tout d'abord les Israélites du royaume du Nord (capitale Samarie) déportés par les Assyriens en 722 et emmenés en Assyrie, au nord de la Syrie. Les Israélites non déportés ont continué à vivre dans cet ancien royaume du Nord. Lors de sa

⁸⁴ A. Lods. Les Prophètes d'Israël et les débuts du judaïsme. Ed. Albin Michel 1950. p. 195 ss

réforme religieuse, le roi de Juda, Josias, a tenté de les rapprocher de Jérusalem et du culte au Temple en allant détruire les idoles à Bethel et à Samarie (2 R 23).

2.2. Les exilés à Babylone vont former une diaspora importante. Lors du retour possible grâce à l'édit de Cyrus, beaucoup de Judéens restèrent en Mésopotamie, formant une colonie importante, riche et florissante, ayant aussi une certaine influence dans le pays. Cette population n'a pas souhaité abandonner ses biens immobiliers (maisons, terres), ni leurs emplois souvent très lucratifs, ni leurs entreprises commerciales ou bancaires, ni leur position sociale, certains travaillant dans l'administration de l'Etat (inspecteur des forêts, agent au service du roi, Gouverneur de ville ou de provinces...). Les échos qu'ils avaient de ceux qui étaient rentrés ne les incitaient pas à regagner une patrie qu'ils ne connaissaient du reste pas, où l'on vivait avec difficulté. Ils faisaient partie de ces familles qui avaient obéi à la lettre de Jérémie ; ils s'étaient fort bien installés. S'il y avait sans doute des pauvres, il y avait aussi des riches, même des très riches. On constate que dans ces grandes familles il y a des noms hébreux et araméens, mais aussi des noms babyloniens et perses, ce qui laisse entendre que, dans ces familles juives, on pratiquait des mariages mixtes, ce qui devait aussi conduire à un syncrétisme religieux. Il se peut aussi que certains juifs au service de grands personnages ou de l'Etat aient reçu un nom babylonien ou perse, comme l'indique le livre de Daniel (Dn 1 :7).

Dans cette diaspora judéenne en Mésopotamie, qu'on connaît mieux que d'autres, on remarque un affaiblissement du prophétisme qui tend à disparaître au profit d'un ritualisme religieux. On le remarque déjà dans Ezéchiel, l'un des déportés, contemporain de Jérémie qui, lui, reste dans la grande tradition prophétique. Ezéchiel est de tendance légaliste et ritualiste ; ses visions le montrent déjà très préoccupé par le Temple avec tout le rite et les règlements qui en découlent. La vie religieuse de cette diaspora reste extrêmement active avec leurs scribes et leurs prêtres. Cette activité théologique se remarque par la rédaction de ce qui deviendra le *Talmud babylonien*. De plus, cette diaspora babylonienne élabore ce qui deviendra le Pentateuque, ce qui représente un énorme effort de compromis entre les diverses tendances théologiques des exilés, mais exigé par le pouvoir perse qui tient à ce que le monde juif ait sa législation comme les autres peuples et religions. A la naissance du judaïsme, on devine déjà l'ébauche de cette législation par le fait qu'Esdras revient avec un livre de lois valable non seulement pour Jérusalem, mais pour la Samarie et toute la Syrie jusqu'aux frontières de l'Euphrate, même si nous ne savons pas le contenu de ce livre, qui n'est certainement pas encore le Pentateuque, ni même le Deutéronome canonique (Esd 7 :14, 25).

2.3. Les difficultés dues aux révoltes ou à la guerre ont contraint certains à s'exiler. On pense par exemple au temps qui suivit la destruction de Jérusalem quand les Babyloniens vainqueurs installèrent Guédalia comme Gouverneur ; il fut assassiné et les assassins s'enfuirent en Egypte, emmenant avec eux le prophète Jérémie qui mourut quelque part au pays du Nil (Jr 41-45). On se rend compte à la lecture de ce récit que les Judéens considéraient que les malheurs qui leur étaient arrivés étaient dus à la prédication de Jérémie qui n'avait cessé d'exhorter ses conci-

toyens à s'en remettre à l'Éternel seul et à abandonner toute idolâtrie : la population était persuadée que la catastrophe survenue à Jérusalem était due au fait qu'on avait abandonné le culte de la Reine du ciel et de toutes les autres divinités du panthéon des peuples voisins auxquels Israël s'était aussi adonné (Jr 44 :15-19). On remarque, à travers ces récits, l'importance de l'idolâtrie chez les Judéens et les Israélites de cette époque ; nous ne l'imaginons pas quand nous lisons l'Ancien Testament ; nous idéalisons la vie religieuse du peuple de Dieu ; la réalité est tout autre !

Mais d'autres étaient partis bien avant et s'étaient installés à Migdol, Tachphanès (ou Daphné), à Noph, ailleurs encore en Egypte (Jr 44 :1).

Tous ces émigrés ont refait leur vie à l'extérieur de leur patrie : ils ont prospéré pour beaucoup d'entre eux, devenant banquiers, commerçants, propriétaires.

2.4. Beaucoup, tant du royaume du Nord (Israël) que du Sud (Juda) ont émigré en Syrie, en Phénicie, en Mésopotamie, en Egypte et ailleurs encore à un moment que l'on ignore et dont on ne sait que peu de chose, à une exception près concernant la colonie juive d'Eléphantine au bord du Nil (près d'Assouan). Cette colonie y avait construit un temple de l'Éternel (nommé Yahou ou Yaho, selon la prononciation de l'époque) où l'on offrait des sacrifices selon les traditions israélites. On a retrouvé toute une correspondance échangée entre cette colonie et leur pays d'origine, vers 500 av. J.C.

3. le troisième groupe est formé de ceux qui restent dans le pays.

Sans doute que certains d'entre eux avaient fui dans les montagnes au moment de la catastrophe. Ils se regroupent dans un pays ruiné par la guerre, ils reviennent dans leurs villages. On peut imaginer que Jérusalem est dans un triste état après le saccage de la ville et son incendie par les Babyloniens. Cependant, Nebouzaradan organise, pour cette pauvre population laissée sur place, une redistribution des terres abandonnées par ceux qui durent partir. Ces terres furent remises en culture et on en récolta les fruits (Jr 40 :10). Cependant, la vie ne fut pas facile. 50 ans plus tard, lors du retour des premiers exilés, ceux-ci découvrirent la misère qui y régnait (sécheresse, sauterelles, difficultés avec les voisins, etc.).

Les revenus d'exil, de la *gôlah* (גולה), les appellent *les gens du pays* (עם הארץ). Dans leur bouche, cette expression est méprisante ; ils sont considérés comme des demi-païens à cause de leur syncrétisme religieux et leurs relations sociales avec les gens des pays voisins, ce qui les a conduit à se marier avec des étrangères, notamment des Ashdodiennes et à parler leur langue, plutôt que celles des Pères (Ne 13 :23-24). On se rend compte dans les livres d'Esdras-Néhémie que même ceux de la *gôlah* rentrés au pays, même les prêtres, abandonnent l'idéal du début. C'est pourquoi les divorces obligatoires ont été introduits. Le rigorisme va se poursuivre ; dans les livres d'Esdras et de Néhémie (Esd 10), on stigmatise des chefs plus ou moins *impies*, alors que d'autres sont des *justes*. On trouve cette opposition dans beaucoup de Psaumes (par exemple, déjà le Ps 1).

Malachie interviendra un peu plus tard pour essayer de redresser cette morale défaillante, en insistant sur les rites cultuels, les sacrifices et les offrandes qui ne doivent pas être de second choix ! Morale et rite sont jumelés. Disons encore que

dans le livre de Malachie on a, en même temps, une ouverture universaliste : les païens, sans le savoir, honorent YHWH mieux que les soi-disant croyants juifs !⁸⁵ Par la suite, on verra les Hassidim (les pieux) opposés aux tenants de l'hellénisme (cf. les livres des Maccabées), puis ce sera les partis des sadducéens et des pharisiens (tels qu'on les voit dans les évangiles et les Actes).

⁸⁵ Le livre dit de Malachie (ce qui se traduit par *Mon messager* ou *Mon ange*) est considéré par la tradition juive comme le dernier des prophètes ; c'est la raison pour laquelle il est cité le dernier des XII Petits Prophètes. Il date de l'époque postexilique, après Esdras et Néhémie, mais avant l'arrivée de l'hellénisme. Cf. Innocent Himbaza, dans *Introduction à l'Ancien Testament*. Labor et Fides 2004 p.469.

Samaritains et samaritains

Une première remarque importante : Les samaritains rencontrés par exemple par Jésus au puits de Sychar (Jn 4 :4) ne sont pas les habitants de la ville de Samarie, ancienne capitale du royaume du Nord. Ce sont des habitants de la province de Samarie, entre la Judée au sud et la Galilée au nord ; mais surtout, il s'agit d'un groupe religieux israélite, plutôt conservateur, attaché au culte de YHWH, tel qu'on le pratique à Sichem, dans le temple du Mont Garizim, concurrent de celui de Jérusalem, mais qu'il serait faux d'appeler hérétique ; tout au plus schismatique, disons plutôt que nous sommes en présence de deux formes de la religion israélite qui évoluent parallèlement en accentuant leurs différences, ce qui a créé une tension de plus en plus forte entre ces deux manières de vivre la foi des pères. On pourrait donc dire que d'un côté, dans l'ancien royaume de Juda, devenu province perse de Judée après l'exil, au temps de Néhémie et d'Esdras, se développe le *judaïsme* ; et au nord de la Judée, dans l'ancien royaume d'Israël, devenu province assyrienne de Samarie (722) avant de devenir province perse de Samarie (après 538) (du nom de l'ancienne capitale), se développe le "samaritanisme"⁸⁶. Les habitants de la province de Samarie sont des Samaritains (*Schomerônim* שְׁמֶרוֹנִים) ; 1 R 16 :24 nous donne l'origine du mot Samarie : le roi Omri avait acheté une colline appartenant à un certain Shèmèr (שֶׁמֶר), nom qui est à l'origine du nom de la colline : la montagne de Samarie (Schomerôn שְׁמֶרוֹן), sur laquelle Omri bâtit une ville qui est devenue la capitale du royaume d'Israël. Les adhérents à la forme religieuse samaritaine sont des (*schomerim* שְׁמֶרִים) ; on peut noter la différence linguistique entre ces deux mots. Ce terme religieux de *samaritain*, trouve sa racine dans le verbe *garder* (schâmar שָׁמַר) ; ses adhérents se considèrent comme les *gardiens* de la foi traditionnelle, alors que les tenants du judaïsme se considèrent comme le *vrai* peuple de l'Éternel. Il ne faut donc pas confondre ces deux homonymes (en langue française, mais bien distincts dans la langue originale) qui ont des sens très différents : *Samaritains* (*Shomerônim*) habitants d'un territoire, et *samaritains* (*Shomerim*) attachés à une forme conservatrice de la foi d'Israël autour du Pentateuque à partir du VI^e siècle av. JC au plus tôt.

Ces samaritains vénèrent l'Éternel, YHWH, comme ils le disent eux-mêmes à Zorobabel (Esd 4 :2a) ; c'est pourquoi, ils souhaitent participer à la construction de *la Maison de Dieu* à Jérusalem. Zorobabel refuse catégoriquement, ce que le rédacteur des livres d'Esdras et de Néhémie considère comme évident, en faisant dire à ces Samaritains/samaritains (pour les dévaloriser) qu'ils sont des déplacés, des déportés du temps du roi d'Assyrie (Esd 4 :2b), donc des non-juifs, indignes de participer à cette construction sacrée. Alors qui sont ces samaritains ? Des adorateurs authentiques du Dieu d'Israël ? des descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ?

⁸⁶ Ce néologisme est utilisé par le professeur J.-D. Macchi dans son livre *Les Samaritains : histoire d'une légende*. Labor et Fides 1994. C'est lui qui est ma source principale de renseignement et que je résume. Le lecteur qui veut en savoir plus pourra se référer directement à ce document.

ou des anciens déportés de 722 av. JC venus d'autres régions de l'empire assyrien? Les récits de l'Ancien Testament ne permettent pas de répondre facilement à cette question à cause des préjugés défavorables qu'ont eu les rédacteurs des textes vétérotestamentaires. Le Nouveau Testament, qui met en scène des Samaritains/samaritains, témoigne de l'antipathie totale qui existait alors entre juifs et samaritains, entre Judéens et Samaritains. Cependant, il est possible d'en savoir plus, si l'on est très attentif à ce que rapporte la sainte Ecriture à ce sujet.

L'exil à Babylone n'a pas été le fait des Judéens seulement, mais aussi ceux de la province assyrienne de Samarie. Les textes bibliques ne les mentionnent pas, mais l'activité religieuse à Babylone a été une activité où les responsables juifs et samaritains ont dû collaborer à cause de l'exigence du roi perse qui a voulu que toutes les religions de son empire aient une loi reconnue et applicable à toutes les personnes relevant de cette religion. Ce gros travail a donné naissance au Pentateuque. Il a fallu beaucoup de compromis pour aboutir à ce document ; on y parle longuement de Bethel (Gn 28 :10-22), des patriarches qui s'arrêtent à Sichem (Gn 33 :18) et bien d'autres textes (Jos 24 :1) qui montrent l'importance de l'apport samaritain (Dt 27). Le Pentateuque a donc été accepté et reconnu par la totalité de la communauté, tant à Jérusalem qu'à Bethel et à Garizim, et au-delà, dans la diaspora syrienne, voire égyptienne. Ainsi, la colonie juive d'Eléphantine, près d'Assouan sur le Nil, écrit une lettre envoyée en Juda et en Samarie et ils reçoivent une réponse des deux autorités, signe évident que cette colonie reconnaissait l'autorité de Jérusalem et de Bethel, deux lieux importants.

Les traditions relatives aux *Prophètes* (deuxième groupe des livres de l'Ancien Testament) ont été rédigées après l'exil à Babylone par des scribes et des prêtres juifs à partir de textes bien plus anciens, notamment les annales royales, les textes des prophètes (Jr 36 :20-28). Les déportés de la province de Samarie emmenés à Babylone n'ont pas participé à cette élaboration. Les uns et les autres avaient participé à l'élaboration du Pentateuque et les Samaritains/samaritains s'en étaient tenus à ces cinq livres, refusant ce deuxième groupe les *Prophètes* ; si bien que les rédacteurs juifs ont minimisé ce qui concernait Samarie. Ainsi, l'Ancien Testament considère les rois d'Israël comme mauvais *a priori*; il ne parle que de la déportation des Judéens, pas des habitants de la province de Samarie en 722, qui ont pourtant subi la même déportation, certainement plus terrible que celle subie en 597/87. Les rédacteurs des *Prophètes* se sont donc distancés de ce qui concernait Samarie, pire, ils ont laissé entendre que ces gens ne pouvaient pas être considérés comme juifs (2 R 17 en est un exemple frappant). La zizanie s'infiltré peu à peu entre Judéens et Samaritains, entre juifs et samaritains.

Cependant, en relisant 2 R 17, un texte juif, deutéronomiste, rédigé après le temps de Néhémie et Esdras, au IV^e s., donc bien après le retour de l'exil, on constate que les rédacteurs comprennent de la même façon la fin de Samarie et celle de Jérusalem en 587/86 (comparer 2 R 17 : 18 et 2 R 24 :20) : le péché de l'un, puis de l'autre, aboutit au même résultat. La chute de Samarie puis celle de Jérusalem ne sont pas considérées comme des événements géopolitiques, mais comme des évé-

nements théologiques qui ne trouvent d'explication qu'en Dieu, que dans la rupture de l'alliance entre Dieu et son peuple. Les Assyriens au VIII^e s. et les Babyloniens au VI^e s. ne sont que les serviteurs du Dieu Tout Puissant qui conduit le monde. Il en sera de même plus tard : Cyrus, roi des Perses (Es 44 :28 ; 45 :1 ss), César Auguste (Lc 2 :1 ss) ne sont que des pions que Dieu utilise afin que ses desseins s'accomplissent : Retour d'exil pour les juifs (Esd 1 :1), naissance de Jésus à Bethléhem comme annoncé par le prophète (Mi 6 :1 ; Mt 2 :5-6).

La critique textuelle de 2 R 17 permet de distinguer assez facilement la composition littéraire de ce chapitre fait de plusieurs morceaux, selon le processus suivant : Un rédacteur judéen deutéronomiste rédige un texte qui est revu et complété, voire modifié par d'autres rédacteurs subséquents, qui ont peut-être une autre compréhension des événements historico-théologiques. Ce travail s'élabore sur une période assez longue jusqu'à ce que le texte devienne de plus en plus normatif, donc intouchable. Nous avons le résultat sous les yeux aujourd'hui.

Un texte à peu près semblable se trouve en 2 R 18 :9-11, mais la perspective de ces deux textes est tout à fait différente. En 2 R 17, il s'agit de la fin tragique du royaume du Nord, qui est due à l'infidélité d'Israël. La punition est terrible : les Assyriens prennent Samarie et c'en est fini de ce royaume qui n'est plus qu'une petite province perdue dans l'empire assyrien. En 2 R 18 :9-11, il s'agit, pour le rédacteur, d'introduire le règne d'Ezéchias à Jérusalem, un roi fidèle qui *fit ce qui est droit aux yeux de l'Eternel*. Jérusalem sera aussi assiégée par les Assyriens, mais brusquement, ceux-ci doivent repartir ...et Jérusalem est sauvée ! Ces deux textes parallèles démontrent la condamnation du péché d'infidélité des uns (Samarie) et le salut des autres (Juda) qui sont fidèles à l'Eternel. Mais en même temps, le rédacteur laisse entendre que la ruine du royaume du Nord (722) est une annonce prophétique de la fin du royaume de Juda (587).

2 R 17 :1-6 s'inscrit dans l'historiographie de la fin du royaume du Nord ; Osée en est le dernier roi. Le jugement du rédacteur sur Osée est moins mauvais que pour ses prédécesseurs. Pourquoi ? le texte ne l'indique pas. Serait-ce parce qu'il a résisté aux Assyriens ?

v. 7-20. Pourquoi cette fin brutale du royaume du Nord ? A cause de l'infidélité de ses habitants. Mais tout ce que l'auteur dit de Samarie est aussi vrai de Jérusalem. En décrivant les infidélités de ceux du Nord, il vise, sans le dire, ceux du Sud qui ne valent pas mieux.

Les v. 21-23 proviennent sans doute d'une autre main qui ajoute quelques lignes sur l'origine des infidélités : le schisme provoqué par Jéroboam lors de la succession de Salomon en 932, et la construction des sanctuaires de Béthel et de Dan qui défient celui de Jérusalem ; mais l'auteur passe sous silence l'attitude politiquement désastreuse de Roboam (1 R 12).

v. 24-33,41. Les colons venus des provinces assyriennes dans celle de Samarie apportent avec eux leurs divinités étrangères tout en adoptant la religion de l'Eternel telle qu'elle était pratiquée à Bethel. Par ces lignes, le rédacteur témoigne de son mépris pour les samaritains. Cependant, il faut noter que tout ce qui est dit

de ces populations "étrangères" correspond à ce qui se vivait déjà auparavant, non seulement dans le Nord, mais aussi au Sud, en Juda.

En critique textuelle, on remarque que ces versets sont particulièrement bien construits : *Ils craignent YHWH, mais aussi les dieux étrangers* (formule qui revient trois fois) ; la syntaxe dénote un hébreu tardif (le verbe *être* au passé + un participe présent et non un verbe au passé ; exemple : *les lions furent tuant eux*, au lieu de *les lions les tuèrent*).

Les lions (punition) et l'envoi d'un prêtre (miséricorde), loin de justifier le culte yahviste samaritain, dévalorise le culte de Bethel : le prêtre est un envoyé du roi assyrien !

Cette manière de présenter la population samaritaine justifie théologiquement, après-coup, l'attitude rigoriste des livres d'Esdras et de Néhémie à l'égard des *gens du pays* (עַם הָאָרֶץ) qui prétendent adorer l'Eternel avec toutes les compromissions des temps passés, compromissions syncrétistes qui ne peuvent plus avoir leur place après le retour de l'exil.

La liste des villes d'origine des colons est de la main du rédacteur qui puise dans sa mémoire. Sennachérib, assiégeant Jérusalem, avait cité Sepharvaïm et Arpad ; Babylone et Kout sont des lieux de déportation des Judéens en 597-587. Les divinités citées étaient déjà pour la plupart répandues dans toute la région, y compris en Juda.

v. 34-40. La critique textuelle montre que ces versets sont très bien construits : deux fois un groupe de quatre négations (לֹא) avec, entre ces deux séries, deux fois *pour lui* (לָּ). La déclamation phonétique de ces séries de mots est impressionnante en hébreu : 10 fois le son *lô* (= *Non !* en langage hébreu moderne)..

Mais à qui s'adressent ces reproches ? Aux Judéens par le truchement des gens de Samarie ! Il ne s'agit plus des "étrangers", mais des *filis de Jacob* auxquels l'Eternel avait donné le nom *d'Israël*.

Le v. 41 ne taxe plus les colons d'"étrangers". Ceux qui adorent les idoles sont ceux qui servent l'Eternel, un véritable renversement. Donc la religion de l'Eternel pourrait devenir celle des nations (païennes), ce qui rapproche cette théologie universaliste de celles des Chroniques et du Troisième-Esaïe (Es 60 :3 ; 62 :2 ; etc.), mais elle conteste celle d'Esdras et de Néhémie.

2 R 17 a été considéré, d'une manière erronée, comme le point de départ du samaritanisme. En réalité, c'est impossible ! La religion pratiquée par les samaritains (non les habitants de la Samarie, mais les tenants du mouvement religieux à Sichem et au temple du Garizim), est tout sauf syncrétiste, païenne, ou déviante, comme le laisse entendre ce chapitre et les livres d'Esdras et de Néhémie. Le samaritanisme s'appuie rigoureusement sur le Pentateuque. Il s'agit d'un développement de la foi yahviste parallèle à celle de Jérusalem et qui s'en écartera quand le judaïsme adoptera l'autorité des *Prophètes* vers les III^e - II^e s. av. JC. Les tensions se manifesteront de plus en plus pour aboutir, dès le I^{er} s. av. JC et très manifestement au I^{er} s. ap. JC., à une opposition totale. On peut noter que les sadducéens aussi ne tiennent compte que du Pentateuque, tandis que les pharisiens reconnaissent l'autorité des *Prophètes*

et même, déjà, des *Psaumes* (troisième groupe des livres de l'AT) (Lc 20 :41-44 ; Jn 10 :34 où le mot *Loi* doit être compris dans le sens de *Écritures* et où Jésus cite le Ps 82 :6 comme une référence canonique).

Les samaritains sont des conservateurs, plus rigoristes même que les juifs, à l'égard du sabbat par exemple. La controverse se fait sentir dans les textes, tant du côté du judaïsme que du samaritanisme. La tradition samaritaine raconte le triomphe de Sanballat et du prêtre Abiel sur le juif Zorobabel, tandis que Néhémie résiste victorieusement à Sanballat qu'il traite d'ennemi (Ne 6). Le Pentateuque cite le Mont Garizim (Dt 27 :4) et jamais Jérusalem, qui n'apparaît que dans les *Prophètes* non reconnus par les samaritains. C'est pourquoi, après l'exil, les samaritains recevront le droit de retourner au Mt Garizim et d'y rétablir le culte. Les samaritains accusent aussi les juifs d'avoir changé la graphie du texte sacré en introduisant l'écriture "carrée"⁸⁷ telle qu'on la connaît dans l'Ancien Testament actuel. Les uns et les autres sont bien d'accord de se fonder sur la même Loi de Moïse, mais chacun l'interprète à son avantage.

La tradition samaritaine s'est donc développée assez tardivement et l'historiographie biblique est un tronc commun au judaïsme et au samaritanisme. Leur séparation ne remonte donc pas très loin. On ne peut pas se fonder sur les déclarations samaritaines qui font remonter la séparation au temps d'Éli à Silo, ni sur celles du judaïsme contenues dans 2 R 17 se rapportant à l'an 722 av. JC. La voie divergente commence à se dessiner après l'exil, surtout après Esdras, vers 350, et avant l'arrivée d'Alexandre le Gd et de l'hellénisme. Le judaïsme et le samaritanisme ont réagi violemment contre l'hellénisme qui s'imposait partout. Samarie se révolta (comme d'autres) et fut brutalement mâtée. Elle devint une colonie grecque de vétérans macédoniens. Les intellectuels, les scribes et les prêtres quittèrent la ville de Samarie pour Sichem à deux pas du Mt Garizim où le temple existait depuis longtemps, quoique nous ne sachions pas depuis quand, faute de renseignements sur ce lieu. Ce sanctuaire avait son sacerdoce sans relation directe avec celui de Jérusalem, mais aussi à côté de celui d'Arad, dans le désert de Juda à l'époque royale, et plus tard de Léontopolis⁸⁷ à l'époque hellénistique et romaine. Le temple de Garizim se caractérisait par son conservatisme.

A la mort d'Alexandre le Gd, la région est divisée en deux royaumes, celui des Lagides en Egypte et celui des Séleucide en Syrie. Une fois de plus, la région de la Judée et de la Samarie va passer de l'un à l'autre et perdre sa stabilité politique et religieuse. L'hellénisme va produire deux réactions opposées : les uns vont l'accepter et entrer en syncrétisme : Zeus ou YHWH, c'est la même chose, la religion devient une philosophie, ce qui sera la tendance très favorable à l'hellénisme du grand Prêtre Jason (vers 175 av. JC) (2 M 4 :13-14) ; d'autres vont s'y opposer, ce sera la révolte des Maccabées lorsque qu'un Séleucide, Antiochus IV Epiphane,

⁸⁷ Ville grecque dans le delta du Nil, au nord d'Héliopolis, avec une forte colonie juive au temps de Ptolémée VI (186-145), de la dynastie des Lagides (306-30)-

consacrera le temple de Jérusalem à Zeus⁸⁸ Olympien et celui de Garizim à Zeus Hospitalier (2 M 5 :22-23 ; 6 :2). La résistance se manifeste autant à Sichem qu'en Judée. Les Samaritains comme les Judéens reconnaissent en Judas Maccabée et ses frères leurs héros (2 M 8). A la suite de la victoire des Maccabées s'institue la dynastie des Hasmonéens. Jean Hyrcan intervient militairement en Samarie en 128 et 107 ; il détruit la ville de Sichem et le temple de Garizim ; il unit Judée et Samarie sous son autorité. On comprend aisément que cela n'a pas arrangé les choses. L'Etat hasmonéen et sa politique provoquèrent de fortes tensions entre Judée et Samarie.

On arrive ainsi au I^{er}s. av. JC pour constater que les particularités religieuses sont nombreuses et bien souvent très divergentes. Il y a deux castes sacerdotales, samaritaine en Samarie et sadducéenne en Judée, des mouvements laïcs et hellénistiques, les pharisiens, les esséniens, d'autres groupes plus moins sectaires ou messianiques. L'empire romain va s'agrandir sur le Proche-Orient, mâter les révoltes en Judée, Samarie et Galilée, ce qui aboutira à la destruction du temple de Jérusalem (70 ap. JC) ; la ville de Jérusalem disparaîtra en 137 et sera remplacée par une ville romaine Aelia Capitolina. Le monde juif se maintiendra dans la diaspora ; le monde samaritain continuera à subsister autour de Sichem.

⁸⁸ Je me souviens d'un rabbin de Montreux qui, donnant une conférence au temple de Montreux, condamnait radicalement la traduction de Elohim par Dieu ; le mot Dieu venant directement de celui de Zeus (génitif dios), DEUS en latin.

Le « Nom »

Dans les livres d'Esdras et de Néhémie, nous trouvons les trois vocables L'Eternel (YHWH יהוה), le Seigneur (אֲדֹנָי), Dieu (אֱלֹהִים).

La présence du mot YHWH (יהוה)⁸⁹ (*Eternel*) dans l'édit de Cyrus (Esd 1 :1-4), où il revient 5 fois, est la preuve flagrante de l'intervention du rédacteur qui rapporte l'édit royal en lui donnant une interprétation très personnelle et une connotation juive. En revanche, dans le mandat d'Artaxerxès remis à Esdras (7 :12-26), le mot YHWH est totalement absent, mais on trouve l'expression *le Dieu des cieux, le Dieu de Jérusalem, la Maison de Dieu à Jérusalem*. Ce vocabulaire, qui dénote une vision païenne, authentifie l'origine du texte. De plus, cette expression *la Maison de Dieu à Jérusalem* revient encore 20 autres fois tout au long du livre, alors que l'expression *la Maison de l'Eternel* ne revient que 7 fois.

Le rédacteur du livre d'Esdras a donc utilisé prioritairement le nom divin YHWH dans des parties bien spécifiques de son écrit : évocation de l'édit de Cyrus (1 :1-4), évocation des sacrifices et des fêtes juives et il a respecté le vocabulaire des *Mémoires* d'Esdras quand il les transcrit. En effet, dans ces chapitres 7 à 10 qui proviennent des *Mémoires* d'Esdras, jamais le nom divin YHWH n'est cité. C'est une indication précieuse relative à la crainte d'Esdras de prononcer ce Nom en vain. En revanche, le rédacteur, qui a utilisé ces mêmes *Mémoires* d'Esdras dans Ne 8, mais sans les citer textuellement, n'a pas craint d'employer ce vocable, et il apparaît également dans Ne 9. L'absence du tétragramme YHWH dans les chapitres concernant Esdras n'est certainement pas fortuite. La réflexion sacerdotale et législative durant l'exil doit avoir déjà promu le caractère sacré du nom de YHWH qu'il ne faut pas prononcer ; et le bon moyen d'éviter de *prononcer le Nom de l'Eternel en vain* (Ex 20 :7) est de ne pas le prononcer du tout, quoique le rédacteur ne semble pas être sensible à ce problème. Déjà dans le livre de Daniel (II^e s. av. JC), on a pris l'habitude d'utiliser la voie passive pour escamoter le véritable sujet de la phrase, Dieu : *Une prolongation de la vie leur fut donnée... Il lui fut donné souveraineté, gloire et royauté...* (Dn 7 :12,14). Bien souvent la TOB a traduit par un ON impersonnel. Dans les évangiles, Jésus enseigne en disant : *Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens...* (Mt 5 : 21 ; etc.) ; quand Jésus comparait devant le Sanhédrin, le grand prêtre l'adjure : *Es-tu le Christ, le fils du Béni ?* (Mc 14 :61) (nos traductions ajoutent à tort *le fils du Dieu béni*). Le judaïsme jusqu'à nos jours s'en est tenu à cette règle quasi absolue. Cependant, le *Rituel des prières* en usage dans les Communautés juives en Alsace et en Suisse (1945) reprend le terme *Eternel* que nous utilisons avec raison depuis Olivétan.

L'expression *le Dieu des cieux* est utilisée dans les textes en relation directe avec l'administration royale, soit dans les écrits, soit dans la bouche des fonctionnaires

⁸⁹ Voir à ce propos le **PROLOGUE** au début du cahier.

perses, soit dans la bouche des juifs qui parlent à des représentants du gouvernement perse. Le mot *Dieu* est aussi employé quelques fois tout seul.

Une expression revient fréquemment dans les passages avec Esdras (7-10) : *ton Dieu* dans le mandat royal, *mon Dieu*, *notre Dieu*.

Mais l'expression *notre Dieu* peut avoir un accent polémique, marquant une appartenance que les autres n'ont pas. Elle apparaît pour la première fois en Esd 4 :2,3. Les "ennemis" disent *votre Dieu* et Zorobabel et les siens répliquent *notre Dieu*. Le sous-entendu est patent. "Notre Dieu, disent les juifs, ne *vous* concerne pas, vous, les Samaritains : *La Maison de notre Dieu, nous la bâtissons nous seuls à l'Eternel le Dieu d'Israël*, ce Dieu que vous ne connaissez pas, ce Dieu du peuple d'Israël, dont vous ne faites pas partie, cette *Maison* à laquelle vous ne devez pas avoir accès".

Le mot *Seigneur* (Adonai), par contre, est très rare, alors que le livre d'Ezéchiel, écrit en Mésopotamie lors de l'exil vers les années 590-580, utilise très volontiers l'expression *le Seigneur l'Eternel* (Ez 2 :4 ; etc.)

Une petite statistique donne les résultats suivants :

Dans le livre d'**Esdras** :

- יהוה est absent des *Mémoires*-mêmes à cause du caractère sacré du nom de YHWH, mais le rédacteur l'utilise
 - 5 fois dans l'édit de Cyrus (1 :1-4)
 - 9 fois dans des passages liturgiques et rituels de sacrifices (chap. 3)
 - 10 fois : joints à : *le Dieu d'Israël* ou *le Dieu de nos pères* ou *mon Dieu*
 - 7 fois : *la Maison de l'Eternel*
 - Plus 5 fois (Ne 8), et 5 fois (Né 9)
- אֲדֹנָי *Seigneur* est absent sauf une fois comme titre honorifique donné à Esdras (Esd 10 :3) (terme courant chez Ezéchiel).
- אֱלֹהֵי אֱלֹהִים *Dieu* (~ 80 fois)
 - Dans les *Mémoires* d'Esdras (7-10), on trouve les expressions :
 - *ton Dieu* (7 :14,25,26) dans le mandat royal
 - *mon Dieu* (7 :28 ; 9 :5) dans la bouche d'Esdras
 - *notre Dieu* (8 :18,23,25,31,33 ; 9 :10,13 ; 10 :2,3).

Et avec un accent polémique sous la plume du rédacteur :

- 4 :2,3 : les "ennemis" disent *votre Dieu* et Zorobabel réplique *notre Dieu*
- 5 fois : *le Dieu des cioux*, *le Dieu de Jérusalem*
- 25 fois : *la Maison de Dieu à Jérusalem*
- 8 fois *Dieu des cioux*, *Dieu des cioux et de la terre*, *Dieu de Jérusalem*
- 25 fois dans l'expression *la Maison de Dieu*
- le mot *Dieu* est aussi employé quelques fois tout seul.

Dans le livre de **Néhémie** :

- יהוה
 - - 2 fois, par Néhémie dans des textes liturgiques (1 :5 ; 5 :13)
 - 3 fois, par le rédacteur qui a vraisemblablement résumé les *Mémoires* de Néhémie (10 :30,35,36)
 - Plusieurs fois par le rédacteur pour des textes ne concernant pas Néhémie :
 - proclamation de la loi par Esdras (Ne 8 : 1,6,9,11,14)
 - prière (Ne 9 : 3,3,4,5,6,7) (texte ancien)

- אֲדֹנָי
 - 2 fois seulement (1 :11 ; 4:8) dans un contexte liturgique, plus un titre honorifique donné à des chefs (Ne 3 :5)
 - 10 :30 peut-être de Néhémie, mais vraisemblablement résumé du rédacteur

- אֱלֹהִים souvent utilisé
 - *Dieu*
 - *Dieu des cioux* (1 :5 ; 2 :4 ; 2 :20)
 - *Dieu grand...* (1 :5) (+ 8 :6 ; 9 :32)
 - *Loi de Dieu* (10 :28-29) (+8 :8,18 ; 9 :3)
 - *Maison de notre Dieu* 8 fois dans le Ne 10 ; 5 fois dans Ne 13 (lors du 2^e séjour uniquement)
 - *Mon, son, notre, votre Dieu* 16 fois, dont 4 fois dans le chap.13
 - *Mon Dieu* 9 fois (4 :4 ; 5 :13,19 ; 6 :9,14 ; 13 :14,22,29,31) prière personnelle de Néhémie
 - 3 titres sont rassemblés en 1 :5 : *Seigneur, Dieu des cioux, Dieu grand et redoutable*
 - La prééminence du vocable *Dieu* est très prononcée.

Le reste

Le "reste" est un vocable essentiel de la doctrine eschatologique israélite. Il exprime le message central de la venue de Dieu dans le monde, ce *Dieu grand et redoutable* (Ne 1.5), *qui punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, mais qui fait grâce en mille générations de ceux qui l'aiment et gardent ses commandements* (Dt 5 :9-10). Il exprime le dessein de Dieu à l'égard d'Israël. C'est une doctrine liée à la fois à l'idée de catastrophe : Amos annonce que, du peuple d'Israël, il ne restera que ce que peut arracher le berger à la gueule du lion : *deux pattes et un bout d'oreille* (Am 3 :12 ; cf. aussi 5 :3) ; et à la fois, une idée de renouveau : ceux qui reviennent de la captivité de Babylone⁹⁰. Mais le vrai reste que Dieu attend est formé de ceux qui obéissent à sa volonté et qui vivent selon l'esprit et non selon la chair (Rm 8 :1-17).

Le rédacteur des livres Esd-Ne est convaincu de l'importance de ce mot qui concerne, selon lui, ceux qui ont formé les caravanes revenant de Babylone à Jérusalem. Dès l'ouverture du livre d'Esdras, le mot est présent, déjà dans l'édit de Cyrus où il est question du *reste du peuple* (Esd 1 :4) ; un peu plus loin, on parle *du reste de leurs frères, des prêtres* (Esd 3 :8), *du reste des chefs* (Esd 4 :3), *les réchappés, un reste de la captivité* (הַפְּלִטָה נְשָׂאָרוּ מִן־הַשְּׁבִי) (Esd 9 :8,14,15 ; Ne 1 :2,3). Cette notion de *reste* (שָׂר) est importante dans la Bible et elle a plusieurs sens. De la *totalité* qui a subi un désastre, la ruine de Jérusalem, la déportation, l'assimilation en terre étrangère, il n'y a qu'un *reste* du peuple qui revient dans sa terre. Le reste est la preuve du désastre et en même temps, la preuve de la miséricorde de Dieu. Dans son jugement et sa condamnation, Dieu n'a pas hésité à détruire le peuple élu, mais dans sa grâce, il a laissé subsister un *reste*. La Bible utilise parfois des images pour parler du reste : Tout a été *vendangé* (signe du jugement et de ses conséquences), mais il y a encore, ô miracle, une *grappe* qui a échappé (Es 65 :8). Tout a été *moissonné*, mais il y a encore quelques *épis* à glaner ; c'est le *reste* (Jr 6 :9 ; Es 17 :5-6). Ce reste n'est pas le résultat de la sélection naturelle ; il est la décision miséricordieuse de l'Éternel qui a décidé de ne pas tout détruire. Il est l'œuvre de Dieu (Es 1 :9). Remarquons que la qualité du reste n'est pas différente de celle de ceux qui ont été anéantis ; ceux qui forment le reste ne sont pas meilleurs que ceux qui n'ont pas réchappé. Le reste est formé de ceux que Dieu a décidé de conserver, selon son libre et mystérieux décret. Jésus dit exactement la même chose à propos de ceux sur qui est tombée la tour de Siloé (Lc 13 :4).

Ce terme de *reste*, même si ceux qui estiment en faire partie ne sont pas meilleurs que les autres, désigne pourtant ceux qui sont sauvés, par grâce bien sûr et non pas par mérite. Dans les livres d'Esdras et de Néhémie, comme aussi dans les livres des Chroniques, il ne fait aucun doute que le *reste* forme lui, et lui seul, le vrai Israël, l'Israël fidèle.

⁹⁰ La notion de *reste* joue un rôle important ; il désigne le reste du peuple, celui qui est élu (Es 1 :9 ; Jr 31 :7 ; Ez 14 :22 ; So 3 :13 ; etc.)

Cette sorte de discrimination entre les uns et les autres apparaît déjà bien avant dans la Bible :

- Lors du schisme de 932 entre les 10 tribus du Nord et les 2 tribus de Juda et de Benjamin, celles du Nord ont formé le royaume qui fut appelé *Israël*, le nom traditionnel authentique, représentatif du peuple issu de Jacob (1 R 12). Mais les Judéens n'ont pas manqué d'affirmer que Jérusalem et son Temple était au cœur du peuple de Dieu. C'est pourquoi le roi Ezéchias, dans sa réforme, essaie de rassembler le *v r a i* Israël en appelant ceux du Nord à se rallier à lui (2 Ch 30). Cette position théologique est exactement celle des livres des Chroniques qui récrivent toute l'histoire, depuis la création d'Adam jusqu'à David et Salomon, puis de Salomon à la ruine de Jérusalem en excluant purement et simplement le royaume du Nord, celui des 10 tribus, jugé indigne, pour ne considérer que Juda, Jérusalem et son Temple, le *reste* qui est fidèle.

- après la chute de Samarie et la disparition du royaume du Nord (Israël) (722), ceux du Sud (Juda), n'ont pas manqué de proclamer que c'était eux, le *reste* préservé par la miséricorde de l'Éternel. Et pourtant, du temps de Josias, il y avait des Israélites du Nord pour célébrer la Pâques à Jérusalem (2 Ch 36 :18)⁹¹.

- Après la chute de Jérusalem détruite par Nabucadnetsar (586) et la déportation à Babylone, on remarque que le *reste* fidèle, le vrai Israël, est une réalité revendiquée à la fois par ceux qui n'ont pas subi la déportation et par ceux qui sont exilés ! Ceux restés à Jérusalem écrivaient aux exilés à Babylone : *"Restez loin de l'Éternel ! C'est à nous que cette terre a été donnée en possession"*. A quoi l'Éternel répond par la bouche d'Ezéchiel *"Même si je les ai éloignés parmi les nations et les ai dispersés dans les pays, j'ai été pour eux un sanctuaire dans les pays où ils sont allés... Je vous rassemblerai du milieu des pays où vous avez été dispersés, puis je vous donnerai la terre d'Israël. Ils y viendront et ils en ôteront toutes les horreurs et toutes les abominations"* (Ez 11 :15-18). Ezéchiel était l'un des déportés dont la prédication a soutenu les exilés. Jérémie, lui, à la même époque, prophétisait à Jérusalem. Sa prédication alla exactement dans le même sens. La question était simple : Où est le vrai Israël ? Ceux restés en Juda et qui ne sont pas déportés, ou ceux qui ont été déportés ? La réponse est une vision de l'Éternel donnée au prophète : Il voit devant le Temple deux corbeilles de figues ; une corbeille avec des fruits excellents et une corbeille avec des fruits de mauvaise qualité, immangeables ; avec cette révélation : la corbeilles avec les fruits excellents représente les déportés : *Comme on remarque les belles figues que voici, ainsi je considère avec complaisance les déportés de Juda que j'ai expulsés... et je les ramènerai... mais ce qu'on fait avec de mauvaises figues, immangeables, je vais le faire avec... tout le reste de Jérusalem* (Jr 24 :1-10). Paradoxalement, le *reste* de Jérusalem n'est justement pas celui qui sera sauvé !

- Lors du retour de l'exil, les caravanes revenant de Babylone à Jérusalem se sont considérées comme le *reste* fidèle représentant seules le *vrai Israël*. C'est bien pourquoi il n'était pas question que les Samaritains, formés de populations mélangées, participent à la reconstruction du Temple, ni que des épouses étrangères et leurs enfants polluent la *race sainte*. Il faut pourtant constater que ceux qui revien-

⁹¹ On peut se poser sérieusement la question de savoir si la Pâques organisée par Josias n'est pas un doublon de la célébration organisée par Ezéchias (Bibl. Cent.).

ment de la déportation se comportent en réalité exactement comme l'ensemble du peuple restés au pays ; ils sont tout aussi égoïstes, méchants, pécheurs que les autres, et pourtant, le Seigneur les sauve, les libère de la captivité au nom de l'alliance déclarée éternelle, faite avec Abraham, Isaac et Jacob, et sans cesse renouvelée par Dieu en faveur de son peuple (Jr 31 :31-34). Quant aux Samaritains, ils ne manquèrent pas d'affirmer qu'ils représentaient le peuple d'Israël, fidèle à Moïse en n'acceptant dans leur sainte Ecriture que le Pentateuque, les Cinq Livres de Moïse, et en refusant tout le reste (les *Prophètes* et les *Ecrits* reconnus par le judaïsme bien après le retour d'exil et la reconnaissance du Pentateuque). Cet antagonisme est bien visible dans le Nouveau Testament : *Les juifs n'ont pas de relation avec les Samaritains* (ou *samaritains*) (Jn 4 : 9).

Pour que ce *reste* corresponde à l'attente de Dieu, il devra donc encore être épuré et il le sera jusqu'à n'être plus qu'un homme, Jésus. Autant le peuple d'Israël a été rétréci au cours de son histoire, autant, à partir de Jésus, un nouveau peuple va naître et grandir en s'ouvrant aux circoncis et aux incirconcis (Rm 2 :25-29 ; Ga 5 :4 ; Ph 3 :3 ss).

Quand Paul parle du peuple élu, Israël, il dit que ce cette expression ne concerne pas tout le peuple d'Israël selon la chair, c'est-à-dire descendant d'Abraham selon une généalogie bien établie. Il dit en même temps que l'Israël selon la chair n'est pas rejeté en bloc, qu'une partie de ce peuple fait effectivement partie du peuple élu. Il cite l'exemple du prophète Elie qui se plaint à Dieu qu'il est *resté*, lui seul, fidèle à l'Eternel. Or l'Eternel lui révèle qu'il y a un *reste* qu'il ignore : 7000 hommes, qui n'ont pas adoré Baal (1 R 19 :13-18) ; ceux-ci forment *le reste* fidèle. Paul affirme qu'aujourd'hui encore il y a un reste fidèle parmi le peuple d'Israël, choisi par Dieu dans sa grâce (Rm 11 :1-5). Ce rejet temporaire d'une partie d'Israël est l'occasion pour Dieu de faire de la place pour accueillir les pagano-chrétiens, pour les inclure au peuple élu ; un accueil miséricordieux, dû à la pure grâce de Dieu. Les chrétiens, d'origine juive ou païenne sont donc incorporés au reste l'Israël pour former ensemble le peuple élu (Rm 11 :6 ss).

Contrairement au travail minutieux accompli par Esdras pour savoir qui fait vraiment partie de ce reste, grâce aux généalogies et à la discrimination raciale en particulier, l'Israël de Dieu n'a pas tout à fait les contours de l'Israël terrestre, ni ceux de l'Eglise chrétienne, car il ne s'agit pas d'une question de chair et de sang. Il faut *naître de nouveau* dira Jésus (Jn 3 :3). C'est pourquoi, les statistiques ecclésiastiques ont leur limite aussi et personne ne sait, si ce n'est Dieu lui-même, quel est le *reste* par rapport à la masse. C'est pourquoi, en théologie réformée, on distingue l'Eglise visible, institutionnelle, de l'Eglise invisible que Dieu seul connaît (2 Tm 2 :19 ; cf. aussi 1 Jn 2 :19-20).

C'est dire la portée théologique d'un tel mot.

En contre-point de tout ce qui vient d'être dit, il y a aussi l'anéantissement du *reste*, considéré comme une bonne chose aux yeux des anéantisseurs. Lors de la guerre du peuple hébreu contre Sihon et Og en Transjordanie, les Israélites sont fiers d'avoir anéanti ces deux royaumes. *Nous avons occupé toutes ses villes et nous avons*

voué par interdit chaque ville : les hommes, les femmes, les enfants ; nous n'avons laissé vivre aucun reste (Dt 2 :34). Un peu plus tard, pas pour des raisons religieuses mais tactiques, David faisait des incursions ; David massacrait la population, ne laissant en vie ni homme, ni femme... de crainte, disait-il, qu'en parlant ils ne nous trahissent (1 S 27 :8-12). Pas de quartier, pas de reste !

Le Temple

Exactement *la Maison*. Sans doute, la reconstruction du Temple à Jérusalem a été le motif de l'édit de Cyrus. Cette reconstruction, comme celle de tous les autres lieux de culte de son empire détruits par ses devanciers, avait un but politique d'abord, et un but de protection contre le courroux des divinités selon la conception des religions de son temps. Tout l'effort de Sheshbazar, de Zorobabel, Josué et d'Aggée a été d'arriver à reconstruire cet édifice. Le texte nous donne peu de détails : sa longueur (60 coudées = 30 m.), sa hauteur (60 coudées ce qui doit être une erreur, 30 coudées était la hauteur du Temple de Salomon); les murs avec de grandes pierres et des madriers de bois. Il dut y avoir à l'intérieur le lieu saint et le lieu très saint ; le long des parois latérales, il y avait des chambres à usage divers ; c'est là qu'était conservé le trésor du Temple, notamment toutes les richesses rapportées de Babylone (Esd 1 :4-10 ; 8 :33-34) ; l'une d'entre elles était la chambre de Yehohanan, vraisemblablement un personnage important du clergé (Esd 10 :6). Il faut encore ajouter les réserves importantes, rangées dans ces locaux annexes (Ne 13 :4-9). Le laisser aller et les complaisances du prêtre Eliashib avaient conduit ce prêtre à offrir une chambre à Tobiya de la province de Samarie. Lors de son retour pour un second séjour, Néhémie l'expulsa (Ne 13 :7-9) et il ordonna de purifier cette partie du temple qui avait été profanée. A l'extérieur, une première cour réservée aux juifs purifiés et plus en arrière une autre cour pour le reste des gens⁹².

Pourquoi fallait-il reconstruire le Temple? L'autel des sacrifices n'est pas dans le Temple, mais devant. Malgré la destruction du Temple en 586, rien n'avait empêché de faire des sacrifices et quand les déportés reviennent, ils nettoient et purifient rituellement l'autel ancien et ses alentours. N'est-ce pas suffisant ? Personne n'entre dans le Temple, sinon un prêtre lors de certaines fêtes.

La seule réponse est que l'Éternel en a besoin pour y habiter, lui et lui seul, lui le Saint, dont la sainteté ne doit pas être profanée. Il faut prendre ces termes à la lettre, très concrètement et matériellement. Or, l'Éternel va venir très bientôt ! Un monde nouveau va très prochainement commencer. Il n'y a pas une minute à perdre (Ag 2 :6). Son règne est pour demain, mais proclame Aggée, il est retardé, parce que le Temple n'est pas encore reconstruit, donc le Roi des rois n'a pas encore son palais. Selon Aggée, la venue du règne de Dieu est liée au Temple de Jérusalem ; sa reconstruction est la condition *sine qua non* de son avènement. L'eschatologie dépendrait donc de l'œuvre des hommes ! Comment comprendre la prédication d'Aggée ? Selon lui, le Temple est le lieu où l'Éternel se révèle. Israël y confesse son péché devant l'Éternel et l'Éternel pardonne ; le Temple est plus que le symbole de la présence de Dieu ; il en est le lieu concret ; *le Dieu des cieux et de la terre habite à Jérusalem*. Le Temple est comme la garantie de sa présence. C'est pourquoi, on se tournait du côté du Temple pour prier (Dn 6 :10) ; "De l'attitude qu'on adoptait à l'égard du Temple dépendait l'attitude qu'on adoptait pour ou contre YHWH"⁹³.

⁹² A. Parrot p.54-55.

⁹³ Von Rad II p. 243. G. Pidoux *Du Portique à l'autel* p. 22.

Cependant, les juifs revenus de la captivité n'étaient pas particulièrement pressés de reconstruire l'édifice ; or, Aggée était persuadé que le peuple de l'Eternel, le peuple de l'avenir, le peuple en marche vers son Dieu, le peuple qui va à la rencontre de l'Eternel qui vient, Aggée était persuadé que ce peuple ne pouvait exister que centré sur le Temple. Aggée était persuadé qu'un temps nouveau allait advenir, qu'il fallait se hâter de le préparer en rebâtissant le sanctuaire où l'Eternel viendrait habiter. Alors l'Eternel serait au milieu de son peuple et le monde serait renouvelé, et les nations verraient la gloire de l'Eternel et reconnaîtraient la prééminence du peuple élu. C'est ainsi qu'Aggée envisageait le temps du salut. Le prophète considérait comme un acte prophétique la reprise des travaux, alors que ceux-ci n'en étaient qu'à leurs débuts: c'est un commencement tout petit, très modeste, mais l'œuvre de Dieu sera grande et merveilleuse. Dans cette perspective, les gens du pays sont exclus (Ag 2 :11-14) ; cependant, ils ne sont pas totalement rejetés, car les nations afflueront pour apporter leurs richesses au Temple de l'Eternel et celui-ci sera revêtu d'une splendeur inouïe (Ag 2 :7). Les prophéties d'Aggée ont donc un air messianique très prononcé ; il discerne les signes des temps. Il en va de même dans la première lettre de Paul aux Thessaloniens, où l'apôtre pense que la venue du Seigneur sera pour dans quelques semaines au plus, en tout cas, du vivant de l'apôtre et de ses correspondants (1 Th 4 :13-17).

Les juifs de l'époque n'étaient pas des exemples de conduite parfaite, loin de là ! Il suffit de relire Ne 13, le prophète Malachie ou le Troisième Esaïe, leurs contemporains, pour s'en rendre compte. Et pourtant, ces prophètes considèrent les juifs revenus à Jérusalem comme le peuple que Dieu s'est choisi, ce que proclame tout l'Ancien Testament. A ce titre, ils s'attendent à ce qu'une fois le Temple reconstruit, l'Eternel viendra y habiter et qu'il instaurera son Royaume avec Jérusalem comme capitale ; Aggée les encourage dans ce sens. Or, nous avons appris que le Royaume de Dieu ne vient pas de manière à frapper les regards, qu'on ne pourra pas dire "il est ici" ou "il est là" (Lc 17 :20-21). Le Troisième Esaïe a raison de rapeller la transcendance divine (Es 66 :1 ss).

Il faut remonter loin dans la tradition biblique pour trouver les origines du sanctuaire édifié à Jérusalem. Selon les récits du Pentateuque, l'Eternel dit à Moïse de lui faire *un sanctuaire où j'habiterai au milieu d'eux... Ils feront donc une arche en bois d'acacia...* Le couvercle, nommé le *propitiatoire*, parce que c'est le lieu propice pour y rencontrer l'Eternel, est surmonté de *deux keroubim* (Segond : *chérubins*) qui couvrent le propitiatoire *de leurs ailes...* *Dans l'arche, on y mettra la charte* (= les deux tables de la Loi avec les 10 commandements) *...et là je te rencontrerai au-dessus des keroubim* (Ex 25 :8-23). Ce coffre servait de trône à l'Eternel *qui siège au milieu des chérubins* (2 S 6 :2 ; Ps 80 :2). On l'a nommé *l'arche de l'Alliance* (Nb 10 :33). C'était le sanctuaire portatif des Hébreux. Durant toute la traversée du désert, le peuple vivait sous des tentes ; il en fallut également une pour l'arche, le *Tabernacle*, ou la *Tente de la Rencontre*, ou la *Demeure*, où l'Eternel vient au milieu de son peuple. Sa construction est décrite dans Ex 26-27. Comme toutes les tentes, le tabernacle est donc démontable.

Arrivé au pays de Canaan, on déposa l'arche à Silo. Le Tabernacle devint fixe et Silo devint le lieu central du culte (Jos 18 :1 ; 1 S 1). Après toutes sortes d'aventures (1 S 5 :7-7 :1), David, qui avait conquis la ville des Jébusiens, en fit sa capitale en lui donnant le nom de Jérusalem, une fois qu'il devint roi de tout le peuple d'Israël. Il y fit venir l'arche (2 S 6) et projeta d'y construire un temple (2 S 7), ce que réalisa son fils Salomon (1 R 5 :15-6 :38 selon TOB, 1 R 5-6 selon Segond). L'arche y fut déposée.

Il y a donc une continuité entre le temps du désert, la marche vers la Terre Promise, le sanctuaire de Silo et le temple de Jérusalem. L'arche en est la continuité. Au cours des siècles et des vicissitudes qui ont malmené le pays d'Israël, l'arche a disparu on ne sait ni pourquoi, ni quand (Jr 3 :16). Même si l'arche a disparu, le temple est devenu la *Maison* de l'Eternel, avec son lieu sacré au fond du temple, le Saint des saints (appelé *debir* דְּבִיר dérivé du mot *Parole, oracle*), qui était une chambre cubique vide, de 20 coudées de côté, contenant uniquement l'arche et où personne n'avait accès, sauf le prêtre une fois par an.

Le Temple prévu par David devait donc être prioritairement l'édifice servant à accueillir l'arche d'alliance, le sanctuaire mobile des anciens Israélites. Une fois terminée par Salomon, *la nuée remplit la Maison de l'Eternel* (1 R 8 :10-11 ; 2 Ch 5 :13-14), signe visible de la présence invisible de l'Eternel qui venait prendre possession de sa Demeure. Par conséquent, le peuple d'Israël en général et de Jérusalem en particulier en conclurent que l'Eternel était là, et pas ailleurs, ce qui leur garantissait une sécurité efficace. Cette garantie fut confirmée aux yeux des habitants quand l'Assyrien Sennachérib dut quitter précipitamment le siège de la Ville, sans avoir réussi à la prendre, au temps d'Ezéchias et d'Esaië (2 R 19). Quand, plus tard, arriva l'armée babylonienne, les Judéens crurent que la présence du Temple et de son divin Habitant les protégeraient comme au temps d'Ezéchias. Ils disaient "*C'est ici le Temple de l'Eternel, le Temple de l'Eternel, le Temple de l'Eternel !*" ici, et pas ailleurs ! (Jr 7 :4). Jérémie eut beau essayer de leur enlever leurs illusions, ils n'écouterent pas. La ville fut prise par Nabucadnetsar. Ezéchiel de son côté, prophète visionnaire s'il y en eût, vit la gloire de l'Eternel sortir du Temple et s'en aller (Ez 10 :18-25) (la Ville n'était donc plus protégée), comme, plus tard, signe de promesse, il vit le retour de l'Eternel dans le nouveau Temple (Ez 43 :1-7)⁹⁴ ; son livre se termine par la déclaration solennelle *L'Eternel est là, sous-entendu : et pas ailleurs* (Ez 48 :35). Mais lors de sa vocation, Esaïë vit *l'Eternel sur un trône à une très grande hauteur et les pans de son manteau remplissaient le Temple* ; ce qui signifie que le Temple est bien trop petit, qu'il est juste bon pour recevoir les franges du manteau (Es 6). C'est aussi ce que le Troisième Esaïë proclame *Le ciel est mon trône et la terre est mon escabeau* (Es 66 :1). La conviction des auteurs de l'Ancien Testament n'est donc pas univoque. Si l'on a pensé pendant un certain temps que l'Eternel résidait effectivement dans le Temple, qu'il était là et pas ailleurs, d'autres ont estimé que la grandeur de l'Eternel ne

⁹⁴ Du lieu de sa déportation en Mésopotamie, le prophète Ezéchiel précédemment prêtre à Jérusalem, a eu la vision d'un nouveau temple. Il en donne le détail (Ez 40-42). Il voit aussi l'Eternel y venir pour l'habiter (Ez 43). Ce temple est source de vie (Ez 47 :1-12), vision reprise dans le livre de l'Apocalypse (Ap 22 :1-2).

se mesurait pas à l'aune humaine, qu'on ne pouvait pas mettre la main sur Dieu et l'enfermer entre quatre murs, même si ceux-ci étaient revêtus de splendeur. Dans le Temple ? Dans les cieux ? Le Psalmiste écrit

L'Éternel est dans son saint Temple
L'Éternel a son trône dans les cieux (Ps 11 :4)

Je pense que l'auteur biblique n'a pas cette préoccupation spatiale pour situer Dieu. Le Psalmiste montre bien que le Seigneur Dieu, quoi qu'on dise, se situe au-delà de notre vocabulaire humain et il peut le proclamer dans ces deux vers parallèles⁹⁵.

La doctrine de Dieu, la "théo-logie" au sens propre du mot, n'est donc pas immobile dans l'Ancien Testament. Sans doute Dieu est proche, mais pas localisé dans tel ou tel endroit ; et même si l'on dit que le ciel est son trône, on veut certainement marquer sa transcendance, mais pas du tout en conclure qu'on peut le localiser, ni qu'il est lointain. Il est à la fois proche et inaccessible ; l'homme n'a pas d'emprise sur lui. Il est à la fois dans les cieux (comme on le confesse dans l'oraison dominicale) et tout près de chacun, *la Parole est tout près de toi, dans ta bouche, dans ton cœur* (Dt 30 :11-14).

Zorobabel et Josué veulent reconstruire le Temple, eux et eux seuls, pour ne rien importer d'impur dans cette construction, car ce sera un lieu sacré et malheur à qui le profanerait ! Ils ont un grand souci, sincère, de rendre gloire à Dieu en agissant de cette manière, encouragés par Aggée. Ce second Temple fut moins majestueux que le premier ; était-ce un mal ? Nous n'avons aucun détail sur l'aspect de ce second Temple, pas plus du reste que de celui construit par Salomon. Plus tard, le roi Hérode l'a restauré (ou même démolit et reconstruit plus beau qu'avant) au point qu'on venait de loin pour admirer cette merveille, son architecture, ses pierres (Mc 13 :1) ; c'était pour lui un point d'orgueil et une manière de se concilier les bonnes grâces des juifs. Jésus avertit qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre (Mt 24 :2) ; il fut détruit en 70 ap. JC⁹⁶. Est-ce que ce fut une catastrophe ? Le général romain Titus, devenu plus tard empereur, nous dit qu'il avait donné l'ordre de ne pas le détruire lors de la prise de Jérusalem ; il fut pourtant incendié ; Titus se précipita pour en voir l'intérieur, alors qu'il brûlait déjà, et il affirme que c'était une splendeur.

⁹⁵ Le parallélisme poétique empêche de supposer qu'un copiste, conscient de la grandeur du Seigneur Dieu, ait rajouté le second vers pour corriger le premier. Au contraire, le psalmiste a bien composé les deux vers et les a placés ensemble, car tous les deux sont vrais à leur manière.

⁹⁶ Hérode (73-4 av. JC), un Arabe de l'Idumée située au sud de la Judée, devint gouverneur de la Judée par décision de Jules César en 47 av. JC, et roi dès 40/37 av. JC. Il démolit ce qui restait du second temple et en bâtit un troisième. Les travaux ont commencé en 20/19 av. JC avec 18'000 ouvriers, et 1'000 prêtres pour s'occuper de l'intérieur, afin de ne pas le profaner. Une première dédicace eut lieu vers 11/10 av. JC, mais il ne fut totalement achevé qu'en 62/64 de notre ère, sous le gouvernement d'Albinus. Il fut donc détruit à peine quelques années après par les Romains.

Des origines à sa disparition au premier siècle de l'ère chrétienne, le Temple a été le lieu des sacrifices expiatoires ; le sentiment de culpabilité des juifs a été de plus en plus marqué (la prière d'Esdras 9, de Néhémie 9 ou encore Daniel 9 en sont un signe évident) ; il fallait se présenter devant Dieu pour obtenir son pardon ; donc le Temple était la garantie du salut.

Dans le Nouveau Testament, l'Évangile, selon Luc, commence dans le Temple, avec le prêtre Zacharie, incrédule c'est vrai, et cependant présenté comme *juste et pieux* ainsi que sa femme (piété et incrédulité se côtoient dans la même personne) (Lc 1 :5-22). Puis l'évangéliste nous montre les parents de Jésus le portant au Temple pour sa présentation et son rachat par le sacrifice *d'un couple de tourterelles ou de deux jeunes pigeons* (Lc 2 :22-24). 12 ans plus tard, ils l'emmènent avec eux à Jérusalem et lui reste au Temple interrogeant les docteurs, les maîtres de la Loi (διδασκαλοι) et discutant avec eux. La réponse de Jésus à ses parents angoissés laisse entendre clairement que Jésus se sent chez lui, dans le Temple (ιερον Temple, lieu sacré ou saint). Selon Luc, le Temple est le lieu parfaitement adéquat pour que Jésus *s'occupe des affaires de son Père* (Lc 2 :42-50). Ces deux chapitres selon Luc concernent l'annonce, la naissance et l'enfance de Jésus. Mais par la suite, on ne voit pas Jésus participer aux services et aux sacrifices du Temple ; on le voit le nettoyer de son service commercial et bancaire (Mt 21 :12-17) ; on le voit aussi se tenir sous l'une des rangées de colonnades, le portique de Salomon (Jn 10 :23). Il a dévalorisé le Temple dans sa conversation avec la femme samaritaine qui lui demandait où il fallait adorer Dieu : *Ce n'est ni sur cette montagne* (la montagne de Garizim où s'était élevé le Temple des samaritains), *ni à Jérusalem... car Dieu est Esprit et ceux qui veulent l'adorer doivent l'adorer en esprit et en vérité* (Jn 4 :20-24). Jésus ouvre une perspective totalement autre et nouvelle. Etienne (Ac 7 :48-50) est le premier prédicateur chrétien à tirer les conséquences de ce que Jésus a dit, en rappelant que *le Très-Haut n'habite pas des demeures construites par la main des hommes*, en se référant au prophète (Es 66 :1-2)⁹⁷ ; Paul a repris la même argumentations dans son discours à Athènes (Ac 17 :24). La vie spirituelle doit s'intérioriser : *Celui qui demeure en moi et en qui je demeure...* (Jn 15 :5) voilà le lieu théologique de la rencontre entre le fidèle et son Seigneur. Le croyant est lui-même le Temple de Dieu (1 Co 3 :16), *une maison où Dieu habite* (Ep 2 :22). Les disciples du Christ deviennent *des pierres vivantes qui entrent dans la construction de la Maison habitée par l'Esprit pour construire une sainte communauté sacerdotale, pour offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu par Jésus Christ* (1 P 2 :5). En conséquence, dans la vision de la nouvelle terre sous un nouveau ciel, dans la nouvelle Jérusalem, il n'y a pas de Temple (Ap 21 :22), il n'y a pas de lieu sacré, parce qu'il n'y a pas de lieu profane non plus.

⁹⁷ Etienne était un helléniste, non un judéo-chrétien ; ceux-ci continuaient à aller au Temple (Ac 3 :1). La mort d'Etienne n'est pas étrangère à la difficulté pour les judéo-chrétiens d'admettre dans l'Église des non juifs. Cf. aussi l'émeute au Temple où Paul risque d'être lynché et les raisons avancées par quelques-uns (Ac 21 :27-31).

Contrairement au Temple de Jérusalem, les lieux de cultes chrétiens sont des lieux à l'intérieur desquels on se rassemble pour la prière, la lecture de la Bible et son explication, pour la célébration des sacrements ; c'est une copie de la synagogue et non du Temple ; c'est une *église*, c'est-à-dire une *assemblée*, avant d'être un bâtiment, ce que signifie exactement le mot *synagogue*⁹⁸. Le bâtiment où l'on se rassemble n'est pas un lieu de sacrifice, ni un lieu sacré, ni la demeure du Seigneur ; en un sens, il est faux de dire le *Temple* (qui est un lieu sacré, un lieu de sacrifice et où la divinité demeure). Si les protestants ont pris l'habitude, en France notamment, d'appeler leur lieu de culte un *Temple*, c'est parce que la Contre-réforme a méprisé les lieux de culte réformés en les taxant de *Temples* ; les huguenots ont relevé le défi en n'utilisant plus que ce mot. L'ironie est qu'en réalité, ce sont les lieux de culte catholiques romains qui devraient s'appeler *Temples* : le prêtre y célèbre le sacrifice de la messe, les hosties consacrées, transsubstantiées en corps de Jésus-Christ, sont adorées comme telles, ce qui sacralise le lieu ! En terre protestante, on devrait savoir que les fidèles qui se rassemblent pour le culte vont dans une *église*. Dans le canton de Vaud en tout cas, nos lieux de culte protestants étaient toujours appelés *églises* jusqu'à la deuxième guerre mondiale. A la Côte-aux-Fées (NE), le village principal se nommait *les Bolles de l'église* ; à la fin du XX^e s., on l'appela *les Bolles du temple* !

⁹⁸ L'assemblée cultuelle des Israélites se dit קהל (Ex 16:3; Ps 22:23,26). Dans le NT, l'assemblée de l'*Eglise* se dit *ecclesia* (ἐκκλησία) dans le sens de sortir (εἶ) de chez soi sur appel (κληση) pour se rassembler (1 Co 1 :2), la *synagogue* συναγωγή dans le sens de se rassembler avec d'autres (συν) (Mt 4 :23 ; Ac 6 :9).

Personnages

L'un des personnages centraux est un païen, **Cyrus**. Autant **Nabucadnetsar**, roi de Babylone est antipathique, lui, le destructeur de Jérusalem, qui fait déporter la population pour la transplanter en Mésopotamie, autant Cyrus est sympathique, lui, qui fait restaurer Jérusalem, qui permet le retour des déportés dans leur patrie. Il n'empêche que le prophète Jérémie a considéré Nabucadnetsar comme le bras vengeur de l'Éternel et que son action n'a eu lieu que par la décision du Seigneur, déçu de son peuple d'Israël, indigne et coupable. Que de fois Jérémie a-t-il été obligé de prêcher contre la Ville qu'il aimait, contre le Temple mal servi, contre l'idolâtrie qui n'était autre que le mépris du Dieu saint. Nabucadnetsar a été la verge entre les mains de l'Éternel (Jr 29 :21 ; 32 :28).

Quand Cyrus monte sur le trône de Perse, il agit comme n'importe quel général de l'époque et il brise toutes les puissances qui l'entourent (Assyriens, Mèdes, Lydiens, Égyptiens, Babyloniens et d'autres) et les horreurs de la guerre ont été aussi terribles sous son sceptre que sous celui de Nabucadnetsar.

La différence entre les deux est la politique qu'ils ont pratiquée ; l'un a voulu régner par la terreur et l'écrasement des vaincus, l'autre a décidé de régner, non par la douceur, mais en créant un sentiment de reconnaissance chez ses sujets. Les prophètes l'ont reconnu, pour certains, relativement très tôt. Ils ont proclamé qu'il était un serviteur de l'Éternel, serviteur fidèle et obéissant, l'Oint, sans pour autant que l'intéressé lui-même s'en rende compte (Es 41 :2 ; 42 :6 ; 44 :26-28 ; 45 :1). Il faut savoir que les prophéties messianiques du Second Esaïe, que l'Église chrétienne a interprétées, avec raison, comme une annonce de la venue de Jésus-Christ (l'Oint), désignent, au premier degré de compréhension historique, Cyrus, dont le nom est cité textuellement et qui est présenté comme l'Oint de l'Éternel (Es 45 :1).

Aujourd'hui, l'Église et les chrétiens doivent aussi être attentifs à ce qui se passe dans le monde politique, militaire, économique pour discerner les personnes qui sont les acteurs de ces mondes modernes et lesquelles pourraient être considérées comme des serviteurs ou des servantes de Dieu en fonction de leur manière de gérer les domaines dans lesquels ils travaillent, indépendamment de leur appartenance ou non à l'Église chrétienne. Les livres d'Esdras et de Néhémie nous obligent à faire ce repérage. Les œuvres d'entraide protestantes engagent du personnel non attaché à nos Églises ; elles le font en fonction de leurs talents et de leurs compétences et ce sont les dons des fidèles qui les paient. Parmi les Grands de ce monde entre les mains desquels se joue souvent la destinée des peuples, y a-t-il des Cyrus modernes ?

D'autre part, **Sheshbaçar**, **Zorobabel**, **Néhémie**, **Esdras** ont été des fonctionnaires d'État, les deux premiers ayant reçu un nom étranger à leur origine. Ils

ont servi fidèlement leur roi⁹⁹. Il faut donc que les chrétiens sachent que leur place n'est pas nécessairement dans l'institution de l'Église, dans le cocon communautaire évangélique, mais qu'en leur qualité de chrétiens témoins du Christ, ils doivent être au service de la société civile.

⁹⁹ Voir aussi le chapitre sur la *Situation géopolitique* au début de ce cahier.

La prière

La prière a une importance décisive : celles des livres d'Esdras et de Néhémie remplissent des chapitres entiers (Esd 9 ; Ne 9) de même que Ne 1 :5-11. Mais il faut y ajouter les nombreuses prières de Néhémie qu'il prononce au milieu de son travail, parfois prières muettes ; prières très courtes adressées sans protocole particulier à Dieu qui est tout près de lui et qui le soutient dans le quotidien de ses journées (Ne 2 :4b ; 3 :36-37 ; 5 :19 ; 6 :9b, 14 ; 13 :14,29,31b). Il faut y ajouter les nombreuses offrandes faites par ceux qui sont revenus d'exil (Esd 2 :68 ss), la dédicace des murailles (Ne 12 :43), la célébration de la fête de la Pâque (Esd 7 :19), celle de la fête des cabanes (Esd 3 :4 ; Ne 8 :14) à considérer comme des prières de reconnaissance et de louange. Les livres d'Esdras et de Néhémie nous offrent le reflet de la prière liturgique et de la prière personnelle.

Ces prières sont un modèle pour nous aujourd'hui : s'en remettre à Dieu, lui confier nos difficultés, reconnaître nos fautes et savoir manifester notre reconnaissance. La prière liturgique est le résultat d'une minutieuse rédaction où chaque mot est pesé ; elle doit refléter l'adoration, la repentance, la louange, l'intercession ou les préoccupations de l'assemblée ou du monde dans lequel nous vivons en s'inspirant de la sainte Ecriture ; c'est une prière communautaire qui garde une certaine distance par rapport aux individus, mais qui doit être telle que les individus puissent s'y associer et la prier ; tous les fidèles doivent pouvoir se sentir participants dans la prière liturgique ; les prières du culte doivent avoir ce caractère ; la prière liturgique peut aussi enrichir la prière personnelle du chrétien qui la lit et la prie chez lui, *dans sa chambre* (Mt 6 :6). Il y a aussi la prière qui monte du cœur et qui est spontanée ; celle-ci n'est pas faite de belles et longues phrases, mais elle doit être concrète. Cette prière-là est difficile, car elle devient rapidement une redite. Comme le disait notre professeur de systématique en Faculté de théologie : « Une prière d'abondance devient rapidement une prière d'indigence ». Mais Dieu nous connaît bien ; il sait *ce dont nous avons besoin avant même que nous le lui demandions* (Mt 6 :5 ; Ps 139 :4) et avec l'aide du St Esprit, il est possible que le Seigneur entende même notre prière à travers *des soupirs inexprimables* (Rm 8 :26). A ce titre, les nombreuses prières de Néhémie sont exemplaires.

La confiance

Ou la foi ; c'est la même chose. S a v o i r que Dieu nous accompagne sur notre route tout au long de notre vie au milieu des écueils qui nous menacent est une chose ; y c r o i r e en est une autre. Esdras refuse de demander une escorte pour la traversée du désert. Néhémie est persuadé que l'Éternel l'accompagne dans tous ses faits et gestes ; dans les difficultés, il est sûr que l'Éternel ne l'abandonne pas, au contraire, qu'il agira pour qu'il puisse surmonter l'obstacle ; ses courtes prières en sont la preuve. Les Suisses sont les champions des assurances dans tous les domaines ; elles sont parfois utiles, c'est vrai, et parfois obligatoires, et ça coûte cher ; mais les assurances tous-risques ne concernent finalement que les choses matérielles ; et même dans ces choses dites matérielles, est-ce que le Seigneur n'est pas attentif ? Il y a un cantique qui dit *Confie à Dieu ta route...* On le chante, mais est-ce qu'on le fait ?

Nos projets

Combien de fois les **projets de l'Église** sont contrecarrés par des concours de circonstance malheureuses, par les Autorités ou par des groupes de pression et voilà que l'Église se décourage (les juifs ne peuvent pas reconstruire le Temple, Néhémie est constamment menacé). Mais dans la discussion, il s'agit de trouver les mots qui emportent l'acceptation tout en témoignant fermement de notre foi (Ne 2 :17-18 ; 4 :8). Si un premier entretien échoue (Esd 4), la persévérance est récompensée (Esd 6 ; Ne 6 :16). Cependant les projets ecclésiastiques réussissent non pas parce qu'on a trouvé les spécialistes, les techniciens les meilleurs, mais parce que *la bonne main de notre Dieu* nous accompagne (Esd 7 :9 ; 8 :22 ; Ne 2 :8 ; etc.).

Autorité de la Bible

Nous croyons que *la Bible est le livre par lequel Dieu nous parle*¹⁰⁰, que l'Écriture sainte est la règle de foi, normative, canonique¹⁰¹ comme on dit en langage théologique, et nous avons raison. De quel droit pourrions supprimer telle phrase ou tel chapitre ? Cela signifierait que notre raison ou notre sentiment est supérieur au texte biblique. Il est vrai que chacun d'entre nous avons des passages bibliques que nous aimons, que nous considérons comme plus importants que d'autres que nous laissons délibérément de côté. Il n'y a qu'à voir ce que nous avons souligné dans notre propre Bible. Il faut aussi avouer qu'il y a des passages difficiles, non pas tellement à comprendre, mais à accepter, des passages qui nous semblent contraires à ce que nous estimons être la vérité, le bon chemin qui mène à la vie. C'est le cas pour les règlements institués par Esdras : le divorce obligatoire de tous les mariages mixtes judéo-païens. Se séparer des épouses et des enfants qu'elles ont mis au monde, au nom de la pureté de la foi juive, de la race juive. Nous avons vécu suffisamment de drames racistes pour être sensibilisés à ce problème : les noirs en Amérique du Nord, en Afrique du Sud, les tsiganes, les juifs au milieu du XX^e s. européen, les ghettos actuels en Angleterre ou en France par exemple, l'attitude de l'extrême droite qui est critiquée par beaucoup mais qui, au fond de leur cœur, pensent qu'ils n'ont pas tout tort. Comment comprendre et expliciter l'autorité normative de la Bible à propos du dernier chapitre du livre d'Esdras ? Comment obéir à ce que nous dit la Bible, là ? Une lecture fondamentaliste nous conduirait à faire comme Esdras l'a imposé au nom de *la Loi qui est dans sa main* (et dont nous ne connaissons du reste pas le contenu) ; on se marie entre soi. Une lecture libérale nous conduirait à déclarer qu'un tel texte n'est pas raisonnable, que nous n'avons plus à nous en occuper et que nous pouvons donc le supprimer. Y a-t-il une autre manière d'interpréter ce chapitre 10 d'Esdras ? Notre Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) a adopté des *Principes constitutifs* qui, à l'art. 2, dit : *A la lumière du Saint-Esprit, elle [l'EERV] cherche à discerner dans les Écritures la Parole de Dieu... Avec les Églises de la Réforme, elle affirme que la Bible doit toujours être interprétée et soumet cette interprétation à la Bible elle-même*. Cela signifie qu'il y a une distance entre les mots de la Bible et la Parole de Dieu, que cette Parole ne peut être découverte qu'à la lumière du St Esprit, qui éclaire notre esprit pour nous faire discerner, à travers et au-delà des mots, une Parole de Dieu. C'est ce qu'on appelle le témoignage intérieur du St Esprit. De plus, la Bible ne doit pas être découpée en morceaux ; tout le texte est un grand vase communicant, si je peux dire. Donc un texte est éclairé par d'autres textes tout aussi normatifs. Interrogeons donc d'autres textes contemporains au livre d'Esdras, par exemple le Troisième Esaïe : Il ouvre la porte toute grande aux étrangers, affirmant qu'il n'y pas de frontières qui tiennent devant Dieu. Israël est *le* peuple de Dieu, c'est vrai, mais le reste du monde n'est pas exclu de

¹⁰⁰ Première phrase du catéchisme de l'Église Nationale Évangélique Réformée du Canton de Vaud, réédité en 1945, p. 11 et reprise dans une nouvelle édition 1961, p.121 et 124.

¹⁰¹ *Canonique* vient d'un mot hébreu *canè* qui signifie le roseau, canne (1 R 14 :15 ; Es 36 :6). Cette canne de roseau sert à mesurer. Son étalonnage vaut environ 3 m. (Ez 42 :16-19).

l'amour de Dieu. Oui, il y a Esdras, mais il y a aussi le Troisième Esaïe (56 :3-8) ; il y a Esdras, mais aussi l'apôtre Paul qui déclare qu'il *n'y a plus ni juif, ni païen, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme, car vous êtes tous un en Jésus-Christ* (Ga 3 :28), mais aussi Pierre qui doit aller chez le centurion Corneille et qui est vertement blâmé par l'Eglise de Jérusalem (Ac 10 :1-11 :18), mais aussi Jean 3 :16. Il y a la Loi, mais il y a aussi l'amour qui peut aller au-delà de la Loi. Voilà pourquoi le fondamentalisme n'est pas une bonne voie, car un texte doit être éclairé par un autre texte ; il ne peut pas être pris à la lettre. Voilà pourquoi le libéralisme n'est pas non plus la bonne voie, car ce n'est pas la raison qui fait écarter tel texte jugé inadmissible ou déraisonnable, mais c'est le saint Esprit qui nous guide, afin de découvrir comment la Bible interprète la Bible, comment d'autres textes éclairent celui que nous ne comprenons pas. Il est possible que la manière d'agir d'Esdras fût la bonne à ce moment-là et dans ce contexte-là. Le protestantisme français a largement pratiqué l'endogamie pour subsister, mais Jean Calvin n'a jamais demandé aux couples mixtes de divorcer¹⁰², ni, avant lui, l'apôtre Paul pour les couples où un seul conjoint était devenu chrétien (1 Co 7 :10-16). Dès l'instant où l'on ouvre l'éventail biblique, l'éclairage devient différent. C'est pourquoi le catéchisme vaudois ne dit pas *La Bible est la Parole de Dieu*, car la Parole ne s'est pas incarnée dans un livre, mais dans une personne, Jésus-Christ (Jn 1 :1-18) ; ni *La Bible est un livre...* comme s'il y en avait d'autres, ce qui permettrait de choisir ce qui nous convient le mieux. Cette subtilité ne doit pas être gommée ! La phrase catéchétique est pertinente dans tous ses mots qui ont été pesés et elle exprime la confession de foi de l'Eglise vaudoise fondée sur l'autorité de cette Bible comprise dans ce sens.

En réaction au rigorisme du légalisme imposé par Esdras, un auteur juif du II^e s. av. JC a écrit un petit conte à connotation universaliste, qui a fait la joie de tous ses lecteurs jusqu'à aujourd'hui. Ce conte est heureusement entré dans le canon de l'Ancien Testament ; c'est le livre de Ruth : Bethléhem (en traduction *la maison du pain, la boulangerie*) souffre de famine (elle doit être grande, puisque même *la boulangerie* n'a plus de pain !). Un habitant de la ville et sa famille fuient au pays de Moab où ils espèrent survivre. Les deux fils se marient à des Moabites, des païennes ; ils meurent et leur père aussi (la situation en terre étrangère semble pire que celle de Bethléhem, puisqu'on y meurt). Est-ce que cette mort serait la punition d'avoir contracté des mariages mixtes ? L'une des belles-filles, Ruth, décide de suivre sa belle-mère qui retourne à Bethléhem, et c'est une nouvelle vie qui commence : Boaz l'Israélite épouse Ruth la Moabite, la païenne ; ils ont un fils. Et voilà qu'ainsi, Ruth la Moabite, la païenne, devient l'arrière grand-mère du roi David et par delà les siècles, l'ancêtre du Christ (Mt 1 :5). La dynastie davidique a été possible grâce à un mariage mixte, avec une étrangère ! On ne peut mieux combattre, avec humour et délicatesse, la doctrine d'Esdras.

¹⁰² J.-D Benoit. Calvin Directeur d'âmes. Ed. Oberlin 1947. p. 228-229. Calvin conseille à un protestant de ne pas divorcer d'avec sa femme restée catholique.

Une histoire du retour d'exil ?

Il est étonnant qu'aucun texte biblique (ou extrabiblique) ne raconte ce grand événement historique du retour des exilés de Babylone à Jérusalem. On aurait pu s'attendre qu'un auteur prenne la peine de relater le nombre de caravanes, leur grandeur, leurs difficultés, leur enthousiasme, leurs réactions, avec quelques anecdotes... Il suffit de penser à la sortie d'Égypte et le nombre de chapitres que le Pentateuque y consacre, tous les épisodes qui y sont narrés. La sortie d'Égypte n'est pas très documentée au point de vue historique (certains disent qu'elle n'est pas documentée du tout¹⁰³) et il semble bien que tous les récits qui y sont consacrés ont plus une valeur théologique que documentaire. La marche vers la Terre Promise avec Moïse a plus valeur de catéchisme, d'éducation du peuple, que de reportage. Ces quarante années de marche sont situées dans un lointain qui exclut toute datation précise. Or, il n'en va pas de même pour le retour d'exil ; 539 av. JC, c'est hier par rapport à la sortie d'Égypte ! Et pourtant, rien n'a été mis par écrit, et même la mémoire juive semble n'avoir rien retenu. N'était-ce qu'un fait divers, sans importance pour la grande histoire d'Israël ? Des prophètes (le Second et le Troisième Esaïe, Aggée, Zacharie) ont pourtant compris qu'à travers cet événement l'œuvre de Dieu s'accomplissait, que l'Éternel en était l'auteur à travers Cyrus, Artaxerxès, Darius et d'autres. A quoi peut-on attribuer ce manque d'écriture ? Est-ce que les rapatriés n'ont pas saisi l'importance du phénomène qu'ils vivaient ? N'en ont-ils pas mesuré le caractère extraordinaire, miraculeux à bien des égards ? Car il n'allait pas de soi que le nouveau maître du monde offrît une telle chance à ses sujets. Il est vrai qu'arrivés à Jérusalem, ils ont trouvé une ville en ruine, que les récoltes de ces années du retour ont été particulièrement maigres, que les gens du pays ne leur étaient pas spécialement favorables. Il est vrai que leur installation n'a pas été facile. Mais le récit des livres de l'Exode, des Nombres, et des livres suivants (Josué, Juges) n'est pas tout rose non plus. Si les Hébreux ont regretté *les pots de viande* et les légumes de l'Égypte (Ex 16 :2-3), les juifs revenants, *les fils de la captivité* (בְּנֵי הַגּוֹלָה) avaient laissé derrière eux leurs maisons, leurs champs, leur insertion sociale et économique. Les ruines de Jérusalem n'avaient évidemment pas le même sens que celles de Jéricho. Ils n'ont pas bénéficié de la manne, ni du rocher d'Horeb. Est-ce que cet aspect miraculeux leur a manqué ? La personnalité d'Esdras, considéré comme le chef du peuple n'a, et de loin, pas la stature d'un Moïse, même si le scribe-rédacteur de ces livres compare, sans le dire, Esdras à Moïse. Quant à ce que nous savons de Néhémie, n'est-il pas impressionnant, autant que Gédéon ?

Je pense qu'il est difficile de faire une comparaison entre les deux exodes ; le premier n'a pas grand-chose de documentaire, il faut le reconnaître ; le récit tient davantage de la méditation sur l'œuvre de Dieu dans le passé, afin d'en tirer des conséquences d'édification, de sanctification, de vie spirituelle, de confiance pour aujourd'hui ; c'est une œuvre de théologie et non d'histoire ; ce discours est une

¹⁰³ Notamment le professeur T. Römer de la Fac. de Théologie de Lausanne, pour autant que je l'aie bien compris.

expression de la Vérité, non seulement pour les Israélites des siècles subséquents, mais pour nous aussi maintenant. Le second exode n'a pas été médité de la même façon, même si la *pax persica* a duré deux siècles ce qui aurait permis à un théologien ou à un scribe ou à une équipe de croyants de prendre la plume sereinement. La réalité quotidienne à cette époque du judaïsme, son réalisme terre à terre, la perspective ritualiste de la religion et peut-être le manque d'une personnalité à la hauteur d'une telle méditation spirituelle n'a pas permis de mettre en forme l'épopée du retour, qui n'a justement pas été ressentie comme une épopée, entrant dans la confession de foi juive au même titre que la sortie d'Égypte, sujet de tant de Psalmes et de prières de reconnaissance et d'adoration (Ps 135 ; 136 ; et même le refrain d'Esdras 3 :11). Mais n'oublions pas le Ps 126 qui chante et exulte de joie en apprenant la possibilité du retour :

*Quand l'Éternel ramena les captifs de Sion – Nous étions comme dans un rêve
Notre bouche était pleine de rires – Et notre langue criait sa joie...
Pour nous l'Éternel a fait grand – et nous étions joyeux
Éternel, retourne avec nos captifs...* (Ps 126)

Par contre, le siège, la prise et la destruction de Jérusalem nous est très longuement narrée dans le livre de Jérémie (Jr 38-41) ; on y voit l'émotion et la souffrance des ses habitants. Le récit est plein de détails, d'anecdotes. Le lecteur moderne ne peut que palpiter en lisant ces pages. Si, pour la destruction de Jérusalem et la déportation à Babylone, on a su dire toutes ces choses, rien n'a été écrit pour raconter le retour ! On aurait pu décrire comment les juifs quittèrent leurs villages, leurs résidences, ce qu'ils abandonnaient ; raconter comment d'autres refusèrent de partir, préférant conserver leurs avantages, leurs biens, leurs privilèges. La traversée du désert, de l'Euphrate à Damas, la route de Damas en direction de l'Égypte avec comme destination l'ancien pays de Juda, la Terre Promise, et la ville de Jérusalem devenue fantomatique. Un scribe aurait eu là matière à écrire, non seulement pour lui, pour la postérité, mais pour la gloire de Dieu. En un mot, le monde aurait été renseigné sur cette période de première importance pour l'histoire de l'empire perse au temps de Cyrus, de Darius, d'Artaxerxès et plus précisément pour l'histoire de la naissance du judaïsme, d'un judaïsme qui a traversé les siècles, alors que l'empire perse a disparu. Mais il se pourrait aussi que le désir pour nous de connaître cette histoire n'est qu'une vaine curiosité ; aurions-nous été plus édifiés ?

Von Rad¹⁰⁴ a, me semble-t-il une bonne explication concernant ce vide dans l'histoire juive. L'une des caractéristiques d'Israël, c'est que sa foi a été fondée sur la base d'une alliance octroyée par l'Éternel à Abraham et aux patriarches, que cette alliance a montré son efficacité lors de la sortie d'Égypte, qu'elle a pris forme au Sinaï ; elle s'est concrétisée par l'héritage du pays de Canaan. La promesse faite à David et le choix de Jérusalem pour le Temple en a été l'aboutissement. Ces événements sont tous constitutifs du peuple d'Israël. Le Ps 78, par exemple, en est la confession de foi. Mais la suite de l'histoire d'Israël n'est que la conséquence de ces

¹⁰⁴ Von Rad I p. 68 ss.

événements fondamentaux ; il ne se passe plus rien de vraiment nouveau. Le temps des rois n'est que la suite, plus ou moins abâtardie de la royauté de David (les livres des Chroniques en sont la preuve). Et il semble bien que même le retour d'exil ne soit pas considéré comme un élément nouveau qui pourrait entrer dans l'histoire du salut. C'est pourquoi, on n'estime pas nécessaire de relater cet événement. Les promesses avaient été données et le peuple savait qu'il était accompagné par elles ; les alliances anciennes étaient suffisantes pour aujourd'hui ; on pouvait s'y reporter sans avoir besoin de nouvelles interventions divines. Donc, après David, il n'y a plus rien de nouveau à attendre. Il y a comme une vacance entre ~950 et 600 av. JC. et même de 600 au Christ.

Ce grand vide est rempli par les prophètes qui proclament de nouvelles promesses tout en secouant le laisser-aller spirituel, moral, religieux, social du peuple. Si, tout au début de l'histoire israélite, la religion institutionnelle vivait en bons termes avec la religion charismatique, ce ne fut plus le cas par la suite. Le clergé sacerdotal, ritualisé, n'a plus reconnu le prophétisme surprenant et hors cadre. Jérémie a été maltraité et persécuté à cause de sa prédication (cf. aussi Am 7 :10-13 ; Jr 38 :4-6). Le peuple et ses chefs n'étaient pas prêts à entendre cette voix prophétique ; combien de fois se moquent-ils et tournent-ils en dérision le message qui leur est délivré, comme déjà du temps d'Esaië :

Ils (les gens) disent : Qu'il (le prophète et son message) se dépêche, qu'il hâte son œuvre, afin que nous la voyions.

Que se présente et se réalise le plan du Saint d'Israël et que nous en prenions connaissance
(Es 5 :19 ; cf. 66 :5)

L'attitude des chefs contemporains d'Esaië ou du Troisième Esaië est étonnamment la même que celle des chefs devant la croix du Christ qui ironisaient : *Toi qui détruis le sanctuaire et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, si tu es le Fils de Dieu, et descends de la croix !... il en a sauvé d'autres et il ne peut pas se sauver lui-même !* (Mt 27 :40-43). Même dérision de part et d'autre.

Quant aux juifs revenus d'exil, ils ne pensent pas urgent, voire utile et nécessaire de rebâtir le Temple (Ag 1 :2). Il semble donc qu'à partir de David, il n'y ait plus de projet pour la communauté israélite, que celle-ci s'est essoufflée et qu'elle vit sur son passé. La grande histoire est terminée, le prophétisme disparaît, même s'il y a encore des prophètes à Jérusalem du temps de Néhémie (Ne 6 :10-14) ; mais une autre manière de vivre la foi prend corps : la Loi de Dieu résume toutes les promesses et toute la volonté de Dieu ; le livre du Deutéronome est un fruit de la réflexion et de la méditation de cette période qui va du roi Josias à l'exil (fin du VII^e et au VI^e s.) ; la Loi y est présentée sous forme de prédication, d'exhortation d'une qualité spirituelle remarquable. Au retour de l'exil, on va comprendre la Loi d'une manière plus légaliste et ce légalisme sera l'une des caractéristiques du judaïsme. Les livres d'Esdras et de Néhémie sont un témoin de ce nouveau courant de la foi juive.

Le Troisième Esaïe

Cependant, il me semble important d'entendre encore la voix d'un prophète inconnu (ou de plusieurs) que, par commodité, on appelle le **Troisième Esaïe** ou **Trito-Esaïe**. Il s'agit des chapitres 56 à 66 du livre d'Esaïe¹⁰⁵. Je le nommerai simplement *le prophète*. Il est le témoin, invisible dans son œuvre car il ne se met pas en scène contrairement à Néhémie et Esdras, dont nous connaissons les personnes à travers leurs *Mémoires*.

Ce prophète annonce en fanfare l'avènement de l'Éternel. C'est une grande et bonne nouvelle qu'il crie *de la part de l'Éternel* :

*Gardez le droit et la justice, car mon salut est sur le point d'arriver
Heureux l'homme qui fait cela et le fils d'Adam qui s'y tient
Gardant le sabbat sans le déshonorer gardant sa main de faire tout mal* (56 :1-2)

- Toute l'espérance au temps de l'Exil était de pouvoir retourner à Jérusalem et d'y rebâtir le Temple. Jérusalem était la Terre Promise. Mais le retour d'exil à Jérusalem n'est ni le but suprême, ni la fin ultime de l'Histoire, comme le croyait le Deutéro-Esaïe. Le retour d'exil n'est qu'une étape. Le pèlerinage n'est pas terminé ; le Troisième Esaïe ouvre une perspective qui dépasse infiniment Jérusalem et la Judée environnante. Il l'annonce avec enthousiasme, invitant ses frères à le suivre sur cette voie lumineuse. Il projette ses contemporains vers l'avenir ; son message a une portée **eschatologique** avec une dimension cosmique : une terre nouvelle sous un nouveau ciel. On est en marche vers des temps nouveaux :

*En effet, les détresses du passé sont oubliées, car elles sont cachées à mes yeux
En effet, voici que je vais créer de nouveaux cieux et une terre nouvelle
Désormais, on n'y entendra plus retentir ni pleurs, ni cris* (65 :17-25)

L'Apocalypse de Jean l'Ancien, dans le Nouveau Testament, reprend abondamment ces perspectives d'avenir prophétique de l'Ancien Testament (cf. aussi Premier Esaïe 11 :9 ss par exemple). Il invite toute l'Église à regarder au-delà de ce que l'on voit aujourd'hui et à marcher vers le Royaume qui vient.

Par conséquent, la marche vers la Terre Promise n'est pas terminée ; nous sommes en route. A l'arrivée dans le Royaume des cieux, nous pourrions jeter un regard en arrière et remercier le Seigneur Dieu pour tout le chemin parcouru.

- La *Gloire de l'Éternel* ne touchera pas seulement les habitants de Jérusalem, mais toutes les nations. C'est le deuxième thème du Troisième Esaïe : **l'universalisme**, déjà présent dans le premier verset de son œuvre : *l'homme heureux*,

¹⁰⁵ **Es 1-39** est l'œuvre du prophète Esaïe, fils d'Amoç (Es 1 :1) du VIII^e s. av. JC. **Es 40-55** a été nommé Second Esaïe ou Deutéro-Esaïe, un inconnu du milieu du VI^e s av- JC, alors que Cyrus, roi des Perses va prendre (ou a pris) Babylone et proclamer un édit permettant le retour des captifs (juifs et autres déportés), dans leur patrie. Le Troisième Esaïe ou Trito-Esaïe (**Es 56-66**) se situe après le Deutéro-Esaïe. Son (ou ses) auteur en est peut-être le disciple et prêche après le retour des premiers exilés avec Sheshbaçar (Esd 1) après 537 av. JC et avant l'arrivée de Néhémie vers 445 av. JC.

c'est *le fils d'Adam*, non pas seulement le fils d'Abraham, qui du reste *ne nous connaît pas*, pas plus que Jacob (63 :16), mais les êtres humains qui forment les *nations*, c'est-à-dire les païens:

*Je me suis laissé rechercher par ceux qui ne me connaissaient pas
Je me suis laissé trouver par ceux qui ne me cherchaient pas
J'ai dit « Me voici, me voici ! » à une nation qui n'invoquait pas mon nom* (65 :1)

Les incirconcis trouvent leur place dans le peuple de l'Éternel, et même dans le Temple, car *ma maison sera appelée Maison de prière pour tous les peuples* (56 :3-9).

Mais le Temple de Jérusalem, faut-il vraiment le reconstruire ? C'était la raison principale de la mission de Sheshbaçar (Esd 1 :4). Notre prophète ne le pense pas (66 :1 ss). L'Éternel n'en a pas besoin, lui qui demeure sur son trône dans le ciel. On ne peut pas enfermer Dieu entre quatre murs ! C'est dans le cœur que se vit la foi, en bonne relation avec son prochain.

Quel contraste avec l'attitude de Zorobabel, de Néhémie et d'Esdras ! Ceux-ci ont fermé la porte aux non-juifs et même aux juifs traditionnels qui n'avaient pas été déportés et qui, de ce fait, étaient considérés avec un certain mépris par le "vrai" peuple élu. Ils n'étaient que "les gens du pays".

- Cependant, troisièmement, le prophète a les pieds sur terre et connaît bien la réalité de toute la population de Jérusalem et de la province de Judée. Il sait à quel point la vie religieuse et sociale ne correspond pas au commandement de Dieu. Le verset 1 le dit tout simplement. Il s'agit de *Garder le sabbat sans le déshonorer, garder sa main de faire le mal*. Or, l'état religieux est d'une **idolâtrie syncrétiste** que nos livres d'Histoire biblique se sont bien gardés de nous révéler. Bien sûr qu'on adore l'Éternel, mais aussi les dieux Gad, Méni, Mèlèk et d'autres encore sont vénérés. On leur fait des sacrifices humains, on pratique la nécromancie et la magie, on se livre à la prostitution sacrée en vue de la fécondité du sol... (57 :3-13 ; 65 :3-5,11, 30). On se pose aussi la question de savoir si les rites et les pratiques religieuses sont vraiment reçus par le Ciel, parce qu'on n'en voit pas l'efficacité pour soi (66 :5) ; à quoi sert de *jeûner* ? Pourquoi respecter le *sabbat*, alors qu'on pourrait faire de bonnes affaires (58 :1-7) ? A quoi bon porter *le sac et la cendre* ? On a vraiment l'impression que l'Éternel n'entend pas, qu'il s'est éloigné de son peuple. Mettre la faute sur Dieu et son silence, alors que l'homme se conduit si mal, et prétendre que Dieu ne répond pas, voilà un raisonnement bien actuel et pas seulement au temps du prophète. Le XXI^e s. ap. JC et bien le même que les VI^e -V^e s. av. JC ! La pertinence du prophète éclate (59 :1-9) : La coupure entre Dieu et l'homme ne vient pas de l'Éternel, mais du péché de l'homme ! Le prophète traite ses contemporains *de race de vipères*, avec la même violence que Jean-Baptiste (Mt 3 :7).

- Dans le **monde social**, les riches oppriment les pauvres sans scrupule (57 :1 ; 58 :5). Néhémie s'élèvera aussi contre le mépris de uns à l'égard des autres (Ne 5 :1-3).

Les *animaux* sont convoqués pour être témoins des œuvres des *méchants* qui sont comparés à des *chiens*, animal impur par excellence (56 :9-12). Par contraste, il y a les *bons* qui pratiquent la Loi, non seulement à la lettre, mais en esprit ; ils respectent *le sabbat*, et y trouvent *le repos* et ses conséquences : *la justice* qui produit *la paix* (56 :2,6). Il y a donc deux perspectives pour les contemporains du prophète : Jugement et condamnation pour les méchants (66 :3-4), jugement et pardon pour les fidèles (66 :5). A travers les écrits du prophète, on constate qu'il y a deux Israël ; tout son livre est construit sur ce contraste. Comme le dira plus tard l'apôtre Paul, *tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël* (Rm 9 :6 ; cf. aussi Ga 3 :7).

Que faire face à une spiritualité et une moralité si catastrophiques, sinon les reconnaître et les confesser devant Celui que l'on a offensé : *Nos révoltes abondent en face de toi...* (59 :12-18). Mais le prophète sait que l'Éternel, le Très Haut, est et reste, envers et contre tout, *notre Père* (63 :16). Il était intervenu au temps de Moïse (63 :11-14), qu'Il intervienne encore aujourd'hui ; et le prophète supplie :

<i>Regarde, du haut des cieux</i>	(63 :15)
<i>Ah ! Si tu déchirais les cieux et si tu descendais</i>	(63 :19)
<i>Nous avons été comme impurs</i>	(64 :5)
<i>Cependant, Éternel, notre Père, c'est toi !</i>	(64 :7)

La **confession des péchés** qui sont la cause de toutes les misères du peuple se termine par une question suppliante :

<i>En présence de tout cela, est-ce que tu pourrais rester inactif ?</i>	
<i>Est-ce que tu nous humilierais jusqu'à l'excès ?</i>	(64 :11)

Le prophète prie avec une espérance folle et une certitude absolue : Il est impossible que l'Éternel reste indifférent. Il prie en se comptant lui aussi parmi les coupables ; il dit *nous* et non pas *ils*.

Mais par delà cette situation peu reluisante de la vie à Jérusalem et en Judée, le prophète a la même certitude que celle affirmée par le Nouveau Testament : *Si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur* (1 Jn 3 :20). C'est la **consolation et le pardon** que l'on pressent déjà dans le ton du premier verset. Le prophète en est persuadé. Si l'Éternel est *notre Père*, il est aussi une *mère* pour ce peuple indocile, rebelle, au cou raide, qui n'est autre qu'*un croisement d'un adultère avec une prostituée* (57 :3). Il va laisser de côté sa *fureur*, son irritation, et prendre tout ce peuple dans ses bras maternels (66 :10-13). Le vigneron divin (63 :1-6) trouve encore du jus dans une dernière grappe et il dit : Il y a là *une bénédiction* à ne pas détruire. Et il ajoute : *je ne vais pas tout détruire, mais je ferai sortir de Jacob une descendance* (65 :9). Et l'Église chrétienne constate que cette descendance est personnalisée en Jésus-Christ.

Le **livre de l'Exode** a été rédigé durant l'Exil à partir d'éléments traditionnels anciens et réinterprétés par les rédacteurs du VI^e s. Ces rédacteurs avaient une espérance : le retour dans leur patrie. Vraisemblablement, ils étaient tous nés durant la captivité et se faisaient une image idyllique de la terre d'Israël considérée comme *la Terre Promise*. Pour eux, il s'agissait, en écrivant le livre de l'Exode, d'une confession

de foi et d'espérance à portée théologique. La sortie d'Égypte s'auréolait d'un passé merveilleux. Le retour des exilés s'est heurté à la dureté de la réalité concrète. Il n'a pas eu l'aura de l'épopée de l'Exode. On s'était enthousiasmé au récit de l'Exode, mais on est tombé de haut en arrivant dans une Jérusalem en ruines, habitée par une population récalcitrante à l'arrivée de ces anciens déportés, dans une Judée bien peu fertile. Dans ces conditions plus que précaires, comment écrire une nouvelle épopée racontant joyeusement et glorieusement qu'on aurait intitulé *le Retour d'Exil* ?

En fait, nous avons bien mieux qu'une saga chantant les aventures du retour. Nous avons les récits prosaïques, sans doute, de Néhémie et d'Esdras, les encouragements d'Aggée et de Zacharie et l'indéfectible espérance du Troisième Esaïe qui nous pousse à voir plus loin qu'une simple réinstallation. Finalement, le retour d'Exil n'est qu'une étape vers une Terre Promise, entrevue avec éclat par le Troisième Esaïe, ce *monde nouveau* qu'est le Royaume de Dieu, Royaume qui vient et dont nous avons les arrhes dans l'Évangile, que l'Apocalypse nous fait "voir" prophétiquement et vers lequel nous marchons à la lumière de Jésus-Christ.